Supplément « Sans visa »

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14224 – 5 F

SAMEDI 20 OCTOBRE 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

L'armée syrienne en accusation

La France demande au secrétaire général de l'ONU d'« intervenir » à propos des exactions au Liban

Le gouvernement français a demandé, jeudi 18 octobre, une « intervention immédiate » du secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, pour faire la lumière sur les récits « d'exécutions et d'exactions » qui auraient été commises à Beyrouth par l'armée syrienne. Le mystère demeure sur les circonstances exactes de ces exécutions, rapportées par différentes sources, et leur ampleur. Le ministre libanais de la défense, M. Albert Mansour, récuse, lui, le terme d' « exécution à froid » et parle de « double massacre ».

BEYROUTH

de notre envoyée spéciale

« Il n'y a pas eu d'exécutions de soldats libanais » lors de l'opération syro-libanaise déclenchée samedi 13 octobre contre le fief du général Michel Aoun, nous a affirmé ce vendredi 19 octobre M. Albert Mansour, ministre libanais de la défense.

« Ce qui s'est passé est la chose suivante : après l'ordre de reddition donné par le général Aoun, nous avons commencé à arrêter les combats, mais ceux-ci ont continué dans quelques endroits, notamment à Dahr-al-Wahch et Souk-al-Gharb. Nous avons su par la suite que le général Aoun avait donné un contre-ordre pour continuer les combats pendant trois heures et c'est ce qui s'est passé dans ces deux positions. »

« A Dahr-al-Wahch, les troupes syriennes qui rentraient avaient cru l'ordre de cessez-le-feu donné par le général Aoun, mais les unités qui lui étaient fidèles avaient reçu le contre-ordre. Ce qui fait qu'il y a eu alors un double massacre. Il y a eu massacre de Syriens au départ », a affirmé M. Mansour. *« Surprises, les troupes syriennes ont eu à peu près deux cents tués, et quant la demi-unité restante est arrivée sur les positions libanaises, il y a eu un autre massacre. Tout s'est déroulé pendant la période des combats. Il n'y a pas eu d'exécutions à froid après la fin des combats »*, a-t-il poursuivi.

Le ministère de la défense affirme par ailleurs que *« les corps d'une vingtaine de soldats libanais qui se trouvent toujours à l'hôpital gouvernemental de Baabda* [tenu par des religieuses franciscaines et dirigé par un médecin militaire] *sont ceux de soldats tués au combat »*.

Interrogés sous le sceau de l'anonymat, des officiers supérieurs de l'armée libanaise démentent aussi ces exécutions.

FRANÇOISE CHIPAUX

Lire la suite page 4

Résignation...

IL faut souhaiter que le secrétaire général de l'ONU fasse droit à la demande que vient de lui adresser la France à propos du Liban, par exemple en envoyant une mission d'enquête (la démarche française ne précise pas si c'est bien de cela qu'il s'agit) pour vérifier les graves accusations lancées contre le comportement des troupes syriennes pendant ou après leur attaque contre le réduit du général Aoun. Après tout, M. Perez de Cuellar espère faire de même – avec l'approbation du Conseil de sécurité et malgré l'opposition d'Israël – sur la tuerie de Jérusalem, et l'organisation internationale peut trouver là une nouvelle occasion de prouver qu'elle n'applique pas la règle des « deux poids, deux mesures », comme on l'en accuse si souvent.

Cela dit, et comme l'indique la discrétion de la presse anglaise, américaine ou allemande sur cette affaire, il est douteux que la communauté internationale se mobilise beaucoup. D'abord parce que l'histoire du Liban ces quinze dernières années est jalonnée de tant de massacres, de Tal-el-Zatar à Sabra et Chatila en passant par Damour et le Chouf, que l'opinion en est venue à les considérer comme inévitables. Ensuite parce que toutes les puissances, à commencer par les Etats-Unis, sont peu ou prou résignées à la mainmise de la Syrie sur le Liban.

L'OCCUPATION syrienne ne peut certes être comparée à celle que l'Irak fait subir au Koweït, dans la mesure où elle a été demandée à plusieurs reprises par les divers gouvernements de Beyrouth ou par telle ou telle fraction en présence, comme l'a récemment rappelé M. Mitterrand. Mais il est également vrai que toute occupation finit mal, et c'est encore plus le cas du Liban, où les Syriens n'ont amené ni la paix ni le calme. Même les « bonnes nouvelles » qui accompagnent les derniers événements de Beyrouth, telles que la suppression des barrières entre les deux parties de la ville ou la promesse d'une dissolution des milices « dans les six mois », doivent être accueillies, compte tenu de ce passé, avec le plus grand scepticisme.

ENFIN, dernière grande raison de l'indulgence sur laquelle paraît compter le président Assad, celui-ci s'est rangé *dans le « bon camp »* dans la crise du Golfe. Toute coalition a ses règles, et il n'y en a jamais eu dans l'Histoire où tous les bons se seraient trouvés du même côté. La morale dût-elle en souffrir, les ennemis des ennemis, fussent-ils eux aussi des dictateurs, deviennent plus ou moins des amis, même pour les démocraties.

La vraie leçon à tirer devrait être, dans ces conditions, le lien « échelonné » que la France et un nombre croissant de pays jugent nécessaire d'établir entre les divers drames du Proche-Orient : non pas celui, illusoire et suspect, qui consisterait à vouloir tout régler en même temps, mais un lien dynamique qui permettrait de poser sur la table, dans la foulée d'un règlement dans le Golfe, les problèmes du Liban, de la Palestine, et quelques autres qui ont au moins un point commun : une occupation mal supportée.

Un entretien avec M. Nallet

- *« Affaires » : « Je me sens solide »*
- *Justice : mettre fin aux « insatisfactions »*

Au moment où M. Henri Nallet est pris à partie pour avoir été le trésorier de la campagne de M. François Mitterrand pour l'élection présidentielle de 1988, le garde des sceaux, dans un entretien au « Monde », répond aux attaques : « Je me sens solide. (...) Je ne me tiens pas pour responsable de ce qui avait pu se passer avant et ailleurs. »

Il expose aussi ses projets au ministère de la justice, et sa volonté de lutter contre les « insatisfactions » tant des justiciables que des professionnels de la justice.



Lire page 11 - section B l'entretien réalisé par AGATHE LOGEART ainsi que l'article d'EDWY PLENEL, page 34 - section D

Retraités : la fin d'un tabou

La contribution sociale généralisée impose aux retraités de participer davantage aux efforts de solidarité

A compter du 1er janvier prochain, la contribution sociale généralisée (CSG) imposera à un retraité sur deux de participer aux dépenses de solidarité, ce qui pose la question du nouveau statut social des « anciens ».

Grâce à la CSG, quatre salariés sur cinq vont bénéficier d'un gain de pouvoir d'achat. En revanche, pour un peu plus d'un retraité sur deux, cette réforme représente une perte de revenu. Discrimination envers des anciens actifs ayant pourtant cotisé toute leur vie ou nécessaire rééquilibrage pour une catégorie dont *« l'effort social »* reste, à revenu égal, inférieur au reste de la population ? Ce débat, encore sous-jacent, porte sur la place qu'occupent aujourd'hui les retraités dans la société française.

La CSG, qui sera prélevée au taux de 1,1 % à compter du 1er janvier prochain, ne concernera que les retraités qui acquittent déjà l'impôt sur le revenu, soit 55 % des titulaires de pensions. Alors que les salariés verront leur cotisation d'assurance-vieillesse réduite de 1,1 % en plus d'une remise forfaitaire de 42 francs par mois, les retraités ne profiteront pas de cet avantage puisqu'ils ne cotisent plus. Certes, la suppression du prélèvement de 0,4 % sur les revenus imposables allégera la note mais cela sera insuffisant pour équilibrer la CSG. La perte de pouvoir d'achat devrait atteindre 0,8 %. Pour un retraité dont les pensions atteignent 8 000 francs par mois, la perte sera de 64 francs par mois, soit 768 francs par an (960 francs annuels pour un revenu mensuel de 10 000 francs).

En revanche, un salarié percevant également 10 000 francs par mois verra son revenu disponible s'accroître de 780 francs par an. *« Pour un revenu équi valent, je serai davantage taxée qu'un salarié. Est-ce cela la justice sociale ? »* proteste une retraitée.

On ne peut cependant perdre de vue que ceux qui ont achevé leur carrière professionnelle supportent, à revenu égal, moins de prélèvements obligatoires que les actifs.

JEAN-MICHEL NORMAND

Lire la suite page 28 - section D

Les nouvelles voix de la laïcité

Le Grand Orient de France organise, pour la première fois depuis dix ans, des Assises de la laïcité. Le débat redevient actuel

par Henri Tincq

Il y a exactement un an, l'affaire du « voile islamique », mineure par son prétexte, démesurée par ses effets et ses rebondissements, divisait la France. Depuis, les esprits se sont apaisés. Place a été faite à une réflexion plutôt sereine, vu le caractère explosif du sujet, sur l'avenir des relations entre l'Etat et les confessions religieuses, c'est-à-dire du modèle séculaire français de laïcité.

Comme le soulignent nombre d'interventions, de colloques et d'ouvrages depuis la dernière guerre scolaire de 1984, l'édifice des lois laïques souffre d'un certain nombre d'inadaptations.

Le souhait d'une mise à jour apparaît à travers les besoins nouveaux du culte musulman, le recours à des personnalités confessionnelles dans les instances d'éthique médicale, les lacunes de la culture religieuse, déplorées par des enseignants de toute discipline, et l'environnement européen, qui compte des pays également sécularisés, mais sans tradition laïque comme la France, voire avec des Eglises établies et des religions d'Etat.

On peut distinguer, à ce point du débat, trois types de réflexes et d'attitudes : le repli sur la forteresse assiégée de la laïcité ; la tentation « néo-concordataire » qui vise une « ré-institutionnalisation » forte du rapport entre l'Etat et les confessions ; la défense d'une conception moderne et dynamique de la laïcité, dépassant les règles du jeu Eglises-Etat, pour devenir le pôle d'une animation morale de la société.

Sans reprendre les antiennes connues du discours anticlérical, les milieux les plus attachés à l'héritage laïque n'en manifestent pas moins une irritation et une inquiétude croissantes devant la remontée des orthodoxies religieuses. Les obédiences maçonniques, des hommes politiques, des intellectuels, comme Alain Finkielkraut ou Régis Debray, montent régulièrement au créneau de la laïcité assiégée par la menace intégriste.

Dans la communauté juive, des associations *« humanistes et laïques »* se créent pour riposter au grand rabbin Joseph Sitruk, jugé ultra-orthodoxe.

Lire la suite page 12 - section B

M 0147 - 1020 0- 5,00 F



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 80 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

Communistes

Le complexe du moine

par Yves Clot

ON a pris l'habitude de penser que c'est l'aveuglement qui dicte les comportements de la présente direction du Parti communiste : « ils » ne regardent pas la réalité en face, « ils » ne se rendent pas compte que le monde change...

Voilà le type même de l'idée trompeuse. En fait, le Parti communiste vit le drame d'une génération dont l'expérience et la lucidité ont été prises en défaut. Dans cette génération, de nombreux dirigeants à tous les niveaux ont pris la mesure de la catastrophe. Elle est en eux. Non seulement « ils » ne l'ignorent pas mais « ils » la vivent les yeux grands ouverts, écarquillés ; en leur âme et conscience. Le tournant que vient de prendre le monde est entré par effraction dans leur vie. Il a annulé, d'un seul coup, les efforts consentis durant des années pour continuer à croire à l'incroyable, malgré tout. Le socialisme sorti de la révolution d'Octobre s'est retourné contre ses fidèles. Le mur de Berlin s'est effondré sur eux. Du coup, non seulement « ils » se sentent trompés mais ils se demandent pourquoi « ils » se sont laissé tromper. Ont-ils mérité cela ?

Un seau d'eau dans la figure

Je mets sur le compte d'un sentiment de culpabilité politique l'agressivité et l'arrogance avec lesquelles cette direction a cru pouvoir traiter ceux qui témoignaient d'un discernement plus grand que le sien.

Mais pourquoi si peu de clairvoyance ? L'explication par le comportement ordinaire du stalinien cynique fait partie du genre de facilités psychologiques qu'il faudrait éviter. On n'apprendra plus grand-chose de ce côté-là. Parmi toutes les réponses possibles, je suggère qu'on s'intéresse plus à celle-ci : je veux parler de celle que Brecht prête au « petit moine », fils de paysan, qui implore Galilée de bien vouloir renoncer à dire la vérité sur le ciel ; le plus haut des mobiles qui doivent nous faire taire, c'est la paix de l'âme des malheureux : « *On leur a assuré que l'œil de la divinité est posé sur eux (...), que tout le théâtre du monde est construit autour d'eux afin (...) qu'ils puissent faire leurs preuves (...). Que diraient les miens s'ils apprenaient de surcroît qu'il n'y a aucun œil posé sur eux ? Je les vois poser leurs cuillers sur la pierre des foyers, je vois comme ils se sentent trahis et trompés...* »

Ainsi prend corps *le complexe du moine*. Sans lui, le vrai cynisme de quelques-uns n'aurait jamais réussi à fermer les yeux à des milliers de communistes. Mais il ne fallait pas « *désespérer Billancourt* »...

Dans ces conditions, l'embrasement récent du monde est un seau d'eau dans la figure. Mais voilà : rien ne dit qu'on y voit plus clair, les yeux mouillés. Au contraire, c'est le ressentiment à l'égard des évolutions contemporaines qui peut l'emporter, et la proclamation de la Vérité est alors d'un bien faible secours.

La Vérité, finira d'ailleurs par dire Galilée, a besoin de « l'âme des malheureux ». Encore faut-il accepter les deux faits suivants : premièrement, c'est la gauche entière qui est dans le cyclone. Deuxièmement, « l'âme des malheureux » est double. Le moine de Brecht est aussi astronome, ses paysans doutent en même temps qu'ils subissent, Billancourt a compris depuis longtemps que l'espoir n'était pas au ciel, parmi les communistes, ceux qui ont les yeux fermés ne sont pas aveugles, parmi les socialistes, Mitterrand n'est plus Dieu. Personne ne réclame plus la protection de personne. Mais, surtout, laissons l'âme des malheureux parler à l'âme des malheureux. Il y va, peut-être, de la vérité.

► Yves Clot est philosophe, membre du collectif de direction de l'Institut de recherches marxistes.

Yougoslavie

Justice pour les Serbes

par Komnen Becirovic

LA réalité de la Yougoslavie, avec sa mosaïque de peuples aux divers passés, religions et cultures, est trop complexe pour que l'on puisse se permettre une mauvaise appréciation de la situation dans ce pays qui induirait les hommes d'Etat à prendre des décisions erronées à son encontre. Comme cela s'est déjà produit avec le Vietnam, le Cambodge et l'Iran, où l'opinion publique occidentale fit tout son possible pour jeter aux fers ces nations, avant de s'apitoyer, ensuite, sur leur sort.

On est sur le point de commettre la même erreur en Yougoslavie, par l'image déformée qu'en donne la majorité des médias à l'Ouest, en épousant sans réserve les thèses croato-slovènes et albanaises et en rejetant, ou en ignorant, les thèses serbes. On comprend mal ce qui a valu au peuple serbe – qui, contrairement aux autres peuples de la Yougoslavie, fut dans les deux grands conflits mondiaux l'allié de la France, de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, – une telle disgrâce.

Selon des concepts simplistes et malveillants, les Serbes sont systématiquement présentés comme hégémonistes et dominateurs, antilibéraux et antidémocrates, alors que l'on n'a pas assez de mots pour louer l'esprit ouvert, libéral et démocratique des Croates, des Slovènes et des Albanais. Ainsi voit-on régulièrement traité de bolchevique le leader serbe Slobodan Milosevic qui, pourtant, fit crouler l'immense appareil bureaucratique légué par Tito, et ouvrit la voie aux changements en Yougoslavie. Alors que le leader slovène Milan Kucan, qui s'était opposé à l'époque à ces changements, en tant que chef des communistes slovènes, est qualifié de réformateur. Il en est de même avec l'actuel président de la Croatie, l'ex-général de Tito, Franjo Tudjman, dont on loue les vertus d'historien, à l'heure où il est accusé d'être un plagiaire, comme l'affirme, preuves à l'appui, l'éminent historien croate Ljubo Boban.

Un long calvaire

Mais il y a plus grave encore, puisque M. Tudjman s'efforce dans son livre *les Réalités de l'histoire* (Zagreb, 1989) de faire l'apologie du génocide perpétré par les oustachis croates sur les Serbes durant la seconde guerre mondiale. Il soutient, en effet, croyant ainsi disculper les Croates, que les oustachis, de même que les nazis, n'étaient au fond que les exécutants, plus ou moins inconscients, d'un ordre des choses inscrit dans le destin des Serbes et des juifs ou de toute autre minorité jugée menaçante. Mais le général – philosophe ne se contente pas de justifier l'Holocauste, il en diminue scandaleusement l'ampleur, ramenant le nombre des victimes serbes du camp d'extermination de Jasenovac de plus d'un demi-million à quarante mille seulement, et en diminuant de la même manière le nombre des victimes juives.

On assiste à la même déformation, pour ne pas dire perversion, de la vérité sur le Kosovo, qui consiste à présenter constamment les Serbes comme les oppresseurs des Albanais, bien que la réalité soit tout autre depuis des siècles. En dépit des témoignages de civilisation que sont les innombrables églises chrétiennes au Kosovo et de la toponymie du pays, attestant de la présence slave et serbe depuis mille ans, on n'a d'yeux que pour quelques mosquées du temps de l'occupation turque, et pour quelques pierres illyriennes d'avant la grande migration des peuples, afin de démontrer la légitimité des prétentions albanaises sur le Kosovo. Encore faudrait-il démontrer le bien-fondé de la descendance illyrienne des Albanais.

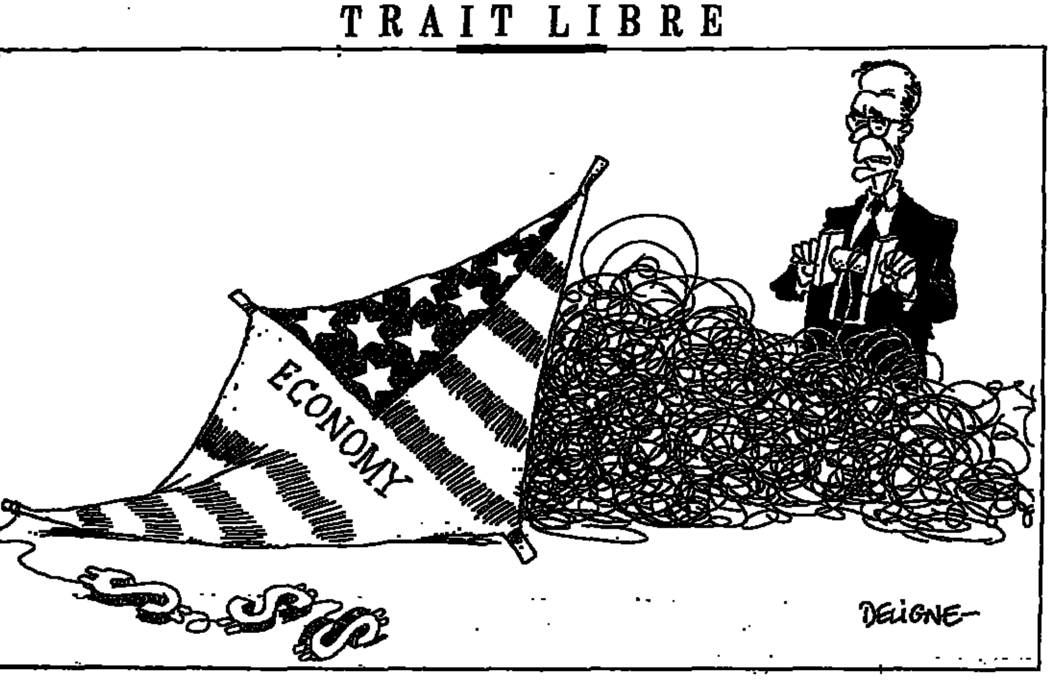
Aussi se montre-t-on parfaitement insensible au long calvaire des Serbes du Kosovo dans la Yougoslavie titiste, et ne prête-t-on qu'une oreille compatissante aux seules doléances albanaises après le retour de la souveraineté de la Serbie sur cette province que Tito, dans sa haine des Serbes, avait livrée à leurs ennemis héréditaires. On en arrive ainsi à cette aberration que l'Occident chrétien et humaniste soutient une entreprise antichrétienne et raciste : la création d'un Kosovo ethniquement pur, en attendant la restauration de la Grande Albanie qui fut créée par Mussolini, comme la Grande Croatie le fut par Hitler. Il faut avoir vraiment épuisé toutes les causes à défendre pour défendre encore celle-là.

Pourtant, rien de décisif ne pourra se faire en Yougoslavie ni dans les Balkans sans le peuple majoritaire de la région, les Serbes, qui, ayant enfin pris conscience des maux qu'ils ont endurés aussi bien sous le communisme que sous le fascisme, s'opposeront résolument à toute atteinte à leurs territoires et à leur dignité humaine et nationale enfin recouvrée. Ils en ont assez d'être blâmés et cloués au pilori, après avoir été massacrés et relégués au dernier plan dans la Yougoslavie dirigée durant près d'un demi-siècle par le trio croato-slovène, Broz-Kardelj-Bakaric, qui la conduisit là où elle est actuellement, au bord de l'abîme. Notre seule faute, à nous autres Serbes, est celle de nous être révoltés contre cet injuste état des choses.

Les Serbes ne se laisseront pas faire. Ils ne permettront pas que l'on partage à leurs dépens la dépouille de la Yougoslavie pour laquelle ils ont consenti tant de sacrifices. D'accord pour un Etat croate, puisque les Croates l'attendent depuis un millénaire, mais pas pour un Etat croate anti-serbe, pour une reprise de l'abomination oustachi, un anachronisme raciste et fasciste en Europe, et cela au moment où les nations du Vieux Continent sont au seuil d'une vie commune !

► Komnen Becirovic est journaliste et écrivain serbe du Monténégro.

TRAIT LIBRE



BIBLIOGRAPHIE

Après la révolution de 1989

RAPPORT ANNUEL MONDIAL SUR LE SYSTÈME ÉCONOMIQUE ET LES STRATÉGIES
IFRI (Institut français des relations internationales)
Dunod, 424 pages, 165 F.

A l'heure de la tombée des feuilles, celles de RAMSES verdissent chaque année à la vitrine des libraires. On a plaisir à retrouver le rapport de l'IFRI. C'est maintenant une vieille connaissance (nous en sommes au neuvième) qui a ses habitudes de classement, sa manière d'habiller de couleurs ses tableaux, ses cartes et ses encadrés, sa mise en page aérée, sa typographie sobre et claire.

L'équipe que dirige Thierry de Montbrial a choisi, comme il convenait cette année, de mettre l'accent sur les bouleversements de l'Europe depuis 1989 et ses conséquences politiques, économiques et financières. Ainsi analyse-t-on le temps des troubles en URSS, les débuts du post-communisme dans « l'autre Europe », la question allemande, la CEE dans le nouveau paysage.

Ce n'est sans doute pas par hasard que Thierry de Montbrial a daté son introduction générale du 2 août 1990. Il achevait en effet son panorama d'ouverture le jour de l'entrée des troupes de l'Irak au Koweït. A peine un nouvel ordre naissait-il en Europe, qu'un autre, sur le registre international cette fois, allait peut-être voir le jour, dans la guerre ou la négociation. Le rideau était tiré pour RAMSES le 31 juillet 1990. Heureusement, les techniques de fabrication des livres permettent aujourd'hui des rétablissements impossibles hier, et l'on peut nous parler de la crise du Golfe (pp. 98, 99, 100 et 203, 204 et 205).

Comme les années précédentes, le rapport comprend deux parties thématiques. L'une s'intéresse à la compétitivité européenne, l'autre à l'environnement. Les capacités concurrentielles du Vieux Monde restent excellentes dans la chimie et la mécanique, mais faiblissent beaucoup dans l'automobile et un peu moins dans les produits électroniques. Dans les deux cas, ce sont évidemment les fortes capacités d'adaptation du Japon au marché qui expliquent cette évolution. Flexibilité et globalisation doivent être les maîtres-mots des entreprises, qu'il faut gérer en ayant le souci d'être présent dans la triade Etats-Unis, Japon, Europe.

L'industrialisation et l'explosion démographique ont conduit à une plus forte prise de conscience écologique. L'environnement prend une nouvelle dimension, multiforme. On parle aussi bien à travers le monde de la couche d'ozone, de la prolifération des déchets, de la dégradation des villes, de la surexploitation des eaux et des forêts. Ces nouveaux constats conduiront-ils demain à une vraie solidarité planétaire ?

On devrait avoir le tournis à la sortie de RAMSES. Ce n'est pas le cas. L'exploitation de cette mine d'informations et de commentaires est parfaitement maîtrisée.

PIERRE DROUIN

COURRIER

Victimes aussi de la syntaxe

Un tic langagier – l'emploi de la tournure « se faire » plus infinitif au lieu de la voix passive (« être » plus participe passé) – traduit assez bien la suspicion où la *vox populi* tient certaines victimes.

On apprend, en effet, dans *le Monde* daté 14-15 octobre qu'un « *élève s'est fait voler son blouson sur le chemin de l'école...* » et qu'« *...une lycéenne s'est fait violer à l'intérieur de l'établissement* » (scolaire). En fait, l'un a été volé, l'autre a été violée.

Lorsque l'on se fait livrer son épicerie à domicile, que l'on se fait couper les cheveux chez le coiffeur, etc., ce sont là des actions dont le résultat est souhaité par celui qui les suscite.

Si un piéton « se fait renverser par une automobile », si un élève « se fait voler », si une lycéenne « se fait violer », faut-il comprendre qu'ils l'ont bien cherché, ou bien voulu ? La syntaxe n'est pas innocente.

JEAN-PIERRE GRÉLOIS,
Paris.

Le Monde
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806 F
ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, *gérant.*

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN :0395-2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Le Monde PUBLICITE S.A.
André Fontaine, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
Micheline Oerlemans, directeur du développement
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1)45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F
Téléfax : 45-55-04-70. - Société filiale du journal *le Monde* et Régie Presse SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

ABONNEMENTS
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-32-90

Tarif	FRANCE	SUIS.-BELG. LUXEMB.	AUTRES PAYS voie normale-CEE
3 mois	400 F	572 F	790 F
6 mois	780 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 400 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyer ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
SERVICE A DOMICILE :
Pour tous renseignements : (1) 49-60-34-70
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT
DURÉE CHOISIE
3 mois ______ ☐
6 mois ______ ☐
1 an ______ ☐
Nom : ______
Prénom : ______
Adresse : ______
Code postal : ______
Localité : ______
Pays : ______
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.
021 MON 01
PP.Paris RP

LA CRISE DU GOLFE

L'émissaire spécial du président Mikhaïl Gorbatchev pour la crise du Golfe, M. Evgueni Primakov, a exclu, jeudi 18 octobre à Washington, tout *« marché »* qui récompenserait le président irakien pour un éventuel retrait de ses troupes du Koweït. M. Primakov, qui devait rencontrer vendredi M. George Bush, a donné ces indications à la presse à l'issue d'entretiens avec des responsables du département d'Etat, dont M. James Baker.

« Nous devrions rechercher des possibilités d'éviter (...) les affrontements militaires, mais ne pas récompenser l'Irak, bien sûr, pour ses actions », a déclaré M. Primakov. Invité à préciser s'il était porteur d'un message du président Saddam Hussein prévoyant des négociations après un retrait presque total des troupes irakiennes du Koweït, il s'est contenté de répondre : *« Permettez-moi de ne pas faire de commentaire sur votre très sage question. »*

L'émissaire de M. Gorbatchev a également rencontré le conseiller du président Bush pour les affaires de sécurité, M. Brent Scowcroft.

A Vienne, où il était allé rencontrer son homologue soviétique dans la perspective de la venue prochaine à Paris de M. Gorbatchev, le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, a déclaré que l'embargo reste *« la seule voie possible »* pour Paris comme pour Moscou. Les deux pays estiment que *« la possibilité d'une solution pacifique et politique demeure. Toutefois, elle est subordonnée à l'efficacité de l'embargo »*, a-t-il dit. M. Chevardnadze a indiqué de son côté que la situation dans le Golfe *« reste très difficile »* et qu'*« il n'y a pas d'éléments nouveaux »*.

Le secrétaire d'Etat américain, qui répondait jeudi aux questions de la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants, a redit lui aussi que l'administration américaine préférait une solution *« diplomatique et pacifique »* et qu'elle y travaillait. Il a estimé que les pays arabes hostiles à Saddam Hussein soutiendraient toutefois les Etats-Unis si une intervention militaire devenait inéluctable. Il a fait état d'*« indications »* selon lesquelles Saddam Hussein *« pourrait être réceptif à une solution partielle »*, comme le retrait de ses troupes en échange de la cession de certaines parties du Koweït, solution qu'il a de nouveau écartée.

Selon un sondage Gallup publié jeudi, 70 % des Français, Britanniques, Allemands, Italiens et Espagnols approuveraient une intervention militaire pour forcer l'Irak à se retirer du Koweït. – *(AFP, Reuter.)*

A l'écoute de Radio-Bagdad

« Toi dont la face est le croissant de lune annonçant la fête... »

LE CAIRE

de notre correspondant

L'homme est ange ou bête. Ange s'il se rallie à la bannière du chevalier sans peur et sans reproche, le défenseur des opprimés qu'est Saddam Hussein. Bête s'il commet la félonie de rejoindre les forces des ténèbres conduites par George Bush. Tel est le message qu'entend à longueur de journée l'auditeur de Radio-Bagdad.

Chaque jour, la radio irakienne lance un défi *« aux Américains et aux sionistes »*, secondés par *« les puissances colonialistes occidentales »* et *« des régimes arabes stipendiés »*. *« L'Irak est prêt pour la bataille historique dont l'issue sera la libération des lieux saints : Jérusalem, La Mecque et Médine. »* *« Les corps de millions d'Arabes et de musulmans sont au diapason du peuple irakien. »*

Pour les besoins de la cause, Radio-Bagdad a fait de l'annexion du Koweït l'accomplissement de la volonté d'Allah. C'est ce qu'explique doctement un cheikh citant le Coran : *« Combien de cités injustes avons-nous broyées et nous avons créé un autre peuple après leur disparition. »* La radio qui, il y a quelques mois encore, se faisait le porte-parole de l'idéologie *« progressiste »* et laïque du Parti Baas, s'est convertie, depuis le mois d'août, à l'islamisme. Elle diffuse les cinq appels à la prière, des hadiths (tradition du Prophète) et nombre de programmes religieux.

Bagdad a même lancé sur les ondes une nouvelle quête du Graal façon islamique à laquelle sont appelés *« les deux milliards et demi de musulmans »* (1) : *« La libération du saint tombeau du Prophète, à lui bénédiction et salut »*. Un tombeau *« souillé par les armées des envahisseurs infidèles et impérialistes téléguidés par les sionistes, ces ennemis ancestraux du Prophète qui réalisent enfin leur vieux rêve d'occuper les lieux saints de l'islam »*. Cette quête du Graal a son Perceval en la personne du *« Camarade combattant, chevalier de l'arabisme et leader dont l'attachement à la cause arabe et à l'islam confirme les positions nationalistes et musulmanes sincères : le président Saddam Hussein el Takriti »*.

Il n'est pas étonnant que le président irakien se soit récemment découvert être un descendant du Prophète. Il n'est pas non plus surprenant d'entendre des chansons comme *« Toi dont la face est le croissant de lune annonçant la fête (...). Le cœur de Saddam est une source pure qui désaltère tout le monde (...). Nous t'aimons plus que l'amour et nous en ferons témoigner le monde (...). Quand le visage de Saddam rit, il efface les soucis des gens »*.

Les informations sont une énumération de messages et de manifestations de soutien à *« la décision héroïque de l'Irak d'engager la bataille de la destinée »*. *« Onze organisations populaires palestiniennes ont annoncé leur soutien aux forces de la justice et du droit contre les infidèles et les puissances du mal. »*

L'Union générale des ouvriers algériens, celle des paysans tunisiens, vingt organisations estudiantines, les organisations des droits de l'homme en Tunisie, en Algérie et en Mauritanie, le Front de libération arabe, l'Organisation des femmes pakistanaises, celle des poètes indiens : tous soutiennent *« la résistance héroïque de l'Irak face au complot impérialo-sionisto-colonialiste »*. Il y a aussi le soutien matériel apporté par *« les masses arabes »*, comme ces travailleurs de la Compagnie jordanienne du bétail et des poulets, qui ont fait don d'une journée de travail, ou le Syndicat des commerçants de tissu qui a envoyé des vivres par camions.

« Brigands » et « serfs félons »

Sur les ondes de Radio-Bagdad, on entend aussi des interviews *« de quelques-uns des centaines de milliers de volontaires qui se sont engagés dans l'armée populaire »*. Le combattant Khaled Mustapha, de Libye, Mohamad Gamal, de Tunisie, Quassem Osman, du Soudan, ont tous déclaré *« être convaincus que la victoire sera pour l'Irak et le déshonneur pour ses ennemis »*.

Mais l'Irakien moyen doit également savoir que l'appui apporté à Bagdad vient aussi d'Europe, comme en témoigne ce message au président Saddam Hussein envoyé par le chef de l'Union socialiste de la province d'Alicante, en Espagne, avec lequel Radio-Bagdad a ouvert deux fois son bulletin d'information. *« Le pays de la Seine »* n'est pas absent : *« Le premier vice-premier ministre, Taha Yassin Ramadan, a reçu une délégation de volontaires français conduits par cheikh El Hachemi Samir, président de l'Association des anciens combattants musulmans de France. M. Ramadan a estimé que l'initiative de la délégation de venir en Irak pour être son hôte dans les zones stratégiques prouve que les peuples réprouvent la guerre. » National Hebdo* est l'une des lectures favorites des fabricants de revues de presse puisqu'il a écrit *« Pourquoi il ne faut pas que les Français meurent pour le Koweït »*.

Le reste des émissions de la radio du pays du Tigre et de l'Euphrate est consacré à flétrir *« les envahisseurs et leurs serfs félons »*. Les Américains sont des *« brigands venus piller ~~les richesses des~~ Arabes »*, contrairement à l'Irak qui veut *« redistribuer équitablement les richesses entre les masses, de l'Océan au Golfe »*. Accidents, avions qui s'écrasent, insolations, poussière, tout est rapporté dans le moindre détail pour démontrer que la machine de guerre américaine est inefficace.

Mais les flèches les plus acérées sont réservées à l'Arabie saoudite et à l'Egypte. Le roi Fahd devient *« le traître* [au lieu du *« serviteur »*] *des lieux saints »*, les habitants de Najd et le Hedjaz (Arabie saoudite) *« verront les puits de pétrole se consumer en flammes en cas d'agression contre l'Irak »*. Le président Moubarak est présenté comme *« l'agent Hosni qui regrettera d'être né »*. Selon Bagdad, c'est un dictateur muselant la liberté d'expression de son peuple, foncièrement pro-irakien. Et de citer un article du journal cairote d'opposition *Al Ahali* critiquant la campagne de la presse officieuse égyptienne contre l'Irak.

Pour mieux attaquer ses ennemis, Radio-Bagdad s'adresse directement à eux. Durant deux heures, les *marines* ont droit, sur ondes courtes, à une émission en anglais où on leur prédit qu'ils *« rentreront* at home *sous forme de cadavres dans des sacs »*. Sur Radio-Médine, les habitants d'Arabie sont informés du fait que les Américains ~~auraient décidé que les responsabi-~~lités de l'état-major saoudien se *« réduisent aux chambres à coucher et au nettoyage des latrines »*. *La voix de l'Egypte arabisme* apprend aux Egyptiens que leurs femmes sont *« envoyées en Arabie satisfaire les plaisirs vicieux des soldats américains »*. Enfin, *La voix de l'Alliance nationaliste pour la libération de la Syrie* annonce au président Assad son prochain renversement.

Si ce matraquage médiatique a peu d'effet sur *« les ennemis »*, il est en revanche difficile de juger de son impact sur les Irakiens. Radio-Bagdad parvient-il à remonter le moral d'une population qui commence à ressentir le poids de l'embargo ?

En tout état ce cause, il est certain que les quelque 600 000 chrétiens chaldéens et nestoriens d'Irak doivent être préoccupés par le discours islamiste véhiculé sur Radio-Bagdad. Jusque-là, ils soutenaient le régime parce qu'il était laïque.

Aujourd'hui, ils entendent des *« volontaires »* déclarer à la radio qu'il faut combattre les sionistes et *« tous ceux qui portent une croix »*.

ALEXANDRE BUCCIANTI

(1) Deux fois plus que les estimations les plus optimistes.

A 21 dollars le baril

L'Irak cherche à brader son pétrole

L'Irak vient de proposer de vendre son pétrole à 21 dollars le baril et a annoncé qu'il accepterait que le produit des ventes ne lui soit effectivement versé qu'après le règlement du conflit du Golfe.

Le ministre irakien du pétrole, M. Issam Al Jalabi, a précisé que son pays ne ferait pas de discrimination et qu'il était prêt à livrer ses hydrocarbures à toutes les compagnies et à tous les pays, y compris les Etats-Unis. Il a ajouté que cette décision, prise sur ordre du président Saddam Hussein, était motivée par *« le souci de contribuer au règlement des problèmes, et notamment le renchérissement des prix du brut »* depuis deux mois. *« Nous aurons ainsi œuvré pour mettre au grand jour le jeu de politiciens complices de certaines compagnies pétrolières qui s'adonnent à la spéculation »*, a-t-il déclaré.

Le niveau de 21 dollars avait été fixé par l'OPEP lors de sa réunion fin juillet, au lieu de 18 auparavant.

[Le président irakien brade. Le prix de rabais qu'il propose est presque deux fois moins élevé que les cours internationaux de ces derniers jours (mais la proposition irakienne a provoqué le 18 octobre une baisse des cours à Londres, le baril du brent tombant à 33 dollars). Mieux encore : il propose aux acheteurs un paiement à crédit... Mais en bon commerçant, M. Saddam Hussein tient tout de même compte des évolutions du marché. Il y a un mois, il proposait son pétrole gratuitement aux pays du tiers-monde, sans succès d'ailleurs. Aujourd'hui, avec un baril à 21 dollars, il répercute presque exactement la hausse des cours enregistrée depuis lors sur le marché de New-York...]

□ **Des diplomates iraniens et irakiens ont pris leurs fonctions à Bagdad et à Téhéran.** – Le chargé d'affaires iranien désigné par Téhéran pour diriger l'ambassade de son pays en Irak est arrivé mercredi 17 octobre à Bagdad à la tête d'une mission diplomatique, a annoncé l'agence irakienne INA, sans préciser l'identité du diplomate. Jeudi, un chargé d'affaires irakien a pris ses fonctions à Bagdad. L'Iran et l'Irak reprendront la semaine prochaine l'échange de prisonniers de guerre entre les deux pays, a annoncé jeudi le vice-ministre iranien des affaires étrangères, M. Manouchehr Mottaki. – *(AFP.)*

Une division d'infanterie irakienne face au dispositif français « Daguet »

Selon des informations recueillies par les services français de renseignement, les Irakiens ont aligné au Koweït une division d'infanterie face au dispositif « Daguet » en Arabie saoudite. Cette unité irakienne est la 16e division d'infanterie. Bordé à l'est par des éléments pakistanais, le dispositif français « Daguet » a devant lui des parachutistes marocains, mais il se situe à moins de 100 kilomètres de la frontière avec le Koweït, où est massée la division irakienne.

Forte de 13 000 hommes et de quatre mille véhicules, la 16e division d'infanterie irakienne est organisée sur le modèle soviétique, avec notamment trois régiments d'infanterie, un régiment de chars, un régiment d'artillerie sol-sol, un bataillon de génie, un bataillon d'armes antichars, un bataillon de reconnaissance et un bataillon d'armes sol-air.

A ce jour, l'ensemble du dispositif irakien au Koweït réunit, selon ces mêmes sources, environ quatre cent soixante-dix mille hommes, qui n'ont pas tous le même degré de préparation au combat.

En première ligne, devant la frontière entre le Koweït et l'Arabie saoudite, on recense vingt-quatre divisions avec trois mille sept cents chars (soit les deux tiers du total du parc irakien), deux mille trois cents véhicules de combat d'infanterie (environ 45 % du parc) et deux mille deux cents pièces d'artillerie (dont deux bataillons de missiles sol-sol Frog-7 de conception soviétique, qui portent à 70 kilomètres avec une précision de 400 mètres sur l'objectif).

Plus en retrait de ce dispositif irakien se tiennent, selon ces mêmes estimations, quatre divisions de renfort.

A environ une centaine de kilomètres de là, l'Irak a déployé trois divisions de la Garde républicaine, qui sont des unités dites d'élite selon les observateurs alliés. A proximité, cinq autres divisions irakiennes sont en réserve.

Ce dispositif est protégé par l'armée de l'air irakienne, qui effectue des « sorties » à des rythmes très variables selon les jours. Depuis quelque temps, les services de renseignement avaient cru noter une diminution régulière du nombre de ces vols quotidiens, tombé à une quarantaine par jour, quand la cadence précédente avait été, en moyenne, de soixante-dix. Ils en avaient déduit que l'Irak était soucieux d'économiser ses stocks de carburant de guerre. Mais, plus récemment, on a compté cent trente « sorties » par jour et même cent soixante-treize – chiffre record – pour la seule journée du 16 octobre. La moitié des vols recensés sont, selon les services de renseignement, des vols d'entraînement pour avions de combat.

Au Koweït, les Irakiens ont constitué des champs de mines nombreux et enterré la plupart de leurs blindés. C'est cette observation-là qui permet aux analystes de prétendre que, pour l'instant, Bagdad semble se préparer à une bataille défensive sur une partie du Koweït face à la coalition anti-irakienne.

J. I.

Des otages italiens font la grève de la faim

« Deux mois, c'est assez », estiment les otages italiens en Irak. Dans un message envoyé au président de la République, au pape Jean-Paul II et à la presse, des ressortissants italiens retenus à Bagdad annoncent qu'ils ont entamé une grève de la faim, mercredi 17 octobre, dans l'ambassade d'Italie, et menacent d'entreprendre une grève de la soif.

Ces otages ont l'intention de poursuivre leur mouvement jusqu'à ce que les autorités italiennes rencontrent les responsables irakiens pour obtenir leur libération. Ils exigent aussi que la présence italienne dans le Golfe soit révisée à la baisse. *« Un conflit militaire ne résoudrait pas cette crise et ne ferait rien d'autre que d'accroître le désastre »*, indique leur message. Mercredi, plusieurs dizaines d'entre eux ont manifesté devant l'ambassade d'Italie à Bagdad, en compagnie d'un groupe de pacifistes – *« Les volontaires de la paix »* – arrivé la semaine dernière dans la capitale irakienne. Une délégation de manifestants a remis à l'ambassadeur un texte dans lequel les otages se plaignent d'être délaissés par leur pays et reprochent à Rome de ne pas se préoccuper de leur situation matérielle. Environ 320 Italiens sont retenus en Irak. – *(AFP.)*

Dans un entretien à l'hebdomadaire « VSD »

M. Chirac exprime son inquiétude face à l'hypothèse d'une guerre

Dans un entretien publié vendredi 19 octobre par l'hebdomadaire *VSD*, M. Jacques Chirac considère que la stratégie de la France dans le Golfe sera *« très difficile à mettre en œuvre dans le cas d'une intervention militaire décidée par les Etats-Unis »*.

« A partir du moment où nos troupes, basées au nord des forces américaines qui protègent les zones pétrolières saoudiennes en face de la frontière irakienne, (...) se trouvent en fait sur un front éventuel, il est évident qu'elles sont vulnérables en cas de guerre », explique le président du RPR.

« Dès lors, on peut craindre que notre autonomie de décision soit beaucoup plus théorique que réelle, de même que notre autonomie de commandement », ajoute-t-il.

M. Jacques Chirac se déclare *« plus que relativement inquiet »* devant la menace d'une guerre. *« Tout doit être fait pour l'éviter »*, affirme-il. *« La capacité de l'armée irakienne permet de dire qu'il y aurait des pertes importantes »*, indique-t-il, en évoquant également les conséquences politiques, sur l'opinion publique arabe, et économiques, avec la hausse du prix du pétrole.

LA CRISE DU GOLFE

Malgré les consignes de l'OLP

Les Palestiniens de Jérusalem se munissent de masques à gaz

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Tant pis pour les consignes de la Direction unifiée du soulèvement (l'OLP) : les Palestiniens de Jérusalem, eux aussi, vont chercher leurs masques à gaz. Du moins étaient-ils des centaines, sinon des milliers, à se presser, jeudi 18 octobre, dans la cour de l'école primaire de Beit-Hanina, l'un des deux centres de distribution installés dans les quartiers palestiniens de la ville sainte. File sage et patiente, encadrée par des réservistes de l'armée, il y avait là des familles, des jeunes, des laïcs et des islamistes, des cheikhs et des commerçants – bref, un échantillon de la population palestinienne de Jérusalem. Une certaine gêne, tout de même, pour répondre aux questions ; son « kit » de protection sous le bras (masque, seringue d'Atropine et poudre de décontamination), on se justifie par un haussement d'épaules : *« s'il y a la guerre, ça ne servira à rien. »*



Les mêmes diraient, dans le même souffle, toute leur admiration pour le président irakien, M. Saddam Hussein, auquel on prête au moins une vertu essentielle : il fait peur aux Israéliens et tient tête aux Occidentaux. Il reste que cet empressement à venir chercher des masques destinés à se protéger contre une éventuelle attaque chimique irakienne cadre mal avec les mots d'ordre militants. Ceux-ci exhortent la population à soutenir Saddam, à ne pas tomber dans la *« propagande israélienne »* et, donc, à boycotter cette distribution des masques...

De l'autre côté de la « ligne verte », les Israéliens ne se précipitent guère dans les 400 centres de distribution mis à leur disposition. Un million de masques ont été délivrés en une semaine.

Nouvelle enquête sur la tuerie de l'esplanade des Mosquées

Les autorités espéraient en distribuer près de deux millions, et l'armée doit passer en jeep dans les rues pour racoler au haut-parleur.

Alors que la police de Jérusalem a, à son tour, ordonné une enquête – celle-là confiée à un magistrat – sur les incidents de l'esplanade des Mosquées, la situation reste tendue dans les territoires occupés. Jeudi soir, il a suffi que l'armée veuille installer un poste d'observation, surmonté d'un drapeau israélien, sur une maison d'un camp de réfugiés du sud de la bande de Gaza pour déclencher un affrontement général avec la population. Les heurts ont duré plusieurs heures. L'armée a annoncé que vingt-six manifestants avaient été blessés par balle ; de source palestinienne, on parle d'une quarantaine de blessés.

Dans la foulée du drame du mont du Temple, le mouvement islamiste Hamas a fait distribuer un tract appelant à *« tuer les juifs »*, reprenant nombre de clichés traditionnels de l'antisémitisme européen d'avant-guerre et exhortant à l'emploi des armes à feu dans les territoires. A plusieurs reprises déjà, depuis le déclenchement de la révolte palestinienne en Cisjordanie et à Gaza, l'armée israélienne s'est préparée à cette dernière évolution-le passage à – *la lutte armée*, – qui n'a jamais eu lieu.

ALAIN FRACHON

La crainte du terrorisme en Australie

Les marins interdits d'uniforme à Sydney

CANBERRA

de notre correspondant dans le Pacifique sud

Sydney ne verra plus ses moussaillons aux uniformes blanc-neige arpenter les trottoirs ou se presser dans les transports en commun. Les marins de la Royal Australian Navy ont en effet reçu instruction de troquer leur uniforme pour des habits civils dès qu'ils se trouvent dans des lieux publics ainsi que de varier leurs itinéraires.

« Mesures de précautions », dit-on laconiquement à l'état-major de la marine. Tout aussi évasif, le ministre de la défense, M. Robert Ray, admet seulement que le gouvernement est en possession d' *« informations »*. Mais la presse ne s'embarrasse pas de formules sibyllines : elle assure que de telles mesures sont liées à des menaces terroristes pesant sur le pays en raison de sa participation à la force multinationale déployée dans le Golfe. Le quotidien l'*Australian* a même affirmé, vendredi 19 octobre, qu'un groupe terroriste serait sur le sol australien.

La décision gouvernementale de *« démilitariser »* l'allure des marins de Sydney a,en tout cas,indigné l'opposition conservatrice et chagriné les anciens combattants. Elle a également froissé la communauté arabe immigrée,qui se sent indirectement visée par ce nouveau climat de suspicion. Cet incident n'est d'ailleurs pas le premier à jeter une ombre au tableau du « multiculturalisme » australien. Après avoir vu leur loyauté à l'égard de leur pays d'adoption mise en doute par la presse populaire, les Australiens d'origine arabe se sont sentis offensés par la récente présentation à la télévision d'une singulière *party* à bord d'une frégate australienne mouillant dans le Golfe : affublés de tenues traditionnelles arabes, les marins singeaient des fidèles musulmans en se prosternant sur le pont du batîment. La Navy avait présenté ses excuses.

FRÉDÉRIC BOBIN

PROCHE-ORIENT

Les exactions au Liban après la reddition du dirigeant chrétien

L'armée syrienne en accusation

Suite de la première page

Ils attribuent la centaine de cadavres transportés par la Croix-Rouge libanaise – qui les a ramenés du théâtre des opérations à l'hôpital de Baabda – à ceux de soldats tués dans les très violents combats qui s'étaient poursuivis samedi, plusieurs heures après la reddition du général Aoun, en particulier à Dhar-al-Wahch.

Verrou de la montagne du Metn vers la route Beyrouth-Damas, la position de Dhar-al-Wahch a offert la plus grande résistance à l'armée syrienne, et les combats n'y ont cessé qu'en début d'après-midi, samedi 13 octobre. Les forces spéciales syriennes ont eu, en cet endroit, de très lourdes pertes, estimées à une centaine d'hommes, et auraient fait environ quatre-vingt-cinq prisonniers. Les habitants de Kahale, l'un des plus proches villages du lieu de cette bataille, affirmaient dimanche avoir vu, la veille en fin d'après-midi, quatre-vingt-cinq soldats, mains liées derrière le dos, en simple slip, encadrés par des soldats syriens et contraints de chanter dans leur village, pendant une dizaine de minutes, des slogans hostiles au général Aoun. Ils seraient ensuite remontés, avec leur escorte syrienne, vers les positions qu'ils défendaient. Interrogé le dimanche matin sur leur sort, un soldat syrien a affirmé qu'ils avaient été tués, mais les habitants de Kahale se montraient alors sceptiques, en l'absence de toute preuve.

Selon des officiers supérieurs de l'armée libanaise, les officiers et les soldats qui ont poursuivi le combat après l'ordre de reddition donné par le général Aoun et qui ont été faits prisonniers sont, aujourd'hui, détenus par l'armée syrienne. Une dizaine d'officiers, dont le colonel Amer Chehab, chef des services de renseignement du général Aoun, le général Fouad Aoun, auteur d'un livre *L'armée est la solution* – considéré par certains comme le programme politique du général Aoun, – le colonel Fayez Karam, chef de l'unité des commandos, le colonel Fouad Aschkar, qui assurait les nombreux contacts du général Aoun, le colonel Jean Salloum, sont d'autre part interrogés par les services de renseignement syriens dans leur quartier général d'Anjar, dans la plaine de la Bekaa. Une enquête serait en cours, notamment auprès du chef de la salle des opérations militaires du général Aoun, le général Jean Fahrat – qui s'est immédiatement rallié au général Lahoud, commandant l'armée libanaise, – pour comprendre pourquoi les combats ont continué plusieurs heures après l'ordre de reddition.

Piège ?

Une chose paraît sûre : les communications militaires normales du général Aoun avaient été brouillées dès le début de l'opération, et on peut penser que les officiers en poste n'étaient pas, en pleine bataille, à l'écoute de la radio sur laquelle a été diffusé l'ordre de reddition, de cessez-le-feu et de ralliement au général Lahoud. De plus, le général Aoun ayant pour habitude de donner lui-même ses ordres aux officiers sur le terrain, en court-circuitant la hiérarchie, nombre d'entre eux auraient exigé d'entendre sa voix pour cesser le feu.

A partir de là, d'insistantes rumeurs circulent à Beyrouth, sans qu'aucune n'ait, jusqu'à maintenant, pu être vérifiée de source indépendante. L'une d'entre elles affirme qu'en même temps qu'il donnait, sur sa radio, l'ordre de cesser le feu, le général Aoun aurait demandé à ses officiers de tenir au moins de trois à cinq heures – les versions diffèrent sur ce point, – leur disant que ce laps de temps permettrait d'émouvoir la communauté internationale et de changer les données de la bataille.

Une autre rumeur veut que les unités présentes à Dhar-al-Wahch aient tendu un piège à l'armée syrienne en lui faisant croire qu'elles se rendaient, et qu'au moment où les officiers supérieurs syriens – dont le propre adjoint du général Hicham Moalla – s'approchaient, ils se soient fait faucher par des tirs. A la suite de cette embuscade, des représailles immédiates auraient eu lieu.

Que s'est-il exactement passé ? Il est, pour l'instant, impossible de répondre avec certitude à cette question. Aucune source indépendante n'a pu, à notre connaissance, voir les cadavres, et, jeudi après-midi, la direction de l'hôpital de Baabda, qui interdisait l'accès de la morgue aux journalistes, faisait identifier par des photographies les corps aux familles, avant que celles-ci puissent se rendre à la morgue.

Ce qui est certain, en revanche, c'est que de très nombreuses exactions – vols et pillages – ont été commises par l'armée syrienne ; à tel point que l'armée libanaise a ouvert deux bureaux de plaintes auxquels peuvent s'adresser les habitants. Le déploiement de l'armée libanaise dans le Metn a sans doute été accéléré, aussi, en raison de ces exactions. Ce sont aujourd'hui trois brigades, qui n'étaient pas originellement basées en pays chrétien – c'est-à-dire la première et la sixième à majorité chiite et la seconde à majorité sunnite, – qui y sont stationnées.

Le regroupement des brigades anciennement fidèles au général Aoun a toutefois commencé, et la quasi-totalité des commandants de ces brigades ont repris contact avec leurs soldats, dont nombre d'entre eux s'étaient cachés, pour amorcer leur rassemblement dans des lieux définis par le commandement. Pour sa part, le général Selim Khallas, l'un des plus proches compagnons du général Aoun et commandant de la huitième brigade, est avec ses hommes dans son cantonnement. Ses soldats assurent toujours la défense des fronts qui font face à la milice chrétienne des Forces libanaises.

A cet égard, les officiers supérieurs de l'armée libanaise ne craignent pas d'affirmer, tout en conservant l'anonymat, que les témoignages sur les exécutions font partie *« d'une campagne orchestrée, notamment à partir de la France, pour empêcher la réunification de l'armée libanaise »*. Quoi qu'il en soit, un mystère demeure sur une très grave affaire, que le gouvernement et l'armée libanais auraient tout intérêt à éclaircir le plus rapidement possible.

FRANCOISE CHIPAUX

« Le cas du général Aoun n'influera pas sur nos bonnes relations avec la France »

déclare le premier ministre M. Sellim Hoss

Le premier ministre libanais, M. Selim Hoss, a indiqué, jeudi 18 octobre, que le cas du général Michel Aoun *« n'influera en aucun cas sur nos bonnes relations avec la France »*. *« Le cas du général Aoun, qui se trouve à l'ambassade de France, est une affaire secondaire qui ne doit en aucun cas influer sur nos bonnes relations avec ce pays. La politique de la France envers le Liban est claire, saine et positive, en dépit de certaines voix discordantes qui s'élèvent de temps à autre au sein de l'opposition »* française, a dit M. Hoss dans une déclaration à la presse.

« Le président François Mitterrand a exprimé de la meilleure manière la position de la France et du Liban, et, pour nous, c'est l'essentiel. Il n'est plus permis que la question du général Aoun occupe tellement les responsables. Nous avons beaucoup de soucis qui passent en premier, laissons cette affaire être réglée calmement et d'une manière amicale », a ajouté M. Hoss.

Par ailleurs, le chef de la diplomatie syrienne, M. Farouk El Charah, a fait savoir que son pays s'opposait à la formation d'un tribunal militaire libano-syrien pour juger le général Aoun. *« Nous ne soutenons pas l'idée de former un tribunal libano-syrien, car il s'agit là d'une question purement libanaise, et la Syrie n'est nullement concernée »*, a déclaré le ministre syrien dans un entretien publié par le quotidien saoudien *al-Sharq al-Awsat*. – *(AFP.)*

La famille et des collaborateurs du général vont partir pour la France

Les autorités libanaises ont autorisé la famille et des collaborateurs du général Michel Aoun, réfugiés à l'ambassade de France, à partir vendredi 19 octobre pour la France, a-t-on appris de source autorisée.

L'épouse de Michel Aoun et ses trois filles, des parents de deux de ses principaux officiers, ainsi qu'un capitaine et deux lieutenants, figurent parmi la quinzaine de personnes autorisées à partir, précise-t-on de même source. – *(Reuter.)*

Dans les milieux politiques français

Dégoût et indignation

Dans un communiqué publié jeudi 18 octobre, le secrétaire national aux relations internationales du Parti socialiste, M. Pierre Guidoni affirme que *« les tortures, les exécutions sommaires et les assassinats perpétrés par l'armée syrienne ou par des bandes armées à la solde de la Syrie après la reddition des troupes qui défendaient les abords du palais de Baabda ne peuvent qu'inspirer un sentiment de dégoût, d'indignation et de révolte »*.

M. Marcel Lucotte, président du groupe de l'Union des républicains et des indépendants au Sénat, et M. Gérard Larcher, sénateur (RPR) des Yvelines, ont demandé que le Conseil de sécurité de l'ONU soit saisi *« des tortures et des assassinats perpétrés contre une centaine d'officiers et de soldats libanais »* et qu'il condamne la Syrie comme il a condamné l'Irak et Israël.

Enfin, M. Jean-Marie Le Pen a indiqué dans un communiqué que *« le Front national n'admet pas que les chrétiens du Liban soient livrés sans défense à la vengeance d'une troupe d'occupation »*. Le président du Front national a lancé un appel à une manifestation lundi 22 octobre à 18 h 30, place Victor-Hugo à Paris (16e) *« pour dénoncer les atrocités syriennes et la passivité de la France »*.

□ **La France a sollicité « l'intervention immédiate » du secrétaire général de l'ONU.** – Le gouvernement français a saisi le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, jeudi 18 octobre, en sollicitant son *« intervention immédiate »* à propos de la situation au Liban. *« Des informations sont parvenues de Beyrouth faisant état d'exécutions et d'exactions pendant et après les violents combats qui ont opposé les partisans du général Aoun aux forces libanaises et syriennes »*, a déclaré le ministère des affaires étrangères dans un communiqué. *« Le gouvernement français s'est aussitôt préoccupé de recueillir des précisions sur l'ampleur de ces faits qui suscitent une extrême émotion. Mais sans attendre le résultat de ces investigations, le ministre des affaires étrangères a saisi le secrétaire général des Nations unies de ce problème en sollicitant son intervention immédiate »*

La tuerie de Jérusalem et l'envoi éventuel d'une mission de l'ONU

La Ligue arabe condamne Israël et désapprouve les Etats-Unis

A l'issue d'une réunion au cours de laquelle ils ont frisé la rupture, les vingt et un Etats de la Ligue arabe ont *« condamné »*, jeudi 18 octobre, Israël pour la mort de vingt et un Palestiniens la semaine dernière à Jérusalem, et ont *« déploré »* la position des Etats-Unis, *« alignée sur celle d'Israël »*. La résolution, adoptée à l'unanimité des membres du conseil ministériel de la Ligue réuni à Tunis, a permis d'atténuer la *« condamnation »* de la politique américaine, proposée par l'OLP dans un projet initial, et de la remplacer par la *« réprobation »*.

La réunion extraordinaire du conseil de la Ligue arabe, entamée mercredi (*le Monde* du 19 octobre), avait été réclamée par l'OLP pour condamner la tuerie du Mont du Temple, le 8 octobre à Jérusalem-Est. L'organisation palestinienne espérait, à cette occasion, voir la Ligue arabe oublier ses profondes divisions apparues après l'invasion irakienne du Koweït. Mais, jeudi matin, les clivages nés de la crise du Golfe sont réapparus avec le vote de onze pays membres sur vingt et un (les Etats du Golfe, la Syrie, l'Egypte, le Liban, la Somalie et Djibouti), qui se sont opposés à une ferme condamnation des Etats-Unis.

La délégation de l'OLP, suivie par celles d'Irak, du Soudan et du Yémen, a alors claqué la porte de la réunion, ce qui a placé les délégués et les fonctionnaires de la Ligue dans un désarroi total, menaçant d'aggraver encore la désunion. *« Mes félicitations pour votre amitié avec les Etats-Unis, je vous salue bien »*, a notamment dit M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'OLP, en quittant la salle de réunion. Il a fallu plus de six heures de tractations, menées par les représentants des cinq pays du Maghreb, pour aboutir à un compromis qui donne satisfaction sur le fond aux Palestiniens et sur la forme à la délégation égyptienne, qui avait pris la défense de Washington.

Dans la résolution finalement adoptée (les premiers incidents avaient éclaté dès l'ouverture de la réunion, mercredi), les Etats arabes *« condamnent Israël pour sa nouvelle agression contre la mosquée de Jérusalem et le dôme du Rocher, et pour la tuerie commise contre le peuple palestinien »*. Ils demandent au Conseil de sécurité des Nations unies de prendre des sanctions, *« conformément à l'article 7 de la charte, contre Israël pour son refus de se plier aux résolutions des Nations unies »*.

Les pays arabes demandent également que soit assurée *« la protection des populations palestiniennes dans les territoires occupés par l'envoi d'observateurs ou de forces internationales »*. Enfin, ils *« déplorent la position des Etats-Unis, alignée sur celle d'Israël »* et demandent à Washington de faire évoluer son attitude à l'égard *« des droits nationaux palestiniens »*. – *(AFP, Reuter.)*

M. Perez de Cuellar tente toujours d'obtenir l'accord du gouvernement israélien

NEW-YORK *(Nations unies)*

de notre correspondant

Après quatre jours d'échange de questions-réponses entre le gouvernement israélien et le secrétaire-général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, celui-ci a reçu à sa demande, le 18 octobre, l'ambassadeur israélien à l'ONU. M. Johanan Bein s'est borné à indiquer que Tel-Aviv *« acceptait de coopérer pour trouver les moyens d'aider le secrétaire général à établir son rapport* (sur les événements de Jérusalem) *et à le présenter »*. Cette formule ambiguë n'implique aucun changement par rapport au refus initial et catégorique d'Israël d'accueillir sur son sol la mission de l'ONU.

Projet de résolution sur le Golfe

Mais certains observateurs croient voir dans les propos de M. Bein une éventuelle et discrète ouverture faite par le gouvernement israélien, en attendant que sa propre mission d'enquête ait rendu ses conclusions.

De son côté, M. Perez de Cuellar rejette toute idée d'envoyer en catimini une mission qui n'aurait pas accès aux responsables israéliens dont le témoignage serait jugé nécessaire. Le secrétaire général a déclaré qu'il espérait *« avant la fin de la semaine »*, c'est-à-dire vendredi, une réponse du gouvernement israélien.

D'autre part, à propos de la crise du Golfe, les Cinq ont approuvé le 17 octobre dans la soirée un nouveau texte de résolution soumis à l'approbation de leurs capitales respectives avant d'être proposé à l'ensemble du Conseil de sécurité. Ce document, dont le contenu exact n'est pas encore public, porte sur les problèmes d'approvisionnement auxquels sont notamment soumis les personnels d'ambassade, ainsi que sur les compensations qui pourraient être réclamées à l'Irak par les pays qui pâtissent du conflit et pour les exactions commises au Koweït.

Les pays non alignés, réticents à adopter dès maintenant une nouvelle résolution condamnant l'Irak, alors qu'Israël n'a pas accepté la mission de l'ONU, ne se sont toutefois pas encore prononcés.

SERGE MARTI

□ **Boycottage arabe des compagnies transportant des juifs soviétiques vers Israël.** – L'Office arabe de boycottage d'Israël (OBI) a annoncé, jeudi 18 octobre, l'inscription sur sa *« liste noire »* de toutes les compagnies aériennes et maritimes transportant des immigrants juifs *« en Palestine et dans les territoires arabes occupés »*. Au cours de sa 63e session, l'OBI a indiqué que trois sociétés yougoslaves avaient été ajoutées à cette liste. La réunion de l'OBI a, d'autre part, été le théâtre d'un affrontement entre les représentants du Koweït et de l'Irak.

AFRIQUE

ALGÉRIE : au cours d'un voyage de trois jours

M. Ben Bella n'a pas obtenu en Oranie le succès escompté

M. Ahmed Ben Bella effectue un voyage de trois jours en Oranie. Après avoir visité le complexe gazier d'Arzew il a, jeudi 18 octobre, tenu un meeting au stade du 19 Juin d'Oran. Cette tournée est considérée par beaucoup comme un test de l'avenir politique de l'ancien président algérien.

ORAN

de notre envoyé spécial

Mercredi, dans un village en lisière d'Arzew, gigantesque centre de liquéfaction de gaz naturel, M. Ben Bella avait lâché, ironique : *« J'ai soixante-quatorze ans et je suis là. Où sont les autres ? »* Rassemblée devant l'estrade d'où parlait l'ancien président, la foule, ravie, avait applaudi le trait. Le lendemain, à Oran, avec un jour de plus à ses soixante-quatorze ans, le « Raïs » a évoqué à nouveau son âge pour dire sa conviction d'avoir la jeunesse à ses côtés et l'avenir avec lui.

Certes, la jeunesse était là, déchaînée comme à un match de foot, mais cependant moins dense que ne l'espéraient les organisateurs qui avaient cru pouvoir retenir un stade de quelque cinquante mille places. Massée aux pieds de son idole, scandant à perdre haleine le nom de l'orateur, cette foule chaleureuse n'a pu totalement masquer une bonne moitié de gradins demeurés vides. Pour cette première tournée dans sa région natale depuis son retour d'exil, les amis de M. Ben Bella s'étaient pourtant dépensés sans compter, comme s'il s'agissait de faire oublier la réserve de l'accueil algérois (*le Monde* du 28 septembre). Oran, capitale de cet Ouest considéré comme le fief du benbellisme – policiers et douaniers l'applaudirent spontanément à sa descente d'avion – s'était donc recouverte d'affiches et de slogans à la gloire de l'ancien président. Des encarts de publicité avaient même été réservés dans la presse. Peine à moitié perdue : pour n'être pas honteux, le résultat est loin de constituer le triomphe escompté.



Faut-il incriminer l'âge du proscrit et la durée de son éloignement, qui en feraient un inconnu pour la grande majorité des Algériens ? Faut-il en rendre responsable, comme l'affirme M. Ben Bella lui-même, la campagne de dénigrement dont il aurait été l'objet de la part *« d'une partie de la presse »* ? Ou faut-il avancer le manque d'expérience des militants animés d'autant de bonne volonté que d'un génie tout particulier à créer la confusion ? Le périple oranais de M. Ben Bella aura été ainsi accompagné de bousculades qui doivent moins aux débordements de ses partisans qu'aux cafouillages de son service d'ordre, dont quelques membres, perdant tout contrôle, se sont sévèrement empoignés à plusieurs reprises avec des militants.

C'est d'ailleurs dans un tel climat, au milieu d'un concert de vociférations et, pour ne rien arranger, à travers une sonorisation défaillante, que, jeudi matin, M. Ben Bella s'est adressé à la foule. Le discours est déjà connu et l'ancien président n'a fait qu'en répéter les grandes lignes, réaffirmant son credo fait d'un mélange de justice sociale et de grands travaux, tels la mise en valeur des terres sahariennes et, à l'exemple du Koweït, le dessalement de l'eau de mer pour lutter contre la sécheresse. Mais c'est dans la dénonciation du premier ministre, M. Mouloud Hamrouche, que M. Ben Bella a été le mieux entendu de son auditoire. Dénonçant *« la corruption du régime »*, les *« inégalités qui se creusent »* et la marche vers le *« libéralisme sauvage »*, qui laisse sur le carreau des millions de chômeurs, M. Ben Bella a su faire vibrer sa clientèle, qui, malgré ses conseils de modération, s'en est prise, au président de la République, M. Chadli Bendjedid, en le traitant d'*« assassin »*. Remarquée aussi aura été cette mise en garde adressée aux islamistes du FIS : *« Nous n'accepterons pas que d'autres nous dénient notre qualité de musulmans »*, a déclaré M. Ben Bella sous les applaudissements du public conquis d'avance.

En quelques phrases, l'ancien président aura ainsi tracé la frontière qui le sépare de ses concurrents. Son programme est surtout l'exploitation de son propre symbole : celui d'un homme arbitrairement jeté en prison, qui a su rester « propre » et proche du petit peuple. « Barbus » impénitents mis à part, il vise la même cible que les islamistes du FIS, cherchant sa base sociale auprès de la jeunesse, qui constitue la majorité de la population et dont les perspectives sont bouchées. Si, incontestablement, l'ancien président n'a pas l'impact de M. Abassi Madani, sa prestation de jeudi montre en tout cas que son discours n'est pas sans rencontrer quelque écho chez ceux à qui il est destiné.

GEORGES MARION

□ **Rectificatif** : Contrairement à ce qui était écrit dans *le Monde* du 5 octobre, M. Rabah Bitat, compagnon de M. Ben Bella, ne se trouvait pas dans l'avion de l'ancien président algérien arraisonné en 1956. Ne se trouvaient dans l'appareil, aux côtés de M. Ben Bella, que MM Boudiaf, Aït Ahmed et Khider, hauts responsables du FLN, ainsi que M. Lacheraf, écrivain.

AFRIQUE DU SUD

Levée de l'état d'urgence au Natal

Le président Frederik De Klerk a levé l'état d'urgence au Natal, seule région d'Afrique du Sud où il était encore en vigueur *(nos dernières éditions du 19 octobre)*. Au cours d'une conférence de presse, il a annoncé, jeudi 18 octobre, que cette décision avait été prise après consultation des conseillers du gouvernement en matière de sécurité et du chef-ministre du Kwazulu, M. Mangosuthu Buthelezi, également président de l'Inkatha, parti politique majoritairement zoulou. M. De Klerk a toutefois précisé que, si les circonstances l'exigeaient, le gouvernement n'hésiterait pas à prendre les mesures nécessaires pour maintenir l'ordre.

PRETORIA

de notre correspondant

« Une seule route mène à la paix et à la réconciliation dans notre pays, celle des négociations pacifiques », a déclaré M. De Klerk en appelant les Sud-Africains à relever *« le défi de la porte ouverte »*. L'état d'urgence avait été instauré par le président Pieter Botha une première fois du 21 juin 1985 au 7 mars 1986. Il avait été imposé de nouveau le 12 juin 1986 et renouvelé tous les ans jusqu'au 8 juin dernier. La mesure n'avait été maintenue que pour la province du Natal, où les affrontements entre membres de l'Inkatha et militants de l'ANC (Congrès national africain) ont fait plus de quatre mille morts au cours des quatres dernières années.

La levée de l'état d'urgence figurait en première ligne des revendications du Congrès national africain (ANC) pour aller plus avant dans les négociations avec le gouvernement. Elle était également inscrite dans la loi anti-apartheid américaine, qui interdit tout commerce avec l'Afrique du Sud ainsi que sur les tablettes de la Communauté européenne, qui en faisait une condition de la levée de ses sanctions économiques. M. De Klerk a estimé que la *« majeure partie des obstacles aux négociations »* étaient désormais balayée.

L'Inkhata et l'ANC satisfaits

En prenant cette décision une semaine avant son départ pour les Pays-Bas et le Luxembourg, il marque un point. M. Nelson Mandela est en Asie pour recueillir des fonds et prêcher le mantien des sanctions. L'ANC, aux prises avec ses propres contradictions et ses oppositions internes, a perdu l'initiative dans le processus de négociation depuis que M. Mandela a accepté de suspendre la lutte armée lors de la rencontre de Pretoria, le 6 août. M. De Klerk se présentera en Europe en homme de bonne volonté, après une escale au Maroc, où il s'entretiendra avec le roi Hassan II.

M. Mangosuthu Buthelezi a exprimé sa satisfaction, tout en menaçant ceux qui penseraient qu'il s'agit là d'une nouvelle situation propice à l'expression de la violence. Le président de l'Inkatha a fait observer que cette mesure coïncidait avec le début du dialogue entre son parti et l'ANC pour mettre fin aux *« tueries politiques »*. L'ANC s'est également félicité de la fin de l'état d'urgence au Natal, indiquant que cette étape était nécessaire pour *« déblayer le chemin menant aux négociations »*. Le communiqué de l'ANC souligne toutefois qu'une telle mesure devrait être suivie du *« retrait de la troupe du Natal, et notamment du bataillon 32 »*, un régiment lusophone composé d'éléments qui ont fait leurs preuves dans le conflit angolais.

Jeudi soir, dans une allocution prononcée en ouverture du congrès régional du Parti national à Pretoria, le président De Klerk a fustigé les partis d'extrême droite, opposés au processus de réformes, et plus particulièrement le Parti conservateur (CP) et ses dirigeants. Citant nommément le chef du CP et son adjoint, MM. Andries Treurnicht et Ferdi Hartenberg, il a déploré qu'ils s'accrochent à *« des positions radicales que l'ANC, de son côté, abandonne progressivement »*. L'implication de la direction du CP dans des opérations illégales est *« inacceptable »*, a-t-il dit, affirmant que *« l'appel au boycottage, à la désobéissance civile, au désordre, au cours de réunions publiques »*, militait *« contre toutes les valeurs que les gens raisonnables veulent préserver dans la nouvelle Afrique du Sud »*.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

□ **LIBÉRIA : arrivée en Sierra-Leone de deux mille réfugiés.** – Environ deux mille réfugiés ayant fui la guerre au Libéria sont arrivés, jeudi 18 octobre, à Freetown, la capitale sierraléonaise, à bord d'un bateau nigérian en provenance de Monrovia, ont annoncé les autorités portuaires. Quatre dépouilles mortelles, dont celles de deux soldats ghanéens, ont également été rapatriées du Libéria. – *(AFP, Reuter.)*

□ **SÉNÉGAL : les séparatistes casamançais disposeraient d'armes irakiennes.** – Selon l'Agence de presse sénégalaise (APS), citant *« des sources dignes de foi »* en Casamance (sud du Sénégal), les séparatistes casamançais seraient armés par la Mauritanie avec du matériel militaire fourni par l'Irak. Ces armes irakiennes parviendraient aux séparatistes par le biais du consulat de Mauritanie à Banjul (Gambie). L'APS affirme que les séparatistes casamançais reçoivent une formation militaire en Mauritanie avant de regagner la Gambie – d'où ils mènent leurs attaques contre le Sénégal, – et qu'ils bénéficient également de complicités en Guinée-Bissau. – *(AFP.)*

RWANDA : à l'issue de sa visite à Paris

Le président Habyarimana se déclare favorable à une négociation avec les rebelles dans un cadre régional

A l'issue de son entretien, jeudi 18 octobre à Paris, avec le président François Mitterrand, le chef de l'Etat rwandais, M. Juvenal Habyarimana, s'est déclaré prêt à *« étendre l'ouverture politique »* à l'ensemble de l'opposition *« interne et externe »*. D'autre part, il a indiqué avoir informé le chef de l'Etat français de l'initiative de la Belgique, qui suggère l'envoi au Rwanda d'une force d'interposition de la Communauté économique européenne (CEE) pour contrôler un éventuel cessez-le-feu entre les belligérants.

Selon le président rwandais, la composition de la force d'interposition fera l'objet de discussions entre le premier ministre belge, M. Wilfried Martens, les autres membres de la Communauté européenne et les dirigeants des pays voisins du Rwanda. Il reste qu'en l'état actuel des structures européennes, aucun cadre juridique ne se prête à la constitution d'une telle force.

Concernant le problème des réfugiés rwandais – estimés à deux millions de personnes, et qui forment le gros des troupes rebelles qui ont pénétré au Rwanda début octobre, – le président Habyarimana a fait preuve de davantage de souplesse. *« Le Rwanda est prêt à accueillir tous les réfugiés qui voudraient revenir à l'intérieur »*, a-t-il affirmé. Les négociations avec les rebelles pourraient constituer l'un des éléments d'un programme de réforme politique qui devrait conduire, d'ici à 1992, à un référendum sur une Constitution autorisant l'existence de plusieurs partis politiques.

Le président rwandais a cependant déclaré qu'il cherchait toujours à obtenir une condamnation de l'invasion par le Conseil de sécurité de l'ONU. Son homologue ougandais, le président Yoweri Museveni, lui aurait confirmé que beaucoup de rebelles étaient d'anciens militaires de l'armée régulière ougandaise, qui *« ont déserté et ont volé des armes »*. Selon des sources diplomatiques belges à Nairobi (Kenya), les deux chefs d'Etat auraient conclu un accord prévoyant l'organisation d'une conférence régionale pour régler la crise au Rwanda. Cette conférence réunirait le Rwanda, l'Ouganda, le Zaïre, le Burundi, la Tanzanie et le Kenya, a-t-on précisé de même source.

On semble donc se diriger vers une solution négociée, à l'échelle régionale, dont les rebelles du Front patriotique rwandais (FPR) ne seraient pas exclus. Mais ces derniers n'ont pas encore fait connaître leur position. – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

La libéralisation économique dans les pays de l'Est

Roumanie : M. Petre Roman annonce des mesures « exceptionnelles »

Le premier ministre roumain, M. Petre Roman, a annoncé jeudi 18 octobre des « mesures exceptionnelles d'urgence », dont la mise à l'écart de cadres du régime Ceausescu, pour accélérer le passage « sans compromis » à l'économie de marché.

BUCAREST

correspondance

L'heure de vérité – économique – semble avoir sonné pour le gouvernement de M. Petre Roman. Après avoir promis, lors de la campagne électorale de mai dernier, une transition en douceur, le premier ministre a solennellement demandé jeudi, lors d'une séance extraordinaire réunissant députés et sénateurs, l'accélération du passage à l'économie de marché afin d'éviter un *« désastre »* économique.

M. Roman a affirmé que ceux qui freinaient les réformes allaient être destitués, aux niveaux local et national. *« Les réformes* [économiques] *sont une illusion tant que ceux qui en sont directement responsables n'ont ni les capacités ni le désir de les appliquer »*, a-t-il déclaré, lors de cette séance retransmise en direct par la télévision. La veille, le secrétaire général du gouvernement et treize secrétaires et sous-secrétaires d'Etat avaient été limogés. Un ex-ministre de Ceausescu, jusqu'alors simplement rétrogradé, a été destitué.

Le premier ministre a annoncé, pour le 1er novembre, une hausse de certains prix et une libération d'autres, ainsi qu'une dévaluation du leu de près de 75 %, le leu devant devenir partiellement convertible à partir du 1er janvier prochain. Après cette dévaluation, 1 dollar vaudra 35 lei, contre 20 actuellement (et près de 100 au marché noir).

Un nécessaire « choc législatif »

M. Roman a demandé aux parlementaires d'accorder à son gouvernement des *« pouvoirs accrus »* dans le domaine économique et les a pressés d'*« adopter en procédure d'urgence »* les réformes sociales, économiques et fiscales, soulignant la nécessité *« d'un choc législatif »*. Cependant, le premier ministre, qui n'est pas *« partisan d'une libéralisation sauvage »*, a aussi annoncé une compensation pour les hausses de prix et la mise en place d'une indexation des salaires sur les prix libérés. Il a également fait part de son intention de désétatiser 50 % de l'économie dans les trois ans à venir.

Ces mesures d'urgence sont rendues nécessaires, a-t-il expliqué, par le déficit de la balance commerciale, en passe d'atteindre *« 1,2 milliard de dollars par trimestre »*. La Roumanie qui, à la chute de Ceausescu, n'avait pas de dette extérieure et disposait d'un matelas de devises, a, selon des sources diplomatiques, épuisé ses réserves par des importations massives. M. Michel Camdessus, directeur du FMI, en visite à Bucarest la semaine dernière, a fait valoir que son organisation ne pourrait aider la Roumanie que si celle-ci faisait *« des pas concrets »* vers l'économie de marché.

Reste à savoir si la population, déjà confrontée à de sévères difficultés d'approvisionnement, suivra des dirigeants qui ont en partie bâti leur victoire électorale sur les dangers d'une transition rapide vers l'économie de marché. Et si l'ex-nomenklatura, visée par « l'accélération », ne trouvera pas quelque moyen de s'y opposer.

J.-B. N.

Bulgarie : le gouvernement propose des réformes tous azimuts

Le premier ministre bulgare, M. Andreï Loukanov, a présenté mercredi 10 octobre un programme de gouvernement destiné à libéraliser l'économie et encourager l'entreprise privée. *« La Bulgarie n'a pas d'autre choix que de dire adieu pour toujours à son modèle économique absurde »*, a-t-il dit.

Ce programme a été élaboré sur la base de recommandations d'experts américains invités par les nouveaux dirigeants bulgares pour les aider à passer à une économie de marché.

Avant fin novembre, le gouvernement compte faire adopter une législation donnant une grande liberté aux entreprises privées, ainsi qu'une réforme foncière et une loi autorisant les investissements étrangers. Il proposera également au Parlement de privatiser les petites et moyennes entreprises publiques.

Le programme « clés en main » de l'équipe américaine dirigée par M. Robert Ran, vice-président de la Chambre de commerce américaine, prévoit aussi l'instauration d'un nouveau système financier, avec une banque centrale indépendante, des banques commerciales et une Bourse des valeurs.

D'ici au 1er janvier 1991, le contrôle des prix sera levé sur la plupart des biens de consommation et des fournitures industrielles, ne subsistant que pour un nombre limité de produits de première nécessité. Le premier ministre du gouvernement socialiste (ex-communiste) a dû admettre que ces réformes entraîneront dans un premier temps une montée du chômage, de l'inflation et une baisse du niveau de vie. Mais il a promis de mettre en place un système de protection sociale pour amortir le choc.

TCHECOSLOVAQUIE

Un membre de la Charte 77 nommé ministre de la défense

Le président Havel a nommé jeudi 18 octobre un ancien compagnon de dissidence, M. Lubos Dobrovsky, au poste de ministre de la défense, en remplacement du général Vacek, démis la veille. Ce dernier, ancien chef d'état-major, a été impliqué dans la préparation d'une intervention contre le mouvement populaire de novembre 1989, par la commission chargée d'enquêter sur les faits. Par ailleurs, M. Milos Jakes, fils de l'ancien secrétaire du PCT Milos Jakes, a été inculpé de malversations et placé jeudi en détention préventive. Il était directeur du bureau de l'Organisation internationale des journalistes (OIJ, communiste).

C'est le porte-parole du ministère des affaires étrangères, un francophone âgé de cinquante-huit ans, qui a été choisi pour remplacer le général Vacek. Journaliste entre 1959 et 1970, licencié lors de la « normalisation » des années 70, M. Lubos Dobrovsky est un membre fondateur de la Charte 77 pour les droits de l'homme, devenu porte-parole du mouvement démocratique Forum civique lors de la « révolution de velours » de novembre dernier.

L'armée tchécoslovaque avait alors proposé de mettre plus de 14 000 hommes et 300 blindés à la disposition du Parti communiste tchécoslovaque pour étouffer le mouvement populaire, a révélé jeudi à Prague le colonel Jiri Horak, membre d'une commission chargée par le président Havel d'enquêter sur le rôle de l'armée lors de ces événements.

A l'époque, le général Vacek était chef d'état-major général et participait à la préparation de l'opération qui n'a pourtant jamais été réalisée, faute d'une décision politique au niveau suprême du Parti communiste, a ajouté ce responsable militaire. Le général Vacek faisait depuis plusieurs mois l'objet d'attaques de la part de la Légion libre, un petit groupe d'officiers réformateurs qui critiquent la lenteur des réformes dans l'armée, nous indique notre correspondant à Prague Peter Green.

Ces officiers ont affirmé avoir livré à la commission d'enquête des documents prouvant la préparation d'une action contre les manifestants de novembre. Les rumeurs en ce sens circulaient à Prague depuis fin septembre et les démentis apportés par le ministère de la défense n'ont pas accru la confiance de la population à son égard.

Mais M. Vacek a été également accusé d'avoir détruit ou laissé détruire des documents compromettants sur cette affaire. Un aspect des choses sur lequel la commission a gardé le silence, ce qui permet au président Havel, qui a salué la « loyauté » du général en le remerciant, d'éviter des explications sur la confiance qu'il lui avait accordée. – *(AFP.)*

□ **ALLEMAGNE : vaste perquisition au siège de l'ancien PC à Berlin.** – La police berlinoise a effectué, jeudi 18 octobre, une vaste perquisition dans les locaux du siège du Parti communiste rénové (PDS), héritier de l'ancien Parti communiste de RDA, dans le cadre d'une affaire de détournements de fonds. Le PDS aurait détourné, il y a quelques mois, plus de 300 millions de francs vers l'Union soviétique, selon la police. – *(AFP.)*

□ **GRANDE-BRETAGNE : les tories perdent un fief électoral.** – Lors d'une élection partielle, jeudi 18 octobre à Eastbourne, dans le sud de l'Angleterre, les conservateurs ont perdu un de leurs bastions au profit d'un candidat centriste qui l'a emporté avec 51 % des suffrages. Le scrutin faisait suite au décès du député de la circonscription, Ian Gow, un proche de Margaret Thatcher, tué en juillet dernier dans un attentat revendiqué par l'IRA. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Au moins 21 morts dans l'explosion d'une mine.** – Une explosion, suivie d'un incendie, a entraîné, jeudi 18 octobre, la mort d'au moins vingt et unepersonnes dans la mine de charbon d'Ostrava-Karvina, à 270 km à l'est de Prague, a annoncé la radio nationale. Le bilan, encore provisoire, pourrait atteindre une trentaine de morts. – *(AP, Reuter.)*

TURQUIE

Démission du ministre de la défense

ANKARA

de notre correspondante

Comme d'habitude, la télévision turque a annoncé l'information laconiquement : *« Le ministre de la défense Safa Giray a démissionné de son poste, il a signifié sa décision par écrit au premier ministre Akbulut. »* Pas un mot de commentaire sur la surprise générale et l'embarras que cette nouvelle a causés, jeudi 18 octobre, puisque le ministre de la défense devait rencontrer le même jour à Ankara les secrétaires généraux de l'OTAN, M. Manfred Wörner, et de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), M. Wilhelm van Eekelen.

Agé de cinquante-neuf ans, M. Giray, était un proche de M. Mesut Yilmaz, ancien ministre des affaires étrangères et rival potentiel du premier ministre. Il était aussi un des plus anciens collaborateurs du président Turgut Ozal. Son départ inattendu – moins d'une semaine après celui du chef de la diplomatie, M. Ali Bozer, – confirme le manque d'homogénéité du cabinet de M. Akbulut, et les spéculations abondent quant aux raisons de la démission de M. Giray : crise du Golfe? différend avec le président? ou avec le premier ministre?

Luttes intestines

En fait, si banal que cela puisse paraître, il semble que des luttes intestines au sein du Parti de la mère patrie (ANAP), au pouvoir, qui désigne en ce moment les délégués locaux en vue du congrès national qui aura lieu en janvier 1991, soient à l'origine du départ de M. Giray. *« La relation de confiance avec le premier ministre a été détruite »*, a-t-il expliqué dans sa lettre de démission. L'annulation par le comité central du parti de l'élection d'un délégué libéral devant représenter une banlieue d'Istanbul a été *« la dernière décision qui a épuisé ma patience »*, déclare-t-il, vendredi 19 octobre, au quotidien *Turkish Daily Nes.*

Venant de l'unique ministre qui a survécu à toutes les crises gouvernementales des sept dernières années, le geste est pour le moins spectaculaire et illustre l'ampleur des rivalités politiques qui secouent l'ANAP. Ces querelles internes paralysent depuis plusieurs mois l'action du gouvernement, qui n'arrive pas à se mettre d'accord sur des questions telles que l'application de la peine de mort ou le port du foulard islamique. En attendant la nomination d'un successeur à M. Safa Giray, le chef du gouvernement a annoncé que le portefeuille de la défense serait confié au ministre d'Etat, M. Gunes Taner, déjà en charge de l'économie.

NICOLE POPE

A TRAVERS LE MONDE

HONGRIE

M. Gabor Demszky bien placé pour devenir maire de Budapest

M. Gabor Demszky, trente-huit ans, l'un des chefs de file du mouvement d'opposition libéral Alliance des démocrates libres (SzDSz) et opposant acharné au régime communiste dans les années 80, est quasiment assuré de devenir le prochain maire de Budapest, à l'issue de tractations entre le SzDSz et la Fédération des jeunes démocrates (FIDESZ).

Les deux mouvements, qui sont sortis vainqueurs des récentes élections municipales dans les grandes villes, ont négocié pendant un jour et demi pour parvenir à des concessions mutuelles leur permettant de tirer le meilleur parti possible de leur victoire face à la coalition gouvernementale, dirigée par le Forum démocratique (MDF). En échange du retrait de la candidate du FIDESZ, Mme Klara Ungar, en sa faveur pour le poste de maire de la capitale, M. Demszky cède la présidence de la commission parlementaire sur les questions de sécurité nationale à un député du FIDESZ, M. Laszlo Köver. Le SzDSz et le FIDESZ ont également conclu des accords de désistement au niveau des mairies d'arrondissement. L'élection du maire est prévue pour décembre. – *(Corresp.)*

URSS

De nouvelles élections pourraient avoir lieu en Ukraine en 1991

Parmi les concessions obtenues par le mouvement étudiant d'Ukraine (*le Monde* du 19 octobre), une des plus significatives est l'engagement pris par le Parlement de Kiev d'organiser en 1991 un référendum de confiance, suivi, s'il s'avère négatif, par de nouvelles législatives.

Le Parlement actuel est issu des élections du printemps 1990, qui ont été largement manipulées par l'appareil communiste. Il compte 239 députés issus de l'appareil face à 120 élus de l'opposition, qui ne domine qu'en Ukraine occidentale. Néanmoins, le mouvement nationaliste et réformateur s'est très fortement développé en un an dans la deuxième République d'URSS, qui fut longtemps un bastion conservateur.

Les étudiants ont pris début octobre le relai des manifestations organisées par les groupes nationalistes. S'installant dans des tentes au centre de Kiev, des grévistes de la faim, le front ceint d'un bandeau en référence à ceux de la place Tiananmen à Pékin, ont créé un foyer de mobilisation. Les étudiants des universités en grève, très organisés, ont manifesté par dizaines de milliers et, rejoints par des élus, ont suscité des actions de solidarité dans toute la République. Ils comptent maintenant empêcher, à Kiev, la tenue du traditionnel défilé militaire du 7 novembre. – *(AFP.)*

ASIE

MALAISIE : les élections législatives

L'ampleur de la victoire de la coalition gouvernementale est la seule incertitude du scrutin

Le premier ministre de la fédération, M. Mahathir Mohamad, devrait de nouveau remporter les élections qui auront lieu ce week-end, mais il aura fort à faire pour conserver sa majorité des deux tiers au Parlement. L'ampleur de la victoire du Front national de M. Mahathir, âgé de soixante-cinq ans et chef du gouvernement depuis 1981, face à la coalition multiraciale People's Might (Puissance du peuple), conduite par un ancien ministre des finances, Tengku Razaleigh Hamzah, est, en effet, incertaine.

Dans ce pays qui compte 58 % de Malais, 32 % de Chinois et 10 % d'Indiens, la majorité des deux tiers est nécessaire pour l'adoption de tout amendement constitutionnel. La coalition du Front national a toujours disposé de cette majorité, sauf après les élections de 1969, qui avaient été suivies de troubles ayant fait des centaines de morts, pour la plupart dans la communauté chinoise. Le Front national, qui se présente pour un troisième mandat de cinq ans à la tête du pays, domine la vie politique depuis l'indépendance de la Malaisie en 1957. Conduit par le parti de M. Mahathir, l'Organisation nationale unifiée des Malais (UMNO), il vient cependant d'être ébranlé par la défection, le 15 octobre, du parti chrétien au pouvoir dans l'Etat de Sabah (est de l'île de Bornéo), qui pourrait ainsi faire perdre jusqu'à 21 sièges à la coalition. Cette formation, le Parti Bersatu Sabah (PBS), a quitté la coalition parce que le premier ministre n'a pas tenu compte de ses revendications, visant notamment à une augmentation, pour les habitants de Sabah, des royalties tirées de l'exploitation pétrolière et du nombre d'emplois de fonctionnaires.

Le Front national contrôle 133 des 177 sièges du Dewan Rakyat, l'actuelle Chambre basse du Parlement, 73 étant détenus par l'UMNO du premier ministre. L'opposition compte de son côté 42 sièges, les deux derniers parlementaires étant non inscrits. Pour les élections de ce week-end, qui commenceront samedi au Sabah et dans l'Etat voisin du Sarawak et auront lieu dimanche dans le reste du pays, 180 sièges seront en jeu, le Parlement ayant été élargi. Les électeurs auront également à pourvoir les 351 sièges de députés des assemblées dans l'ensemble des treize Etats de la fédération, à l'exception de Sabah et du Sarawak.

Un dur affrontement

La campagne électorale de deux semaines a été davantage dominée par la personnalité des candidats que par un débat de fond. Elle s'est rapidement transformée en un dur affrontement entre MM. Mahathir et Razaleigh. Ce dernier avait failli remplacer le premier ministre à la direction de l'UMNO en 1987. Agé de cinquante-trois ans et originaire de l'Etat du Kelantan (Nord-Est), M. Razaleigh a créé une coalition autour de son propre parti composé de dissidents de l'UMNO et appelé « L'esprit de 46 » (année de création du parti). Cette coalition comprend notamment les fondamentalistes du Parti Islam, qui souhaitent la création d'un Etat musulman en Malaisie, et le Parti d'action démocratique (DAP), principal mouvement de la communauté chinoise.

L'opposition fait campagne sur le thème de la lutte contre la corruption. M. Mahathir prône, quant à lui, la continuité et insiste sur les bons résultats de l'économie malaisienne, au fort taux de croissance, et qui attire de nombreux investisseurs étrangers. Les élections législatives seront suivies, le mois prochain, par des élections au sein de l'UMNO. Même si le parti au pouvoir n'obtient pas la majorité des deux tiers ce week-end, M. Mahathir devrait, sans difficulté, demeurer à la tête de l'UMNO et, donc, du gouvernement. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

Les entretiens de Vienne entre MM. Dumas et Chevardnadze

Un traité franco-soviétique sera signé à Paris lors de la venue de M. Gorbatchev les 28 et 29 octobre

La France et l'Union soviétique signeront un traité *« d'entente et de coopération »* lors du sommet des 28 et 29 octobre à Paris entre MM. Mitterrand et Gorbatchev, ont confirmé jeudi 18 octobre à Vienne les ministres des affaires étrangères des deux pays.

« Ce sera un traité qui se tournera vers l'avenir », a précisé M. Roland Dumas à l'issue de ses entretiens de près de cinq heures avec son homologue soviétique à l'ambassade d'URSS. La forme définitive de cet accord n'est pas encore arrêtée, mais le ministre a indiqué qu'il tiendrait compte *« des modifications structurelles en Europe, des problèmes du désarmement et de la sécurité en Europe, des questions nouvelles qui se posent à nos sociétés telles que le développement et l'environnement »*.

Il tiendra aussi compte, a poursuivi M. Dumas, des constructions auxquelles nous voulons participer *« en particulier au niveau de la CEE, mais aussi la maison commune européenne et la confédération, l'une voulue par Mikhaïl Gorbatchev, l'autre par le président François Mitterrand, mais qui sont deux idées très voisines qui ont pour objet de parfaire l'unité géographique et historique de l'Europe »*.

Les deux ministres sont optimistes sur les chances de conclure prochainement un accord de désarmement conventionnel à Vienne, afin que puisse se tenir le sommet des trente-quatre pays de la CSCE du 19 au 21 novembre à Paris. Le chef de la diplomatie française a toutefois admis que *« quelques problèmes subsistent »*. – *(AFP.)*

Le CICR obtient le statut d'observateur à l'ONU

GENÈVE

de notre correspondante

Le comité international de la Croix-Rouge (CICR) qui, jusqu'à présent, ne bénéficiait auprès des Nations unies que d'un statut comparable à celui des grandes organisations non gouvernementales (ONG), vient de se voir accorder à l'unanimité par l'Assemblée générale en session à New-York le statut d'observateur. Le CICR est une institution suisse de droit privé composée uniquement de citoyens helvétiques. Mais il mérite sa qualité d'« international » parce que son action doit pouvoir être universelle, parce que ce sont principalement les Etats qui le financent et surtout parce qu'il est le promoteur des conventions de Genève auxquelles adhèrent presque tous les pays du monde et qu'il est garant de l'application du droit international humanitaire.

La décision de l'ONU est considérée à Genève comme une consécration du CICR. Celui-ci maintenait depuis 1970 à Manhattan une délégation très active, en contact constant avec le secrétariat de l'ONU et les représentations des pays membres de l'organisation. Depuis juin dernier, le CICR avait engagé des pourparlers avec M. Perez de Cuellar, secrétaire général des Nations unies, et ses conseillers juridiques pour obtenir un statut qui rendrait sa tâche plus aisée.

ISABELLE VICHNIAC

□ **Première visite d'une télévision australienne à Mururoa.** – Pour la première fois, une équipe de télévision australienne a été autorisée à se rendre, jeudi 18 octobre, sur le site d'expérimentation nucléaire français de Mururoa. Les journalistes de la chaîne SBS ont été accueillis par le commandant des forces françaises dans le Pacifique. Cette visite s'inscrit dans le cadre de la volonté française de mettre fin au secret entourant ses essais. – *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

BRÉSIL

Le gouvernement s'engage à ne pas fabriquer la bombe atomique

Le Brésil ne fabriquera pas la bombe atomique : c'est l'assurance qui a été formulée, ces dernières semaines, par le gouvernement Collor. A la mi-septembre, le président s'était rendu lui-même sur un site qui aurait pu servir à des explosions nucléaires souterraines, et avait ordonné sa destruction.

Il s'agissait d'un puits profond d'environ 300 mètres, situé dans la *serra* (montagne) de Cachimbo, dans l'Etat de Para, dans le nord du pays. L'existence de ce puits, creusé par l'armée de l'air, avait été dénoncée par la presse il y a trois ans. M. Collor avait pris sa décision après avoir reçu un rapport de ses ministres militaires indiquant que le site en question était le seul capable, pour des raisons géographiques, de se prêter à une explosion atomique souterraine.

Informations « sensibles »

Depuis, le ministre brésilien de la science et de la technologie, M. José Goldemberg, a reconnu qu'il existait depuis quinze ans un programme militaire secret visant à produire la bombe atomique, et que le gouvernement Collor avait décidé d'y mettre fin.

Dans un discours à l'Assemblée générale des Nations unies, le 24 septembre, le président brésilien a rejeté explicitement l'idée de procéder à des explosions nucléaires, même à des fins pacifiques.

Alors qu'il se trouvait à New-York, M. Collor avait pris d'autres engagements auprès de M. George Bush. Il avait promis de présenter devant le Congrès de Brasilia un projet de loi empêchant d'anciens responsables de son pays de fournir, une fois dans le privé, des informations nucléaires « sensibles » à des pays étrangers.

Selon un haut responsable américain, M. Collor regretta même, devant M. Bush, que son pays eût pu avoir, dans le passé, des *« relations clandestines avec l'Irak, concernant la vente d'informations nucléaires potentiellement significatives »*.

M. Goldemberg a promis par ailleurs d'*« ouvrir »* à la presse, aux parlementaires et aux scientifiques les installations nucléaires brésiliennes. S'il rejette l'idée, pour son pays, de signer le traité de non-prolifération nucléaire, il affirme en revanche que les autorités civiles exerceront désormais un contrôle sur les recherches menées dans ce domaine par les forces armées.

Ch. V.

Le kidnapping, nouveau fléau de Rio

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

Sujet de discussions sans fin et d'aigres échanges, la violence à Rio-de-Janeiro fait régulièrement la « une » des journaux, surtout depuis la recrudescence, il y a quelques mois, des enlèvements. Dans un récent numéro de l'hebdomadaire *Veja*, l'écrivain et ancien journaliste Aguinaldo Silva affirmait ne sortir pratiquement que contraint et forcé de sa résidence sous protection de la Barra de Tijuca, dans l'extrême sud de la ville.

Il disait aussi ne pas emprunter sa voiture pour pouvoir, *« la peur au ventre, fermer les yeux pendant le trajet »*. Il concluait : *« Quand vous rentrez chez vous, vous n'êtes pas un quelconque citoyen qui ouvre la porte de sa maison, vous êtes un survivant qui a eu beaucoup de chance. »*

Le quotidien *A Folha de Sao Paulo* a publié les résultats d'un sondage montrant que 55 % des Cariocas (habitants de Rio) désiraient vivre ailleurs, 57 % estimant que la violence et l'insécurité étaient les principaux problèmes de leur cité. Lors d'un récent kidnapping - il y en eut quinze en un mois, – les ravisseurs réclamèrent 6 millions de rançon. La famille, pensant qu'il s'agissait de 6 millions de dollars, négocia pour faire baisser ce montant. L'accord se fit sur la somme de 1 million de dollars, à la plus grande joie des malfaiteurs qui avaient d'abord parlé en cruzeiros et qui ont vu ainsi le produit de leur méfait multiplié par... quatre-vingts.

La vie quotidienne, dans Rio la violente, est soumise à de multiples risques, du simple chapardage au cambriolage, en passant par le braquage et l'agression violente. Les compagnies d'assurances facturent leur prime annuelle contre le vol de voiture à 10 % du prix du véhicule. La peur collective trouve aussi sa justification dans la multiplication des *blitz* – les contrôles volants de la police effectués à grand renfort de troupes, – preuve visible d'une dégradation du climat.

M. Nilo Batista est cependant serein. Avocat et ancien responsable de la police locale, candidat au poste de vice-gouverneur aux élections du 3 octobre, M. Batista estime que la criminalité actuelle a, certes, atteint un sommet, mais qu'*« il y a eu beaucoup d'autres sortes de violence depuis une dizaine d'années »*.

Il en distingue plusieurs types : la violence des enfants de la rue (les *pivetes*), celle des trafiquants de drogue, et le grand banditisme classique. Il voit dans l'absence d'organisation policière et d'une réelle politique de prévention *« la principale cause du dérèglement actuel »*. Il soupçonne aussi des policiers de participer *« à certains types de délinquance »*.

D'autres experts attribuent cette aggravation au plan Collor. En gelant les avoirs des particuliers et des entreprises, dans le cadre de son plan de stabilisation, en mars dernier, le président brésilien aurait plongé la mafia dans le plus profond embarras. A court de liquidités – bloquées en banque, – les trafiquants en tout genre chercheraient à renflouer au plus vite leur déficiente trésorerie.

Comme le fait remarquer M. Roberto José Dos Santos, coordonnateur d'une association d'aide à l'enfance en détresse, *« un tiers des dix millions de Cariocas vit dans l'une des cinq cents favelas de l'agglomération, dans des conditions plus que précaires »*. Les jeunes – en grande majorité – sont très tôt entraînés par la mafia locale et forment des bandes qui régentent la vie de la communauté – en l'absence, la plupart du temps, de toute autorité légale. *« Ces enfants,* dit-il, *n'ont souvent pas d'autre choix que de se soumettre ou de quitter les lieux. Mais ailleurs, ils devront faire partie d'une autre bande pour assurer leur subsistance, et les rivalités sont toujours sources d'affrontements. »*

En un an, Rafael, éducateur bénévole, a vu mourir par balles six des trente adolescents dont il s'occupe.

La Baixada fluminense, banlieue nord de Rio, est le lieu de prédilection des homicides en tout genre, ainsi que des cimetières clandestins. Près du quart des crimes recensés sont commis dans cet endroit où, plus encore qu'ailleurs, la frontière entre la police, les délinquants et les « escadrons de la mort » est tout à fait floue, et où les règlements de comptes sont monnaie courante.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

ARGENTINE

M. Menem oriente le péronisme de plus en plus à droite

Quatre attentats à la bombe, qui ont fait d'importants dégâts matériels mais aucune victime, ont été commis à Buenos-Aires le 17 octobre, le jour même où le mouvement péroniste – aujourd'hui profondément divisé – célébrait son quarante-cinquième anniversaire.

BUENOS-AIRES

de notre correspondante

Au calendrier péroniste, le 17 octobre est depuis quarante-cinq ans une date sacrée, celle de la loyauté *« aux fondateurs du mouvement justicialiste »* (1), mais les trois manifestations différentes qui l'ont marquée cette année montrent qu'un peu plus d'un an après le retour au pouvoir du péronisme, le malaise est profond en son sein.

M. Carlos Menem – en route vers l'Europe – était absent des cérémonies. Point de « grand-messe », donc, sous les balcons de la Casa Rosada (le palais présidentiel), comme les aimait le général Peron. A l'inverse, un sérieux coup de semonce aux syndicats, qualifiés en leur temps par Peron de *« colonne vertébrale »* du mouvement.

Le chef de l'Etat a en effet signé un décret réglementant sévèrement le droit de grève dans l'administration et les entreprises publiques : une décision qui souligne la volonté du gouvernement de poursuivre sa politique d'austérité « néo-libérale » en étouffant la grogne sociale qu'elle suscite.

« Opportunisme à l'état pur »

Les opposants de M. Menem au sein du parti n'en sont pas surpris, qu'il s'agisse du groupe des Huit, un rassemblement de députés de gauche, ou de la CGT-Arzopardo, dirigée par M. Saul Ubaldini, l'une des deux branches de la centrale syndicale. Ils dénonçaient depuis longtemps la trahison du *« péronisme historique »* qui, rappellent-ils, fondait sa doctrine sur la défense des « sans-chemise » chers à Eva Peron.

Ils ne voulaient pas être dupes de l'idylle soudaine et, pour beaucoup, contre nature, entre les secteurs les plus conservateurs de la société argentine et l'équipe au pouvoir. Celle-ci affirme la nécessité d'*« actualiser la doctrine du parti »* et traite d' *« archaïques »* les contestataires. M. Eduardo Menem, frère du chef de l'Etat, explicite ainsi le nouveau credo : *« Agir d'abord, s'arranger ensuite des principes. (...) Le monde d'aujourd'hui et celui de 1945 sont entièrement différents. »*

Pour M. Dante Caputo, ancien ministre des affaires étrangères du gouvernement radical, il s'agit là d'un *« opportunisme à l'état pur »*. Pour un fidèle entre les fidèles du péronisme, comme M. Jorge Antonio, M. Menem n'a pas trahi l'héritage. *« Peron était fondamentalement conservateur,* dit-il. *S'il avait vécu aujourd'hui, il aurait fait la même chose que Menem. Il aurait même été plus loin. Vous, les Européens, n'avez jamais compris le péronisme. C'est un mélange de gaullisme et de lepénisme. »*

L'ancrage à droite, voire à l'extrême droite, du péronisme s'est produit sans grande opposition. Le groupe des Huit demeure marginal. Les syndicats sont mis à mal par la crise économique et la récession qui l'accompagne. Le courant de « rénovation » dirigé par M. Antonio Cafiero, gouverneur de Buenos-Aires, s'est peu à peu fait exclure de l'appareil du parti et a dû souffrir de multiples défections, dues à l'opportunisme de nombre de ses compagnons. Indéniablement, M. Menem contrôle le parti. Il prétend que son programme de gouvernement est la seule façon d'éviter le chaos : un argument de poids dans une société marquée par deux vagues d'hyperinflation. Il reste que la popularité de M. Menem est en baisse : il a été accueilli par des sifflets lors de récentes manifestations publiques.

ÉDITH CORON

(1) Au début d'octobre 1945, alors qu'il était ministre de la guerre et vice-président de la République, Peron avait été arrêté par l'armée, inquiète de sa popularité croissante. Il fut libéré le 17 du même mois, à la suite d'une manifestation monstre de ses partisans.

POLITIQUE

L'examen du projet de budget à l'Assemblée nationale

Les socialistes acceptent d'abaisser le plafond de la taxe professionnelle

Les députés ont continué, jeudi 18 octobre, l'examen en première lecture de la première partie (ressources) du projet de loi de finances pour 1991, présenté par M. Michel Charasse, ministre délégué au budget. Parmi les principales dispositions adoptées jeudi figurent la baisse de 37 % à 34 % de l'impôt sur les sociétés, celle du taux de plafonnement de la taxe professionnelle, la réduction du taux majoré de TVA de 25 % à 22 %, ainsi que la révision du montant de l'abattement à la base sur les droits de succession. La discussion de la première partie du budget 1991 devait se poursuivre vendredi 19 octobre.

Un joli cafouillage : voilà quel a été, en apparence, le fruit de la « concertation » entre le gouvernement et le groupe socialiste sur le projet de loi de finances. On avait parlé de préparation modèle ; on a assisté à des improvisations singulières. On s'était félicité des multiples rencontres, à l'hôtel Matignon, entre les députés et les ministres concernés ; on a eu des suspensions de séance et des conciliabules de dernière heure dans l'hémicycle. On avait annoncé de larges points d'accord entre le gouvernement et sa majorité ; on a vu des députés socialistes quitter furieusement leur banc, en pestant contre l'inflexibilité discourtoise du ministre du budget.

Le tout dans une Assemblée anormalement désertée pour une séance de débat budgétaire, la minorité numérique des députés socialistes ayant même contraint M. Charasse à recourir à des artifices de procédure parlementaire pour faire adopter les articles du projet de loi. Le tout nouveau président du groupe socialiste, M. Jean Auroux, s'efforçait pourtant à l'optimisme, en ne voulant voir dans cette inhabituelle désertion de ses troupes que la preuve d'une concertation efficace. « *Les députés ont le sentiment que tout est joué puisque, sur de nombreux points, ils ont été entendus par le gouvernement, qui a repris à son compte certaines de nos propositions* », observait-il dans les couloirs du Palais-Bourbon. A chacun sa vérité.

M. Charasse recourt au vote bloqué

Certes, une disposition aussi importante que la baisse de trois points (au lieu des deux initialement retenus) du taux de l'impôt sur les sociétés, qui avait, en son temps, semblé chagriner beaucoup de députés du PS, a été entérinée sans coup férir et pour la plus grande satisfaction, d'ailleurs, des élus de l'opposition, qui, comme M. Gilbert Gantier (UDF, Paris), se sont félicités de voir le gouvernement faire preuve de tant de sagesse. Les débats préparatoires n'auront pas non plus été vains à propos de la révision de l'abattement à la base des droits de succession, puisque les députés ont obtenu de M. Charasse une réponse à leurs vœux, même si ceux-ci ne doivent être exaucés qu'en 1992.

En revanche, la série d'amendements en faveur des jeunes entreprises déposés par M. Jacques Roger-Machart (PS, Haute-Garonne) et adoptés par la commission des finances n'ont pas du tout trouvé grâce aux yeux du ministre délégué au budget. Face à l'hostilité du groupe socialiste, M. Charasse a dû recourir à un coup de force parlementaire pour contraindre l'Assemblée à se prononcer, en vote bloqué, sur les seules dispositions retenues par le gouvernement. Provoquant la colère de certains députés socialistes, le ministre a utilisé la même technique pour refuser les amendements PS, RPR et UDC instituant une déductibilité à 100 % de la TVA sur les achats de fuel domestique pour les agriculteurs.

Le ministre du budget n'a pas non plus cédé d'un pouce sur la volonté du groupe socialiste de voir engager une réforme de la taxe professionnelle. Même le strict minimum – la promesse de remise d'un rapport au Parlement en juin 1990 sur cette question – ne leur a pas été accordé...

Voici les détails des principales dispositions adoptées jeudi :

• **Taux de l'impôt sur les sociétés** : le taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices réinvestis a été abaissé de 37 % à 34 %. MM. Philippe Auberger (RPR, Yonne) et Gilbert Gantier (UDF, Paris) ont exprimé leur désaccord avec la discrimination faite par le gouvernement entre la fiscalité des bénéfices réinvestis et celle des bénéfices distribués. Selon M. Auberger, « *un écart de huit points entre les deux taux tend à fixer les capitaux, alors qu'il faut permettre leur circulation* », et, « *à terme, il est souhaitable d'avoir un taux unique* ». M. Alain Richard (PS, Val-d'Oise), rapporteur général du budget, s'est déclaré sensible à cet argument et a admis qu'un tel écart peut avoir un « *effet pervers* » en entraînant des comportements « *strictement motivés par des considérations fiscales* ».

Soulignant toutefois le coût de la baisse de l'impôt sur les sociétés, le rapporteur a ajouté que « *pour cette première moitié de législature, le gouvernement et sa majorité préfèrent mettre l'accent sur une baisse régulière de l'imposition des bénéfices réinvestis, quitte, ensuite, à l'accompagner d'une baisse séquentielle en faveur de celle des bénéfices distribués, si le marché financier en a besoin* ».

• **Allégement de la taxe professionnelle** : conformément au texte initial du projet, les députés ont adopté la baisse du plafond de la cotisation de taxe professionnelle de chaque entreprise de 4 % à 3,5 % de sa valeur ajoutée. M. Jean-Pierre Brard (PC, Seine-Saint-Denis) s'est déclaré chaudement partisan d'une révision de l'assiette de cette taxe et a déposé, au nom de son groupe, une série d'amendements tendant à instituer, pour toutes les entreprises, un plancher minimum. Le député communiste a ironisé sur l'attitude des députés socialistes, qui, faute d'accord avec le gouvernement, avaient dû renoncer à déposer des amendements allant dans le même sens.

Baisse du taux majoré de la TVA

M. Raymond Douyère (PS, Sarthe) a tout de même fait part de l'hostilité de son groupe à la poursuite des allégements de taxe professionnelle, qui conduisent paradoxalement l'Etat à participer de plus en plus au financement de ce qui doit rester un impôt.

Sans s'engager dans la voie d'une éventuelle réforme de la taxe professionnelle, M. Charasse a indiqué que « *le système n'est pas satisfaisant* » et que ses limites seront très vite atteintes, puisque une nouvelle baisse de 3,5 % à 3 % du plafond coûterait de 5 milliards à 6 milliards de francs.

• **Réduction du taux majoré de TVA** : les députés ont adopté sans la modifier la baisse de 25 % à 22 % du taux majoré de TVA. Les députés de l'opposition, qui avaient déposé des amendements prévoyant une baisse du taux normal de la TVA, n'ont pas été suivis par la majorité.

• **Allégement de la taxe intérieure sur les produits pétroliers** : pour limiter l'impact du renchérissement du prix du pétrole sur le budget des ménages et alléger la charge des entreprises, le relèvement de l'indexation annuelle de la taxe intérieure sur les produits pétroliers sur la septième tranche du barème de l'impôt sur le revenu a été limité à 50 % au lieu de 75 %

• **Droits de succession** : les députés PS, RPR, UDF et UDC ont adopté un amendement du gouvernement relevant de 275 000 francs à 300 000 francs le seuil de l'abattement à la base pour les droits de mutation à titre gratuit. Ce seuil est fixé à 330 000 francs pour la part du conjoint survivant. Une actualisation de ce montant est instituée et sera fixée chaque année dans la loi de finances (il n'y a donc pas d'indexation pure et simple sur l'indice des prix). Ce dispositif entrera en vigueur en 1992.

Il aura fallu un long débat et la pression exercée par tous les groupes de l'Assemblée pour que les députés obtiennent *in fine* de M. Charasse ce relèvement du seuil de l'abattement à la base des droits de succession, qui n'avait pas été revu depuis 1959. Cette mesure, à laquelle le groupe socialiste était particulièrement attaché, même s'il voulait aller plus loin en renforçant la taxation sur les grosses successions – comme le préconisait le rapport sur la fiscalité du patrimoine de M. François Hollande (PS, Corrèze) – avait été demandée, par amendements, sur tous les bancs de l'hémicycle.

M. Charasse semble même avoir outrepassé les consignes du premier ministre en acceptant le principe d'une actualisation annuelle du montant de l'abattement à la base. Le ministre du budget a indiqué qu'il ne pouvait pas « *accepter toute dégradation du solde budgétaire* » pour justifier le renvoi de l'entrée en vigueur de cette disposition à 1992.

PASCALE ROBERT-DIARD

Un Boucheron peut en cacher un autre

Pour tenter de mettre un terme aux quiproquos provoqués par l'homonymie parfaite des deux Jean-Michel Boucheron, le président du groupe PS de l'Assemblée nationale, M. Jean Auroux, a fait diffuser, jeudi 18 octobre, un communiqué à l'attention de « *Mesdames et Messieurs les journalistes* », indiquant : « *Le groupe socialiste rappelle que siègent à l'Assemblée nationale : Jean-Michel Boucheron, député de l'Ille-et-Vilaine, conseiller général, maire-adjoint de Rennes, président de la commission de la défense nationale et des forces armées, membre du groupe socialiste ; et Jean-Michel Boucheron, député de la Charente, membre de la commission de la défense* ». Le second Boucheron (Charente), ancien maire d'Angoulême, mis en cause pour sa gestion municipale avant qu'il ne soit battu en 1989, a été placé en « *congé de parti* » par les instances du PS (*le Monde* du 18 octobre) et siège parmi les non-inscrits.

□ **La commission des lois réserve son vote sur les crédits de la fonction publique.** – La commission des lois de l'Assemblée nationale a réservé, mercredi 17 octobre, le vote des crédits du ministère de la fonction publique et des réformes administratives. Le rapporteur, M. Dolez (PS), a estimé que les commissaires des lois n'étaient pas en mesure de se prononcer puisqu'ils ne connaissaient ni les mesures qui seront prises d'ici à la fin de l'année en matière de rémunérations ni les perspectives d'évolution pour l'année prochaine. « *La représentation nationale se devait d'adresser au gouvernement un message dans lequel elle exprimerait ses réserves sur les conditions dans lesquelles il mène, pour le moment, sa politique salariale et son souci de le voir faire un geste pour permettre la reprise de la négociation salariale actuellement au point mort, enfin son souhait que soient davantage prises en considération les revendications des fonctionnaires sur le maintien de leur pouvoir d'achat* », a expliqué le rapporteur.

M. Joxe indique que la coopération locale ne sera pas imposée aux communes

Pour examiner l'imposant projet de loi sur l'organisation territoriale de la République, une commission spéciale a été créée à l'Assemblée nationale. Malgré le souhait de l'opposition que la présidence de cette commission spéciale soit confiée à M. Olivier Guichard (RPR, Loire-Atlantique), c'est M. Gérard Gouzes (PS, Lot-et-Garonne) qui a été élu à cette fonction. Le rapporteur est M. Christian Pierret (PS, Vosges). Le débat en séance publique pourrait commencer le 21 novembre. Au cours de son audition, mercredi 17 octobre, M. Pierre Joxe a expliqué que le gouvernement souhaitait un examen rapide en première lecture dans chacune des deux Chambres du Parlement, afin que, compte tenu des premières orientations du Parlement, il puisse, dès le début de 1991, engager la concertaion sur son projet de charte de la déconcentration.

Présentant ce projet de charte, le ministre de l'intérieur a expliqué que ce texte aurait pour objet de préciser la répartition des missions entre les différents échelons territoriaux, les principes d'organisation et de fonctionnement de ces services, ainsi que les modalités des transferts d'attributions entre administration centrale et services extérieurs. M. Joxe a surtout insisté sur « *le principe de volontariat* » qui guide toute la démarche de son texte sur la coopération communale. C'est, en effet, cet aspect du projet qui est le plus sévèremment contesté par l'opposition ; M. Pascal Clément (UDF, Loire) s'est ainsi déclaré « *hostile à toute formule permettant qu'une commune soit englobée, sans son consentement, dans un établissement public de coopération* ». La procédure prévue pour des « référendums » communaux a aussi inquiété plusieurs commisaires.

Porte-parole de l'Union pour la France pour la décentralisation, M. Charles Baur, président UDF du conseil régional de Picardie, a qualifié, jeudi 18 octobre, le projet de M. Joxe d'« *inutile pour la décentralisation et de dangereux pour les communes dont il menace l'autonomie* ». Il lui a repproché de « *négliger les problèmes essentiels* » que sont « *la clarification et l'extension des compétences des collectivités locales et la réforme des finances locales* ».

Au Sénat

La Nouvelle-Calédonie va bénéficier des principaux acquis de la décentralisation

Le Sénat a adopté, à l'unanimité, mercredi 17 octobre, en première lecture, un projet de loi portant suppression de la tutelle administrative et financière sur les communes de Nouvelle-Calédonie, en vertu de la loi de décentralisation du 2 mars 1982, qui n'était pas encore appliquée dans le territoire.

Les accords de Matignon sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, signés en 1988, prévoyaient l'extension aux trente-deux communes du territoire des principaux acquis de la décentralisation intervenue en métropole depuis 1982. C'est chose faite, pour compléter la mise en œuvre de la provincialisation issue de la loi référendaire du 6 novembre 1988. Le texte voté par le Sénat, au cours d'un débat très serein, permettra aux délibérations des assemblées municipales de devenir sur le champ exécutoires, le contrôle du haut-commissaire de la République, représentant de l'Etat, ne s'exerçant plus qu'*a posteriori*. Le pouvoir d'annulation appartiendra au seul juge administratif auquel le haut-commissaire déférera les actes qu'il estimera contraires à la loi. Le contrôle des actes budgétaires sera assuré, dans les mêmes conditions qu'en métropole, par une chambre régionale des comptes.

Parmi les novations essentielles figure aussi l'instauration d'un droit de préemption au profit de l'Agence de développement rural et d'aménagement foncier (ADRAF), qui verra ainsi ses prérogatives élargies dans un domaine particulièrement sensible, où les réformes opérées depuis deux ans se traduisent déjà par un bilan très positif dans le sens d'un meilleur partage entre les communautés. D'avril 1989 à juillet 1990, l'ADRAF a traité trois cent trente dossiers d'attribution de terres et a redistribué 41 557 hectares, dont les deux tiers dans la province indépendantiste du Nord, 76,9 % des superficies attribuées l'ayant été à des Mélanésiens. « *L'objectif de 35 000 hectares attribués par an fixé par le premier ministre est donc largement dépassé* », a observé le ministre des DOM-TOM. « *Jamais la Nouvelle-Calédonie n'avait eu autant d'atouts pour réussir*, a souligné M. Louis Le Pensec. *Ce constat exprime à la fois une satisfaction, celle du chemin accompli, et un défi à relever, celui de la poursuite d'une dynamique encore fragile.* »

M. Mélenchon contre M. Lafleur

L'atmosphère consensuelle qui régnait au palais du Luxembourg n'a pas empêché M. Jean-Luc Mélenchon, le sénateur socialiste de l'Essonne qui se passionne pour la Nouvelle-Calédonie, de régler quelques comptes avec le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), M. Jacques Lafleur, député RPR, qui ne le porte pas dans son cœur et ne manque pas une occasion de le faire savoir, gracieusetés à l'appui. M. Mélenchon a notamment stigmatisé le comportement politique de M. Lafleur vis-à-vis de l'Union océanienne, le mouvement contestataire qui exprime localement les revendications de la communauté originaire de Wallis-et-Futuna. « *Pourquoi ne pas admettre ce parti au débat politique autour des accords de Matignon ?* », a-t-il demandé.

Soucieux de ne pas froisser, sur ce point, la susceptibilité de M. Lafleur, dont le sénateur RPR du territoire, M. Dick Ukeiwé, venait de prendre la défense, M. Le Pensec a fait à M. Mélenchon une réponse de Normand. En revanche, en réponse à une autre question du sénateur de l'Essonne, qui s'était fait l'écho des critiques formulées par le président du FLNKS, M. Paul Néaoutyine, sur le retard apporté à la publication des décrets prévus pour fixer les modalités d'établissement des listes électorales particulières lors du référendum de 1998, le ministre des DOM-TOM a dit que les deux textes attendus seraient publiés à brève échéance, de sorte que la révision des listes électorales puisse commencer en mars prochain.

A. R.

□ **POLYNÉSIE : homologations pénales.** – Le Sénat a adopté, mercredi 17 octobre, un projet de loi visant à homologuer neuf délibérations de l'Assemblée territoriale prises en matière pénale pour réprimer les infractions aux règlements qu'elle édicte, en application de l'article 34 de la Constitution, selon lequel « *la détermination des peines applicables aux délits ainsi que les peines qui leur sont applicables* » est de la compétence exclusive du Parlement et ne peut être transférée aux Assemblées territoriales. Les règlementations instituées tiennent compte des spécificités du territoire. L'Assemblée polynésienne a, en effet, estimé que, pour faire respecter certaines des règles qu'elle édictait, les sanctions prévues devaient se situer des peines contraventionnelles.

Deux projets de loi sur la pêche adoptés

Les sénateurs ont adopté, mercredi 17 octobre, deux projets de loi relatifs à la pêche maritime et aux élevages marins, ainsi qu'à l'organisation interprofessionnelle de la pêche.

• **Pêches maritimes et cultures marines.** – La majorité sénatoriale a adopté un projet de loi adaptant certaines mesures du dispositif actuellement en vigueur aux nouvelles dispositions communautaires. Le texte comble une lacune en donnant une base législative aux activités d'aquaculture, et apporte aux pêcheurs des garanties supplémentaires pour l'exercice de leur activité. Le rapporteur, M. Josselin de Rohan (RPR, Morbihan) a fait adopter un amendement assouplissant le dispositif, jugé « *trop rigide et trop malthusien* », de contrôle de la mise en exploitation des navires de pêche. Les sénateurs ont également voté deux amendements aménageant les dispositions de la loi « littoral », l'un permettant « *les constructions et équipements à usage de service public de faible importance* », l'autre la construction « *de locaux sanitaires ou de bureaux* » destinés aux exploitations agricoles de pêche et de culture marines.

• **Organisations interprofessionnelles des pêches maritimes, des élevages marins et de la conchyliculture.** – Le texte, réalisé sur la base du rapport Hennequin, réforme les organisations interprofessionnelles, en développant la participation des professionnels à la gestion de leurs secteurs. Le projet modifie partiellement la composition de ces organismes et les procédures de désignation au sein des instances dirigeantes.

M. Alain Prestat directeur adjoint du cabinet de M. Rocard

M. Alain Prestat va succéder à M. Yves Lyon-Caen comme directeur adjoint du cabinet de M. Michel Rocard. M. Prestat va reprendre les fonctions de directeur adjoint du cabinet de M. Michel Rocard qu'occupait M. Yves Lyon-Caen, nommé président du Crédit national (*le Monde* du 18 octobre).

[Né le 1er août 1951, ancien élève de l'Ecole polytechnique et ingénieur des télécommunications, le nouveau directeur adjoint de M. Rocard est un habitué de Matignon. Chargé des questions industrielles dans le cabinet Mauroy au début de 1984, puis dans le cabinet Fabius jusqu'en 1986, M. Alain Prestat partit ensuite faire ses classes chez Thomson, où il dirigea l'opération d'acquisition de la firme américaine RCA. En mai 1988, M. Rocard l'avait appelé à son cabinet pour suivre les questions industrielles, de recherche, d'espace et de télécommunications.]

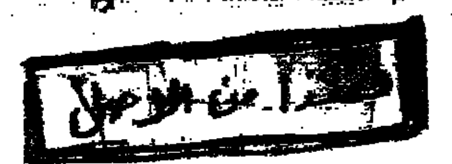
M. Prestat sera lui-même remplacé par M. Gilles de Margerie, actuellement directeur adjoint du cabinet de M. Roger Fauroux, ministre de l'industrie.

[Né le 31 août 1955, M. de Margerie est ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de sciences sociales et ancien élève de l'ENA (promotion 1981). Inspecteur des finances jusqu'en 1987, il entre à la banque Rothschild et Cie puis retourne au service de l'Etat, au cabinet de M. Fauroux, en mai 1988.]

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10



مكبرا من الاصل

POLITIQUE

Un entretien avec M. Jacques Barrot

« Nous sommes entrés dans l'ère de la mitterrandolence » nous déclare le secrétaire général du CDS avant la convention nationale

Du vendredi 19 au dimanche 21 octobre, le CDS organise une convention nationale que les dirigeants du mouvement entendent consacrer exclusivement aux débats d'idées.

Cette démarche avait été décidée au lendemain des élections européennes de juin 1989. Institutions, démocratie locale, nouvelles solidarités, éducation, justice, Europe : sur tous ces thèmes, le CDS entend définir et actualiser sa pensée pour livrer à l'opposition une plate-forme valable de discussions, dans la perspective des prochaines élections législatives.

Le CDS n'avait pas entrepris ce travail idéologique, qui regroupera ce week-end quelque six cents délégués, depuis la parution de son programme « l'autre solution » produit en décembre 1977. Les dirigeants centristes parviendront-ils pour autant à évacuer de Saint-Malo toutes les querelles de personnes nées depuis l'été dans leurs rangs ? Le pari semble hasardeux. Un congrès statutaire est fixé au milieu de l'année 1991.

Certains regrettaient déjà le maintien de cette convention de Saint-Malo, arguant qu'avant de s'attaquer aux grands problèmes leur parti devrait s'évertuerà régler *« son triple déficit de démocratie, d'organisation et de communication »*. M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS, s'explique sur tous ces sujets dans l'entretien qu'il nous a accordé, affirmant que *« nous sommes entrés dans l'ère de la mitterrandolence »*.

« Au moment où les partis politiques sont absorbés par les querelles d'hommes, au moment où le CDS semble lui-même y succomber, votre démarche n'est-elle pas utopique ?

– Non, si l'on prétend combler le fossé entre les citoyens et la politique. Nous avons la prétention d'inverser les raisonnements et les comportements : les convictions d'abord, la quête du pouvoir ensuite ! La politique apparaît trop comme le choc des ambitions personnelles où l'opinion ne perçoit plus les différences en termes d'enjeux de société. C'est le résultat d'une décennie qui s'achève et qui a connu un traumatisme idéologique très fort provoquant une réaction tout aussi forte de la droite libérale. Une dédramatisation des enjeux politiques s'en est suivie, donnant le sentiment aux Français qu'il n'y a plus entre les uns et les autres de grandes différences. Les Français regrettent de voir leurs problèmes ne pas être pris en compte, mais ils se résignent en pensant que, quel que soit le discours des hommes politiques, le traitement des problèmes se ressemble. Nous sommes entrés dans l'ère de la « mitterrandolence ».

– Vous donnez-vous pour tâche de briser le consensus ?

– Non, nous en avons besoin. On veut le dépasser. Face à un pouvoir trop attentiste, à un Michel Rocard dont l'action est largement entravée par les forces politiques qui le soutiennent, il faut en appeler pour la décennie prochaine à un volontarisme plus engagé. Il faut réveiller la faculté d'indignation des Francais, car il existe quand même dans ce pays des situations qui ne sont pas tolérables. Pourquoi la France a-t-elle bientôt le record du nombre de chômeurs de longue durée ? Pourquoi a-t-elle la démocratie locale la plus compacte, suscitant le record des abstentionnistes ? Prenons l'exemple de la décentralisation : un consensus général existe, mais il faut que la volonté de décentraliser la France conduise à dire qu'il n'existera plus qu'une dizaine de grandes régions disposant de certaines prérogatives de l'Etat.

– Vous imaginez donc à terme la disparition des départements ?

– S'il faut, pour réussir cette décentralisation, redéfinir la géographie politique, pourquoi pas ? On peut privilégier au terme d'une décennie les grandes régions pour qu'elles incarnent face à Paris un véritable pôle de pouvoir, en privilégiant à la base la ville dans le monde urbain et le bourg-centre en milieu rural.

– N'est-ce pas beaucoup demander à un parti comme le vôtre, dont l'assise rurale est forte et le nombre de notables importants ?

– Sans doute, mais nous sommes pour une pédagogie du courage. La décentralisation est tellement importante qu'il faut bien accepter une répartition des compétences plus claire. De même la moralisation de la politique doit-elle être posée très fortement. Aller plus loin contre les cumuls des mandats. Rendre obligatoire le vote personnel dans les assemblées pour ramener la confiance entre l'électeur et l'homme politique. Asseoir une déontologie politique de la transparence. Poser le problème du régime présidentiel, tout cela est devenu indispensable. Plus généralement, notre ambition est de faire émerger à côté d'un centrisme rural un nouveau centrisme urbain, pour attirer, notamment en Ile-de- France, ces gens tentés par un écologisme considéré comme une réplique à une droite parfois trop dominante.

– Pourquoi un tel sursaut ? L'expérience de la cohabitation entre 1986 et 1988 vous ferait-elle craindre de nouvelles dérives ?

– On a en effet le sentiment que si, entre 1986 et 1988, nous avions parlé plus haut, nous aurions évité à l'opposition un certain nombre de maladresses. Nous voulons tenir le rôle de l'aile marchante d'une opposition qui a encore beaucoup de mal à se concevoir comme une force d'alternance. Les états généraux de l'opposition le prouvent : l'opposition a encore trop tendance à regarder derrière elle, à répondre à ce que les socialistes disaient il y a cinq ans. Cela ne suffit plus. Il faut parler autrement, si l'opposition ne veut pas se contenter de gérer ses échecs. Aller aux élections législatives uniquement en s'opposant n'est pas à la mesure de la situation, ni une garantie de grand succès. Nous avons besoin d'un souffle qui permettra de mettre les socialistes en minorité, de bousculer l'attentisme actuel, conséquence du caractère trop général de « la Lettre à tous les Français » de François Mitterrand et de la manière dont la Ve République coince le premier ministre entre le président de la République et un parti dominant avec toutes ses contradictions. Tel est le devoir d'une opposition responsable qui a envie de redonner goût aux Francais pour l'alternance.

– Ne courrez-vous pas le risque de conforter au sein de l'opposition une espèce de répartition des rôles : à vous les idées, aux autres la course au pouvoir ?

– Certains, bien sûr, ricaneront, nous compareront à un club d'idéalistes, d'honnêtes démocrates chrétiens discutant entre eux pendant que les autres font les coups bas pour prendre le pouvoir. Notre ambition est certes difficile et originale, mais le grand danger serait de penser que l'opposition puisse s'en sortir avec quelques idées bien habillées et des formules percutantes. En reprenant notre démarche réformatrice, nous pouvons exercer un effet d'entraînement, comme l'avaient fait en leur temps Jacques Duhamel et Joseph Fontanet au sein de la nouvelle majorité de Georges Pompidou. L'opposition ne peut se passer du centre. Si nos partenaires ne le comprennent pas, ils se vouent à être minoritaires indéfiniment. La force de nos idées dans ce désert fera que nous serons ceux qui assureront la victoire et donc nous jouerons, le moment venu, un rôle important au pouvoir. C'est d'une logique imparable. Celle d'hommes prenant le contre-pied d'une société politique perdue dans les intrigues du pouvoir.

– Dans l'immédiat, sur quels sujets comptez-vous manifester cet « effet d'entraînement » ?

– Nous ne produirons pas un petit catéchisme du CDS. Nous élaborerons une plate-forme qui puisse au sein de l'opposition engager le plus de talents possible. Par-delà, nous entendons aussi interpeller le pouvoir. A propos de l'Europe, nous n'accepterons pas que dans l'équipe de l'opposition certains jouent contre l'Europe. En démontrant l'actualité de la pensée démocrate chrétienne s'appuyant sur la référence d'un personnalisme moderne, nous rappellerons aussi que nous ne serons jamais complices d'un accommodement avec la logique d'exclusion du Front national.

– L'entrée de M. Bruno Durieux au gouvernement ne vous menace-t-elle pas d'assister impuissant à la victoire de vos idées ?

– La démarche de Bruno Durieux nous confirme au contraire dans la justesse de la nôtre. Son aventure personnelle est pleine de périls. Le voici seul pour gérer un secteur de la santé très difficile, où de surcroît le gouvernement est loin d'avoir des idées claires. Nous, nous entendons privilégier une démarche collective. Chaque fois que le centre a pesé dans la vie politique francaise, ce fut grâce à la cohérence de son projet et à la cohésion de ses hommes. Nous ne voulons pas l'oublier. »

Propos recueillis par
DANIEL CARTON.

Huit responsables nationalistes corses se démettent de leurs mandats électifs

Les trois conseillers régionaux nationalistes à l'Assemblée de Corse, MM. Alain Orsini, Léo Battesti et Dominique Bianchi, un des deux élus municipaux nationalistes de Bastia, Mme Marie-France Giovanangeli, un conseiller municipal d'Ajaccio, M. Pierre Medurio, ainsi que MM. Yves Stella, José Pietri et Jean-Louis Antonelli, tous trois membres du conseil exécutif de A Cuncolta naziunalista, principal mouvement nationaliste de l'île, ont démissionné collectivement de leurs mandats électifs, internes et externes. *« Nous restons membres de A Cuncolta, ont affirmé ces élus. Nous démissionnons parce que nous sommes devenus minoritaires au comité exécutif pour défendre la stratégie d'autodétermination prônée notamment par le FLNC. »*

BASTIA

de notre correspondant

Cette démission collective a fait l'effet d'un coup de tonnerre, tant les personnalités concernées sont, ou ont été, des acteurs de premier plan de la lutte nationaliste depuis la création des structures légales et – ou – clandestines actuelles.

« Que se passe-t-il chez les nationalistes ? On n'y comprend plus rien. Les dissidences succèdent aux exclusions, qui elles-mêmes précèdent des démissions... » Le commentaire presque inquiet de cet ancien militant autonomiste traduit la tonalité dominante de l'opinion publique corse. Une opinion surprise de constater que la mouvance nationaliste, la seule force politique insulaire qui, depuis quinze ans, n'avait pas été soumise aux turbulences de la contestation interne, traverse une crise dont certains craignent le pire (*le Monde* du 19 octobre).

Depuis un an, les premiers signes d'une crise profonde et confuse sont apparus au public. Sans qu'il soit possible de tracer de façon certaine des lignes de partage entre « tendances » organisées, il semble que le débat s'ordonne autour de trois idées.

Crise profonde

L'organisation clandestine doit-elle ou non s'effacer derrière les organisations légales ? L'ex-FLNC doit-il rester la source unique d'inspiration des réflexions et des actions des militants ? La mise en œuvre d'une stratégie d'autodétermination suppose-t-elle, au contraire, une prise de responsabilité individuelle des militants, avec des participations actives dans la vie sociale, associative, etc. ? Paradoxalement, il semble que les partisans du parti unique source d'inspiration des militants soient actuellement minoritaires au sein de l'ex-FLNC, pourtant actuel... parti unique dans la lutte clandestine.

L'interrogation fondamentale qui transparaît derrière ce débat semble aujourd'hui la suivante : les nationalistes doivent-ils ou non maintenir l'existence d'un outil militaire, quitte à le mettre provisoirement en sommeil ? Ces interrogations stratégiques sont, évidemment, provoquées par l'imminence du débat parlementaire autour du projet de M. Pierre Joxe pour la Corse, un texte qui présente la caractéristique d'avoir déstabilisé tout l'échiquier politique insulaire avant même que d'avoir été rendu public.

MICHEL CODACCIONI

POLITIQUE

Après la défaite de M. Emmanuelli face à M. Auroux

Les jospinistes veulent affirmer davantage leur autonomie

M. Lionel Jospin a reçu ses amis, à leur demande, mercredi 17 octobre, avant la réunion mensuelle des dirigeants du courant 1 du PS, qui rassemble les jospinistes, les mauroyistes et les mermaziens. L'échec de la candidature de M. Henri Emmanuelli à la présidence du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, le 10 octobre, a ravivé les doutes, les inquiétudes et certaines tensions au sein de ce courant. Les partisans du ministre de l'éducation nationale avaient été heurtés par le comportement de M. Louis Mermaz et des siens, qui avaient annoncé la candidature de *« compromis »* de M. Georges Lemoine, et par celle de M. Pierre Mauroy, qui, aussitôt après la défaite de M. Emmanuelli, avait déclaré qu'elle montrait la nécessité de dépasser les clivages du congrès de Rennes.

La discussion autour de M. Jospin, puis devant l'ensemble des responsables du courant 1, s'est concentrée sur l'attitude de M. Mermaz, auquel M. Emmanuelli a reproché ce qu'il considère comme une *« trahison »*. Pour le député des Landes, en effet, il n'était pas acceptable que le ministre de l'agriculture et ses amis aient présenté, le 9 octobre, la candidature de M. Lemoine, alors que leur courant s'était prononcé pour celle de M. Emmanuelli, soutenue en outre, au nom de la «synthèse», par le premier secrétaire du parti. M. Emmanuelli a fait observer à M. Mermaz qu'il est contradictoire de se réclamer, comme il le fait, de cette synthèse entre les courants et de ne pas en respecter l'expression par celui qui en est le dépositaire attitré, M. Mauroy.

Le ministre de l'agriculture a fait valoir, de son côté, qu'il n'avait pas participé au déjeuner du 3 octobre, au cours duquel la candidature de M. Emmanuelli avait été avalisée par les dirigeants du courant avant d'être annoncée par M. Mauroy, le même jour, au bureau exécutif. Il a rappelé, d'autre part, qu'il n'entend pas *«faire son deuil»* de l'unité des mitterrandistes.

C'est sur ce point qu'une différence d'appréciation sépare, à l'évidence, les mermaziens des autres membres du courant 1 se rattachant à la famille mitterrandiste. Pour le ministre de l'agriculture, en effet, l'opposition Jospin-Fabius conserve un caractère artificiel. Pour les jospinistes, en revanche, la division de ce que fut le courant mitterrandiste est un fait acquis, provoqué par M. Fabius au congrès de Rennes et sur lequel il est vain d'espérer revenir. A leurs yeux, le courant 1 doit se considérer comme le véritable continuateur, en esprit, du mitterrandisme, face à une création nouvelle, le fabiusisme, qui bénéficie de la bienveillance du chef de l'Etat et dont la véritable consistance politique ne peut pas encore, pour cette raison, être démontrée.

Refusant d'être «instrumentalisés» par M. Michel Rocard – qui avait parlé, le 8 octobre, d'une *« logique majoritaire »* au sein du PS, – les jospinistes ont décidé de s'affirmer davantage comme courant d'idées dans le débat sur le projet socialiste, en se différenciant à la fois des rocardiens, des fabiusiens et de l'orientation – *« un filet d'eau tiède »*, selon eux – adoptée par M. Michel Charzat, responsable du projet, proche de M. Jean-Pierre Chevènement.

En attendant, ils observent que lors de la séance des questions d'actualité, le 17 octobre, les cinq «questionneurs» socialistes étaient fabiusiens. Que ceux, disent-ils, qui considéraient M. Auroux comme un «bon camarade» y réfléchissent !

PATRICK JARREAU

□ **La crise municipale de Clichy-sous-Bois.** – M. André Déchamps, ancien maire communiste de Clichy-sous-Bois, destitué, en mars dernier, par la fédération PCF de Seine-Saint-Denis, pour *« propos racistes »* (*le Monde* du 10 octobre) a exprimé, jeudi 18 octobre, sa volonté d'être à nouveau candidat, à la tête d'une liste *« indépendante de tout parti politique »*. Comme M. Eric Raoult, député RPR, il souhaite la dissolution du conseil municipal . Il nie qu'une nouvelle élection puisse servir de tremplin au Front national et reste favorable à *« l'arrêt total de toute immigration »* dans sa commune.

En visite à Cergy-Pontoise

M. Mitterrand : « Le problème de la ville commande tous les autres »

M. François Mitterrand a inauguré, jeudi après-midi 18 octobre, à Cergy-Pontoise (Val-d'Oise), les jardins des droits de l'homme, créés sur une monumentale voie piétonne et baptisés du nom de Pierre Mendès France. En présence de Mme Marie-Claire Mendès France, veuve de l'ancien président du conseil, le président de la République a notamment déclaré : *« Comme il est heureux que ce nom ait été choisi pour signifier la volonté de bâtir la ville en voyant grand, en osant allier la grandeur et la beauté, pas seulement par souci d'esthétisme mais aussi pour répondre aux besoins de ceux qui vivent là ! »*

M. Mitterrand a évoqué, en cette circonstance, les récentes émeutes de Vaulx-en-Velin, *« une ville qui n'est pas une ville »*. *« Rien n'excuse cette violence, naturellement. Elle doit être raisonnée, sinon remise en ordre »*, a-t-il déclaré. *« Il faut comprendre : que peut espérer un être jeune qui naît dans un quartier sans âme, qui vit dans un immeuble laid, entouré d'autres laideurs, de murs gris sur un paysage gris pour une vie grise, avec tout autour une société qui préfère détourner le regard et n'intervient que lorsqu'il faut se fâcher, interdire ? »* s'est-il demandé en critiquant *« ceux qui, à l'origine, ont refusé de concevoir la ville du lendemain. C'était après la guerre, on manquait d'argent, mais il faut réparer les dommages. Nous sommes loin du compte. Il faut une volonté renouvelée car le problème de la ville commande tous les autres. Honte à ceux qui, au nom d'un faux libéralisme, organisent le malheur de l'homme, qui ont construit la ville en songeant davantage aux plus grands bénéfices pour le moindre prix ou qui ont obéi à des lois que je trouve détestables et contre lesquelles je me suis toujours dressé ! »*

Un impressionnant service d'ordre avait été déployé dans Cergy-Pontoise. Quelque deux mille manifestants (lycéens, agriculteurs, militants de la CGT) ont été maintenus à distance respectable du court trajet que le président de la République a effectué à pied pour se rendre un bref instant à la mairie.

Un accident avait été évité de justesse à l'arrivée de M. Mitterrand à Cergy. Au moment où l'hélicoptère présidentiel s'apprêtait à se poser, la toile qui devait servir de tapis à l'atterrissage a été arrachée par le déplacement de l'air et a failli s'enrouler autour du rotor principal de l'appareil qui se trouvait encore à un mètre du sol.

Pendant la visite de M. Mitterrand, trois magasins du centre commercial des Trois fontaines ont été pillés par *« cinquante à cent jeunes qui se sont égaillés dans la manifestation »*, a indiqué la police. Six d'entre eux, collégiens et lycéens, ont été interpellés et étaient en garde à vue vendredi matin.

M. Gallo : « les mots ne suffisent plus »

M. Max Gallo, ancien porte-parole du gouvernement, député socialiste européen, proche de M. Jean-Pierre Chevènement, a déclaré, vendredi matin 19 octobre, sur RTL, à propos des déclarations faites à Cergy par M. Mitterrand : *« ce n'est pas parce qu'on parle d'or, qu'on parle juste, que cela suffit à régler les problèmes . Enoncer les problèmes, cela peut permettre (...) aux gens d'imaginer qu'on va les résoudre. Mais au bout d'un certain temps, ils se rendent compte qu'il s'agit là de mots, et les mots après dix ans ne suffisent plus (...) Nous ne pouvons plus nous payer de mots parce que personne croit aux mots qui résonnent creux après dix ans. Nous sommes passés d'un discours généreux mais vague-* «il faut changer la vie, il faut rompre avec le capitalisme»–, *à, finalement*, «on peut rien faire», «il faut aller au fil de l'opinion, au fil de l'eau, il faut avoir une culture de gouvernement.» *Je nous critique, non pas parce que nous n'avons pas fait la révolution, mais simplement parce que nous ne faisons pas de réformes.»*

□ **M. Mitterrand a reçu d'anciens déportés.** – M. François Mitterrand a reçu mercredi 17 octobre les représentants des comités internationaux des camps de déportation, quarante-cinq ans après leur libération. Il avait invité d'anciens déportés d'une vingtaine de pays (dont, pour la France, MM. Henri Krasucki et Georges Séguy, CGT, des gaullistes comme MM. Jacques Sourdille, Joël Le Tac et Jean Mattéoli, des communistes comme M. Guy Ducoloné et Mme Marie-Claude Vaillant-Couturier, ou encore Mme Simone Veil et M. Pierre Sudreau). Le chef de l'Etat a rendu hommage à ceux qui ne sont pas revenus : *« Du moins, qu'ils soient en notre mémoire. Ils ont droit à notre compassion pour ce qu'ils ont souffert et à notre reconnaissance pour ce qu'ils ont donné. »*

□ **D'anciens responsables parisiens du CNI rejoignent l'Union des indépendants.** – La quasi-totalité des anciens responsables de la fédération de Paris du CNI, qui ont démissionné de ce mouvement en juillet dernier, ont annoncé, jeudi 18 octobre, qu'ils rejoignaient l'Union des indépendants (UDI), récemment fondée par le général Jeannou Lacaze, député européen. Ces personnalités, dont M. Jacques Féron, maire du 19e arrondissement, ancien président du CNI, et M. Michel Junot, conseiller de Paris, ancien vice-président du CNI, ont annoncé la création prochaine d'une fédération de Paris de l'UDI. Deux conseillers régionaux d'Ile-de-France, Mme Françoise Bernard et M. Vincent Brugère-Trelat, figurent sur cette liste.

□ **Une BERD pour les pays arabes.** – Député socialiste de Haute-Garonne, M. Jacques Roger-Machart propose la mise en place d'une banque, calquée sur le modèle de la BERD (Banque européenne pour la recherche et le développement, tournée vers les pays de l'Est) et destinée à financer des projets de développement dans des pays arabes qui s'engageraient dans un processus démocratique.

JOURNAL D'UN AMATEUR

PHILIPPE BOUCHER

Sommeil

BIENHEUREUSE, opportune situation internationale, dont la violence, la cruauté, la complication, les incessants rebondissements ont masqué jusqu'à présent les odeurs et les formes d'une vie politique intérieure peu exemplaire.

Les feux qui s'allument au Libéria et au Rwanda alors que ne s'éteint guère celui de l'Afrique du Sud, le Liban cherchant sa paix à travers les attentats et les bombes, Israël bâtissant la sienne à coups de fusil, le Golfe gros d'une nouvelle guerre quand les morts de la précédente dans cette région du monde sont à peine enterrés, la Russie payant la liberté qui vient au prix de la disette qui croît, l'Allemagne de l'Ouest mettant la main sur l'Est à la manière du Nord sur le Sud quand prit fin la guerre de Sécession : comment trouverait-on du ragoût, et que le fumet en parût appétissant, à ce qui se passe en France ?

Occupée à pleurer le Liban, à gémir sur l'Afrique, à s'alarmer de l'Est, à s'inquiéter du Golfe, comment l'opinion accorderait-elle une attention durable aux événements de l'Hexagone ?

La contribution sociale généralisée ne saurait représenter un grand débat de société, Vaulx-en-Velin ne fournira pas à M. Roland Castro le ministère de la Ville qui comblerait ses vœux, les agriculteurs, qui ne constituent pas le plus faible des groupes de pression, finiront bien, mêlant la violence et la négociation, le rappel de leurs droits s'appuyant sur les famines d'antan, à obtenir gain de cause. Ce n'est tout de même pas ce résultat qui sauvera la campagne française. Les restrictions publicitaires sur l'alcool ne seront pas davantage qu'un coup d'épée... dans l'eau, la lutte contre les fumeurs laissera un bon moment encore... respirer ces drogués que l'Etat encouragea si longtemps à l'être, sous la réserve que ce ne soit vraiment plus le cas. Mais la France propre reste, avec le combat contre le cholestérol, un objectif de gouvernement.

CETTE somnolence de la conscience qui est aujourd'hui le véritable costume de l'harmonie civile accueille sans lever le sourcil des faits, des décisions et des défaillances qui auraient, en d'autres temps, suscité le mouvement d'indignation qu'appelaient ces faits et ces fautes.

L'affaire Médecin va bientôt être balancée par le dossier Boucheron, comme le passeport de M. Charles Pasqua sauva les factures de M. Christian Nucci. Il dépend de M. Michel Charasse que l'on n'échange pas l'OM de M. Bernard Tapie contre les Bordelais de M. Claude Bez, ou le club de football de Toulon contre un autre qui ne tardera pas à être découvert.

Les sanctions prononcées à propos de la caisse noire de Saint-Etienne n'ont manifestement pas eu la moindre portée pédagogique. A partir d'une certaine somme, la justice n'empêche personne de dormir.

Il y a donc lieu de se demander sérieusement si ce n'est pas l'ensemble du sport professionnel qui tire son oxygène de rapines et de faux bilans, d'argent de poche et de dessous-de-table. Pour ne rien dire de ces « dieux du stade » qui, fût-ce légalement, perçoivent des rémunérations qui sont une injure pour ceux qui les acclament.

Il est autant à craindre qu'il n'y ait pas que dans ce secteur que se confondent l'argent public et l'enrichissement privé, le capital des sociétés et la cassette de leurs dirigeants. De la sorte, faute d'avoir des élus en nombre suffisant et dont les postes les soumettent à la tentation, le Front national peut se flatter d'incarner à lui seul la vertu républicaine. Le plaisant résultat !

POUR la énième fois est annoncé un projet de règlement des écoutes téléphoniques. La répétition de pareilles promesses fait douter que la loi, si elle devait voir le jour, soit autre chose qu'un chiffon de papier sur le modèle des textes qui ont précédé. Le maire de Paris devrait en être rassuré.

La confusion est telle, sur ce terrain, que le projet est annoncé par le ministre des télécommunications. Ses prouesses en matière postale justifient sans doute qu'on lui confie maintenant le soin des libertés. Le garde des sceaux veillera sur les fusées.

Il y a pourtant urgence à scruter de très près la vie secrète de l'Etat, à mettre en lumière, pour qu'elles cessent, ces pratiques illégales grâce auxquelles la République prétend faire respecter ses lois. Il y a grande nécessité à savoir ce que font et de quoi sont faites ces institutions policières (dans la meilleure hypothèse) qui, de proche en proche, apeurent le citoyen qu'elles sont censées protéger.

C'est tout de même une singulière constatation que les renseignements généraux paraissent ainsi sur le devant de la scène et qu'il ne soit à peu près personne pour s'effarer que, dans un pays qui demeure assurément démocratique, il se trouve tant de gens pour espionner (quel autre mot conviendrait ?) les citoyens. Ce n'est pas la Stasi de RDA, ce n'en est pas non plus l'opposé.

Qu'il ait été écrit noir sur blanc dans nombre de publications, qui sont loin d'être toutes des feuilles à scandales, qu'une provocation sur fond de coucherie devait être montée contre un ministre en exercice et un président de chaîne de télévision ; que cette information ait été fournie, le plus officiellement qui soit, par un policier devant le magistrat qui l'avait inculpé, mais pour de tout autres méfaits ; que ce policier fasse partie d'un groupe intitulé, sans la moindre vergogne, Manipulation ; qu'un tel groupe existe et prospère tandis que la gauche est au pouvoir ; que l'arrestation arbitraire, la séquestration et la mort certaine du pasteur Joseph Doucé n'aient pas reçu le plus petit commencement de solution connue ; et que, tout cela accumulé, il n'y ait, pour ainsi dire, nul sursaut pour y répondre, de quelque côté qu'il viendrait : quel crime, grands dieux, faudrait-il voir commettre contre les libertés qui puisse extraire les citoyens de leur sommeil ?

L'ÉTONNANT serait qu'il en allât différemment. N'en déplaise à M. Pierre Joxe, qui tient l'arrière-garde sur le front des machines à sous, la France devient une immense salle de jeux, c'est-à-dire une machine à rêver : de cagnotte et de super-cagnotte, de gros lot, de tiercé dans l'ordre et de quarté dans le désordre. La morale prend sa source à Longchamp et la politique ses racines dans le tirage du Loto.

Le secteur public n'ayant pas dit son dernier mot au chapitre du mauvais goût, le journal de chaque chaîne de télévision est « tiré », selon l'expression délicieuse des professionnels, par des jeux d'argent où la sottise le dispute au répugnant, de « La roue de la fortune » (*Au bonheur des dames* y est... un film) à « Fort-Boyard » (dont le « clou » est une bataille de femmes dans la boue). La palme de l'immonde revient à la cinquième chaîne qui fera bientôt avaler des excréments aux concurrents de son jeu de 19 heures pour qu'ils conservent le droit de compter en public des billets de banque par centaines sans se laisser troubler par les « avatars » (c'est le vocabulaire de l'animateur) destinés à les en empêcher.

Et l'on continue de pousser au retrait de l'Etat ! Et l'on voudrait que la privatisation de la télévision ait fait ses preuves ! Certes, mais quelles preuves !

Il serait grand temps, sur ce terrain et sur beaucoup d'autres dont l'autorité publique s'est retirée sans précaution, que soit mis en œuvre par l'Etat ce *« devoir d'analyse »* dont parlait récemment et à si juste titre Mme Catherine Tasca. Sinon, faut-il imaginer que la conduite et le contrôle de l'Etat échappent à ceux qui en ont la charge ? Contrairement à l'idée reçue et que renforcent les illusions de l'époque, ce n'est pas d'un excès de politique dont souffre la France, mais d'une insuffisance, autrement dit, d'une maladie de la volonté.

DÉFENSE

Un document de M. Chevènement

Le plateau d'Albion déjà enterré

Oubli volontaire ou pur effet du hasard ? Le fait est là : les missiles stratégiques du plateau d'Albion ont (déjà ?) disparu du recensement que dresse le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, de la panoplie nucléaire de la France, dans un document de trente-huit pages qu'il va faire paraître sous le titre : « *La défense de la France : une action inscrite dans la durée* ». Dans cet argumentaire – illustré de photographies, de cartes et de tableaux – de son action depuis deux ans qu'il est au ministère de la défense, M. Chevènement passe en revue toutes les armes stratégiques et préstratégiques chargées de *« délivrer l'ultime avertissement en toutes circonstances »* – y compris le missile Hadès de l'armée de terre –, à une exception près : les dix-huit missiles S3D enfouis en Haute-Provence, dont on sait (*le Monde* des 17 et 19 octobre) que leur avenir est l'objet d'une intense réflexion gouvernementale.

Dans l'entourage du ministre de la défense, on affirme que cet enterrement du plateau d'Albion est *« un pur effet du hasard »*, car la décision de moderniser ou de l'abandonner à l'aube du prochain millénaire ne serait pas encore arrêtée.

Pour le reste, ce document est un plaidoyer *pro domo* de M. Chevènement, qui prend parfois l'allure d'un Livre blanc sur la défense. Depuis le début des années 70, lorsque M. Michel Debré était ministre d'Etat chargé de la défense nationale, la France n'avait pas publié de Livre blanc et cela a manqué pour comprendre quelle était exactement sa politique.

Le ministre décrit ce qu'il appelle *« la crise de l'Union soviétique, l'effondrement du glacis soviétique, la réunification allemande, le conflit du Golfe »*, qui sont les premiers symptômes d'un nouvel équilibre (autrement dit, d'une nouvelle instabilité) du monde. Il observe *« certe tendance au désengagement clairement affichée par les Etats-Unis »* et il en appelle à *« une identité européenne de sécurité »*. *« A l'ère nucléaire,* est-il écrit, *la sécurité d'une grande puissance ne se borne pas à des forces conventionnelles. C'est pourquoi la sécurité de l'Allemagne devra s'établir à l'abri d'une couverture nucléaire que la France ainsi que le Royaume-Uni, et les Etats-Unis s'ils le veulent, sont seuls en mesure de lui apporter »*. M. Chevènement ajoute : *« La révolution de l'ère nucléaire a périmé la guerre comme instrument politique de règlement des conflits entre puissances dotées de l'arme atomique. Elle n'a pas périmé, bien au contraire, ni les conflits régionauxni la force armée. Simplement, le but de notre défense, bras armé de notre diplomatie, est de prévenir les guerres »* en les maintenant au-dessous d'un certain seuil.

A l'avenir, le ministre de la défense, qui ne renonce pas à faire certaines armes en toute autonomie, prédit que la France devra coopérer davantage avec ses alliés, voire acheter une partie de son armement à l'étranger en espérant en retirer quelque économie budgétaire.

J. I.

□ **M. Balladur : augmenter l'effort de défense.** – M. Edouard Balladur, député RPR de Paris, souhaite dans une interview accordée au *Figaro* du vendredi 19 octobre que la France renforce sa défense en direction des pays du sud de la Méditerranée. Il déclare notamment : *« Chacun sait qu'un certain nombre de pays du sud de la Méditerranée sont dotés de systèmes d'armes, missiles ou fusées, qui leur permettraient d'atteindre des villes du nord de la Méditerranée, c'est-à-dire du sud de l'Europe. Cela doit nous conduire à réexaminer et à compléter notre système de défense (...) Ce dont nous avons besoin, ce n'est pas de diminuer la part de notre richesse nationale que nous consacrons à notre défense, comme vient de le déclarer un responsable socialiste, mais à tout le moins de la maintenir, et sans doute de l'augmenter. »*

SOCIÉTÉ/CULTURE

Un entretien avec M. Henri Nallet, garde des sceaux

• *Professions judiciaires : la justice traverse « une crise sociale et politique »*
• *« Affaires » : « Je revendique complètement la responsabilité de la campagne de M. Mitterrand »*

Alors que l'intersyndicale des magistrats, avocats et fonctionnaires de justice a maintenu son mot d'ordre d'action nationale pour le 23 octobre, M. Henri Nallet reconnaît, dans un entretien au Monde, *que la justice traverse « une crise sociale et politique » et se déclare « très sensible » au « malaise » exprimé par le monde judiciaire. Tout en estimant que le budget de son ministère a été présenté par son prédécesseur « de façon un peu trop triomphaliste », le ministre espère pouvoir engager le dialogue avec les syndicats. Une rencontre avec l'intersyndicale, prévue jeudi 18 octobre, a pourtant tourné court.*

M. Nallet revient aussi sur les « affaires » : « Ma position est solide. (...) J'avais la responsabilité de la campagne officielle de François Mitterrand. Je la revendique complètement, mais je ne me tiens pas pour responsable de ce qui avait pu se passer avant et ailleurs. »

« Vous avez quitté des agriculteurs en colère pour une justice en crise. Comment analysez-vous le malaise du monde judiciaire ?

– Je crois qu'il y a en fait deux crises qui se superposent. Une crise de la société à l'égard de sa justice : la demande de justice ne cesse d'augmenter, que ce soit pour résoudre une crise, pour garantir un droit, voire protéger un individu contre la vie économique ou la dureté des temps. Or les justiciables sont insatisfaits. Ils trouvent que c'est trop long, trop compliqué, trop cher, que les décisions ne sont pas toujours suivies d'effet.

» Il s'ensuit des critiques qui peuvent devenir dangereuses pour la démocratie. Je suis un élu local : en tant que maire ou député, on reçoit les gens qui n'ont pas trouvé la réponse à leur problème. On les voit bien, là, les dysfonctionnements. L'autre crise, c'est le malaise de la justice elle-même sur sa propre fonction. Tous ceux qui concourent à la justice sont insatisfaits. Ils expliquent bien que leurs conditions de travail sont mauvaises, qu'ils sont insuffisamment reconnus, et qu'ils ont du mal à faire leur travail dans de bonnes conditions. Je suis très sensible à ce malaise : la justice est l'un des services publics fondamentaux de la démocratie.

– Le 23 octobre, alors que vous serez en train de défendre votre budget à l'Assemblée nationale, les magistrats, les avocats et les fonctionnaires, pour la première fois unis, organisent une journée nationale d'action et ont prévu de déposer, un peu partout devant les monuments aux morts des palais de justice, des gerbes « en l'honneur d'une justice défunte ». Que pensez-vous de ce mouvement ?

– Ce mouvement était parti avant que je n'arrive. A ceux qui vont manifester, j'ai envie de dire, même si je ne partage pas toutes les formes que prendra leur action – c'est toujours un peu surprenant de voir un juge en train de faire grève, – que j'ai entendu l'inquiétude et le malaise qu'ils expriment. Je voudrais, dans la discussion avec eux, lever certains malentendus et amorcer un dialogue. Certains syndicalistes m'ont dit, ainsi, qu'ils avaient espéré un doublement du budget de ce ministère. Ce n'est pas raisonnable. Il y a donc d'évidence un malentendu entre les indications qui leur ont été données par le premier ministre, lorsqu'il a annoncé qu'il entendait faire de la justice une de ses priorités en 1991, et la manière dont ils ont reçu un budget présenté sans doute de façon un peu trop triomphaliste.

« L'amnistie a été très mal expliquée »

» Le budget augmente de 6,7 %. Si l'on ne tient pas compte du programme de construction de 13 000 places de prison, il augmente, c'est vrai, de plus de 12 %. Mais moi, le chiffre avec lequel je vais discuter, c'est 6,7 %. Beaucoup de ceux que j'ai rencontrés m'ont paru souhaiter la mise en place d'un programme pluriannuel d'amélioration de la justice. C'est une idée intéressante, encore faut-il que nous nous mettions d'accord sur son contenu.

– En tout état de cause, j'aurai à me battre, année après année, pour que le gouvernement s'engage dans une amélioration progressive des moyens de la justice. Ce que je veux leur dire, aussi, c'est que nous sommes solidaires les uns des autres. Demander un effort budgétaire à l'Etat, il faut pouvoir le justifier : il y a un grand effort de communication à faire en direction de l'opinion sur ce qui se fait déjà dans la justice. La justice est beaucoup plus moderne qu'on ne le dit : il y a des gens compétents, dévoués, des gens qui font des choses. Il faut que les Français le sachent, si on veut leur demander un effort supplémentaire. Mais je sais bien que le 23, ceux qui manifesteront, ne demandent pas seulement un meilleur budget.

» Les magistrats, par exemple, posent la question de leur statut : je partage leur souci. Mais ce n'est pas le ministre de la justice, seul, qui peut décider d'une réforme constitutionnelle. Il faut aux magistrats une véritable reconnaissance sociale de l'ensemble de la société. Cela passe par des moyens, mais aussi par une meilleure défense de leur corps, lorsqu'il est attaqué, lorsque c'est la machine qui marche mal, et non lui qui fait mal son travail. Je voudrais prendre un peu de temps, avant de faire des propositions au gouvernement : je suis par exemple assez favorable à la dissociation du grade et de l'emploi. Mais tout ne passe pas par la loi : il y a des choses moins spectaculaires mais aussi utiles qu'une grandiose réforme du statut.

– Comprenez-vous l'irritation manifestée par nombre de magistrats à propos de la loi amnistiant les crimes et délits liés au financement des partis politiques ?

– Ce texte a été très, très mal expliqué à l'opinion publique et très mal discuté avec les magistrats qui doivent l'appliquer. Et donc ce n'est pas un très bon texte. Ces mesures pouvaient pourtant se justifier, dès lors qu'enfin on définissait une règle du jeu claire, accompagnée de sanctions extrêmement sévères. Il est normal en ce domaine d'être sévère. Mais je trouve dommage que, de la loi de janvier 1990, on n'ait voulu retenir que l'amnistie et qu'on ait occulté tout le reste du texte, dont le but est d'assurer beaucoup plus de transparence et de vraies sanctions. Je travaillerai d'ailleurs très étroitement avec Pierre Joxe sur les décrets d'application pour que la loi puisse fonctionner dans toute sa rigueur pour les prochaines consultations électorales. On s'apercevra, à ce moment-là, que cette loi est extrêmement sévère.

« Les attaques, prix de la responsabilité »

– Vous-même, en tant qu'ancien trésorier de la campagne électorale de François Mitterrand venez d'être violemment mis en cause.

– C'est malheureusement un aspect du jeu politique. Dans ce métier, on prend des coups. J'en ai pris, j'en prendrai encore. Je suis très calme par rapport à cette attaque : c'est la simple répétition d'attaques que j'ai déjà subies. Dans le livre de M. Gaudino, en ce qui me concerne, il n'y a aucun fait nouveau par rapport à des articles de presse du début de l'année. Et moi, je sais ce que j'ai fait. Et j'ai fait ce que je dis. Je reçois ces attaques comme le prix de la responsabilité. Je trouve simplement que c'est un peu bas, car il s'agit à la fois d'une opération publicitaire : pour vendre un livre, que ne ferait-on pas ?

» C'est aussi sans doute pour certains une tentative d'opération politique. Mais elle aura du mal à se développer, car il n'y a pas de choses qui puissent m'être reprochées. Ma position est solide. Simplement, je ne souhaite pas que cela me handicape dans ma responsabilité de garde des sceaux.

– Trésorier de la campagne de M. Mitterrand, comment pouviez-vous ignorer que les fonds que vous avez recueillis et déclarés n'ont pas été, et de très loin, le seul financement de cette campagne ?

– J'ai été trésorier du 23 mars à la fin mai 1988. Cela fait peu de temps pour faire rentrer de l'argent, organiser des souscriptions auprès des entreprises, obtenir de l'argent des différents partis politiques qui avaient décidé de soutenir M. Mitterrand. Je ne me suis pas posé de questions ni enquis de savoir ce que faisaient les autres. J'avais la responsabilité de la campagne officielle de François Mitterrand. Je la revendique complètement, mais je ne me tiens pas pour responsable de ce qui avait pu se passer avant et ailleurs.

– Revenons à vos projets place Vendôme. La justice foisonne de « grands chantiers » qui ne voient jamais le jour. Est-il temps de faire des choix ?

– J'espère dans un premier temps être parvenu à « désembourber » le texte sur la réforme des professions juridiques et judiciaires que doivent examiner les sénateurs le 5 novembre. Derrière, très rapidement, il y a l'aide légale, qui demande encore un gros travail de concertation et d'arbitrage. Mais je veux que l'on en sorte assez vite : la réforme des professions a quelque chose à voir avec le droit des affaires, alors que l'aide légale concerne plus directement le justiciable. Je m'engage à ce que ce deuxième texte soit examiné à la session de printemps, et je veux que ce soit interprété comme ma volonté de faciliter l'accès de tous à la justice.

» Et puis, il y a le code pénal : c'est un travail énorme qui occupera le Parlement pendant dix-huit mois minimum. Parallèlement, il faudra enclencher la réforme de la procédure pénale, qui est dans la délégation de Georges Kiejman. Nous n'avons pas tranché sur le fond entre le texte qu'avait présenté Robert Badinter et les propositions de la commission Delmas-Marty.

« Je ne serai pas un ministre laxiste »

– Certains parlementaires semblent très attachés à la peine de sûreté de trente ans, cette peine que M. Jacques Toubon appelle « la peine inexorable ». Quel est votre sentiment face à ce type de sanction ?

– Je ne serai pas un ministre laxiste. Je pense qu'il faut trouver un équilibre entre la nécessaire dissuasion et l'idée que chaque homme est amendable. Mais il est aussi responsable de ses actes. Il y a des règles. Lorsqu'on les enfreint, des sanctions sont prévues, et il faut les appliquer. Mais il ne faut peut-être pas fermer toutes les portes à celui qui montre une volonté de se rattraper. Il y a les principes, les questions d'éthique : je pense que ceux qui en débattent avec des positions très opposées sont d'une égale bonne foi. Mais il y a aussi les questions d'ordre pratique. Comment encadrer et surveiller des gens qui savent qu'ils n'ont devant eux aucune espèce de chance ? Dans le débat que nous aurons, il faut que nous en tenions compte.

– Un jour de 1986, dans un colloque, vous avez dit : « L'Etat de droit est un trésor. » Aujourd'hui, en France, les peines s'allongent, le nombre de détenus qui attendent d'être jugés est toujours trop important, il y a encore beaucoup à faire pour garantir les libertés individuelles. Le trésor est-il en péril ?

– L'Etat de droit, c'est ce que nous avons trouvé de mieux pour sortir d'une société de violence. Je souhaite, dans ce secteur, soutenir et organiser le progrès. Il faut juger plus vite, recourir davantage à la palette des peines de substitution, mieux utiliser le milieu ouvert. Il y faut à la fois de la sagesse et de la fermeté.

– Que savez-vous du monde des prisons ?

– La première fois que j'ai visité une prison, et c'est resté pour moi une image très forte, j'étais étudiant à Sciences-Po, à Bordeaux. C'était à Mauzac, bien avant la conception du nouveau centre de détention sous Robert Badinter. C'étaient des baraquements, un centre de tri datant de la guerre. Ce qui m'a frappé, c'est la privation de liberté de ces gens en situation de grande déroute, chez lesquels j'ai senti à la fois de la perdition et de l'agressivité... Et puis la grande difficulté de la tâche de ceux qui les encadrent, surveillants et éducateurs. Et entre eux des règles du jeu très compliquées.

» J'ai ressenti la même chose, plus récemment, dans mon département, en visitant le nouveau centre de détention de Joux-la-Ville. La prison, ce n'est pas le rebut, ce n'est pas l'arrière-salle de notre société : on ne doit pas la cacher, on doit en parler, on doit l'assumer.

– Le texte réformant le droit des mineurs est prêt. Qu'allez-vous en faire ?

– J'ai besoin d'un peu de temps. Ce n'est pas parce qu'un texte est prêt que je le fais passer. La justice n'est pas seule concernée par les mineurs en danger et les mineurs délinquants. Il faut situer le débat dans une politique plus globale à l'égard des jeunes en difficulté dans cette société. Il serait bon que ce texte ne soit pas seulement porté par le ministre de la justice.

– Est-ce un avantage d'être un politique plus qu'un technicien à la tête de ce ministère ?

– L'avenir le dira. Mais je crois qu'il est important d'avoir un regard d'homme politique avec des responsabilités locales et nationales, justement parce que la justice traverse une crise politique et sociale. Et puis un politique a l'habitude du dialogue. Il ne fait que ça. Et puis on verra. Avec Georges Kiejman, qui sera peut-être bien plus à l'aise que moi dans des domaines comme le code pénal ou le code de procédure pénale, il y a une complémentarité. Cela devrait nous permettre d'avancer plus rapidement sur un certain nombre de chantiers. Ce n'est jamais facile d'être à deux, mais nous sommes tous deux suffisamment adultes pour que ce puisse être un enrichissement. »

Propos recueillis par
AGATHE LOGEART

SPORTS

BOXE : les championnats du monde à Bercy

Le ring civilisé par la télévision

L'Américain Michael Nunn a conservé jeudi 18 octobre son titre de champion du monde (IBF) des poids moyens devant son compatriote Donald Curry, par arrêt de l'arbitre à la dixième reprise. Le Français Fabrice Bénichou, ex-champion du monde (IBF) des super-coqs, a pour sa part été battu par le *Colombien Luis Mendoza* aux points. *Succès, en revanche,* pour Canal Plus, *promoteur de* la soirée, qui avait réussi à faire venir 15 000 personnes autour du ring du Palais omnisports de Paris-Bercy (POPB).

Le smoking va bien à Michel Drucker. L'animateur fut sur le ring de Bercy comme sur la scène d'un show télévisé, parfait dans son registre. Gentil Drucker. Il avait été tellement aimable avec la cantatrice américaine qui a entonné *a capella* l'hymne américain en l'honneur des boxeurs prêts à se disputer l'un des quatre titres mondiaux des poids moyens qu'un seul spectateur a crié *« à poil ! »*, tous les autres ont applaudi. On était autour d'un ring, et on était à des années-lumière de l'ambiance familière des soirées de boxe. On était à la télé, pas devant l'écran mais devant les caméras.

En devenant promoteur de cette soirée pugilistique, Canal Plus a réussi une sorte de prodige : la boxe est passée de l'autre côté du miroir. Tout cela avait coûté une fortune : on a parlé de 10 millions de francs, et on a dit aussi que les bénéfices de la quatrième chaîne s'en trouveraient amputés de 2,5 millions. Mais Canal Plus n'avait pas regardé à la dépense pour bien montrer qu'en dépit des prétentions des uns et des autres, sur ce sport, elle restait la meilleure. Affaire de prestige. Des lasers percèrent l'obscurité, des projecteurs aveuglèrent la foule, des flashes mitraillèrent les vedettes. Il n'a manqué que la poudre aux yeux.

Pas de danseuses

On aurait peut-être fini par y croire. Croire que Vincent Moscato, le talonneur teigneux du Rugby Club de Bègles-Bordeaux, pouvait à sa première apparition sur un ring mettre en difficulté un splendide athlète comme Yacine Kingbo, actuel champion de France amateur des super-lourds. Croire que Fabrice Bénichou, sans son étoile de David sculptée aux ciseaux sur le crâne, était encore en mesure de reconquérir le titre mondial des super-coqs face au Colombien Luis Mendoza. Croire que Donald Curry pouvait échapper au sort commun à tous les adversaires qui s'étaient présentés devant Michael Nunn, dernière terreur *made in USA* des poids moyens. On se serait fait des illusions. On ne vit donc rien de tout cela.

D'autres choses manquèrent au spectacle. On attira notre attention sur le fait que le temps semblait moins long quand des danseuses du Lido, ou d'ailleurs, brandissaient le numéro du round à venir entre les reprises. Inexplicablement elles ne furent pas de cette distribution. On eut d'autres sujets d'étonnement, le costume de Kingbo inspiré de celui des griots de sa Guinée originelle et comme colorié par un couturier halluciné.

Finalement, on s'attendit au pire, à un mouvement d'humeur des quinze mille spectateurs qui avaient payé pour des lanternes et pas pour des vessies. Les rares combats de boxe organisés au POBP avaient toujours plus ou moins mal tourné : on y avait échangé des coups de couteau, on y avait lancé des gaz lacrymogènes. On se trompait. Cette soirée fut aussi calme que pour un concert de musique de chambre. On n'entendit même pas les habituelles imprécations de Sydney, l'histrion qui tourne autour des rings comme le chat autour du pot de lait.

C'était comme si la télévision avait civilisé la boxe. Le seul point d'ancrage au mythe fut le reportage, d'inspiration *escorsesienne »*, sur Nunn et Curry les jours précédant le combat : quelques plans replongeaient les deux hommes au plus profond d'un univers qui ne supporte vraiment que le noir et blanc.

ALAIN GIRAUDO

EN BREF

Le Conseil d'Etat juge responsables des fournisseurs de matériel médical. – Le Conseil d'Etat vient d'admettre, dans un arrêt, la responsabilité des fournisseurs de matériel médical à l'égard des hôpitaux en cas d'accidents provoqués par un fonctionnement défectueux du matériel. Appelé à se prononcer sur l'indemnisation de la famille de Mme Jocelyne Giraud, décédée en avril 1981 à la suite d'un accident provoqué par un appareil respiratoire défectueux, dispensant de l'oxygène et de l'azote, du Centre hospitalier régional de Bordeaux, le Conseil d'État a estimé que le fournisseur du matériel de réanimation du CHR *« avait contribué au dommage »*. Tout en confirmant la condamnation du CHR de Bordeaux *« entièrement responsable à l'égard de la victime et de ses ayants droit »*, il a jugé que *« l'hôpital était fondé à se retourner contre son fournisseur »*, la société Duffour et Igon, *« pour obtenir le remboursement partiel des condamnations prononcées contre lui »*.

□ **Evénements de Vaulx-en-Velin : 76,5 millions de francs de dégâts, selon la mairie.** – La mairie de Vaulx-en-Velin estime à 76,5 millions de francs, selon un bilan non définitif communiqué à la Préfecture du Rhône, le coût des dégradations intervenues pendant les événements de la semaine dernière dans la banlieue lyonnaise. Par ailleurs, quarante-et-une personnes ont été interpellées, douze à ce jour déférées devant le parquet, et six d'entre elles déjà placées sous mandat de dépôt.

RELIGIONS

Célibat des prêtres

Le Vatican justifie l'ordination de deux hommes mariés au Brésil

Le Vatican a justifié, jeudi 18 octobre dans un communiqué, l'ordination de deux prêtres mariés au Brésil. Dans un entretien accordé à l'hebdomadaire catholique italien *Famiglia cristiana* « Famille chrétienne », le cardinal brésilien Aloisio Lorscheider, archevêque de Fortaleza, avait révélé en début de semaine que deux hommes mariés avaient été ordonnés prêtres dans son pays, il y a quelques années, avec l'autorisation du pape.

Le Vatican, par la voix du cardinal Wiygan Tumi, archevêque de Garoua (Cameroun) et actuellement président délégué du synode sur la formation des prêtres, a indiqué que la séparation *« de lit et de toit »* avait été la condition exigée par le pape afin qu'ils vivent *« comme frère et sœur »*. Les mariages ont été suspendus, mais non invalidés, puisqu'un sacrement ne peut être défait.

L'un des deux hommes mariés ordonnés prêtres, l'abbé Ivo Schmidt, soixante-six ans, ancien diacre permanent du diocèse de Frederico Westphalen, dans l'Etat de Rio Grande do Sul, a reconnu que sa femme, soixante-sept ans, vivait encore sous le même toit que lui. Mais il a précisé à l'AFP qu'elle avait été *« très malade et n'était plus apte physiquement, bien avant l'ordination, à avoir des rapports sexuels »*. L'identité de l'autre prêtre, qui vit actuellement dans l'Etat de Pernambouc (nord du Brésil) n'a pas encore été révélée par le Vatican.

Exception rarissime

De telles ordinations constituent, pour l'Eglise catholique de rite latin, une exception rarissime. Le droit canon, qui prévoit que le prêtre doit rester célibataire, n'exclut cependant pas les dispenses dans certains cas très particuliers. Après enquête, accord éventuel de l'épouse, des enfants et examen des problèmes successoraux (ce qui a été le cas au Brésil), le pape peut, selon l'expression canonique, *« relâcher l'application du droit »*.

Des cas de veufs admis au sacerdoce ne sont pas rares, tout comme le cas de pasteurs d'autres confessions chrétiennes qui se convertissent au catholicisme. Mais pour ceux-là, la position du Vatican est différente. *« L'entrée de tels pasteurs dans l'Eglise catholique*, a expliqué le cardinal Tumi en évoquant le cas de pasteurs américains anglicans mariés, convertis en 1980, *doit être entendue comme la réconciliation des individus qui désirent la pleine communion catholique. Cette exception n'implique pas un changement d'avis de l'Eglise au sujet du célibat sacerdotal. »*

La doctrine de l'Église catholique de rite latin reste en revanche toujours très stricte sur le célibat des prêtres. Aucun prêtre n'a jamais eu le droit de se marier après son ordination. Cependant, plusieurs évêques, lors du synode en cours à Rome, ont souhaité l'ordination de *« viri probati »* (d'*« hommes ayant fait leur preuve »* envers l'Église) pour faire face, *« dans certains cas graves »*, au manque de vocations. Les représentants des Églises catholiques orientales ont également rappelé que des prêtres de leur clergé étaient mariés et *« n'en remplissaient pas moins leur fonction »*.

Aujourd'hui, le Vatican doit par ailleurs traiter du dossier de prêtres d'Europe de l'Est qui, ayant vécu longtemps dans la clandestinité, réapparaissent... mariés. Le rapporteur général du synode, le cardinal brésilien Lucas Moreira Neves, avait quant à lui estimé que la question du célibat et de l'ordination d'hommes mariés, largement débattue au synode de 1971 sur le sacerdoce des prêtres, n'était pas à l'ordre du jour.

J.- M. Dy

MÉDECINE

Deux ans après leur mouvement

Les infirmières organisent des états généraux

Des états généraux infirmiers se tiennent, samedi 20 octobre à Paris, avec pour principal objectif la création d'une grande union professionnelle de type syndical. Deux ans après le mouvement infirmier, le malaise persiste au sein de cette profession mais les multiples organisations sont-elles prêtes à se mobiliser au sein d'une seule structure ?

« Il n'y aura pas de solution sans union. » C'est sous ce slogan que se tiennent samedi 20 octobre les états généraux infirmiers, à la Maison de la mutualité, à Paris. Deux ans après le vaste mouvement revendicatif des infirmières, les organisations, associations et syndicats représentatifs de la profession, se sont multipliés. La coordination nationale, symbole du rassemblement unitaire de 1988, a traversé une crise de représentativité (*le Monde* du 24 février 1989) ponctuée de querelles intestines qui l'ont affaiblie. Sa constitution en syndicat professionnel, en décembre 1989, n'a, semble-t-il, pas suffi à lui redonner un réel pouvoir fédérateur.

« La coordination nationale a canalisé un ras-le-bol mais n'a pas réussi, ensuite, à mettre en place une organisation qui représente d'une seule et unique voix la profession infirmière. On n'a jamais pu faire l'unité au sein du bureau », estime Mme Nicole Bénevise, ancien porte-parole de la coordination. Les états généraux, organisés par une vingtaine d'associations et de syndicats professionnels, parviendront-ils pour autant à créer une nouvelle organisation, l'*« Union professionnelle infirmière »*, qui soit représentative de l'ensemble de la profession ?

Malaise et pénurie

Malgré les avantages, principalement financiers, obtenus après le mouvement de 1988, le malaise persiste. On estime qu'une infirmière diplômée d'Etat exerce sa profession en moyenne pendant neuf ans. Sur les 365 515 infirmières diplômées d'Etat depuis 1953, c'est-à-dire de moins de soixante ans, seulement 240 711, soit les deux tiers, continuent actuellement à exercer leur profession.

Aujourd'hui, une infirmière débutante de l'Assistance publique a un salaire net de 7 195 francs, auquel s'ajoute la prime de service d'une valeur moyenne de 511 francs. Cette rémunération, jugée insuffisante, ne justifie pas à elle seule le malaise du milieu infirmier. Le manque de dialogue, de reconnaissance de la profession, les conditions de travail difficiles ou encore l'insuffisante participation aux instances de décision et consultatives, y contribuent tout autant. *« Ce n'est pas la création d'un collège infirmier au sein de l'hôpital, comme le prévoit le projet de loi sur la réforme hospitalière, qui va changer les choses*, explique Mme Bénevise. *On doit pouvoir réunir tous les acteurs, administrateurs, médecins, soignants, etc, pour élaborer un vrai projet d'établissement. »*

La profession attire de moins en moins de candidats. En 1989, le nombre d'élèves-infirmiers inscrits en première année était de 12 312 sur la France entière pour un quota, c'est-à-dire un recrutement optimal défini par les pouvoirs publics, de 14 136. Ce déficit de 13 % entre « l'offre » et la « demande » varie considérablement suivant les régions . L'Ile-de-France figure parmi les régions les plus touchées. *« Depuis la fin de l'année 1988, nous avons des difficultés à remplir nos écoles et nous devons déployer des efforts inhabituels pour y parvenir »*, reconnaît Jean-Pierre Cendron, directeur du personnel de l'Assistance publique. L'an dernier, des concours et des campagnes de publicité ont été mis en place en province afin de recruter des infirmières pour les hôpitaux parisiens de l'Assistance publique.

Face à ce malaise, les états généraux étudieront une série de propositions : l'assimilation du diplôme d'Etat à un diplôme d'enseignement supérieur, une meilleure représentation des infirmières au sein du Comité national d'éthique, une formation continue systématique pour préparer le passage d'un service à un autre ou une meilleure prise en compte de l'ensemble des responsabilités liées à cette profession en font partie.

MARTINE LARONCHE

Les nouvelles voix de la laïcité

Suite de la première page

On se souvient également des tempêtes soulevées en 1988 par les interventions de l'épiscopat français contre *la Dernière Tentation du Christ*, le film de Martin Scorsese, contre la commercialisation de la pilule abortive et les campagnes publicitaires en faveur du préservatif.

Un tel discours laïque a sans doute la faiblesse de considérer les religions comme monolithiques. Toutefois, la crainte est réelle d'un néo-cléricalisme militant (en Europe de l'Est, par exemple, libérée du communisme), ou, pis, d'un « consensus mou » où les valeurs laïques traditionnelles risqueraient de se dissoudre. Le Grand Orient de France considère ainsi comme *« une dérive de la démocratie »* l'appel à des personnalités religieuses, lancé en 1983 par M. François Mitterrand, pour participer au Comité national d'éthique et en 1988 par M. Michel Rocard pour une mission exploratoire en Nouvelle-Calédonie (1).

La tentation néo-concordataire

A défaut de nouveau concordat, c'est donc bien la « concorde » actuelle entre le gouvernement de gauche et les responsables religieux qui brouille les cartes dans le camp laïque. Celui-ci ne devrait pourtant pas s'en étonner . Du « cartel des gauches » à Guy Mollet, jusqu'aux gouvernements de M. François Mitterrand, la gauche au pouvoir a toujours commencé dans l'anticléricalisme pour se poursuivre dans une recherche de compromis acceptables par les parties, avec ou sans esprit de revanche.

Tout le monde a tiré les leçons de la stérilité de la dernière guerre scolaire de 1984. On a vu récemment M. Jack Lang donner un coup de pouce au financement d'une cathédrale à Evry, par le biais d'une subvention au musée d'art sacré jouxtant le futur édifice de culte. Des laïcs ont crié garc. Pourtant, le ministre de la culture ne faisait que suivre l'exemple d'Edouard Herriot qui, dans les années 20, avait financé la construction de l'institut culturel de la Mosquée de Paris.

De même, depuis des mois, M. Lionel Jospin et la hiérarchie catholique négocient-ils un compromis sur le délicat problème du temps réservé (par la loi) à l'enseignement religieux. Le ministre de l'éducation vient d'ajourner un projet de réorganisation de la semaine scolaire à l'école élémentaire parce qu'il ne prévoyait pas les *« garanties nationales »* pour le temps de la catéchèse réclamées par l'épiscopat.

Ce n'est pas tout. Devant le caractère radicalement nouveau des questions posées par l'islam en France, un dialogue institutionnel s'est noué entre l'Etat et un Conseil supérieur de l'islam créé à l'initiative de M. Pierre Joxe, pour tenter de répondre aux problèmes posés par l'exercice du culte musulman (construction de mosquées, abattage de viande rituelle, etc.).



A Strasbourg, le 12 septembre dernier, le même ministre des cultes a prononcé un discours remarqué, en forme de défense et illustration du régime concordataire, particularité du droit local en Alsace et en Moselle. Nul doute que M. Joxe ne voie dans le régime d'encadrement des cultes, lié au parcours historique des provinces hier annexées par l'Allemagne, un modèle plus ou moins applicable à la gestion de l'islam. Il y a fort à parier sur la naissance prochaine, à Strasbourg même, d'un institut de théologie musulmane, à l'instar des instituts de théologie catholique et protestant, les seuls qui soient en France reconnus et subventionnés par l'Etat.

Qu'à la faveur de l'intégration de l'islam, des brèches ne s'ouvrent ainsi dans l'édifice des lois de séparation est la crainte principale du camp laïque aujourd'hui. Elle est aiguisée par le souhait qu'exprime la hiérarchie catholique d'une *« redéfinition du cadre institutionnel de la laïcité »* (Mgr Vilnet, 1987). *« Entre l'Eglise et l'Etat, on ne peut plus parler de séparation, mais de collaboration »*, déclarait en 1988 le cardinal Decourtray. La même année, Mgr Lustiger ajoutait, dans un entretien au *Monde* : *« Si l'Etat ne faisait pas l'effort de redéfinir les conditions de la séparation, dans l'état actuel des mœurs et de la société, il porterait gravement atteinte à un droit imprescriptible, au patrimoine spirituel qui est un bien de la nation. »*

La morale laïque à bout de souffle

L'Eglise française connaît trop bien aujourd'hui les avantages, en termes de liberté de manœuvre et de parole, du régime de séparation qu'elle a, dans le passé, tant combattu. Elle ne réclame certainement pas de nouveau concordat de type napoléonien, mais, avec beaucoup d'autres, elle mesure les sérieux inconvénients de la situation actuelle.

Au début du siècle, la religion était renvoyée à la sphère du privé et la laïcité occupait tout le champ de la morale sociale. Qu'en est-il quatre-vingt-dix ans après ? A part quelques tentatives de réanimation – comme cette *« morale républicaine »* que M. Chevènement, sans grand succès, a essayé de réintroduire à l'école après 1984 –, la morale laïque est à bout de souffle. Sur les questions du sens de la vie ou de la mort, ou d'éthique scientifique et médicale, elle est souvent muette.

« Nous nous sommes endormis sur le scolaire », reconnaît M. Jean-Robert Ragache, grand maître du Grand Orient de France. *« Est-ce qu'on peut intégrer quiconque à la laïcité française en diabolisant ses traditions ? »* écrivent, à propos de la scolarisation des jeunes musulmans, deux journalistes de *Libération*, auteurs d'un ouvrage illustrant ce déclin de la morale laïque (2). Cruellement, ils ajoutent : *« La laïcité est sûre de perdre la bataille à venir si elle n'est qu'une outre vide. Quand on se cantonne à une stratégie défensive, on ne construit pas de systèmes de valeurs. On bâtit des lignes Maginot. »*

On comprend mieux, dans ces conditions, l'intérêt de la démarche de la Ligue de l'enseignement qui, au prix d'un remue-ménage dans le camp laïque dont elle est issue, milite depuis plusieurs années, avec des personnalités catholiques, protestantes et agnostiques, en faveur d'*« un nouveau pacte laïque »*. Cette expression est le titre d'un ouvrage à paraître de Jean Baubérot, historien du protestantisme et président de l'Ecole pratique des hautes études en sciences religieuses, qui ne passera pas inaperçu (3). Un groupe d'intellectuels catholiques (Jean Delumeau, René Rémond, le docteur Abiven, Jacques Arsac, Philippe Warnier) vient, lui aussi, de rejoindre ce courant favorable à *« une adaptation des réglementations qui ne correspondent pas à une laïcité ouverte »* (4). Il insiste sur *« la préservation d'un espace de temps spécifique pour l'enseignement religieux, sur la prise en compte dans l'enseignement de la dimension religieuse des cultures »* (5).

L'objectif commun est de renouveler le contenu et les méthodes de la laïcité. La meilleure défense de la laïcité, c'est l'offensive, affirme dans son livre M. Jean Baubérot. La modernité a été longtemps conçue comme la séparation des questions temporelles et spirituelles. Elle exige aujourd'hui de nouvelles alliances pour résoudre les questions d'éthique, redevenues les premières.

HENRI TINCQ

(1) La mission en Nouvelle-Calédonie comptait, entre autres personnalités, le Père Guiberteau, représentant l'Eglise catholique, le pasteur Stewart, président de la Fédération protestante de France et M. Roger Leray, alors grand maître du Grand Orient de France.

(2) François Reynaert et Francis Zamponi, auteurs de *Sur la terre comme au ciel. Pour une nouvelle morale laïque*. Calmann-Lévy. Septembre 1990. 265 pages. 100 F.

(3) Jean Baubérot. *Vers un nouveau pacte laïque*. Avec une contribution de Michel Morineau, secrétaire général de la Ligue de l'enseignement, sur « la Laïcité de l'an 2000 ». Au Seuil. 270 pages. 120 F. A paraître le 24 octobre.

(4) Le groupe Paroles réunit des personnalités catholiques de sensibilité diverse, appelé à s'exprimer, comme il l'a déjà fait, sur des sujets comme la procréation médicalement assistée, l'euthanasie ou, comme ici, sur la laïcité.

(5) Sur ce sujet, on lira deux ouvrages collectifs qui viennent de sortir au Cerf : *La Religion à l'école*, sous la direction de Danièle Hervieu-Léger, et *Univers scolaires et religions*, de Jean-Paul Willaime, ainsi que la dernière livraison (15 octobre) du mensuel *ARM (Actualité religieuse dans le monde)*.

▶ **Les Assises internationales de la laïcité auront lieu les samedis 20 et dimanche 21 octobre à la Cité des sciences et de l'industrie de Paris-La Villette.**

Nouvelles manifestations de lycéens

Près de huit cents lycéens, venus de sept lycées de Seine-Saint-Denis, se sont rassemblés jeudi matin 18 octobre devant le rectorat de l'académie de Créteil. Reçus par le directeur du cabinet du recteur, ils ont réclamé des postes de surveillants, le remplacement des enseignants absents et une amélioration des conditions de vie et d'études dans leurs lycées. L'après-midi, c'est devant le ministère de l'éducation nationale, rue de Grenelle à Paris, qu'environ cinq cents lycéens se sont rassemblés.

En province, après les lycées du Mans et de La Flèche (Sarthe), c'est au tour de la cité scolaire Torcy Cros de Sablé-sur-Sarthe (Sarthe), qui regroupe un lycée et un lycée professionnel, d'être touchée par le mouvement. Environ la moitié des mille sept cents élèves se sont mis en grève le 18 octobre pour protester contre le manque de surveillants et réclamer une amélioration des repas servis à la cantine. Une centaine d'entre eux ont manifesté, l'après-midi, dans le centre de Sablé.

SCIENCES

Directeur du département de chimie de l'Ecole normale supérieure

Le professeur Marc Julia médaille d'or 1990 du CNRS

La médaille d'or du CNRS 1990 a été décernée, jeudi 18 octobre, au professeur Marc Julia, soixante-huit ans, directeur du département de chimie de l'Ecole normale supérieure (ENS) de Paris, *« pour ses travaux dans le domaine de la chimie organique de synthèse moderne »*, proches de ceux réalisés par l'un de ses collègues et ami, le Nobel de chimie 1990, Elias James Corey. Le professeur Julia a réalisé la synthèse de nombreux produits en agrochimie ou en chimie pharmaceutique, dont celle de la vitamine A, en collaboration avec le groupe français Rhône-Poulenc, devenu ainsi le second producteur mondial de cette substance. Il a promu l'utilisation de la résonance magnétique (RMN) pour construire des molécules complexes.

[Né le 23 octobre 1922 à Paris, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, docteur ès sciences, agrégé de sciences physiques, le Professeur Julia a poursuivi ses études à l'Imperial College of Science and Technology de Londres. Rentré en France, il fut professeur à l'Ecole polytechnique, à la faculté des sciences de Paris, puis à l'Ecole nationale supérieure de chimie, avant de prendre la direction du département de chimie de l'ENS. Il est membre de l'Académie des sciences.]

WEEK-END D'UN CHINEUR

PARIS

Samedi 20 octobre

Drouot-Richelieu, 14h : livres, bijoux ; **Drouot-Montaigne**, 14 h 30 : haute époque, mobilier, objets d'art.

ILE-DE-FRANCE

Samedi 20 octobre :

Fontainebleau, 14 h 30 : livres ; **Le Raincy**, 14h : mobilier, objets d'art ; **Rambouillet**, 14h : vins.

Dimanche 21 octobre :

Argenteuil, 14 h 30 : bijoux, orfèvrerie ; **Auxerre**, 14 h 30 : archéologie, Extrême-Orient ; **Chartres**, 14h : mobilier, tableaux ; **Coulommiers**, 14h : arts d'Asie ; **Gien**, 14h : antiquités architecturales ; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : tableaux, mobilier ; **Nanterre**, 14h : mobilier, objets d'art ; **Nogent-le-Rotrou**, 14h : tableaux, mobilier ; **Provins**, 14 h : objets africains ; **Rambouillet**, 14h : vins ; **Saint-Germain-en-Laye**, 14 h 30 : sculptures, dessins modernes ; **Sceaux**, 14 h 30 : tableaux modernes, mobilier ; **Sens**, 14 h 30 : objets d'art, tableaux ; **Touquet**, 14 h 30 : tableaux, mobilier.

PLUS LOIN

Samedi 20 octobre :

Montaigu (Vendée), 14h : mobilier, objets d'art : **Auch**, 14 h 30 : vins, alcools ; **Beauvais**, 14 h 30 : timbres ; **Bolbec**, 14 h : mobilier, tableaux ; **Compiègne**, 14h : vins ; **Laval**, 14h : mobilier, objets d'art ; **Lyon** (Sidoine-Apollinaire), 14 h 30 : gravures, dessins ; **Marmande**, 21h : voitures de collection ; **Marseille-Prado et Marseille-Castellane**, 14 h 30 : photographies anciennes ; **Nancy**, 14h : livres ; **Nantes**, 14 h 15 : mobilier, objets d'art ; **Nice**, 14h : tableaux, mobilier ; **Orléans**, 14h : mobilier, objets d'art.

Dimanche 21 octobre :

Ambert, 14h : mobilier, objets d'art ; **Arles**, 14h : tableaux anciens, mobilier ; **Autun**, 14 h 30 : tableaux modernes, tapis d'Orient ; **Bar-le-Duc**, 14h : mobilier, objets d'art ; **Belfort**, 14h : mobilier, argenterie ; **Bernay**, 14 h 15 : tableaux modernes, mobilier ; **Chalon-sur-Saône**, 10h : argenterie, bijoux ; 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Châlons-sur-Marne**, 14h : tableaux modernes, argenterie ; **Deauville**, 14 h 30 : grands vins ; **Dijon**, 14h : mobilier, tableaux ; **Doulens**, 14 h 30 : objets d'art, argenterie ; **Dozule**, 14h : jouets anciens ; **Duclair**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Evreux**, 14 h 30 : tableaux modernes ; **Guéret**, 14h : livres ; **Issoudun**, 14 h 30 : tableaux, mobilier : **Le Touquet**, 15h : automobiles de collection ; **Les Andelys**, 14 h 30 : appareils photo ; **Lyon-Brotteaux**, 15h : mobilier, objets d'art ; **Lyon** (rue Cronstadt), 15h : tableaux modernes ; **Marseille-Castellane**, 14 h 30 : affiches ; **Mayenne**, 14h : mobilier, tableaux ; **Montluçon**, 14 h 30 : argenterie, bijoux ; **Nancy**, 14h : mobilier, argenterie ; **Nantes**, 14 h 30 : mobilier, tableaux modernes ; **Neuville-de-Poitou**, 14 h 30 : argenterie, mobilier ; **Reims**, 14h : arts plastiques, mobilier ; **Rochefort**, 14 h 30 : tableaux modernes ; **Rouen**, 14h : mobilier, objets d'art ; **Saint-Amand-Montrond**, 14 h 30 : tableaux modernes, mobilier ; **Senlis**, 14 h 30 : tableaux de l'Ecole russe ; **Soissons**, 14 h 30 : mobilier, tapis d'orient ; **Tours**, 14 h 15 : mobilier, objets d'art ; **Vendôme**, 14h : accessoires de cirque.

FOIRES ET SALONS

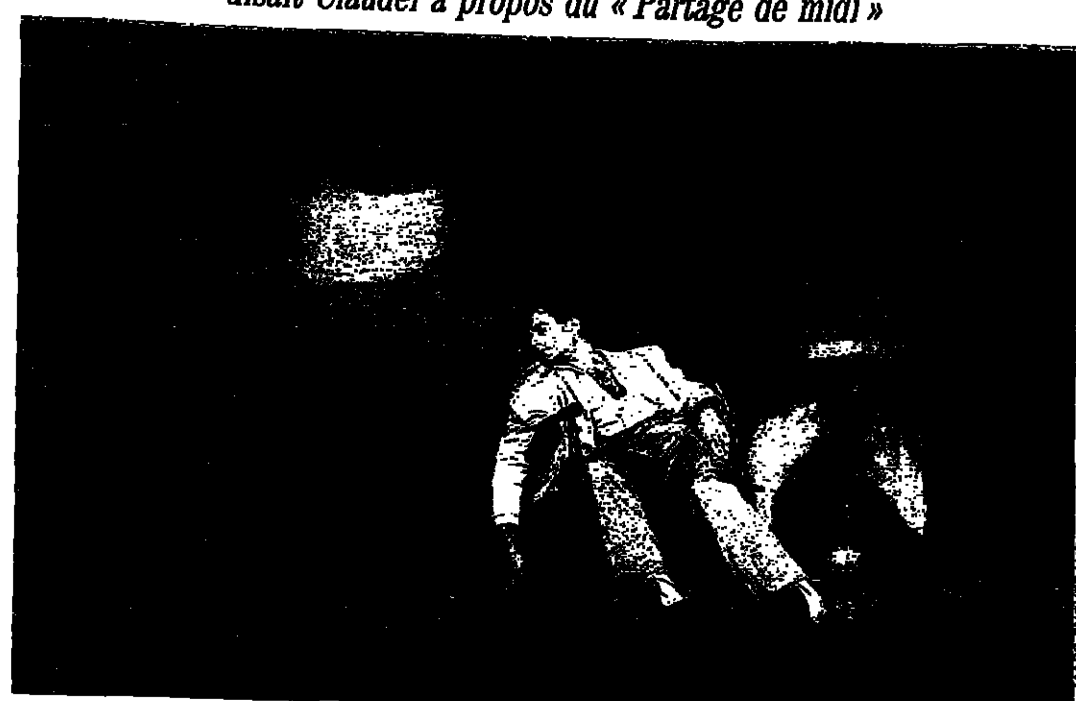
Rouen, Marseille, Lyon (salon du jouet ancien), **Belle-Epine, Aumale, Chaource, Mandres-les-Roses** (94).

CULTURE

THÉATRE

Barouf à Fou-tcheou

« Ce n'est autre que l'histoire un peu arrangée de mon aventure » disait Claudel à propos du « Partage de midi »



MARC ENGUERAND

Didier Sandre bouleversant d'intensité spirituelle

L'aventure : lorsque Claudel, en 1900, rejoint son poste de consul en Chine, à Fou-tcheou, il voit monter sur le bateau, à la Réunion, une femme qu'il connaît déja, Rosalie Vetch, trente ans, quatre enfants et son mari qui file en Chine car il est sous le coup d'un mandat d'arrêt, *« une abominable crapule »*, dit Claudel.

Claudel tombe amoureux fou de Madame Vetch. Il l'installe, avec mari et enfants, carrément à son domicile consulaire, expédie en missions diverses le mari, qui s'emploie à un trafic de travailleurs chinois vers Madagascar. La « vie partagée » de Claudel et Rosalie va durer trois ans et demi, de décembre 1900 au 1er août 1904 ; ce jour-là le ménage Vetch reprend le bateau, Rosalie attend un enfant de Claudel, elle est enceinte depuis mai. En février 1905 Claudel apprend la naissance de sa fille, Louise.

En mars, il prend le bateau pour la France. Il découvre que Rosalie Vetch a choisi de vivre avec un autre homme, appelé Lintner. Claudel, en tandem avec M. Vetch, loue une voiture et se lance à la poursuite de Rosalie, en Belgique, en Hollande. C'est Lintner qui, avertissant la justice, mettra fin à cette course-poursuite.

Claudel se fait materner par sa sœur Camille, dans les Pyrénées. Il écrit alors *le Partage de midi*. Les trois partenaires, Claudel, Rosalie, son mari Vetch, sont là, sous les noms de Mesa, Ysé, et De Ciz. Claudel ajoute un personnage qu'il nomme Amalric, dont il fait l'amant d'Ysé. Ce n'est autre que Lintner, et c'est le point faible de la pièce, parce qu'il n'est jamais dans une situation juste.

La première version du *Partage de midi* était très belle, assez rimbaldienne par moments. Quarante-trois ans plus tard, sur l'intervention de Jean-Louis Barrault qui veut créer la pièce, Claudel va écrire une seconde, puis une troisième version, d'une langue plus directe, et d'une trame, si l'on peut dire, presque plus grossière. Ysé y perd son « aura ».

Claudel l'appelle alors *« l'aventurière »*. S'adressant à Mesa, il dit : *« Ah, mon bonhomme, tu croyais que tu allais te débarrasser comme ça... La voilà revenue, c'te créature. »* Il résume l'*« aventure »* désormais ainsi : *« J'ai eu la gale... quelque chose qui ressemble pas mal à l'enfer. »*

Nicole Garcia, au Théâtre de l'Atelier, reprend le rôle d'Ysé de la deuxième version, un peu « déboulonnée ». Elle donne sur scène ce que prescrivait Claudel, *« le long pas de déesse quand il faut, avec un grand rire qui nous prend aux moelles »*. Elle sait jouer aussi de son ascendant sur Mesa, par l'intensité d'un charme sans trivialité sensible.

Nicole Garcia est donc une remarquable Ysé-1946, de même que Jean-Pierre Marielle un excellent Amalric-Lintner pas à sa place. Bien sûr, Claudel, dans toutes les versions, s'est gardé le plus grand rôle et les plus belles pages pour son Mesa-Claudel, et dans ce rôle Didier Sandre est tout à fait bouleversant d'intensité spirituelle, d'énergie créatrice, d'aventure intérieure fiévreuse et sincère, et de poésie de la terre et du ciel.

C'est pour voir et entendre, avant tout, Didier Sandre jouer le Claudel des grands jours, qu'il ne faut à aucun prix manquer ces soirs de l'Atelier.

MICHEL COURNOT

▶ Atelier, du mardi au samedi à 21 heures. Dimanche à 15 h 30. Tél : 46-06-49-24.

Un bleu nuit lumineux

Le dialogue magnifique d'un homme avec la Mort : « Le Laboureur de Bohême », texte médiéval allemand

Le Laboureur (Jean-Marc Bory) a les bras ballants, avec des mains énergiques, à hauteur des hanches. Dans son costume de velours côtelé, un peu paysan, l'homme ne bouge pas. Tout son corps dit la révolte, mais il ne démordra pas de son attitude obstinée d'homme sûr de son droit. Dans la terre, il semble avoir pris racine. Il insulte la Mort, et la maudit. Et voici que la Mort (Serge Maggiani) apparaît : un visage, une silhouette à demi-mangée d'ombre.

La Mort vient d'emporter la femme du Laboureur. Et tous deux plaident le bien-fondé de leur cause en une discussion âpre où le prosaïsme le dispute au mysticisme, le coup bas à la hauteur de vue. La langue est superbe, avec des accents parfois hugoliens, brassant les astres et les entrailles du monde, la science et le soufre, convoquant l'arithmétique ou la géométrie au même titre que *« l'hydromancie clairvoyante dans le tourbillon des eaux »*, ou *« l'haruspex qui lit l'avenir dans la fumée de l'autel »*. Sous ce déchaînement d'arguments scholastiques, se dessine une vision du monde naïve, savoureuse, frémissante d'intuitions inquiètes et d'accents profondément humains.

Les Allemands connaissent dès leur jeune âge, dit-on, *le Laboureur de Bohême*, un texte daté de 1401, écrit au lendemain de la perte de son épouse par Johannes von Saaz, lettré qui, à la lisière du Moyen Age et de la Renaissance, parcourait l'Europe, de Prague à Bologne. La découverte de ce texte traduit pour la première fois intégralement en français (par Dieter Welke) et du spectacle mis en scène par Christian Schiaretti, nouveau directeur du Centre dramatique de Reims, tient de l'éblouissement. Le décor abstrait, une courbe magistrale dans l'espace (Renaud de Fontainieu) est astucieux : en haut, sans que l'on puisse précisément définir le lieu de son apparition, la Mort, qui peu à peu s'approche du Laboureur, resté en bas. Puis, car il faut bien trancher entre ces plaideurs retors, apparaît, avec son aile de plastique ondulé, l'ange rouge de Dieu, conventionnel et sûr de lui (Laurent Poitrenaux).

Jean-Marc Bory et Serge Maggiani habitent le même monde silencieux et bleu nuit. Un faisceau de lumières douces entoure le corps du Laboureur des pieds à la tête, tandis qu'elles confèrent au Seigneur des Ténèbres un je ne sais quoi d'évanescence. Leur rencontre est un instant rare, magnifié par une mise en scène qui fuit l'effet.

ODILE QUIROT

▶ Théâtre Gérard-Philipe, Saint-Denis. Jusqu'au 27 octobre du mardi au samedi à 20 h 30, dimanche à 17 h. Tél : 42-43-17-17.

MUSIQUES

Touré Kunda en paroles

Le nouveau spectacle du groupe sénégalais, « En fête », est au Palais des Congrès

Les musiciens arrivent au goutte à goutte. Une voix *off* nous pose la question fatidique : *« C'est quoi, l'Afrique ? »* sur fond sonore d'oiseaux et de chants du coq. C'est l'aube (lumière bleutée). Des bûches artificielles flamboient sur le devant de la scène. Quelques accessoires traverseront ainsi l'espace du Palais des congrès au fil du spectacle censé résumer une journée en Casamance. Les quatre frères Touré (Ismael, Ousmane et Sixu ont été rejoints au début de cette année par Hamidou) racontent : l'égalité, la fraternité, la Casamance. Ils bavardent au coin du feu. Entre les morceaux, pour la plupart repris de leur dernier album *Salam* (Trëma/Pathé-Marconi). Mais les mots arrivent dans un désir de musique (celui du public) comme un cheveu sur la soupe.

Le nouveau spectacle des frères de Ziguinchor, se cherche. Les Kunda, épaulés par six musiciens talentueux, se font ravir la vedette par les seconds couteaux, les quatre danseuses réunies autour de Nabu Diop, véritable boule d'énergie en parfaite adéquation avec le groupe.

Le feu lance de petites flammèches électriques et quelqu'un dans la salle crie. *« Musique »*. Des cerbères empêchent une grosse dame en boubou d'investir la scène. Pour le reste, on est sage. On est venu en famille voir cette famille d'un autre continent. Les Touré Kunda, enfants terribles de la musique noire des années 80 auraient-ils changé d'image ? Tout à coup, des éclairs, des fulgurances, une marée impressionnante de rythmes ressurgissent. Un des meilleurs titres de l'album *Salam*, sorti début 90, *Guérilla*, évocation de la guerre d'indépendance de Guinée-Bissau chantée en créole portugais, réveille les vieux démons du groupe, ceux-là même qui le menèrent sur le chemin du disque d'or avec le *Paris Ziguinchor live* (Celluloïd 85). Le groupe sénégalais ne s'est jamais tout à fait remis de ses tournées épuisantes (des Etats-Unis au Japon), des coups du destin (la mort subite d'Hamadou, l'initiateur, en 1983), de ses négligences et des appétits commerciaux qui l'accompagnent. Touré Kunda brille vers la fin. Impressionnant de rythme et d'aisance. Les quatre frères, reprennent *Baaouane, Emma, Casa dia Mansa*, les titres de la grande époque : on attend le prochain âge d'or de la famille Touré.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

▶ Touré Kunda, au Palais des Congrès, porte Maillot, jusqu'au 21 octobre. Tél. : 48-78-11-74

James, quelle nouvelle !

Le groupe de Manchester ouvre en beauté le festival des Inrockuptibles

Le concert que James à donné en conclusion de la première soirée du festival des Inrockuptibles, jeudi soir à la Cigale, admet mal la réplique. Il faut pourtant parler, avant, des deux premiers groupes de la soirée. En ouverture, My Jealous God, guitares wah-wah et chanteur à frange lourde, pendu au micro, a tout juste gagné le droit de revenir une fois prochaine pour confirmer quelques vagues promesses, faites sur le mode néo-psychédélique. Ensuite, Band of Holy Joy s'est lancé à corps perdu dans son cabaret rock, pas très éloigné – dans les moyens tout au moins – de celui des Négresses vertes (trombone, accordéon, caf'conc'). Mais leur univers est triste et Johny Brown, le chanteur, petite musaraigne sous amphétamines, lui donne vie avec l'énergie du désespoir, celle qui fait passer les approximations instrumentales. Il chante à la manière de Jacques Brel le triste sort de Marvin Gaye et se sort presque sans ridicule de ce très grand écart.

Et surtout, James, souple et rigoureux, ouvert et serré, emmené dans une cavalcade majestueuse et irréfutable par Tim Booth, sans doute le meilleur chanteur de sa génération. Derrière lui, le groupe change, de texture, de configuration, prend des risques sans jamais se perdre, sans jamais lâcher la salle. Tout ce qui est rare dans le rock – l'honnêteté et la virtuosité bien comprises – est dans un concert de James. Il ne reste plus au groupe de Manchester qu'à revenir faire une vraie tournée en France.

THOMAS SOTINEL

COLLOQUE

Urbanisme, architecture et commerce

Le commerce peut-il contribuer à l'intégration des centres-villes et de leurs périphéries ? C'est le thème d'un colloque qui s'est déroulé à Paris

« Je préfère baisser ma marge bénéficiaire plutôt que d'investir dans le beau », a-t-on entendu au colloque organisé par les ministères du commerce et de l'équipement au Palais des Congrès de la porte Maillot, à Paris. Il réunissait des représentants de l'Etat, des grandes chaînes de distribution commerciale, des architectes, des urbanistes et des élus locaux. Il s'agissait de résoudre le problème posé par les « entrées de villes », ces zones indistinctes mais toutes semblables, qui défigurent la périphérie des cités. Là, depuis une vingtaine d'années, les bâtisses informes, cernées d'immenses parkings, se sont multipliées le long des routes. Les poids lourds de la distribution commerciale y proposent, dans une débauche de panneaux publicitaires stridents, toute une gamme de produits, du meuble à l'outillage, des plantes vertes à l'alimentation. Les chaînes commerciales, dont l'esthétique n'est pas le premier souci, ont trouvé ici des espaces à bon marché. La clientèle a suivi.

Pourtant cette médiocrité ravageuse n'est pas inéluctable. Des voyages d'études organisés par le ministère du commerce dans différents pays européens ont montré que ces improbables constructions sont une spécialité bien française. Ni en Allemagne ni en Grande-Bretagne, les abords des grandes cités ne sont à ce point défigurés.

Cette situation particulière s'explique, en partie, par le morcellement excessif des communes françaises et leur manque de coopération. *« Très souvent*, a noté Philippe Cattiaux, directeur du commerce intérieur, *ces zones périphériques ne sont pas sur le territoire de la ville qu'elles prolongent. Et la chasse à la taxe professionnelle autorise tous les dérapages, toutes les dérogations. »* Elle s'expliquerait aussi par un effet pervers de la loi Royer destinée à protéger les petits commerçants, qui aurait ainsi rejeté les Mamouths et autres Casino loin des centres. Une enquête révèle enfin le comportement paradoxal des citoyens qui nient l'intérêt de ces concentrations alors qu'ils les fréquentent plusieurs fois par semaine.

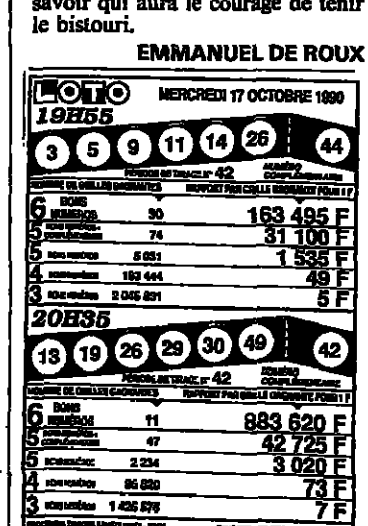
« Avoir le courage de la chirurgie »

Comment donner une figure urbaine à ces quartiers qui n'en sont pas ? Plastiquer ces constructions, comme le suggère rondement Michel Péricard, député et maire de Saint-Germain-en-Laye ? Obliger les communes concernées à une concertation ? Catherine Grandin, directrice du CAUE du Rhône, indique les limites d'une telle pratique. A la sortie de Lyon, la RN 6 est devenue une véritable route du meuble, totalement anarchique. Après cinq ans de discussions, les trois communes concernées sont parvenues à réglementer la publicité sur le territoire de l'une d'entre elle. Modeste résultat. Raymond Cerruti, président de la chambre de commerce d'Aurillac est plus optimiste. Il estime que l'évolution naturelle du commerce – vente à domicile, évolution des habitudes de transports – suffira à modifier l'urbanisme commercial. L'architecte Paul Chemetov lui fait remarquer que l'une des fonctions du commerce étant d'organiser un simulacre nécessaire d'échange, aucune messagerie électronique ne pourra remplacer les lieux où il s'opère. *« Les zones commerçantes à l'entrée des villes existent*, explique Chemetov. *Si l'on ne tient pas compte de cette situation, les problèmes que nous aurons à résoudre demain ne seront que l'extrapolation – aggravée – de ceux que nous connaissons aujourd'hui. »*

C'est aussi le sentiment de Jacques Auroux, député et maire de Roanne, qui lie la désertification des centres-villes et l'anarchie qui règne aux portes des métropoles : *« Quand le cœur des villes ne bat plus assez fort, ce sont les périphéries qui sont malades*, affirme-t-il. *On s'est adressé à des ingénieurs, plutôt qu'à des architectes, pour construire ces grandes surfaces. Ces méthodes doivent changer. Cette déplorable urbanisation, dont les Français ne veulent plus, est à repenser totalement. Aujourd'hui, il faut avoir le courage de la chirurgie. »* Mais si la plupart des assistants estimaient suffisant l'arsenal juridico-administratif dont disposent les pouvoirs publics, il reste à savoir qui aura le courage de tenir le bistouri.

EMMANUEL DE ROUX





LOTO — MERCREDI 17 OCTOBRE 1990

19H55 — 3 5 9 11 14 26 — Numéro complémentaire : 44 — Tirage n° 42

	Nombre de grilles gagnantes	Rapport par grille gagnante pour 1 F
6 bons numéros	30	163 495 F
5 bons numéros + complémentaire	74	31 100 F
5 bons numéros	5 051	1 535 F
4 bons numéros	163 444	49 F
3 bons numéros	2 045 891	5 F

20H35 — 13 19 26 29 30 49 — Numéro complémentaire : 42 — Tirage n° 42

	Nombre de grilles gagnantes	Rapport par grille gagnante pour 1 F
6 bons numéros	11	883 620 F
5 bons numéros + complémentaire	47	42 725 F
5 bons numéros	2 234	3 020 F
4 bons numéros	95 820	73 F
3 bons numéros	1 425 878	7 F

ARTS

Des liaisons périlleuses

Les artistes américains ont largement pénétré sur les marchés français et européen. La réciproque est plus douteuse.

NEW-YORK

de notre envoyé spécial

Octobre 1990 à New-York : vernissages, rentrée des galeries, présentation de la nouvelle collection automne-hiver d'art contemporain. Peu d'artistes «étrangers» parmi les élus, hors quelques Sud-Américains, dont la vogue paraît revenue, et quelques Européens : l'Anglo-Indien Anish Kapoor, l'Italien Giovanni Anselmo, de jeunes Allemands, auxquels on peut ajouter de rares Japonais.

De jeunes artistes français de trente ans, pas trace dans Soho, là où se font toujours carrières et réputations. Seul signe d'évolution : l'annonce d'une exposition de Bertrand Lavier chez Leo Castelli en novembre.

Octobre 1990 au MOMA, Museum of Modern Art, le saint des saints des musées du vingtième siècle. Dans les salles «historiques» triomphent Matisse, Picasso et les surréalistes parisiens. Dans celles consacrées à l'après-guerre, tout juste deux Français, Jean Dubuffet et – le seul de nos compatriotes vivants accroché en permanence – Pierre Soulages. Dans le jardin de sculpture du musée, un seul sculpteur français actuel, lequel vit et travaille à New-York depuis les années 70 : Alain Kirili. On croirait que les institutions américaines, tout comme les galeristes new-yorkais, ont la conviction que, depuis 1945, il n'y a plus guère en France que d'heureuses exceptions.

Le lamento n'est pas neuf. Depuis la vieille querelle entre expressionnistes abstraits new-yorkais et parisiens de l' «abstraction lyrique» des années 50, l'animosité a plus souvent réglé les relations transatlantiques que l'estime réciproque. D'un côté de l'océan, on est passé de la condescendance (*«ces Américains sont si jeunes, si naïfs !»*) à la rancune (*«ils se servent de leur puissance économique pour nous écraser»*) au complexe d'infériorité (*«de toute façon, nous n'existons plus à leurs yeux»*). De l'autre côté, de l'envie à la fierté d'avoir égalé les modèles, puis à l'autoglorification sans nuance. L'ouvrage que l'historien américain Irving Sandler a consacré à l'expressionnisme abstrait a pour titre *The Triumph of American Painting*. On ne peut guère être plus clair.

Que, dans ces circonstances, les Etats-Unis aient longtemps paru parfaitement imperméables à l'art français ne surprend plus. Français, et non point européen : les Italiens de l'Arte Povera ont bénéficié de leur cousinage formel avec les minimalistes et su créer et entretenir un axe Turin-New-York. Leurs successeurs de la Transavantgarde et les Allemands du néo-expressionnisme ont surpris par leurs outrances, et nombre d'entre eux, de Chia à Fetting, ont établi leurs ateliers dans Soho, à proximité des galeries où leurs compatriotes marchands, Sperone ou Werner, étaient prêts à les soutenir. Les sculpteurs de la nouvelle école britannique, Richard Deacon et Tony Cragg les premiers, s'exposent et se vendent bien. Anselm Kiefer a, à New-York, ses collectionneurs les plus convaincus. Comment alors comprendre le «cas» français ? Est-ce incompatibilité ou impuissance ?

Valeurs « exotiques »

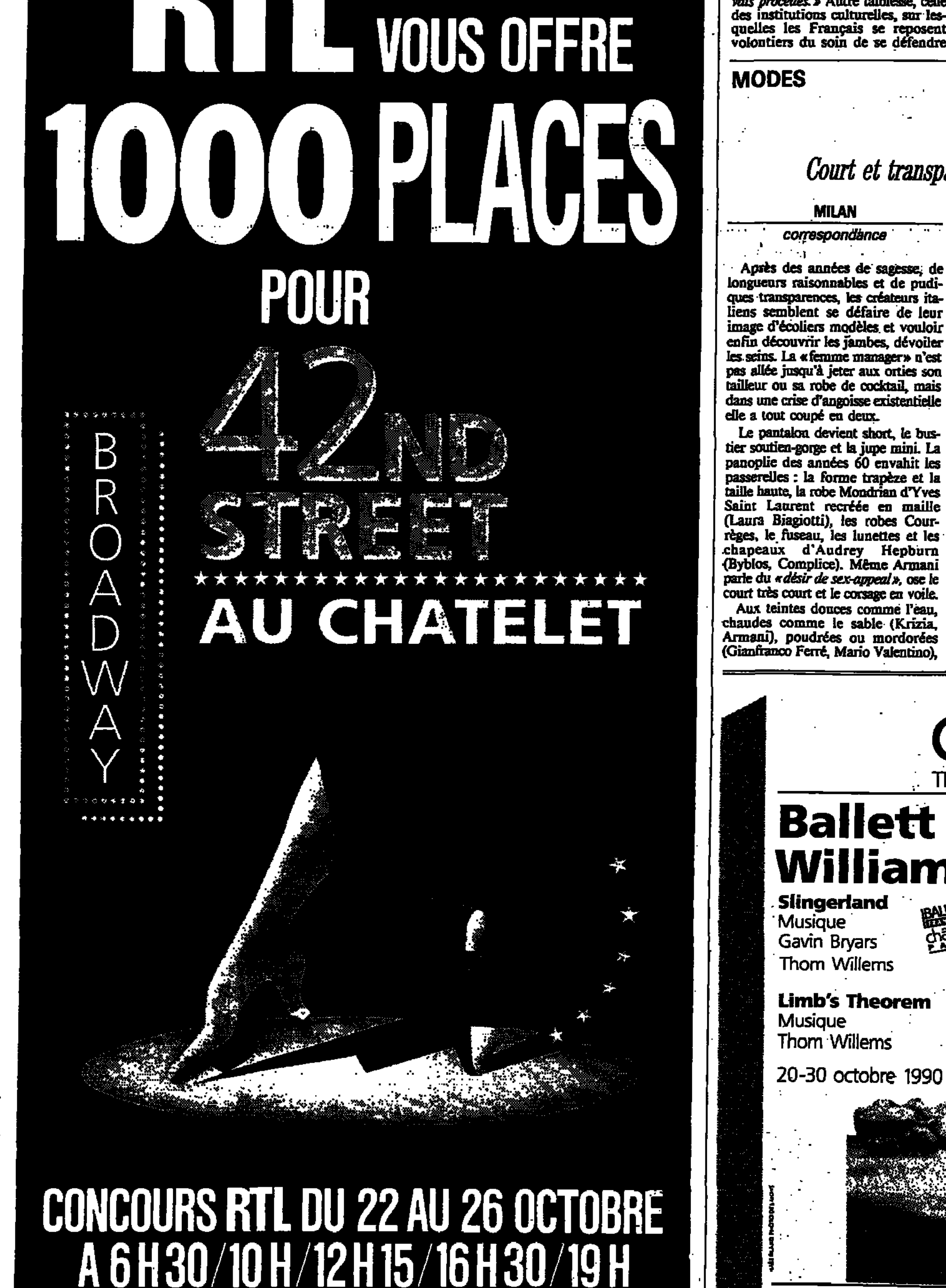
Aboulie plutôt, absence d'énergie, si l'on en croit Alain Kirili. Il a, l'un des seuls, pris le risque de quitter Paris pour New-York, il y a près de vingt ans, en un temps où la colonie française à New-York n'était ni nombreuse ni brillante, et fait l'expérience des réticences et résistances du marché américain. A ses yeux, artistes et marchands français manquent essentiellement d'audace et de résolution. Les premiers évitent de rencontrer et de recevoir leurs confrères américains, pour lesquels le voyage à Paris demeure un plaisir nécessaire. *«Cologne,* dit Kirili, *a une meilleure image que Paris. Les Américains savent qu'ils y seront bien reçus, qu'ils y rencontreront de l'intérêt pour leurs travaux de la part des artistes allemands. Ils sont tout prêts ensuite à accueillir ceux-ci généreusement. Avec les artistes français, s'il y a échange, c'est de mauvais procédés.»* Autre faiblesse, celle des institutions culturelles, sur lesquelles les Français se reposent volontiers du soin de se défendre aux Etats-Unis. *«Les Italiens,* continue Kirili, *ont travaillé seuls, artistes et marchands associés, sans le secours d'aucune institution. Ils ont obtenu de la sorte leur reconnaissance. Les Français s'en remettent à leurs attachés culturels, qui font bien peu d'efforts, et aux conservateurs de musée, qui, eux, ne parviennent pas à rompre avec l'habitude d'un rapport hiérarchique. Ils n'osent pas traiter avec les Américains d'égal à égal. Les galeristes les imitent : le marché parisien n'est que la boîte postale de New-York et ne tente rien pour défendre les Français.»*

Il le regrette d'autant plus que la France peut, selon lui, incarner des valeurs *«exotiques»*, la sensualité, le plaisir, dont les pays protestants, sinon puritains, n'ont guère l'expérience. Ce qui était un *«handicap fondamental»*, la référence française, la réputation d'impudeur et de licence qui lui est associée aux Etats-Unis, s'inverserait et exercerait désormais son attirance sur des artistes un peu las de la rigueur des minimalistes géométriques.

Les – rares – artistes français qui ont suivi l'exemple de Kirili dans les années 80 n'ont pas un sentiment bien différent de leur situation. Sculpteurs, comme Anne Rochette, ou peintres, comme Bruno Rousselot, ils s'accordent à reconnaître que l'acclimatation a pris du temps et demandé de la peine. Anne Rochette se souvient des petits métiers de toutes espèces qu'elle a été contrainte d'accepter avant de réussir à se consacrer à son œuvre. Bruno Rousselot a dû s'installer à Brooklyn, dans un quartier pour films noirs, parce qu'un jeune peintre ne peut plus payer les loyers d'un loft de Soho, devenus exorbitants à mesure que grandissait la réputation de l'endroit. Mais tous deux admettent aussi que les artistes américains de trente ans, leurs véritables contemporains, les ont accueillis sans méfiance et même aidés avec une bienveillance dont ils n'avaient pas l'habitude à Paris.

Ils les jugeraient même de plus en plus francophiles et remarquent – signe des temps – que nombre de natifs des Etats-Unis projettent à leur tour de franchir l'océan, dans l'autre sens naturellement. Ils renoueraient de la sorte avec une tradition qui ne s'est interrompue qu'au début des années 60. Joan Mitchell, Shirley Jaffe, Sam Francis, Ellsworth Kelly et Brice Marden ne jugeaient pas inutile de séjourner longuement dans la ville de leurs maîtres. Joan Mitchell et Shirley Jaffe s'y sont même fixés. Il se pourrait que, après une lacune d'un quart de siècle, les petits-fils de ces maîtres décident de les imiter. Qu'en somme les liaisons artistiques entre France et Amérique soient, enfin, en cours de rétablissement.

PHILIPPE DAGEN



MODES

Milan sexy

Court et transparent, pour séduire les clientes paresseuses

MILAN

correspondance

Après des années de sagesse, de longueurs raisonnables et de pudiques transparences, les créateurs italiens semblent se défaire de leur image d'écoliers modèles et vouloir enfin découvrir les jambes, dévoiler les seins. La «femme manager» n'est pas allée jusqu'à jeter aux orties son tailleur ou sa robe de cocktail, mais dans une crise d'angoisse existentielle elle a tout coupé en deux.

Le pantalon devient short, le bustier soutien-gorge et la jupe mini. La panoplie des années 60 envahit les passerelles : la forme trapèze et la taille haute, la robe Mondrian d'Yves Saint Laurent recréée en maille (Laura Biagiotti), les robes Courrèges, le fuseau, les lunettes et les chapeaux d'Audrey Hepburn (Byblos, Complice). Même Armani parle du *«désir de sex-appeal»*, ose le court très court et le corsage en voile.

Aux teintes douces comme l'eau, chaudes comme le sable (Krizia, Armani), poudrées ou mordorées (Gianfranco Ferré, Mario Valentino), qui viennent des collections précédentes, s'ajoutent les contrastes vifs des couleurs électriques. Les voiles et les cotons s'opposent au skaï verni et aux paillettes surabondantes. Très beau, très doux, le daim est présent partout, traité comme un tissu, porté directement sur la peau, ou travaillé comme le cuir.

Baisse sensible des ordres

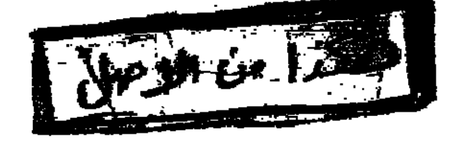
Mais, influence trop marquée des bureaux de style ? Attention trop grande accordée aux sondages de marché ? Les collections souffrent d'uniformité. Heureusement, il y eut Moschino. Revenu à sa forme d'antan, il dirigeait les mannequins dans un défilé pétillant, plein d'humour et de tendresse. Les enfants, les fleurs, la corrida et la «bella Napoli» l'ont inspiré. Comme toujours une sortie était dédiée à la petite veste Chanel, garnie cette fois de clochettes et brodée d'une vache sur le dos.

A sa deuxième collection, Massimo Monteforte, jeune Romain qui revendique Chaliapine dans son ascendance, présentait des formes apparemment simples, obtenues par un travail sophistiqué de coupe. Ses vêtements ne tiennent aucun compte des tendances actuelles, sont construits en trompe-l'œil, transformables, à géométrie variable. Une robe peut devenir veste, une jupe se noue de mille façons.

A partir du mois de février prochain, pour la première fois à Milan, les industriels présenteront seuls leurs collections. Les deux salons, Modit et Milanovendemoda, avanceront leurs dates d'un mois. Les créateurs de Milano Collezioni sont invités à suivre. Mais, dans une conjoncture incertaine – depuis le mois de juillet les ordres ont enregistré une baisse sensible, – ce déplacement semble, au moins pour le moment, impossible. Si la manifestation se trouve trop éloignée des dates françaises, les acheteurs et journalistes, habitués à enchaîner les deux villes, devront choisir. Choix imprévisible surtout depuis le départ pour Paris de créateurs comme Romeo Gigli, un des symboles de la créativité italienne.

LUMI RUSNAK





AGENDA

VENDREDI 19 OCTOBRE

CINÉMAS

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Les Dames du bois de Boulogne (1944), de Robert Bresson, 16 h ; les Dernières Volontés (1983), de Ranguel Valtchanov, 19 h ; les Chiens courants (1988), de Lyudmil Todorov, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Le Cinéma des pays nordiques : Vers la joie (1950, v.o. tradcution simultanée), d'Ingmar Bergman, 14 h 30 ; Bateau pour les Indes (1947, v.o. s.t. anglais -traduction simultanée), d'Ingmar Bergman, 17 h 30 ; les Communiants (1962, v.o. s.t.f.), d'Ingmar Bergman, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

En voiture, Paris ! : Travail : Arrêt sur image (1984), Camarades (1969) de Marin Karmitz, 14 h 30 ; Ville moderne : Actualités Gaumont, Une touriste anglaise visite Paris (1965) de Jean-Christophe Averty, Zazie dans le métro (1960) de Louis Malle, 16 h 30 ; Exploit sportif : Eclair journal, le Salaire de la peur (1952) de Henri Georges Clouzot, 18 h 30 ; Exploit sportif : Dim Dam Dom (1967) de Daisy Galard, C'était un rendez-vous (1976) de Claude Lelouch, Un homme et une femme (1966) de Claude Lelouch, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A LA POURSUITE D'OCTOBRE ROUGE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

LES AFFRANCHIS (**) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ALBERTO EXPRESS (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

LES ARMES DE L'ESPRIT (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

L'AUTRICHIENNE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'AVENTURE DE CATHERINE C. (Fr.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

BAD INFLUENCE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

BIENVENUE AU PARADIS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

BOUGE PAS, MEURS, RESSUSCITE (Sov., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CASTE CRIMINELLE (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

CHARLIE (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

58 MINUTES POUR VIVRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

COMME UN OISEAU SUR LA BRANCHE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CRY-BABY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DADDY NOSTALGIE (Fr., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

DÉTOUR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

DICK TRACY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DOCTEUR PETIOT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

EXTRÊMES LIMITES (A.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

FULL CONTACT (A., v.f.) : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LA GLOIRE DE MON PÈRE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

GREMLINS 2 (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

HALFAOUINE (Fr.-Tun., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

HENRY & JUNE (*) (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

ILS VONT TOUS BIEN (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LUNG TA (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15).

MADO POSTE RESTANTE (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE MARI DE LA COIFFEUSE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

METROPOLITAN (A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MISS DAISY ET SON CHAUFFEUR (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

NON OU LA VAINE GLOIRE DE COMMANDER (Por., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

L'ORCHIDÉE SAUVAGE (*) (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

LE PRÉDESTINÉ (Isr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

PRÉSUMÉ INNOCENT (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PROMOTION CANAPÉ (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

48 HEURES DE PLUS (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

RÊVES (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

ROBOCOP 2 (*) (A., v.f.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

S'EN FOUT LA MORT (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

SEX & PERESTROIKA (*) (Fr., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LE SIXIÈME DOIGT (Fr.-ivoirien) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE SOLEIL MÊME LA NUIT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TOUT POUR RÉUSSIR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

TU MI TURBI (It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

UN WEEK-END SUR DEUX (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

ETOILE CACHÉE. Film indien de Ritwik Ghatak, v.o. : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

MOI, LA COMTESSE. Film bulgare de Peter Popzlatev, v.o. : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

TAXI BLUES. Film franco-soviétique de Pavel Lounguine, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

TOTAL RECALL. (*) Film américain de Paul Verhoeven, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

THÉÂTRES

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

L'ALPAGE. Théâtre de la Main d'or-Belle de mai (48-05-67-89) (dim., lun.), 21 h (17).

LA BONNE AME DU SETCHOUAN (en langue allemande). Centre Pompidou (42-74-42-19), 18 h 30, ven. (17).

CHAMBRE 108. Poche Montparnasse (45-48-92-97), (dim. soir, lun.) 21 h ; 15 h, dim. (17).

LES FEMMES DES GENS. Café de la Gare (42-78-52-51), (dim. lun.) 21 h 30 (17).

LES LABRENES. Malakoff-Théâtre 71 (46-55-43-45) (dim. soir, lun. mar.) 20 h 30 ; 18 h ; dim. (17).

MEUF ! MEUF ! MEUF ! Sunset (40-26-46-60). (dim., lun., mar.) 20 h ; (17).

PEPI DE. Au bec fin (42-96-29-35) 19 h ; (17).

PHEDRE. Saint-Denis-Théâtre Gérard Philipe (42-43-17-17) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; 17 h ; dim. (17).

PLATONOV. Théâtre de la Ville (42-74-22-77) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; 15 h ; dim. (17).

LES ÉMIGRÉS. TBM Centre Gérard Philipe, Champigny-sur-Marne (48-80-90-90) 21 h ; (ven., sam., mar.) 14 h (jeu., lun.) 16 h, dim. (18).

LES CLOWNS DE LENINGRAD. Ranelagh (42-88-64-44) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; ven., sam., mar. ;17 h, dim. (19).

LES TROIS MOUSQUETAIRES. Th. Alexandre-Dumas, Saint-Germain-en-Laye (30-87-07-07) 11 h et 20 h 30, ven. ; 19 h, sam. ; 20 h 30, lun. ; 15 h 30, dim. (19).

LE CAFÉ. Comédie-Française (40-15-00-15) 20 h 30, sam., dim., mar. (20).

PREMIÈRES ARMES. Comédie Caumartin (47-42-43-41) (dim. soir, mer.) 21 h ; 15 h 30, dim.(22).

ROGER-PIERRE ET JEAN-MARC THIBAULT. Olympia (47-42-25-49) 20 h 30, lun., mar. (22).

FOLITUDE. Marie Stuart (45-08-17-80) (dim., lun.) 18 h 30 (23).

KRAPP'S LAST TAPE. Théâtre de la Bastille (43-57-42-14) 20 h 30, mar. (23).

LEILA ET LE CONTEUR. Essaïon de Paris (42-78-46-42) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; 16 h, dim. (23).

LETTRE D'UNE INCONNUE. Guichet Montparnasse (43-27-88-61) (dim., lun.) 18 h 30 (23).

PLAIT DIT ALLAIS. Sentier des Halles (42-36-37-27) (23).

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Liebelei : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Une journée chez ma mère : 21 h.

ARCANE (43-38-19-70). Dans la nuit : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). Partage de midi : 20 h 45.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Théâtre yiddish en langue française : 20 h 30. Salle Louis Jouvet. Un jour, au début d'octobre... Festival d'automne à Paris : 20 h 30.

BATEAU-THÉATRE (FACE AU 1 QUAI MALAQUAIS) (42-08-68-89). Dracula-rock : 21 h.

BERRY (43-57-51-55). Antonin mal conçu : 20 h 30.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). La Tempête : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Quelque part dans cette vie : 20 h 45.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Les Femmes des gens : 21 h 30.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Chahut : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Le Mystère de la chambre jaune : 20 h 30. Salle II. Liliom : 21 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Le fond de l'air effraie : 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). Grande salle. La Bonne Ame du Setchouan (en langue allemande) Quinzaine Bertolt Brecht : 18 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Les Justes : 20 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grande salle. L'étau, pourquoi? Je rêve (mais peut-être que non) : 20 h 30. La Galerie. A quoi rêvent les vieux enfants? : 20 h 30. La Resserre. La Double Inconstance : 20 h 30.

COLLÈGE NÉERLANDAIS (45-89-22-46). La Fausse Suivante : 20 h 45.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). L'Officier de la garde : 20 h 45.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). La Comédie de l'amour : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Bon week-end Monsieur Bennett : 21 h.

DEUX ANES (46-06-10-26). L'Humour en coin : 21 h.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Welcome : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Le Plaisir de rompre et le Pain de ménage : 21 h.

ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). Bernard Mabille : 20 h.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Jeu de l'amour et du hasard : 18 h 45. La Mouette : 20 h 30. Baudelaire : 22 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Station Volontaires : 20 h 30.

FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 20 h 45.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Coiffure pour dames : 20 h 45.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). San Antonio : 20 h 15. Les Bidochons, histoire d'amour : 22 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Porté disparu rue du Pélican : 19 h. Lady Mel-Lien : 20 h 30. L'Azote : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Marcel Marceau : 20 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Les Chasseurs en exil : 21 h 30.

JARDIN D'HIVER (42-62-59-49). Tonkin-Alger : 21 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Guerre aux asperges : 21 h.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). L'Odyssée : 20 h 30.

LE FUNAMBULE THÉATRE-RESTAURANT (42-23-88-83). A ce moment précis : 22 h.

LE RÉVERBÈRE (45-79-50-74). Soleil brisé : 20 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Paroles : 18 h 30. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. La Comédie du paradoxe : 20 h. Mélodie de Varsovie : 21 h 30. Théâtre rouge. Oh! Elle est ma-gni-fi-que : Andy Warhol : 20 h. Huis clos : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). La Cerisaie : 21 h.

MARAIS (42-78-03-53). Une répétition au théâtre du crime : 21 h.

MARIE STUART (45-08-17-80). Entr'acte pour femmes seules : 20 h 30. François Villon ou la Ballade d'un mauvais garçon : 21 h 45.

MARIGNY (42-56-04-41). Cyrano de Bergerac : 20 h 15.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). Love Letters : 21 h.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). La Confession de Rousseau Rendez-vous des Petits Mathurins : 18 h.

MÉTAMORPHOSIS (THÉATRE SALON D'ENCHANTEMENTS) (42-61-33-70). Une histoire de la magie : 21 h.

MICHEL (42-65-35-02). Bisous, bisous : 21 h 15.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Tiercé gagnant : 20 h 30.

MOGADOR (48-78-75-00). La Légende de Jimmy : 20 h 30.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 20 OCTOBRE

« Fresques médiévales : images et techniques », 10 heures, Caisse du Musée des monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (L'art et la manière).

« L'hôtel de Lassay, hôtel du président de la Chambre » *(la visite peut être annulée, tél. le matin au 45-74-13-31)*, 11 heures, 33, quai d'Orsay (E. Romann).

« L'Opéra de C. Garnier », 11 heures, hall à gauche (Approche de l'art).

« La peinture italienne, de Léonard de Vinci au Caravage », 14 h 30, Musée du Louvre, porte Jaujard (P.-Y. Jaslet).

« Chemins inconnus et jardins secrets de la butte Montmartre », 14 h 30, métro Blanche (C.-A. Messer).

« Madame de Sévigné et son temps », 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musée Carnavalet).

« Le Louvre, du donjon à la pyramide, et les appartements royaux », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des antiquaires (Connaissance de Paris).

« Mystérieuse Egypte au Louvre. Du « Livre des morts » à la « Renaissance du sphinx », 14 h 30, sortie métro Louvre-Rivoli (I. Hauller).

« Les demeures du Marais », 14 h 30, 44, rue François-Miron (Paris historique).

« Le Pont-Neuf, un pont pas comme les autres », 14 h 30, sortie métro Pont-Neuf, côté Samaritaine (Paris autrefois).

« Passages couverts dans une promenade insolite du quartier Richelieu », 14 h 30, métro Richelieu-Drouot, sous la pendule (M. Pohyer).

« L'Institut de France, la coupole, les cinq académies », 14 h 45, 23, quai Conti (Paris livre d'histoire).

« Les salons de l'hôtel de Pourtalès », 15 heures, 7, rue Tronchet (Paris et son histoire).

« L'étrange quartier Saint-Sulpice », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

DIMANCHE 21 OCTOBRE

« Le garde-meuble de la couronne devenu hôtel de la Marine », 10 h 15, 2, rue Royale (Monuments historiques).

« Saint-Denis, nécropole des rois de France », 14 h 15, portail central (Lutèce-Visites).

« La Salpêtrière, Manon Lescaut... », 14 h 30, 47, boulevard de l'Hôpital (Tourisme culturel).

« Le monde des arts et du spectacle au cimetière Montmartre », 14 h 30, 10, rue Rachel (Paris historique).

« L'Hôtel-Dieu et la médecine autrefois », 14 h 40, entrée Hôtel-Dieu, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

« L'hôtel de Bourbon-Condé et la maison de Brongniart », 15 heures, 12, rue Monsieur (D. Bouchard).

« L'hôtel de Camondo. Les fastes du parc Monceau », 15 heures, 63, rue de Monceau (I. Hauller).

« Saint-Eustache et les Halles d'hier et d'aujourd'hui », 15 heures, devant le portail principal (Connaissance de Paris).

« Les salons de l'hôtel de Soubise », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (Art et histoire).

« Les salons de l'hôtel de la Marine », 15 heures, 2, rue Royale (S. Rojon-Kern).

« Les salons de l'hôtel de Sagan » (carte d'identité), 15 heures, 57, rue Saint-Dominique (Paris et son histoire).

« La place des Victoires et son vieux quartier », 15 heures, sortie métro Louvre (Résurrection du passé).

« Artistes montmartrois au cimetière Saint-Vincent et vieux Montmartre », 15 heures, métro Lamarck (Approche de l'art).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 15 h 30 et 17 heures, métro Saint-Paul (C.-A. Messer).

CONFÉRENCES

SAMEDI 20 OCTOBRE

270, rue Saint-Jacques, 14 heures : « La basilique Saint-Siméon et l'architecture paléochrétienne de Syrie » ; 16 heures : « Jean-François Champollion », par J.-P. Respaut (Clio - Les amis de l'histoire).

30, avenue George-V, 14 heures : *Sept femmes au Tibet sur les traces d'Alexandra David-Neel*, un film de M. Jeoul de Poncheville ; 16 heures : « Droit international et démocratie », avec P.-A. Donnet, Jin Yi-Zhong et Zathul Rimpoche ; 18 heures : « Tibet : écologie », avec P.-A. Donnet. Entrée libre (Espace Kronenbourg Aventure).

Salle Psyché, 15, rue J.-J. Rousseau, 15 heures : « Teilhard de Chardin et ses recherches sur la guérison, le spiritisme et la médiumnité », avec le Père H. Biondi (Usfipes).

Maison du combattant, 20, rue Edouard-Pailleron, 14 h 30 : « Les femmes et les enfants dans l'univers concentrationnaire. La résurgence du nazisme aujourd'hui », avec M.-J. Chombart de Lauwe (Association des déportés, internés, résistants).

62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « Génie ou folie : l'oeuvre et la vie de Vincent Van Gogh » (Monuments historiques).

Palais de la Découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 15 heures : « Les champs magnétiques intenses. Pourquoi ? Comment ? », par G. Aubert ; 18 heures : « Initiation à la physique » (entrée libre).

DIMANCHE 21 OCTOBRE

270, rue Saint-Jacques, 14 heures : « Léningrad, la Venise du Nord » ; 16 heures : « Népal, le dernier royaume hindouiste », par L. Dumarcet (Clio - Les amis de l'histoire).

60, boulevard de Latour-Maubourg, 14 h 30 : « L'Inde, le quotidien et l'histoire » ; 16 h 30 : « La Thaïlande » ; 18 h 30 : « L'Espagne musulmane et l'art musulman », par M. Bromfeld (Rencontre des peuples).

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Les prophéties de Nostradamus et l'avenir du monde », par Netya ; en seconde partie, « Expériences de voyance », par F. Gallice.

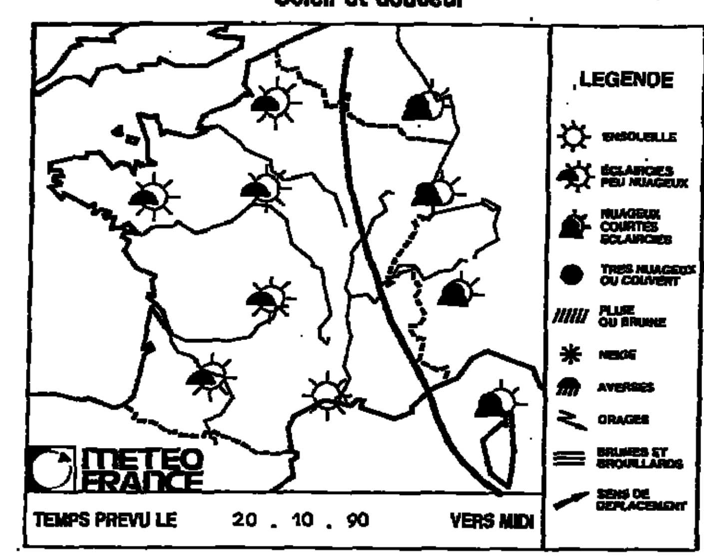
62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 « Le retable de « l'Agneau mystique », de Jean Van Eyck à Gand : un art nouveau » (Monuments historiques).

AGENDA

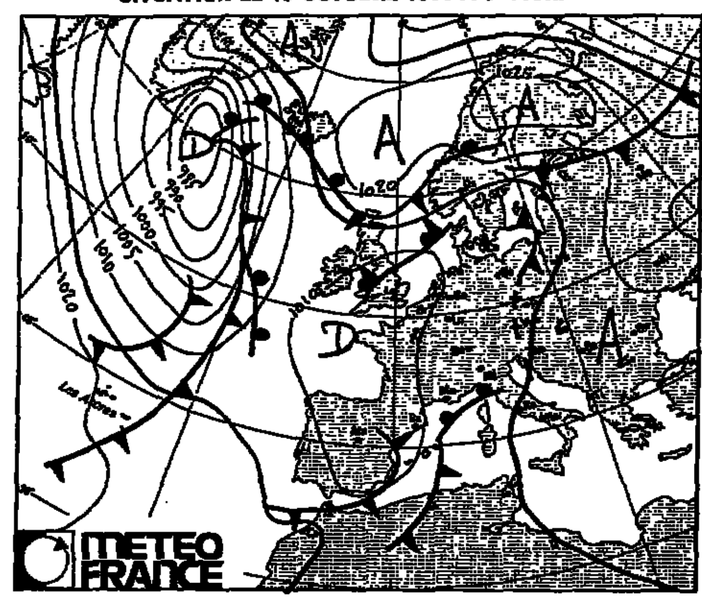
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le samedi 20 octobre 1990

Soleil et douceur



SITUATION LE 19 OCTOBRE 1990 A 0 HEURE TU



Dimanche 21 octobre : pluies à l'Ouest, éclaircies à l'Est. – Sur la Bretagne et le littoral atlantique, la journée débutera sous un ciel couvert et pluvieux. Ces pluies cesseront en cours de journée mais le ciel restera nuageux. La force des vents de sud sud-est se situera entre 35 et 50 km/h. Sur Normandie, Pays de Loire, Poitou, Limousin, Centre, est d'Aquitaine et Midi-Pyrénées, après un début de journée souvent brumeux, les nuages présents au lever du jour s'épaissiront et apporteront des ondées.

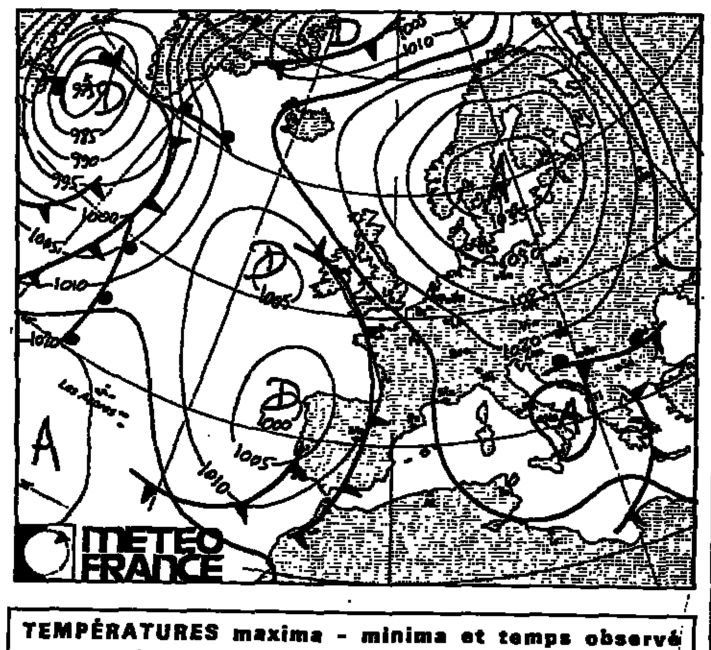
Sur le nord-est du pays, après la dissipation des brumes matinales, le ciel sera souvent voilé par quelques passages nuageux. Sur le Sud-Est, le ciel sera souvent peu nuageux, mais des orages sont à craindre en soirée en Corse.

Sur Champagne-Ardenne, Bourgogne, Auvergne et Rhône-Alpes, le soleil sera caché par les nuages et des ondées orageuses pourront se produire le soir sur le massif Central.

Les températures matinales seront comprises entre 7 et 11 degrés sur la moitié nord ; sur la moitié sud, elles s'étageront entre 11 et 14 degrés.

Les températures maximales s'échelonneront entre 17/18 degrés sur le nord, 19/22 degrés dans l'intérieur et 22/24 degrés sur les régions méridionales.

PRÉVISIONS POUR LE 21 OCTOBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 18-10-90 à 6 heures TU et le 19-10-90 à 6 heures TU — le 19-10-90

FRANCE

AJACCIO	23	16	C
BIARRITZ	22	15	C
BORDEAUX	21	12	P
BOURGES	19	11	C
BREST	17	10	B
CAEN	18	12	B
CHERBOURG	16	11	B
CLERMONT-FER.	18	3	C
DIJON	19	11	C
GRENOBLE SM-H	20	8	D
LILLE	18	11	P
LIMOGES	17	12	C
LYON	21	11	N
MARSEILLE-MAR.	22	16	O
NANCY	17	8	C
NANTES	18	12	P
NICE	19	15	P
PARIS-MONTS	17	12	N
PAU	23	12	C
PERPIGNAN	20	12	C
RENNES	20	13	A
ST-ETIENNE	20	9	C
STRASBOURG	20	6	C
TOURS	19	11	C
TOULOUSE	23	9	C
POINTE-A-PITRE	32	23	O

ÉTRANGER

ALGER	27	15	D
AMSTERDAM	17	12	C
ATHÈNES	24	13	D
BANGKOK	33	26	C
BARCELONE	24	13	N
BELGRADE	22	10	N
BERLIN	20	12	P
BRUXELLES	16	12	P
LE CAIRE	29	17	D
COPENHAGUE	13	10	C
DAKAR	33	24	D
DELHI	32	23	D
DJERBA	29	22	D
GENÈVE	18	10	P
HONGKONG	24	23	D
ISTANBUL	21	15	N
JÉRUSALEM	29	18	B
LISBONNE	19	15	D
LONDRES	16	13	P
LOS ANGELES	24	17	C
LUXEMBOURG	16	10	N
MADRID	16	11	N
MARRAKECH	26	17	N
MEXICO	25	13	B
MILAN	18	14	C
MONTRÉAL	23	7	A
MOSCOU	17	5	N
NAIROBI	27	15	N
NEW-YORK	23	11	O
OSLO	11	8	P
PALMA-DE-MAJ.	23	15	N
PÉKIN	21	9	D
RIO-DE-JANEIRO	23	20	N
ROME	24	17	O
SINGAPOUR	30	30	O
STOCKHOLM	12	8	P
SYDNEY	25	16	P
TOKYO	25	17	N
TUNIS	27	22	N
VARSOVIE	19	6	N
VENISE	20	14	B
VIENNE	18	9	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PHILATÉLIE

Programme des TAAF

Les timbres des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) seront vendus par séries indivisibles regroupant onze valeurs début janvier 1991 : *30e Anniversaire du service postal à Crozet* (0,50 F) ; *Balles de mousse* (1,70 F) ; *Albatros bagué Argos* (2,10 F) ; *Amiral Max Douguet* (2,30 F) ; *Chaland* l'Aventure (3,20 F) ; *Otarie à fourrure* (3,60 F) ; *Minéral, modernite* (5,20 F) ; *Poisson, gunnari* (7,80 F) ; *30e Anniversaire du traité sur l'Antarctique* (9,30 F) ; *Charles de Gaulle* (18,80 F) ; *Evolution des climats* (diptyque, timbres à 20 F et 3,60 F séparés par une vignette sans valeur).

L'Agence des timbres-poste d'outre-mer (ATPOM, 85, avenue de la Bourdonnais, 75007 Paris) se charge des réservations par correspondance. Comme chaque année, elle propose d'apporter son concours pour obtenir les oblitérations « premier jour » de Terre-Adélie, Kerguelen, Crozet ou Saint-Paul-et-Amsterdam pour ces nouvelles valeurs. Avec toute une procédure importante à suivre absolument. Date limite de participation le 9 novembre 1990. Bordereaux à retirer à l'ATPOM.

Enfin, l'ATPOM met en vente une gravure originale, qui aura pour thème Max Douguet, de format 1/4 raisin, tirée à 1 500 exemplaires, numérotée et signée par le graveur Pierre Béquet.

P. J.

► **Pour les passionnés du thème polaire, deux ouvrages : *Recherche et technologie polaires* (75 F) et *Terres extrêmes ; la grande aventure des pôles*, par Nicolas Skrotzki (Denoël, 100 F). Commandes auprès des Expéditions polaires françaises, missions Paul-Emile Victor, 47, avenue du Maréchal-Fayolle, 75116 Paris.**

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*
5, rue Antoine-Bourdelle
Tél. : 40-65-29-27

En filigrane



● **McDonald's sponsorise la philatélie.** – Octobre, mois de la philatélie au Canada : en effet, les postes canadiennes organisent, depuis dix ans, un Mois de la philatélie, destiné à accroître l'intérêt des jeunes pour le timbre. Les enseignants des écoles primaires du Canada reçoivent à cette occasion des trousses philatéliques pédagogiques. Cette année, les restaurants McDonald's sont le commanditaire officiel de cette opération. Le logo de cette entreprise apparaît sur les marges d'un bloc de quatre timbres dédiés aux monstres fantastiques du folklore canadien (loup-garou, ogopogo, sasquatch et kraken).

● **Agenda postal 1991 en Belgique.** – La Régie des postes belge édite son agenda annuel, bourré d'informations utiles, contenant la reproduction en couleurs de la plupart des timbres belges émis en 1990 et, à l'intention des philatélistes, un feuillet détachable reprenant un tirage noir et blanc du timbre du bicentenaire de la mort de Mozart, avec empreinte du timbre à sec de la Régie des postes. L'agenda postal 1991 est vendu 300 francs belges par la Régie des postes, direction générale commerciale, centre Monnaie, 1000 Bruxelles, Belgique.

● **Expos-bourses.** – 150e anniversaire de la création de la commune d'Aulnat, avec bureau de poste temporaire ouvert à la Maison des associations d'Aulnat, le samedi 20 octobre (souvenirs philatéliques 14,30 F auprès de l'UPPTT Auvergne, BP 200, 63006 Clermont-Ferrand Cedex) ; exposition philatélique sur le thème « Union de l'Europe », les 20 et 21 octobre, pour le dixième anniversaire du jumelage Crest-Nidda-Cromer, salle des Acacias à Crest (Drôme) ; exposition sur le thème de la nature, salle polyvalente des Echassons à Longpont (Essonne), les 20 et 21 octobre ; expo-bourse toutes collections dans la salle des fêtes de Vouziers (Ardennes) le 21 octobre ; 5e Bourse aux timbres, cartes postales et vieux papiers, le 21 octobre, à la salle des fêtes de la Haie-Bergerie à Villepreux (Yvelines) ; Naviphil 90, exposition de marcophilie navale et maritime, dans la salle des fêtes Georges-Brassens de Villiers-sur-Marne (Val-de-Marne), du 20 au 22 octobre, comprenant cent cinquante cadres d'exposition, cartes postales et maquettes (souvenirs philatéliques 14,30 F auprès de la Marcophilie navale, BP 43, 94350 Villiers-sur-Marne) ; bureau de poste temporaire à Orly-Annexe 2 (Orly-Ouest), le 24 octobre, sur le thème de l'aéropostale de nuit, avec souvenir philatélique comportant quatorze oblitérations de villes desservies par l'aviation intérieure de nuit (renseignements : Entraide Sud-Est-PTT, 87, rue du Charolais, 75571 Paris Cedex 12. Tél. : (1) 40-19-76-52).

EN BREF

□ **La guerre d'Algérie et les Français.** – Un débat sur le thème de la guerre d'Algérie et les Français aura lieu le dimanche 21 octobre à 15 h 30, à l'église Notre-Dame du Travail, avec la participation du Père Alain de la Morandais, ancien officier en Algérie, auteur de *l'Honneur est sauf* (Seuil), de Jean-Pierre Rioux, Jean Planchais, Noël Copin et Laurent Beccaria. Maurice Bennassayag, délégué aux Rapatriés, a annoncé sa présence.

► **Eglise Notre-Dame-du-Travail, 59, rue Vercingétorix, 75014 Paris. Entrée libre.**

□ **Les Journées des plantes de Courson.** – Comme chaque année, les Journées des plantes de Courson se tiendront les 19, 20 et 21 octobre dans le parc du domaine de Courson à Bruyères-le-Châtel entre Limours et Arpajon (Essonne). L'ouverture au public se fera le vendredi à 14 h 30. Une centaine de pépiniéristes, de producteurs et de collectionneurs français et étrangers exposeront des plantes rares (arbres et arbustes).

□ **Métro fantôme.** – Pour une nuit, celle du samedi 24 au dimanche 25 novembre, une des célèbres rames vertes du métro parisien sortira de sa retraite pour une promenade insolite sur les lignes souterraines de la capitale. Ce train spécial, affrété par le COPEF (Cercle ouest-parisien d'études ferroviaires), partira vers minuit de la station Gare-du-Nord et accomplira un voyage, sans changement, vers Cluny, Mirabeau, Bastille, Stalingrad... et la mystérieuse station Porte-Molitor, en empruntant les raccordements de service normalement fermés aux voyageurs. Retour vers 5 heures au point de départ.

► **Inscriptions, avant le 12 novembre, auprès du COPEF, 19, rue d'Amsterdam, 75008 Paris. 250 F. Joindre chèque et enveloppe timbrée pour envoi de la convocation.**

CARNET DU *Monde*

Décès

– Mme Yvonne Allab,
son épouse,
Myriam et Claude-Allel Allab,
ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Hadj Mokhtar ALLAB,
professeur, conseiller principal d'éducation honoraire,
chevalier des Palmes académiques,
ancien combattant,
invalide de guerre 1939-1945,
médaille de la Reconnaissance française,
médaille d'argent de la Ville de Paris,
administrateur du bureau d'aide sociale,

survenu le 15 octobre 1990, à Paris.

La levée du corps aura lieu le samedi 20 octobre 1990, à 7 h 45, au 59, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, à Paris-5e.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise.

On se réunira à 8 h 15 à l'entrée principale, boulevard de Ménilmontant.

185, boulevard Vincent-Auriol,
75013 Paris.

– Dominique Darr,
Marie-Claire et Henri Duizend
et leurs enfants,
Catherine et Jean-Claude May
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Françoise DARR,

survenu dans sa quatre-vingt-huitième année, le 10 octobre 1990.

Les obsèques ont eu lieu le 12 octobre, dans l'intimité familiale.

15, quai Louis-Blériot,
75016 Paris.

– Mme Renaud de La Genière,
M. et Mme François des Closières,
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Wohrer,
M. Louis de La Genière,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

M. Renaud de LA GENIÈRE,

le 16 octobre 1990.

La famille tient à remercier tout particulièrement l'équipe du professeur Chigot, de la Pitié.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité, ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le président, le conseil d'administration et le personnel de la Compagnie de Suez ont la très grande tristesse de faire part du décès du président d'honneur de la Compagnie,

M. Renaud de LA GENIÈRE,
ancien inspecteur général des finances,
commandeur de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
gouverneur honoraire de la Banque de France,
ancien président de la Banque Indosuez,

survenu le 16 octobre 1990.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

1, rue d'Astorg,
75008 Paris.

– Le président, le conseil d'administration, les commissaires aux comptes, le directeur général et tous les dirigeants de l'Istituto bancario San Paolo di Torino,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. le gouverneur Renaud de LA GENIÈRE,
administrateur de l'Istituto bancario San Paolo di Torino,

survenu le mardi 16 octobre 1990.

– Dominique Chatillon,
président de l'Association française des banques,
Et les membres du conseil,
ont le regret de faire part du décès, survenu le 16 octobre 1990, de

M. Renaud de LA GENIÈRE,
commandeur de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
ancien vice-président de l'Association française des banques.

18, rue La Fayette,
75009 Paris.

– Le Groupe Eurotunnel a appris avec une profonde tristesse le décès de

M. Renaud de LA GENIÈRE,
président d'honneur de la Compagnie de Suez.

M. Renaud de La Genière a été administrateur du Conseil Commun d'Eurotunnel en 1987 et 1988.

(*Le Monde* du 18 octobre.)

– Mme Jules Guéron,
née Geneviève Bernheim,
Maurice et Jacqueline Guéron,
Henri et Judith Guéron,
Frédéric et Anelly Guéron,
ses enfants,
Michèle, Claire, Nicole, Sophie, David et Yves,
ses petits-enfants,
Georges et Jeannine Guéron,
Jean et Gil Guéron,
ses frères et belles-sœurs,
Et la famille,
prient d'annoncer le décès de

Jules GUÉRON,
directeur général honoraire à la Communauté européenne de l'énergie atomique,
ancien directeur au Commissariat à l'énergie atomique,
professeur honoraire des universités,
officier de la Légion d'honneur,

survenu subitement le 11 octobre 1990, à Paris.

La famille s'excuse de ne pas recevoir.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, rue de Siam,
75116 Paris.

[Né en 1907 à Tunis, Jules Guéron, universitaire, rejoint la France libre en juin 1940. Il dirige la division de chimie de l'équipe atomique anglo-canadienne. Décidant avec ses collègues français de rompre le secret au profit du général de Gaulle, il l'informe en juillet 1944 de l'existence d'un programme conduisant à l'arme atomique. A la création du CEA, il y dirige la physico-chimie, et sera le premier directeur du centre de Saclay, puis des programmes généraux. En 1958, il devient directeur général de la recherche et de l'enseignement d'Euratom. La confiance qu'inspirent son intégrité et sa compétence scientifique contribue à la conclusion d'un traité avec les Etats-Unis faisant sa juste part à la Communauté. Il a uni dans son action une technique nouvelle, l'atome, et un principe d'organisation alors révolutionnaire, l'Europe.]

– On nous prie d'annoncer le retour à Dieu, le 9 octobre 1990, dans sa quatre-vingt-treizième année, de

M. Paul JANIN,
architecte des bâtiments civils et des palais nationaux.

De la part de
M. et Mme Didier Janin,
Mme Renaud Janin,
Mme Charles Marquaire,
M. et Mme Jacques Novel,
Comte et comtesse François de Crecy,
ses enfants, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Jean Pucelle-Maubec,
ses enfants, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mlle Alice Janin,
Mlle Marie-Claire Janin.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu, le 11 octobre, à Trambly (Saône-et-Loire).

« Les âmes des justes sont dans la main de Dieu. » (Sag. 3.)

– Nous avons appris le décès de

Georges MERCHIER.

(*Le Monde* du 19 octobre.)

[Né le 29 janvier 1915 à Châteaumeillant, dans le Cher, ancien membre, dans la Résistance, du réseau Alliance, Georges Merchier fit la plus grande partie de sa carrière de journaliste dans deux quotidiens : de 1948 à 1954, en Algérie, à *la Dépêche de Constantine* puis, de 1959 à 1979, à Paris, à *l'Aurore* où il tint les rubriques de l'éducation, de la religion, des sciences et de l'aéronautique. A ce dernier titre, il fut désigné par ses confrères, avec lesquels il entretint toujours des liens de cordiale sympathie, comme président de l'Association des journalistes de l'aéronautique et de l'espace (AJPAE).]

Anniversaires

– Le 23 octobre 1989, disparaissait, à quarante et un ans,

Alain LANDRÉAT.

Ceux qui l'ont connu et aimé auront une affectueuse pensée pour lui.

– En mémoire de

M. Marc ZYSMAN,

décédé le 19 octobre 1989.

De la part de sa compagne
Irène Spiro.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée le lundi 22 octobre 1990, à 12 h 10, en l'église Saint-Louis-d'Antin, 63, rue Caumartin, Paris-9e, pour le repos de l'âme de

Claude du POUGET de NADAILLAC,
marquise de Roquemaurel,

rappelée à Dieu, le 7 octobre 1990.

Messes anniversaires

– Une messe a été célébrée, le 18 octobre 1990, à la chapelle Sainte-Agnès de l'église Saint-Eustache, à Paris, à la mémoire de

Pierre SALA,
ancien directeur de théâtre,
metteur en scène-designer,

décédé le 18 octobre 1989.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

AGENDA

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans *le Monde radio-télévision* ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 19 octobre

TF 1

20.35 Variétés : **Tous à la Une.** Avec Mireille Mathieu, Pierre Palmade, Toto Cotugno, François Feldman, Philippe Lafontaine.
22.40 Magazine : **52' sur la Une.** Cagoules de la terreur.
23.40 Série : Madame SOS.
0.45 Journal.

A 2

20.40 Divertissement : **La télé des Inconnus.** De Pascal Légitimus.
21.55 Caractères. Magazine littéraire. Invités : Jacques Laurent (*le Miroir aux tiroirs*), Hervé Hamon et Patrick Rotman (*Tu vois, je n'ai pas oublié*), Serge Filippini (*l'Homme incendie*), Gilles Perrault (*Notre ami le roi*).
23.15 Journal et Météo.

23.35 Cinéma : **Stardust memories.** ■■■ Film américain de Woody Allen (1980) (v.o.).

FR 3

20.40 Magazine : Thalassa. Broome, la perle des antipodes.
21.35 Feuilleton : **Tendre est la nuit.**
22.35 Journal et Météo.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : **Commando week-end.**
22.00 Documentaire : **Une vie de crack.** De Jean-Louis Burgat.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Wall Street. ■ Film américain d'Oliver Stone.
1.00 Cinéma : **I want to go home.** ■■ Film français d'Alain Resnais (1989).

LA 5

20.40 Téléfilm : A l'œil nu.
22.25 Série : **L'inspecteur Derrick.**
23.20 Magazine : Ciné Cinq.
23.30 Magazine : Nomades.

0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Téléfilm : Le détective et son double.
22.15 Série : Brigade de nuit.
23.05 ▶ Magazine : **La 6e dimension.** Des légendes pour quoi faire ?
23.35 Magazine : **Avec ou sans rock.**
0.05 Capital.
0.15 Six minutes d'informations.

LA SEPT

21.00 Feuilleton : **Napoléon et l'Europe.**
22.00 Série : Time code.
22.30 Série : Grafic (La cible).
22.45 Série : Portraits (La relieuse). D'Alain Cavalier.
23.00 Théâtre : La manivelle.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct) : Composition 3 pour orchestre, de Herchet ; D'ombres lointaines... pour voix et orchestre, de Jarrell ; Ausstrahlung pour mezzo-soprano, flûte, hautbois, bande et orchestre, de Maderna, par l'orchestre symphonique du Südwestfunk de Baden-Baden.
23.07 Poussières d'étoiles.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Jean Cocteau.
21.30 Musique : **Black and blue.**
22.40 Les nuits magnétiques. Paysages de l'Aube.

Samedi 20 octobre

TF 1

13.50 La Une est à vous.
13.55 Feuilleton : **Salut les homards !**
14.30 La Une est à vous (suite).
15.45 Tiercé à Auteuil.
15.55 La Une est à vous (suite).
16.00 Série : Formule 1.
17.30 Divertissement : **Mondo dingo.**
18.00 Magazine : Trente millions d'amis.
18.30 Jeu : Une famille en or.
18.50 Série : Marc et Sophie.
19.20 Jeu : **La roue de la fortune.**
19.50 Tirage du Loto.
20.00 Journal, Tapis vert, Météo et Loto.
20.40 Variétés : **Sébastien, c'est fou !** Emission présentée par Patrick Sébastien.
22.25 Magazine : Ushuaïa. Trumbling ; Symbiose ; Quatre secondes de plaisir ; L'esprit de Scott no 2 ; Records d'hier.
23.25 Magazine : **Formule sport.**
0.20 Journal et Météo.

A 2

13.55 Magazine : **Animalia.** Dans les coulisses du « vrai » Daktari ; D'autres « samaritains » ; Lions, ours ou pumas, tués comme des lapins dans un enclos ; Le chien de la semaine.
14.50 Magazine : **Sports passion.** Cyclisme : Tour de Lombardie ; Gymnastique ; Championnat du monde de GRS à Bruxelles.
17.45 Club sandwich.
18.50 Magazine : Télé-zèbre. Invités : Maître Georges Kiejman et Jacques Séguéla.
19.59 Journal et Météo.
20.40 Feuilleton : **Le pouvoir et la gloire.** De Jeffrey Archer, avec Peter Strauss, Sam Neill (1er épisode).
22.05 Variétés : Etoile-palace. Emission présentée par Frédéric Mitterrand.
23.40 Journal et Météo.
0.00 Série : **Eurocops-Euroflics.** La longue traque, de Stephen Whittaker.

FR 3

13.00 Télévision régionale.
14.00 Magazine : Rencontres.
— *De 15.00 à 19.00 La SEPT* —
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.30, le journal de la région.
— *20.00 à 0.00 La SEPT* —
0.00 Série rose : **L'épreuve d'amour.** D'Alain Schwarzstein, avec Cyrille Brisse.

0.30 Magazine : L'heure du golf.

CANAL PLUS

15.50 Documentaire : **Les allumés...** Le géant de Tignes.
16.15 Cinéma dans les salles.
16.40 Série : Zorro.
17.05 Les superstars du catch.
— *En clair jusqu'à 20.30* —
18.00 Dessins animés : Décode pas Bunny.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Top 50.
20.30 Téléfilm : Une blonde presque parfaite. De Paul Lynch.
22.00 Les Nuls... l'émission. En direct du Pavillon Gabriel. Invitée : Vanessa Paradis.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : **L'ensorceleuse.** ■ Film américain de Janet Greek (1988).
0.35 Cinéma : Ratboy. ■■ Film américain de Sondra Locke (1986) (v.o.).

LA 5

13.35 Sport : Tennis. Demi-finale du tournoi de Lyon.
16.35 Série : **Chasseurs d'ombres.**
17.35 Série : Super kid.
18.05 Série : TV 101.
19.05 Journal images.
19.10 Jeu : Télé-contact.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Téléfilm : **La danse du scorpion.** De Josée Dayan.

22.20 Série : **Deux flics à Miami.**
23.25 Divertissement : Désir.
0.00 Journal de minuit.

M 6

14.45 Série : Laramie.
15.30 Série : **Poigne de fer et séduction.**
16.00 Documentaire : **Chasseurs d'images.** Mygale (rediff.).
16.15 Série : Le saint.
17.10 Série : L'homme de fer.
18.00 Six minutes d'informations.
18.05 Variétés : Multitop.
19.20 Magazine : Turbo.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : **Madame est servie.**
20.30 Magazine : Sport 6.
20.35 Téléfilm : **Maï, la petite fille de la guerre**
22.20 Téléfilm : **La folle aventure du trivial Pursuit.**
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

14.30 Série : Time code.
15.00 Magazine : Dynamo.
15.30 Claude Berri rencontre Ernst Beyeler (1).
16.20 Documentaire : **Philippe Favier.**
16.30 Grafic.
16.45 Portraits (La relieuse).
17.00 Anicroches.
18.00 Mégamix.
19.00 Boulez XXe siècle (fin).
20.00 Histoire parallèle.
21.00 Documentaire : **Zingaro.**
22.15 Soirb 3.
22.30 ▶ Documentaire : **Les documents interdits.**
22.40 Documentaire : **Passée sous silence.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert de jazz (donné le 11 août lors du Festival de Marciac) : œuvres de Mandel, Barron, Kern, Jones, Feldman, Young Porter, Getz, Carter, Rodgers
23.05 Poussières d'étoiles.

FRANCE-CULTURE

23.30 Photo-portrait. Raymond Bellour. Raym.Les nuits
20.45 Dramatique. Le cimetière des éléphants.
22.35 Musique : Opus. Grace Bumbry, la Vénus noire.

Dimanche 21 octobre

TF 1

12.25 Jeu : Le juste prix.
12.55 Météo et Journal.
13.20 Série : Hooker.
14.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
15.10 Divertissement : **Vidéo-gag.**
15.40 Série : Côte Ouest.
16.40 Tiercé à Longchamp.
16.45 Dessins animés : **Disney parade.**
18.00 Magazine : Téléfoot.
19.00 Magazine : 7/7. Invité : Pierre Bérégovoy.
19.50 Loto sportif.
20.00 Journal. **Météo et Tapis vert.**
20.40 Cinéma : La chèvre. ■■ Film français de Francis Veber (1981). Avec Gérard Depardieu, Pierre Richard, Michel Robin.
22.20 Magazine : **Ciné dimanche.**
22.30 Cinéma : **Les fous du stade.** ■ Film français de Claude Zidi (1972). Avec les Charlots, Paul Préboist.
0.00 Journal et Météo.

A 2

11.00 Messe, célébrée en la chapelle Sainte-Bathilde, à Chelles (Seine-et-Marne).
12.05 Dimanche Martin. Ainsi font font font...
13.00 Journal et Météo.
13.20 Dimanche Martin (suite). Le monde est à vous, avec Léo Ferré.
14.55 Série : Mac Gyver.
15.45 Dimanche Martin (suite). L'école des fans, avec Herbert Léonard.
16.35 Série : Allô ! Béatrice.
17.35 Documentaire : **L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.** Baleines et cachalots.
18.25 Magazine : Stade 2. Automobile : Grand Prix de formule 1 du Japon à Suzuka ; Football : Sochaux et Bastia ; Rugby : Tournée des All Blacks ; Basket-ball : Championnat de France, Antibes-Limoges ; Les résultats de la semaine ; Cyclisme : Critérium des As ; Lutte : Championnat du monde ; Boxe : Championnat du monde ; Moto : Portrait d'Alain Michel.
19.30 Série : Maguy.
19.59 Journal et Météo.
20.40 Série : Le gorille. Le pavé du gorille, de Roger Hanin, avec Karim Allaoui, Robert Hossein.
22.10 Magazine : **L'œil en coulisses.** La cuisse du steward ; La passion du théâtre de deux jeunes comédiens ; Mille francs de récompense ; Le mime Marceau.
23.10 Journal et Météo.
23.30 Série : **Les brigades du Tigre.**

FR 3

12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Magazine : **D'un soleil à l'autre.** De Jean-Claude Widemann.
13.30 Magazine : Musicales. Délices de la musique française.
14.30 Expression directe. PS ; CNPF.
14.50 Magazine : **Sports 3 dimanche.** Tennis : Finale de l'European Community Championship, en direct d'Anvers.
17.30 Magazine : Montagne. Compagnons du vide, de Claude Andrieux et Gilles Chappaz. 1. La passion.
18.00 Amuse 3.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.10 Série : Benny Hill.
20.40 Série : Les grands. De Jean-Pierre Cottet et Jacques Audoir. Serge Gainsbourg.
22.15 Magazine : Le divan. D'Henry Chapier. Invitée : Carole Laure.

22.35 Journal et Météo.
22.50 Cinéma : **L'oiseau noir.** ■■■ Film américain de Tod Browning (1926).
0.00 Cinéma : The road to Mandalay. ■■ Film américain de Tod Browning (1926). Avec Lon Chaney, Loïs Moran, Henry B. Walthall (muet).
0.35 Musique : **Carnet de notes.** Symphonie no 59, de Haydn, par le Sinfonietta de Chambord, dir. Amaury du Closel.

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 14.00* —
12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : **Mon zénith à moi.** Présenté par Michel Denisot. Invité : Michel Serrault.
13.30 Magazine : Rapido. Présenté par Antoine de Caunes.
14.00 Dontact.
14.04 Téléfilm : **Un témoin de trop.** De Noël Israel, avec Dina Manoff, Julia Duffy.
15.45 Magazine : 24 heures (rediff.).
16.40 Série : Zorro.
17.00 Les Nuls... **l'émission** (rediff.).
18.00 Cinéma : **Suivez cet avion.** □ Film français de Patrick Ambard (1989). Avec Lambert Wilson, Isabelle Gélinas, Claude Piéplu.
— *En clair jusqu'à 20.40* —
19.25 Flash d'informations.
19.30 Dessins animés : **Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana.
20.30 Dis Jérôme «...?». Présenté par Jérôme Bonaldi.
20.35 Magazine : **L'équipe du dimanche.** Présentation du sommaire.
20.40 Cinéma : Cinglée. ■ Film américain de Martin Ritt (1987). Avec Barbra Streisand, Richard Dreyfuss, Maureen Stapleton.
22.30 Flash d'informations.
22.35 Magazine : **L'équipe du dimanche.** Présenté par Pierre Sled. Football ; Flash sport ; L'événement ; Football américain.
1.00 Cinéma : Dedicatoria. ■ Film franco-espagnol de Jaime Chavarri (1980) (v.o.).

LA 5

12.45 Sport : Inshore. Résumé du Grand Prix de Lyon.
13.00 Journal.
13.35 Série : Simon et Simon.
14.30 Sport Tennis. Finale du Tournoi de Lyon.
16.35 Série : Bergerac.
17.45 Série : **La loi de Los Angeles.**
18.42 Journal images.
18.50 Série : L'enfer du devoir.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : Hold-up. ■ Film français d'Alexandre Arcady (1984). Avec Jean-Paul Belmondo, Guy Marchand, Kim Cattrall.
22.40 Cinéma : **Le mors aux dents.** ■■ Film français de Laurent Heynemann (1979). Avec Michel Piccoli, Jacques Dutronc, Michel Galabru.
0.25 Le journal de minuit.

M 6

12.00 Informations : **M 6 express.**
12.05 Magazine : **Sport 6 première.**
12.15 Série : Mon ami Ben.
12.40 Série : L'ami des bêtes.
13.30 Série : **Madame est servie** (rediff.).
14.00 Série : Murphy Brown.
14.30 Série : Dynastie.
16.00 Documentaire : **Chasseurs d'images.** Crotale.
16.15 Série : Médecins de nuit.
17.10 Série : L'homme de fer.
18.00 Six minutes d'informations.
18.05 Série : Clair de lune.
18.55 Magazine : Culture pub.
19.25 Série : **La famille Ramdam.**
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : **Madame est servie.**
20.30 Magazine : Sport 6.
20.35 Cinéma : **Cause toujours, tu m'intéresses.** ■ Film français d'Edouard Molinaro (1978). Avec Annie Girardot, Jean-Pierre Marielle, Christian Marquand.
22.10 Six minutes d'informations.
22.25 Capital.
22.30 Cinéma : Emmanuelle. ■ Film français de Just Jaeckin (1974). Avec Sylvia Kristel, Marika Green, Christine Boisson.
0.00 Six minutes d'informations.
0.10 Capital.

LA SEPT

12.00 Cours d'italien (26).
13.00 Série : Objectif amateur.
13.30 Histoire parallèle.
14.30 Documentaire : **Benazir Bhutto.**
15.30 Documentaire : Palettes.
16.00 ▶ Préfaces (Anna Akhmatova).
16.30 Vidéo-danse : Ils vivaient dans les villes...
17.00 Théâtre : La manivelle. Pièce de Robert Pinget.
17.45 Danse : A la renverse.
18.00 Téléfilm : Août.
19.30 Musique.
20.00 Histoire **de la bande dessinée** (7).
20.30 Cinéma : Vingt jours sans guerre. ■■ Film soviétique d'Alexeï Guerman (1976).
22.10 Portrait **d'Alexeï Guerman.**
22.30 Cinéma : **Paris vu par...** ■■ Film français de Rouch, Chabrol, Douchet, Rohmer, Pollet, Godard (1965).
0.00 Courts métrages.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Opéra (donné le 24 mai au Grand Théâtre de Genève) : Alcina, de Haendel, par l'Orchestre de la Suisse romande, le chœur du Grand Théâtre de Genève, dir. William Christie ; sol. : Arleen Auger, Della Jones, Donna Brown, sopranos, Kathleen Kuhlmann, contralto, Jorge Lopez-Yanez, ténor, Gregory Reinhart, basse, Martina Musacchio, soprano ; Noam Krieger, clavecin, David Simpson, violoncelle baroque, Stephen Stubbs, théorbe.
23.15 Poussières d'étoiles.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique.
22.35 Musique : Le concert (donné à Strasbourg, le 26 septembre) : Œuvres de Cohen, par l'Orchestre philharmonique de Strasbourg et l'ensemble Accroche-Note.
0.05 Clair de nuit.

Audience TV du 18 octobre 1990

Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	55,4	Roue fortune 14,5	Mac Gyver 12,9	Act. région. 20,3	Nulle part 2,7	Je compte... 2,2	Fête maison 2,7
19 h 45	61,3	Roue fortune 26,5	Mac Gyver 14,2	19-20 Info 12,9	Nulle part 3,6	Journal 1,9	Roseanne 2,5
20 h 16	72,5	Journal 30,1	Journal 18,7	La classe 10,0	Nulle part 4,0	Journal 4,0	Madame... 5,9
20 h 55	73,4	Com. Moulin 21,4	Envoyé spéc. 13,3	Gremlins 25,6	Nico 4,1	Détermin... 6,5	Jardinier... 7,1
22 h 08	63,7	Com. Moulin 21,7	Bonjour... 5,9	Gremlins 24,7	Boxe 2,7	Détermin... 6,9	Jardinier... 5,4
22 h 44	34,8	Ex-Libris 3,7	Bonjour... 11,9	Soir 3 9,5	Boxe 5,2	Reporters 2,0	Mortelle... 2,6

Médias en manque de manne

Presse écrite en tête, les médias français redoutent une récession publicitaire qui a déjà frappé les Etats-Unis et la Grande-Bretagne

Dans le microcosme médiatique, le catastrophisme est du dernier chic. Il n'épargne personne, que ce soit dans les agences de publicité ou dans les journaux. La moindre baisse de la pagination publicitaire d'un magazine ou le transfert d'un budget d'une agence à l'autre alimente les cauchemars des professionnels. *« La conjoncture économique actuelle incite à l'inquiétude, mais elle est aussi amplifiée par l'« intox » ambiante »*, assure M. Alain Cayzac, PDG de RSCG-France. Cela ne l'empêchera pas de *« serrer les boulons »* de son agence et d'examiner, service par service, là où il est possible *d'« ôter du gras »*, mais *« sans licenciements »*. Il en va de même dans les journaux. Plusieurs d'entre eux – du *Monde* à *l'Expansion* en passant par *le Point* – étudient des mesures d'économie. La crise du Golfe aidant, la France des médias aborde, avec une stupeur à demi feinte, les remous d'une crise qui sévit depuis plus d'un an outre-Manche et de l'autre côté de l'Atlantique.

La fin de l'époque des petits fours

Aux Etats-Unis, l'inflation et le financement de la dette obscurcissent l'horizon. Madison Avenue, la Mecque new-yorkaise de la publicité, se penche avec anxiété sur le pouls de l'industrie américaine : 1990, avec un taux de croissance compris entre 1 % et 2 %, marque une stagnation des investissements publicitaires. En 1989, ils n'avaient augmenté que de 5,8 % contre 7,2 % en 1988. L'année en cours sonne la fin de l'euphorie et les agences envisagent des licenciements.

Le paysage des médias accuse le choc : les *networks* (ABC, NBC, CBS) s'installent dans la crise, plusieurs groupes de presse comme Hearst ou Condé-Nast repoussent le lancement de nouveaux magazines, tandis qu'Hachette, faisant l'amère expérience de la récession américaine, suspend la parution de *Memories* et se voit contraint de conserver *Woman's Day* (*le Monde* du 13 octobre).

La presse quotidienne n'est pas à l'abri : sur les 100 premiers titres américains du marché, 21 seulement enregistrent une baisse de leur diffusion. Mais, en matière de recettes publicitaires, les grands quotidiens souffrent de la concurrence des *« hebdomadaires alternatifs »* (*Boston Phoenix*, *Chicago Reader*, *New Times*, etc.) dont les longues enquêtes, les articles sur les arts et les petites annonces attirent la clientèle des dix-huit à trente-cinq ans et se transforment en véritables *« niches de marketing »*. Annonceurs et agences américains redécouvrent aussi les vertus de la radio, se tournent vers la télévision par câble, nationale ou locale, ou s'entichent de « hors-médias » (promotion, marketing direct, relations publiques, etc.). Car l'heure est à la rentabilité immédiate des investissements.

Les quinze ans de croissance dans lesquels a baigné le secteur de la communication en Grande-Bretagne tournent au film noir. C'est *« la fin de la période des petits fours »*, selon une expression du *Financial Times*. Plus dramatique qu'aux Etats-Unis, la baisse du profit des entreprises et du revenu des ménages, accentuée par l'inflation, a plongé l'ensemble des médias dans la crise. Selon les prévisions d'Information et publicité (IP, régie de RTL), les investissements publicitaires ne devraient croître que de 1,8 % en 1990 par rapport à l'année précédente, alors que l'augmentation en 1989 était de 10,3 % ! Il y a pire : selon l'Advertising Association, les dépenses publicitaires des entreprises vont chuter cette année d'environ 5 %.

Cette baisse brutale est due à des retraits de budgets ou des campagnes retardées. Et elle fait des victimes. Des agences de publicité à l'exemple de Saatchi and Saatchi ou Colled Dickson Pearce-Allen Brady and Marsh ont eu recours aux licenciements. Tous les personnels (mannequins, photographes, etc.) sont touchés : la NABS, qui s'occupe en Grande-Bretagne de recaser les publicitaires sur le pavé, reçoit entre 20 à 30 appels par jour. Les nouvelles agences comme les enseignes prestigieuses se lancent à la conquête de nouveaux budgets en ramenant à 12 % ou 13 % leur taux de commission, fixé théoriquement à 15 %.

Les médias ne sont pas épargnés. La chute vertigineuse du marché des petites annonces et de l'immobilier – on parle de 50 % de baisse entre 1989 et 1990 – a affaibli les journaux les plus récents (*The Independent*, *The Sunday Correspondent*). Ici aussi, la compression des coûts est à l'ordre du jour. La direction d'un quotidien londonien a récemment adressé à ses journalistes un guide leur indiquant comment réduire leurs frais de 90 %, tandis que le groupe de presse magazine IPC a suspendu la parution de deux titres et en a fusionné deux autres.

Le dérapage français

On conçoit que la tourmente américaine et britannique, mais aussi italienne (les investissements publicitaires y régresseront d'au moins 2 % en 1990, selon IP), effraie les médias et les agences de publicité hexagonaux. L'onde de choc de la récession internationale n'évite pas la France. Mais elle ne suffit pas à expliquer la panique qui s'empare depuis quelques semaines des médias et des publicitaires. D'autres facteurs conjoncturels jouent leur rôle : la crise du Golfe, bien sûr, mais aussi les difficultés rencontrées par certains secteurs économiques. L'informatique, par exemple, investit moins dans la publicité commerciale et dans les annonces classées. De même, mais pour des raisons opposées, des secteurs en bonne santé comme l'automobile ralentissent leur effort promotionnel, leurs carnets de commandes étant pleins.

« La crise actuelle des investissements » publicitaires est due à un tassement après une forte expansion », affirme M. Alain Grangé-Cabane, vice-président de l'Union des annonceurs (UDA). La France a longtemps été à la traîne des autres pays occidentaux, notamment anglo-saxons. Puis, au début des années 80, les annonceurs modifient leur attitude, et la croissance des investissements augmente alors de 1 % à 5 % par an. Avec la création de Canal Plus, de la Cinq et de TV6, puis la privatisation de TF 1, c'est l'âge d'or. Les annonceurs ont de nouveaux supports à leur disposition. Malgré les craintes d'alors, affichées surtout par la presse écrite, l'ensemble des médias ont bénéficié d'un gâteau publicitaire élargi, dont le taux de croissance flirte avec les 12 % l'an.

A la faveur de cette embellie, le système s'est emballé. Les télévisions, entrées dans l'arène de la concurrence, ont surenchéri sur leurs tarifs. Et l'ensemble des médias, face à la montée en puissance des centrales d'achat d'espace en cinq ans et à la rigueur de leurs exigences, ont tenté de sauvegarder leurs marges en augmentant le prix de vente de leurs espaces publicitaires. *« Nous sommes devenus trop chers par rapport à la réalité du marché »*, avoue aujourd'hui le patron d'un important magazine. Les annonceurs, échaudés par ces hausses tarifaires et par le faible impact de leur campagne, sont devenus méfiants à l'égard des mesures d'audience. Les manipulations auxquelles celles-ci donnent parfois lieu ainsi que les luttes fratricides au sein des divers comités techniques ont laissé des traces.

Sur les conseils de leur direction du marketing, voire du service de média-planning dont ils se dotent de plus en plus, de nombreux annonceurs se sont réfugiés dans le « hors-médias ». Selon les professionnels, le marketing direct, la promotion des ventes, la promotion sur les lieux de vente, les salons-expositions, etc., représentent aujourd'hui plus de 50 % du total des investissements publicitaires des entreprises (65 milliards de francs en 1989 selon la Sécodip). Ces changements d'orientation des annonceurs, renforcés par leur attentisme vis-à-vis des événements internationaux grèvent les recettes publicitaires des médias en 1990. L'interdiction de la publicité pour l'alcool et le tabac ajoute une pierre dans le jardin des médias.

Leurs recettes vont donc être révisées à la baisse. Mais selon M. Claude Matricon, directeur du marketing d'IP, elles devraient augmenter d'environ 9 % cette année, soit un taux de progression inférieur à celui de 1989 (12,9 % d'augmentation selon l'Institut de recherche et d'études sur la publicité) et largement en deçà de celui de 1988 (15,5 %). *« C'est un pourcentage très honorable, le palier de croissance normal d'un marché qui mûrit après une forte offre télévisuelle »*, résume M. Matricon. *« Cette progression publicitaire est trois fois supérieure au taux de croissance moyen ; cela n'incite pas à partager le pessimisme ambiant*, renchérit M. Grangé-Cabane, de l'UDA. *Ce rythme est celui de l'accalmie avant le coup d'accélérateur du marché européen. »* Un taux qui prouve aussi que, structurellement, la France n'a pas encore atteint ses pleines capacités : l'investissement publicitaire par habitant est inférieur à ceux des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et du Japon.

Une progression trois fois supérieure

Pourtant, cette accalmie n'est pas sans gravité. Les agences de publicité s'inquiètent. On murmure qu'une agence comme Bélier (Eurocom-Havas) préparerait des licenciements ; et partout on *« serre les boulons »*. Les médias sont aussi touchés, mais diversement, par la croissance *« au petit pas »* des investissements publicitaires. En engrangeant des recettes de toute nature – publicité, parrainage, – les télévisions conservent globalement leur part de marché, même si elles prennent le risque de la saturation de leur antenne. La radio retrouve sa vigueur – en témoignent les résultats d'Europe 1, aidé par Europe 2 et Skyrock, et ceux de RMC – tandis que l'affichage, qui campe sur les deux jambes de son marché local et national et sur une activité traditionnellement forte en France, garde son taux de croissance et sa place dans le concert des médias. En revanche, la presse écrite souffre davantage.

L'année de tous les dangers

Déjà victime de la baisse des petites annonces, la presse quotidienne nationale a dû faire face au premier semestre de 1990, selon la Sécodip, à une chute de 5 % de ses rentrées publicitaires commerciales, qui devrait se poursuivre toute l'année. La presse quotidienne régionale quant à elle a enregistré dès 1989 un ralentissement de ses recettes publicitaires, dû à la concurrence de la presse gratuite et du « hors-médias ». Et pour M. Jacques Saint-Cricq, président du directoire de *la Nouvelle République du Centre-Ouest* et président du syndicat de la presse quotidienne régionale, *« l'année 1990 est celle de tous les dangers »*. Danger surtout entretenu par la crainte de voir la distribution, qui représente 30 % des recettes publicitaires de la presse quotidienne régionale, autorisée à la télévision. Mais le spectre devrait encore être écarté : le ministère de la communication devrait prochainement confirmer son hostilité à l'ouverture des secteurs interdits de télévision dans le contexte actuel.

Reste la presse magazine. Pour une majorité d'annonceurs, elle serait la première à être sacrifiée en cas de crise grave. Son manque à gagner en matière de publicité est déjà patent : la comparaison de septembre 1990 et septembre 1989 faite par Novamédias montre que les quatre *news-magazines* (*le Point*, *l'Evénement du jeudi*, *le Nouvel Observateur*, *l'Express*) ont perdu entre 20 % et 30 % de pages de publicité. Et, si l'année 1990 a des chances d'être bénéfique pour *l'Express*, son PDG, M. Willy Stricker, se refuse *« à triompher, compte tenu des circonstances actuelles »*. Certains titres leaders de leur secteur, comme *Marie-Claire* ou *Télé 7 jours*, augmentent ou conservent leur portefeuille publicitaire, tandis qu'au contraire *le Figaro Magazine* a vu ses recettes publicitaires chuter de 17 % entre 1989 et 1990, ce qui représente une perte minimale de 100 millions de francs net.

L'ombre de la crise a incité certains groupes à prendre le problème à bras le corps. Les publications Filipacchi ont choisi de se séparer de certains de leurs magazines en mettant en vente *Salut !* et *Références*. Tandis que le groupe Expansion, prenant acte de la baisse de 8 % des recettes publicitaires de la presse économique et financière et de la difficile reconduction des contrats de publicité financière, met en vente une partie du capital de sa banque de données électronique Dafsa, après s'être séparé en juin de sa maison d'édition, Interéditions. Un plan d'économies – réduction des frais de fonctionnement, de la pagination, abandon de projets de nouveaux périodiques autour de *l'Agefi*, etc. – accompagne des efforts de création de nouveaux modules d'espaces publicitaires et de qualité rédactionnelle. *« Nous devrions retrouver en 1991 les 60 millions de francs de résultat qui étaient prévus cette année, »* affirme M. Hubert Zieseniss, directeur général du groupe. *« Il n'est pas question d'abandonner* la Tribune de l'Expansion, assure un autre dirigeant du groupe. *Ce quotidien, qui devrait être rentable fin 1991, est un instrument de pouvoir et représente un point d'ancrage pour le réseau Eurexpansion, qui va s'implanter en Tchécoslovaquie, en Hongrie et en Turquie. »*

« Il y aura des morts dans la presse économique et financière », prévient cependant M. Zieseniss, pour qui l'une des raisons structurelles de la baisse des investissements publicitaires tient au trop grand nombre de publications économiques – trente, alors que les Etats-Unis comprennent quatre magazines, la RFA quatre et la Grande-Bretagne un seul (*The Economist*). *« Il n'y a pas de mauvais journaux mais de mauvais managers »*, assure le directeur d'Expansion, pour qui *« la fin de la période euphorique en matière de publicité devrait permettre d'instaurer une gestion plus rigoureuse »*.

YVES-MARIE LABÉ

M. Kiejman n'entend pas modifier la loi sur la presse

M. Georges Kiejman, ministre délégué auprès du garde des sceaux, n'entend pas être le père d'une nouvelle loi sur la presse *« rétablissant la censure »*. Agacé par l'interprétation donnée par les médias d'un article qu'il a publié au cours de l'été dans le numéro 60 de la revue *le Débat*, dans lequel il s'en prend notamment au *« journalisme d'investigation »*, l'ancien avocat précise volontiers qu'il a plus fréquemment défendu des journalistes que des personnes s'estimant diffamées.

M. Kiejman s'est justifié en expliquant qu'*« il ne s'agit pas de bâtir un système plus répressif »* pour les journalistes que la loi de 1881, bien assez sévère puisqu'elle prévoit même des peines de prison. Mais il regrette que la récidive en matière de diffamation ne soit jamais prise en compte dans les condamnations. Il estime aussi que *« l'on renonce parfois, au profit du scoop, à prendre le temps de vérifier »* les informations que l'on publie. Il souhaite que la presse, véritablement devenue *« un quatrième pouvoir »*, réfléchisse sur ses responsabilités. *« Il n'y aura pas de projet de loi sur la presse »*, a conclu M. Kiejman.

Ag. L.

A Strasbourg

Un journaliste porte plainte pour détournement de sa signature

STRASBOURG

de notre correspondant

Jean-Louis English, éditorialiste et rédacteur en chef des *Dernières nouvelles d'Alsace* a porté plainte contre x... pour *« contrefaçon et utilisation abusive d'un nom sur un produit imprimé »*. Il vise ainsi un petit mensuel alsacien distribué à Strasbourg sous le titre *l'Alsacien-der Elsasser*, qui, dans son numéro d'octobre, accuse Jean-Marie Caro, député UDF du bas-rhin, de détournement de fonds, dans un article intitulé « les fausses factures de karo populos » et signé ... Jean-Louis English.

Celui-ci, qui n'a jamais écrit ce texte, a porté plainte *« par principe »*, explique-t-il, pour utilisation frauduleuse de sa signature, d'autant plus connue qu'il signe régulièrement les éditoriaux en première page de son quotidien. Son journal le soutient dans sa démarche. Déjà, une autre action en justice avait été engagée contre ce mensuel pour l'utilisation frauduleuse de son titre. *L'Alsacien-der Elsasser* était, en effet, le titre d'un quotidien du Bas-Rhin, disparu en 1986, qui appartient maintenant aux deux quotidiens régionaux *l'Alsace* et *les Dernières Nouvelles d'Alsace*.

Le faux *Elsasser* apparaît nettement proche du Front national. L'un de ses collaborateurs a été candidat sous cette étiquette et plusieurs articles développent les thèses de Jean-Marie Le Pen. Il est, par ailleurs, nettement antisémite, dénonçant *« le franc-maçon juif Olivier Stirn »* et accusant les journalistes de la télévision d'être *« les larbins de la mafia judéo-socialiste »*.

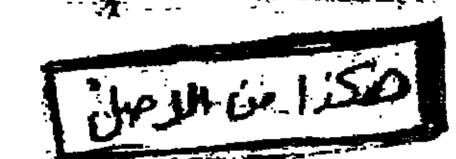
JACQUES FORTIER

S'opposant à M. Jack Lang

Mme Tasca ne veut pas la suppression de la Cinq

« Je ne suis pas convaincue de la viabilité du projet de relance de la Cinq tel qu'il est proposé aujourd'hui », estime dans un entretien au quotidien *Les Echos*, le ministre délégué à la communication. Mme Tasca croit toujours que *« les ressources publicitaires sont insuffisantes pour alimenter autant de chaînes généralistes »*, mais *« n'en tire pas la conclusion qu'il faut fermer purement et simplement un réseau »*. *« Il y a une autre voie entre le* statu quo *et le remodelage total. Personne ne peut prôner l'écran noir ni la substitution d'une chaîne par une autre, à objectif très spécifique, comme la SEPT ou Euromusique »*, précise Mme Tasca, prenant ainsi le contrepied des déclarations de son ministre M. Jack Lang au dernier MIPCOM (*le Monde* du 12 octobre), qui évoquait une telle substitution.

« Maintenir l'ensemble des réseaux en activité suppose qu'ils sachent se répartir les objectifs », analyse Mme Tasca en évoquant des négociations entre chaînes privées.



هكذا من الأصل

Le Monde

S A N S • V I S A

Sofia plein Ouest

« Qui sera le dernier Bulgare à quitter la Bulgarie ?... Le ministre de l'électricité. Parce qu'il doit éteindre la lumière avant de sortir. » Sofia rit de la blague. Mais l'humour au goût bulgare n'est jamais une plaisanterie. Plongée dans une ville hantée par ses rêves de fuite vers l'Ouest.

Une jeunesse en attente, impatiente, et qui lorgne avec gourmandise les promesses d'un nouveau monde. Quand elle ne s'y croit pas déjà, comme avec cette revue de mode devant les grands magasins d'Etat de Sofia.

PHOTOS JOHN DEMOS





COMMENT aimer une ville qui rêverait d'être ailleurs ? Une ville en partance, au moins psychologiquement, qui aspire à oublier à la fois Boris III, son dernier roi d'avant-hier et Todor Jivkov, son dictateur d'hier, dans les travers mythiques du monde libre ? Une ville qui ne sait plus si elle est d'Orient ou d'Occident, et qui s'en moque, trop occupée à s'humilier pour sa nourriture quotidienne dans les files d'attente de ses magasins vides ? Une ville qui donnerait bien, cet automne, les Balkans, la vallée des Roses et les monts Vitosha pour une banlieue de Toronto ?

Oui, comment aimer Sofia ? En l'aimant davantage, sans doute. Facile à dire. Il n'est de visiteur respectueux que bardé de scrupules. Vous vous vouliez curieux, ouvert, chaleureux. Neutre, pour être franc. Dès votre arrivée, vous voilà plus que témoin. Partie prenante, puisque vous venez d'une contrée que la plupart des Sofiotes désespèrent d'atteindre. Vous pouvez au moins leur prouver, ils vous en prient, qu'ils sont loin du compte, pour les dollars, la liberté, même la morale, et qu'il leur est inutile de s'entêter. Dites-le donc, vous qui savez ! Donnez-leur raison de leur découragement, vous en serez remercié. Biaisez, et ils vous soupçonneront. Vous voilà piégé, chaque jour un peu plus, poussé à trahir votre envie de Sofia, pour le réconfort de vos amis de rencontre.

Ivan, le confrère, avait prévenu : *« Tu viens ? Alors dépêche-toi. Bientôt, il n'y aura plus personne. »* Vous aviez mis ce pessimisme sur le compte de la récession économique de la Bulgarie, de son endettement, de ses difficultés d'approvisionnement en pétrole. Vous imaginiez les effets, sur le moral national, d'une révolution qui n'avait pas osé dire son nom, en novembre dernier, ceux des mille et une ambiguïtés politiques d'un pays qui avait laissé à ses maîtres communistes le soin d'en finir avec le communisme. Mais Sofia, si troublante dans votre souvenir, par une nuit jaune et optimiste de janvier 1990, devait bien être restée Sofia.

Ivan est à l'aéroport, vous accueillant d'une devinette.

« Sais-tu qui sera le dernier Bulgare à quitter la Bulgarie ?

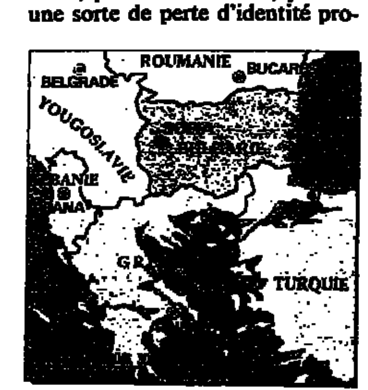
– Non...

– Le ministre de l'électricité. Parce qu'il doit éteindre la lumière avant de sortir. »

Ivan rit de la blague. Sofia aussi, assure-t-il. L'humour au goût bulgare n'est jamais une plaisanterie. C'est vrai ? ils s'en vont ? Cent vingt mille Sofiotes (sur deux millions) ont déjà mis le cap sur le Canada, l'Australie ou la Nouvelle-Zélande depuis le printemps. De toutes les queues de la capitale, celles des ambassades sont les plus patientes. Des étudiants se sont rendus en Grèce pour la cueillette des fruits et évitent d'en revenir. Il s'en trouve même en Turquie, chez l'ennemi ancestral. Sofia apprend l'anglais à cadence forcée.

Cinquante cours privés ouverts en six mois. Autant d'agences de mannequins. Et, dans une impasse de la rue Jdanov, près du marché privé, des interprètes effacent en toutes langues le caractère cyrillique d'un diplôme ou d'une lettre de recommandation. Ivan avait raison. Sofia tente de s'échapper. Vous avancez dans le sens contraire de la marche. Le décor ? La cathédrale Alexandre-Nevski, la mosquée du boulevard Dimitrov ? A vous, si vous le voulez ! Mais comme pour *vous seul*, ou *alors pour vous et* les vieux, qui s'esquivent par la religion retrouvée. La ville vit un peu le phantasme d'un immense camp de transit pour émigrants en attente de visas.

Elle s'agglutine au ras du sol, les yeux baissés sur l'immédiat. Auprès de camelots qui offrent le secours de Nostradamus à la Bulgarie ou proposent des jeux d'argent sans hasard. Autour des kiosques à journaux où le porno se démocratise. Elle se laisse attirer, malgré elle, dans les zones de marché noir, à 15 leva votre dollar – contre 10 au cours officiel, – près des bains municipaux, où des Tziganes font fortune en quelques tours de main. La tête ailleurs, Sofia paraît être partout, sauf dans Sofia. Partout où l'histoire, passée et récente, permet une sorte de perte d'identité provisoire. En tout cas une respiration, hors de portée de l'ombre de la ville. Dans des parcs qui ressemblent à ceux du Canada. Dans celui, surtout, du NKD, le palais national de la culture, édifié en 1981 par la fille du tyran. Après l'avoir voué à *l'enfer stalinien*, les Sofiotes ont admis que ce blockhaus moderne avait quelque chose de l'Opéra Bastille. Quelque chose de fréquentable.



Les jeunes s'y rendent par milliers, juste au soir venu, dans les jardins et les bassins sans eau. Les économies d'énergie garantissent une obscurité protectrice. L'étranger se méprend, voit dans cette foule lente le départ d'une manif ou la promesse d'un concert rock.

Ce n'est, chaque soir, rien d'autre que le signe extérieur le plus net de la *preoustroïstvo*, la perestroïka à la bulgare : une morne déambulation entre deux snacks sans alcool, le Kravaï et le Magoura. Une attente, une autre, incertaine. Les filles se maquillent de rose, sans trop d'espoir. Les managers occidentaux dînent au restaurant ou à l'Hôtel Sheraton, où d'autres filles plus belles, plus en cour, jouent aussi la promesse d'un mariage à l'Ouest sur un battement de cils. Les garçons se revendent des cassettes de Michael Jackson en avalant des graines de tournesol. *« Le pop-corn bulgare »*, comme dit Ivan.

On vous propose en souriant un change avantageux : 17 leva votre dollar. Mais c'est surtout le marché des filières de grandes vacances. Le forum de l'Eldorado. Vous connaissez Toronto ? Racontez, on vous offre une glace. Ou un *lozina*, la limonade à base de raisin qui tient lieu de Coca-Cola à ce campement des songes pour midinettes. Vous précisez que vous êtes Français. Vous décevez. Puisque vous n'acceptez pas les immigrés.

« Mais vous n'êtes pas...

– Nous ne sommes même pas arabes ! »

Alors, vous vous révoltez. Vous en appelez à la fierté d'être bulgare, une idée qui ne vous serait jamais venue avant. A la beauté de la ville, à votre bonheur d'être là. Ils sont dix à vous expliquer que leurs diplômes ne valent pas un « kopeck » ailleurs. Que les enfants du régime ont toujours été mieux notés, et qu'ils ont bénéficié de bourses. Ils sont déjà loin. Ceux qui restent créent des *companies*, avec l'argent de l'Occident ou le trésor de guerre du parti. Dans ces conditions, vous l'admettrez, l'attachement aux montagnes entourant la capitale est un fardeau bien lourd ! *« Ça ne fait rien, vous reprendrez bien une glace ? »* La seconde glace a un goût curieux. Fade.

Vous aimeriez comprendre. Trouver Sofia dans Sofia. Mais il y a aussi Helena, et sa honte. Déjà gênée des saucissons et du lait que vous apportez pour sa famille. Déjà humiliée d'entrer au Sheraton, et d'avoir à justifier, en bulgare, sa présence dans le hall. Sur le parking, contre l'église Sveta-Nedelia, au cœur des mirages sofiotes, les chauffeurs de taxi refusent nos leva. Elle refuse de payer en dollars. Elle tient bon, et vous vous sentez solidaire. Vous la suivez à pied sur le boulevard Vitosa, les bras chargés. Elle parle vite, s'essouffle : *« Ce pays perd son âme. »* Comment apaiser le chagrin d'une Bulgare malade de la Bulgarie ?

Helena vous a adopté, comme si, au-delà de la générosité de l'accueil, elle vous devait réparation. Il faut vider la dernière bouteille de rakiia, l'alcool de fruit. Tant pis pour la queue, demain, devant l'épicerie. Son mari, un économiste mis à la retraite forcée par l'ancien régime, a écouté l'histoire du taxi en hochant la tête. En France, pareille chose serait-elle possible ? Non bien sûr *« Alors, vous voyez... »*.

Philippe Boggio

Lire la suite page 22

AU SOMMAIRE

COUP D'ŒIL

La soupe aux piranhas

CELA se voyait au premier coup d'oeil : cette « tête réduite » n'était qu'un faux vulgaire. Une tête de singe épilée et grossièrement remodelée. Hâtivement peinturlurée au *roucou*, incisée et cousue comme les vraies, elle provoquait cependant un certain frisson rétrospectif. Un rien de bon sens aurait suffit à éventer la supercherie, car le crâne n'avait pas été extrait et parce que les Jivaros – malgré leur génie empirique – n'ont jamais su réduire une tête avec ses os.

Pour ne pas trop décevoir la propriétaire de ce trophée contrefait, il aurait fallu lui dire qu'une bonne imitation, de nos jours, peut être considérée comme « authentique », et que cela n'enlevait rien à sa valeur émotive, sentimentale. Devant mon embarras, elle prit le parti d'en rire et, mondaine, d'affirmer : « *Toutes les madeleines ne peuvent pas être de Proust, n'est-ce-pas ?* »

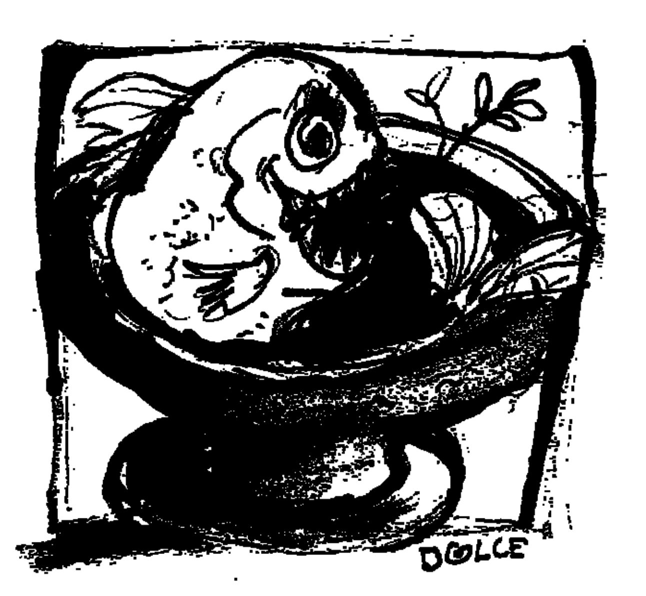
◆

Le *Louis-Lumière* portait bien son nom. Paquebot transatlantique en fin de carrière, il avait été mille fois repeint en noir et blanc. Le velours des salles communes était lustré à force d'avoir flirté avec le fer à repasser. Le caractère répétitif de la vie à bord donnait l'impression d'y être en représentation.

La bibliothèque du deuxième pont était constituée d'une trentaine de volumes. Probablement des livres oubliés par les passagers. *L'invention de Morel*, de Bioy Casares en faisait partie. Cela dit par souci d'honnêteté. Sa lecture, en effet, aura pu déteindre sur les souvenirs que j'ai gardés de cette traversée du Havre à Rio-de-Janeiro...

Nous étions sept à table. Personne n'aurait su dire quelle règle avait présidé à cette distribution (pas même le maître d'hôtel qui m'avoua, plus tard, que tout cela avait été strictement fortuit). Reste que nous étions sept qui, en regard des autres passagers, avions au moins un point commun : nous allions en Amazonie.

L'un, le plus âgé, était bijoutier à Manaos. Il était accompagné de son neveu (né au Brésil) à qui il avait fait visiter l'Alsace – sa région d'origine. Un troisième était missionnaire dans le Mato-Grosso, chez les Indiens Caduveos. Un quatrième était ingénieur-forestier sur le bas Purus, à la frontière péruvienne. Le cinquième s'occupait vaguement d'une ligne d'autobus entre la petite ville de Guajara – Mirim et le front pionnier du Nord. Le sixième se disait aventurier professionnel, conférencier, et – pour le faire bisquer – nous l'accusions d'être un « *trafiquant d'exotisme* ». Le septième, c'était moi. Plus témoin qu'acteur dans cette affaire-là.



JE n'ai pas la mémoire précise des vingt-huit repas que nous prîmes ensemble. Toujours est-il que, peu à peu, un rituel s'instaura : midi et soir, dans le bar, nous disputions une partie de belote. Le tournoi s'accompagnait de plusieurs verres de pastis, chacun y allant de sa tournée. « *Pas de messe sans vin !* », avait décrété le missionnaire.

Le petit groupe hétéroclite avait des hauts et des bas. Quelques bouderies, quelques agacements, quelques fâcheries, firent que parfois les gens ne se parlaient pas. La belote et le pastis raccommodaient les humeurs. Si bien qu'à la veille de nous séparer, il fut décidé – je ne sais qui en eut l'idée le premier – que nous allions nous retrouver chaque surlendemain de Noël (le missionnaire avait ses obligations) pour disputer une partie et partager la boisson. Manaos serait notre point de ralliement.

Promesses de mer sont flottantes. Personnellement, je n'ai tenu la mienne ni la première année ni la seconde... Le bijoutier m'a raconté : « *Moi, pareil. J'avais complètement oublié quand j'ai vu entrer dans la boutique le missionnaire, le chauffeur de bus et le conférencier ! Nous avons tapé le carton jusqu'à quatre heures du matin. La seconde année, c'est le chauffeur de bus et l'ingénieur qui se sont pointés. Mon neveu – qui est devenu Pentecôtiste – ne joue plus et ne boit plus, alors il nous manquait un quatrième...*

Nous faisions la gueule. C'est alors que s'est produit un truc pas possible : un type d'ici, un Indien endimanché, un peu gauche, a frappé à la porte. Je lui ai ouvert et, tranquillement, avec son nez percé, il est venu s'asseoir à la table de jeu : « Curé d'Indiens mort... Caduveo savoir jouer belote... » *Nous le regardions, estomaqués. Il a pris la bouteille en disant* « Caduveo savoir boire pastis... » *Il s'est servi, a ajouté de la glace et de l'eau, et, très gravement, très cérémonieusement – DE LA MAIN GAUCHE... il a coupé le jeu de trente-deux cartes !* »

◆

SYLVIO était un guide hors pair. Une sorte d'homme à tout faire de la jungle. Il était capable de confectionner une paire de chaussures avec du latex fumé, de graisser un moteur au beurre de banane ou de se raser avec un éclat de bambou. Son rêve était de venir à Paris et d'y faire fortune. Autour du feu, le soir, en nous coltinant avec les moustiques, nous échafaudions de mirifiques affaires d'export-import. Pourquoi ne pas commercialiser la soupe aux piranhas ? Pourquoi ne pas faire breveter le dentifrice noir des Indiens Mastenahuas ? Pourquoi ne pas mettre à la mode une boisson typiquement amazonienne, comme la *guarana* ? Nous fantasmions chacun dans des espaces complémentaires et différents...

L'exotisme est un exercice d'antipodie.

Jacques Meunier

ESCALES

L'Australie en réserves

Grands espaces désertiques au centre, forêts tropicales au nord, régions montagneuses au nord-ouest et au sud-est, Grande-Barrière de corail à la hauteur de Brisbane et jusqu'en Nouvelle-Guinée : l'Australie est une formidable réserve. Huit régions figurent au patrimoine mondial de l'Unesco et deux mille parcs nationaux traduisent la volonté de protéger ce capital. Allant plus loin, l'université du Queensland, dans une opération-pilote appelée Travelearn (apprendre en voyageant), propose une vision écologique de l'Australie, avec le concours de scientifiques. Des programmes de un jour à deux semaines sur la biologie marine, l'archéologie, la migration des baleines. A Heron-Island, par exemple, découverte de la Gande-Barrière de corail : faune, flore, formation et étude des coraux. Du 24 novembre au 1er décembre, 5 000 F au départ de Gladstone. La vie dans l'*outback* australien, cette immense région à la fois savane, brousse et désert, au cœur de l'Australie : de Brisbane ou Sydney à Alice-Springs, et du 30 mai au 9 juin, 6 000 F environ tout compris. Réservations auprès d'Australie Tours (129, rue Lauriston, 75116 Paris, tél. : 45-53-61-15). De son côté, Tours 33 (85, bd St-Michel, 75005 Paris, tél. : 43-29-36-50 et agences de voyages) propose des excursions de deux jours à l'île des Kangourous, au sud de l'Australie (1 600 F au départ d'Adelaïde). Sa découverte de la Grande-Barrière de corail dure 13 jours (départs toute l'année) et coûte 11 890 F au départ de Sydney (11 jours, 10 450 F en partant de Brisbane).

Attention 1991 !

Une fête, ça se prépare. Surtout un réveillon. Qui plus est, une Saint-Sylvestre ! A plus forte raison lorsqu'on décide d'aller le célébrer ailleurs. D'autres lieux que Transtours (49, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél : 42-61-58-28) vous invite justement à explorer dès maintenant, à tête reposée. Grâce à une brochure disponible dans toutes les agences de voyages et qui présente trente idées de voyages-réveillons, alliant le plaisir de la découverte à celui de la fête. Se recueillir à Saint-Pierre, à Bethléem ou en Sainte Russie. Se bercer de musique dans la ville natale de Mozart ou dans celle de Chopin. Trinquer au fil de l'eau, en Allemagne. S'étourdir de fados portugais, de rhapsodies hongroises, de valses de Vienne ou de flamenco à Séville. Festoyer dans un château médiéval irlandais. Méditer à Fontevraud ou au Mont Saint-Michel. Explorer une île des Caraïbes ou fouler la neige canadienne. Sans oublier, pour le symbole, le Nouvel An à Berlin. L'embarras du choix et le choix du prix. Le Mont Saint-Michel, c'est 3 200 F et Fontevraud, 4 000 F, pour 3 jours. La croisière sur le Rhin, 3 700 F les 4 jours. L'Irlande, 5 370 F, 4 jours. La Pologne, 5 470 F, 6 jours. Israël 8 jours ou Leningrad 5 jours, autour de 7 200 F. Rome et Moscou, autour de 7 500 F, 5 jours. Budapest ou Salzbourg, autour de 7 550 F pour 4 jours. Lisbonne, 8 000 F, 5 jours. L'Andalousie, 8 400 F pour 5 jours. Vienne ou Berlin, autour de 9 000 F les 5 jours : Cuba aussi, pour 8 jours. Moscou et Leningrad ou Souzdal et la Sainte Russie, 10 000 F les 8 jours ou 12 jours sur la route de Samarcande. Enfin, le Québec, 12 000 F les 9 jours. Des prix en pension complète avec transport, hébergement, accompagnement, excursions et visites.

« ASIES » - ÉDITIONS PHOT'ŒIL



Bali, 1974, photo de Mireille Dupuis.

Grand train d'Ecosse

Un train pour regarder passer les moutons. Et, accessoirement, les châteaux, les lochs, la lande. Si le Queen of Scots est parmi les plus chers au monde, ce n'est pas sans raison : ses wagons presque centenaires ont été soigneusement restaurés, sa voiture-salle à manger a été fabriquée et mise sur rail en 1890, ses « chambres » sont spacieuses. Ce train est courtois : il s'arrête quand le paysage est trop beau – à Glencoe, Loch Lomond, Stirling, Inverness, Aberdeen – et rend visite aux demeures du voisinage. A Dunrobin Castle, par exemple, où le propriétaire, lord Strathnaver lui-même, vient à sa rencontre. Ecossais, il sert à sa table saumon, truite et gibier de ses terres et fait escale à une distillerie de whiskey. Pour une réservation individuelle (30 000 F pour six jours au départ d'Edimbourg) ou en groupe (100 000 F par jour pour 28 passagers), s'adresser directement à la Scottish Highland Railway Company, 42 A, Queen Street, Edinburgh EH2 3PS, tél. : 31-220-6441.

Le tour du monde en vingt et un jours

Haut et loin. Il y aura dix escales exactement dans cette croisière aérienne autour du monde : de Mascate ou Delhi à cap Kennedy. Mascate donc, capitale du sultanat d'Oman et l'hôtel Al Boustane Palace, construit par le sultan, le plus spectaculaire des hôtels du Golfe. Katmandou, capitale du Népal, et Patan, la cité des temples et des palais. Chiang Mai, seconde ville de Thaïlande, dans une vallée entourée de montagnes boisées, avec le temple de Doi Suthep au sommet de trois cents marches et le travail des éléphants dans la forêt tropicale. Singapour sur son île. Bali *(notre photo)*, le temple de Besakih sur les pentes du volcan Augung, et la danse incatatoire du Ketjak. Sydney et une soirée au très moderne opéra. Auckland la Néo-Zélandaise et les éruptions de soufre de Rotorua. Papeete en liberté. L'île de Pâques et ses statues géantes. Mexico et, à 50 kilomètres au nord, Teotihuacan, important site archéologique. Orlando et cap Kennedy, enfin, pour visiter le centre spatial. Du 6 au 27 janvier, 21 jours, 53 heures de vol, 40 000 km, 68 000 F tout compris. En jet privé et hôtels de luxe.

► **TMR, 349, avenue du Prado, 13008 Marseille, tél. : 91-71-92-10.**

Trois italiennes

Voyage savant à « Urbino, cité idéale de la Renaissance », à Rimini et à Pesaro. Trois villes des Marches italiennes liées à l'histoire du duché des Montefeltro, gibelins, donc partisans de l'empereur contre le pape. L'Institut culturel italien (50, rue de Varenne, 75007 Paris, tél. : 42-22-12-78), commanditaire de ce voyage, a retenu des spécialistes de l'art et fixé les étapes. A Rimini, le Tempio Malatestiano, le musée renfermant des œuvres d'art de la Renaissance, et la bibliothèque. L'itinéraire passe ensuite aux « rocche » de Federico-da-Montefeltro, de San-Leo et de Sassocorvaro en particulier, à Urbania puis à Urbino : visites de l'oratoire de San-Giovanni avec les fresques de Salimbeni, de la ville et du palais ducal. Pesaro, avec la « Villa imperiale » et le musée (rétable de Giovanni Bellini et céramiques de la Renaissance). Après la visite de la « Rocca-di-Pesaro », transfert à Bologne et vol vers Paris. Du 23 au 26 novembre, 4 950 F par personne en chambre double. Ce prix comprend les vols, les nuits d'hôtel et petits déjeuners, les repas. Réservations à la CIT (48-97-20-20, Mme Franca Pachi) et à l'Institut culturel italien Mme Lea Laffaille).

TELEX

Les Français furent les principaux visiteurs, suivis par les Allemands, de l'exposition du Titien qui accueillit 412 000 personnes au total, du 1er juin au 7 octobre derniers, au palais des Doges, à Venise.

Impressionnant succès remporté par le nouveau Musée de Stockholm abritant, depuis le 15 juin, l'épave du *Vasa*, imposant vaisseau de guerre suédois du dix-septième siècle, qui sombra le jour même de son lancement. En deux mois, plus de 400 000 personnes sont venues l'admirer alors que le précédent record annuel tournait autour de 580 000.

New-York pour moins de 2 000 F. C'est ce que propose Access Voyages (6, rue Pierre-Lescot, 75001 Paris, tél. : 40-13-02-02) avec, jusqu'au 26 novembre, un aller-retour Paris-New-York sur vol charter à 1 980 F par personne. Départ de Paris tous les mardis et retour tous les lundis. Possibilité de prestations complémentaires. Par exemple : une voiture pour 1 050 F la semaine, assurances comprises, payable en France.

Visit France, la filiale tourisme d'Air Inter, présente une collection d'hiver élargie. Aux brochures *Visit France*, *Visit Europe* et *Escales*, elle ajoute un Visit France *Neige* et un Visit Affaires. En novembre, paraîtra la brochure annuelle *Relais et Châteaux*, suivie d'un *Visit France Gastronomie*.

Bonne santé du tourisme français en autocar qui, avec 24 millions de voyageurs et 500 millions de kilomètres parcourus, aurait enregistré, en 1990, un chiffre d'affaires cumulé de plus de 23 milliards de francs, soit près de 20 % de l'ensemble du chiffre d'affaires touristique. Des chiffres cités dans un dossier réalisé par *la Lettre touristique* – 42 61 09 16) – qui voit dans ce secteur « *le marché de demain* ».

Le « penty » breton, c'est l'équivalent nordique du mas provençal : une maison du terroir. Près de Roscoff, de Concarneau ou de Dinan, on peut en louer toute l'année : de 1 100 F à 1 500 F par semaine un penty pour 4 à 6 personnes. Ils sont répertoriés dans la brochure *Formule Bretagne*, disponible à la Maison de la Bretagne (15, rue de l'Arrivée, 75015 Paris, tél. : 45-38-73-15) qui effectue les réservations.

La carte Aurore a été acceptée par Air France à la suite de l'accord entre la compagnie aérienne et l'organisme de crédit Cetelem. Les détenteurs de cette carte (1,5 million actuellement) pourront l'utiliser pour l'achat de billets et de toute autre prestation vendue par les agences d'Air France en métropole, en bénéficiant des possibilités de crédit qui l'accompagnent.

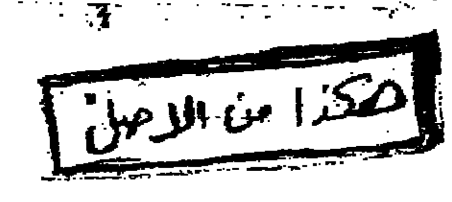
Week-ends relaxation au Grand Monarque de Melun (groupe Concorde), à l'orée de la forêt de Fontainebleau. Du 9 novembre au 2 décembre, quatre week-ends (deux nuits) pour s'initier, en seize heures, au shiatsu, méthode japonaise à base de pression sur des points déterminés du corps. 2 100 F par personne, en pension complète. Réservation au 40-68-53-00.

Week-end chasse en Sologne. Le Sofitel d'Orléans (38-62-17-39) a sélectionné les meilleurs territoires de cette région riche en gibier pour un samedi de chasse entrecoupé d'un brûnch et d'un déjeuner typique. Possibilité d'une levée aux canards, le vendredi soir. Forfait chasse (2 nuits) : 2 500 F par personne en chambre double, 1 000 F pour les non-chasseurs.

Air Liberté au Cambodge. En assurant à partir du 31 octobre, la liaison Paris-Phnom-Penh, via Karachi, la compagnie française devient la première compagnie occidentale à se poser au Cambodge, dans le cadre de la normalisation politique. Départs d'Orly tous les mercredis, à bord d'un Airbus A 300/600 R. Prix A/R à partir de 7 950 F en classe Eco, de 18 500 F en première.

UTA incline à 40 ° les nouveaux sièges en cuir bleu outremer de la classe première de luxe de cinq DC-10 de sa flotte. Jal en avril 1991, Swissair en 1992 devraient pour leur part, après de nombreuses compagnies américaines et si les essais en cours sont concluants, équiper certains de leurs vols en téléphones et télécopieurs permettant des liaisons internationales par le biais de satellites. Gratuite en première classe, la minute de communication coûterait, d'après JAL, 50 francs environ.

Sélection établie par **Patrick Francès et Danielle Tramard**



Sainte-Victoire et martyre

Il faudra trente ans pour que la montagne Sainte-Victoire reprenne des forces et des couleurs. Beaucoup s'y emploient, tous veulent la réhabilitation de ce monument du paysage provençal. Aux impatients, il reste Cézanne.

COMME une date de naissance et de mort : – 102-1989. Comme s'il ne s'était rien passé entre ces deux millésimes.

102 avant Jésus-Christ, c'est quand cette montagne sans nom, lame de calcaire livide, crête blanche de la Gaule méridionale, est entrée dans l'Histoire au milieu d'un fracas épouvantable et d'une mer de tripaille.

Le consul romain Marius – qui allait donner son prénom si martial à des générations de Provençaux jusqu'à ce qu'un inventeur (parisien) de blagues « marseillaises » vienne le discréditer – fit entrer directement la future Sainte-Victoire (1) dans la gloire, par un choix stratégique génial.

Les Teutons, houle humaine venue de Germanie, étaient en train de s'approprier une Provence à peine habituée à la romanisation. Ils ne procédaient pas par la douceur, comme le font leurs lointains descendants d'aujourd'hui, les respectables citoyens de la République fédérale, avec chéquiers acheteurs de propriétés et impressionnantes Mercedes, mais par la dévastation et la rapine.

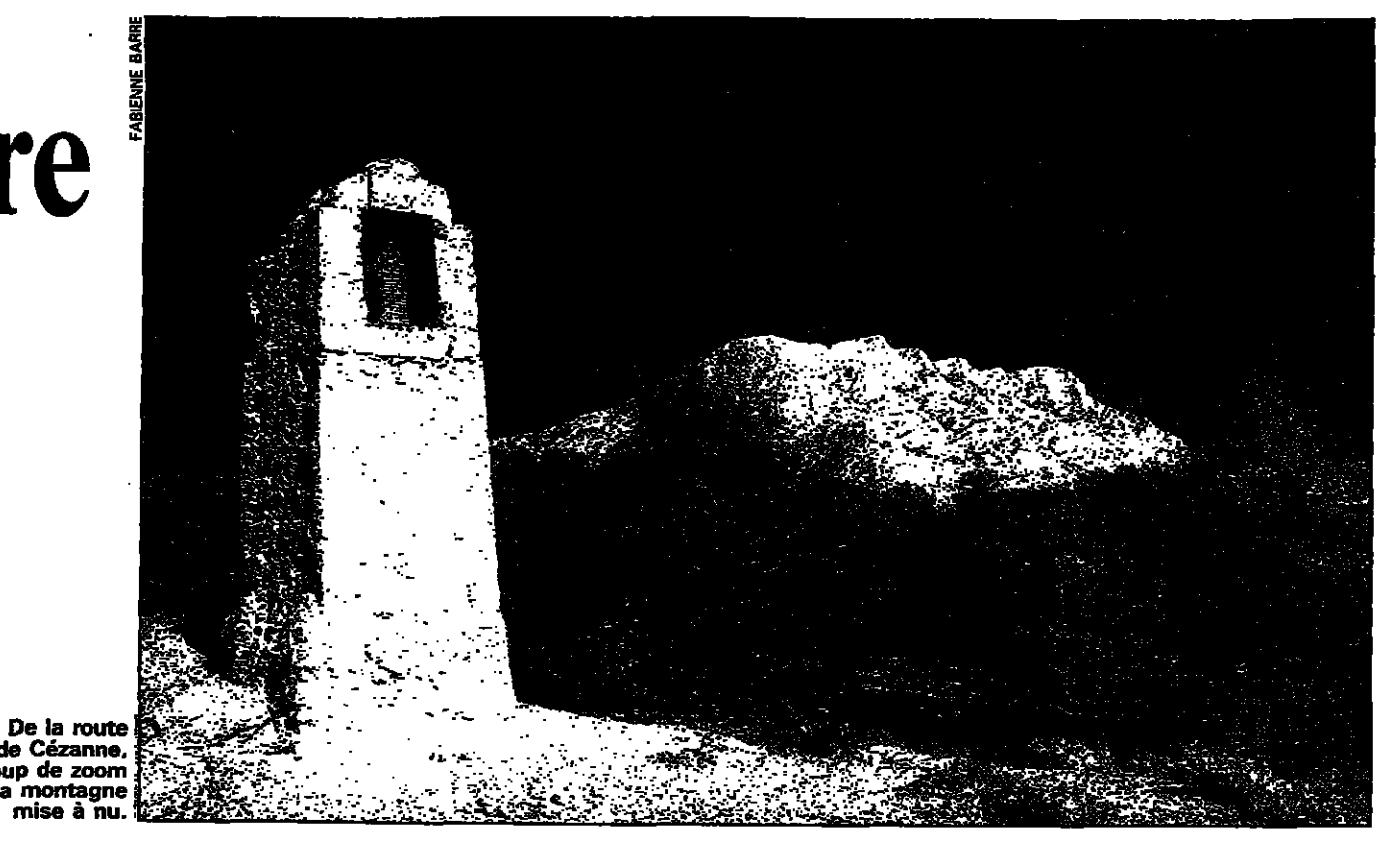
Marius se posta avec ses légions derrière une arête rocheuse, là où Sainte-Victoire se termine en queue de dragon pétrifié. Les Teutons, tranquilles, avec bobonne, bétail et butin, roulaient vers la grasse plaine d'Aquae Sextiae – Aix-en-Provence – par cet étroit boyau qu'on appelle aujourd'hui les gorges de Pourrières. A la sortie, ce fut l'un des plus gigantesques abattoirs humains de l'Histoire : 100 000 Teutons occis, selon le biographe grec Plutarque.

Quelque deux mille ans plus tard, le 28 août 1989, ce n'est pas du sang qui vint de nouveau rougir la montagne et la mettre à la « une », mais un feu de trois jours – « le grand feu » – prenant en écharpe, sous la houlette d'un mistral en furie, 5 000 hectares de forêts et broussailles, annihilant faune et flore, tuant un homme (un légionnaire, ô ironie de l'Histoire !), réduisant Sainte-Victoire à n'être plus qu'un os de seiche pitoyablement planté sur un lit de charbon.

« Mais, monsieur, n'écrivez pas ça, regardez plutôt les dizaines de vues que Cézanne a laissées, il y a cent ans, de sa montagne. On la voit nue, dépouillée, et pourtant très belle. Les pins d'Alep sont d'introduction récente, ce sont eux qui s'embrasent les uns les autres en cas d'incendie. Il faut revenir aux chênes blancs et verts indigènes, beaucoup moins réceptifs aux flammes et qui, de plus, même calcinés, repartent par le pied, ce qui n'est jamais le cas du pin », nous dit-on avec conviction à Aix-en-Provence, à l'état-major du « massif » Sainte-Victoire (le langage administratif a refusé « montagne », mot trop poétique sans doute, mais n'a pas reculé devant la *« majestuosité »* (sic) du site ni devant sa *« réhabilitation »* : Sainte-Victoire serait-elle coupable de n'avoir vu arriver les Canadair que le lendemain du début de l'incendie ?).

Nous avions visité l'été passé la mémorable exposition « Sainte-Victoire » organisée au musée Granet d'Aix, autour de Cézanne et des autres peintres de la montagne *(voir l'article de Geneviève Breerette dans* le Monde *du 8 août)*. Et c'est vrai que, sur sa fin, le maître aixois réduisait quasiment Sainte-Victoire à un gris-fil bossu dans le ciel blanc. D'autres huiles de Cézanne plus anciennes, cependant, indiquent que, hors la cime, falaise rebelle à toute végétation, un vert touffu tapissait jadis les contreforts.

Une dame d'âge respectable, native de Puyloubier, où sa famille a, depuis des générations, la ferme sans doute située le plus haut sur les flancs de Sainte-Victoire, éclate de rire : *« Il y a toujours eu des pins d'Alep ici et bien sûr d'autres essences. Mais, avant, il n'y avait ni incendies ni incendiaires, tout le reste est bavardages et faux-fuyants. »*


FABIENNE BARRE

De la route de Cézanne, coup de zoom sur la montagne mise à nu.

Pour le brasier de 1989, officiellement, à Aix, on sait au moins qui l'a allumé : *« Des débroussailleurs du château de Saint-Marc, sur le versant septentrional, dont les étincelles des tronçonneuses sur une pierre, emportées par le vent, boutèrent le malheur à toute la contrée. La préfecture autorise certes à débroussailler même par grosse chaleur, mais demande qu'on cesse tout travail dès que souffle le mistral. »* Or le mistral soufflait, mais personne n'était là pour faire appliquer le règlement...

Heureusement, sur ce même côté nord, une coulée de pins d'Alep, ces maudits étrangers, ces complices du feu, a miraculeusement survécu, à hauteur du château de Vauvenargues, qu'acquit Picasso en 1958 et où il repose aujourd'hui. C'est là que serpente la première partie de la montée (deux heures de marche sportive) vers la Croix-de-Provence, point culminant de Sainte-Victoire (1 000 mètres).

Après les pins, on passe à une garrigue de thym, myrte, romarin, genévrier et buis, sauvée elle aussi, et puis c'est l'entrée dans la zone brûlée, qui vient jusqu'au portail même de la chapelle élevée au dix-septième siècle et restaurée en ce siècle. On circule parmi les moignons restant à arracher, car cette tâche primordiale, malgré l'aide de l'armée et des scouts, est loin d'être achevée sur les 2 200 hectares anciennement boisés encerclant la montagne (le site entièrement classé depuis 1983 totalise 7 250 hectares, dont 60 % ont été touchés par les flammes, sans compter des secteurs non classés).

Des bénévoles ont déjà replanté, çà et là, cèdres ou *agas* (érables de Provence), mais cela fait parfois un peu grincer les dents à Aix, où on ne parle que *« pare-feu »*, *« reboisement rationnel »* et autres techniques peut-être nécessaires, mais que les adorateurs de Sainte-Victoire traduisent unanimement par *« atermoiements »*.

La question financière n'est d'ailleurs pas complètement résolue, puisque, sur les 14 millions de francs nécessaires au seul nettoyage des surfaces brûlées, 6,5 millions seulement ont été jusqu'à présent dégagés par l'Etat, le conseil régional et le conseil général. Et la « réhabilitation », beaucoup plus onéreuse, n'est quant à elle pas encore chiffrée. On reste précautionneux sur ce point, car, pour le « nettoyage », on avait estimé le coût à 4 000 F l'hectare, et il est en réalité de 6 000 F à 8 000 F...

Ce ne sont évidemment pas les bénéfices de l'exposition de l'été dernier (170 000 visiteurs, chiffre record en France depuis dix ans pour une manifestation picturale en province) qui permettront de combler la tirelire. Le mécénat, peut-être, espère-t-on, viendra au secours de Sainte-Victoire

En attendant que s'écoulent les trente années minimum nécessaires au reboisement – car tout le reste est littérature, administrative ou pas, – il faudra s'habituer à regarder la montagne tel un proche atteint de pelade. Ce n'est pas gai. D'aucuns préfèrent ne pas la voir, comme si elle était morte, ensevelie dans sa fragile beauté en août 1989.

C'est ce parti que personnellement nous avons choisi, revenant carrément à Marius, dont la pyramide commémorative réduite à son soubassement, là-bas sur le champ de bataille présumé, dans le dos de Sainte-Victoire, s'abrite derrière un gros bouquet de chênes blancs, indemnes, dérobant au regard la montagne horriblement rôtie.

De notre envoyé spécial à Aix-en-Provence
Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

(1) De même qu'ils disent le Luberon et non pas le Lubéron, les Provençaux parlent de Sainte-Victoire et non pas de « la Sainte-Victoire », laissant ce « la » aux « estrangers », comme l'écrivain autrichien Peter Handke *(voir notre guide)*. Cette appellation ne remonte d'ailleurs qu'au dix-septième siècle, lorsqu'on exhuma la victoire de Marius, la mêlant plus ou moins à la future victoire du christianisme en Provence... Auparavant, Sainte-Victoire s'appelait le mont Ventour, autre version du mont Ventoux, c'est-à-dire « le mont venté ».

Guide

● *« Sur Sainte-Victoire ? Prenez le Barre et le Chirac ! »* Dans n'importe quelle bonne librairie aixoise, et il n'en manque pas (la mieux achalandée nous a paru être *Vents du Sud*, 7, rue Foch), vous vous attirerez sans doute cette désarçonnante réponse, ces temps-ci, si vous demandez la production disponible sur la montagne Sainte-Victoire.

« Chirac », c'est Marcelle Chirac, professeur émérite à l'université Aix-Marseille-III et auteur notamment d'*Aix-en-Provence à travers la littérature française* (Robert, Marseille 1978). Elle a publié cette année *Hommage à Sainte-Victoire, la montagne de Cézanne* (Tacussel, Marseille, 15 photos en couleurs, 55 p., 120 F).

« Barre », c'est Fabienne Barre, dont les photos noir et blanc viennent tout récemment d'être réunies dans un album intitulé *Sainte-Victoire*, dont l'image que nous publions est extraite, et est préfacé par Jacqueline de Romilly (Edisud, La Calade, Aix-en-Provence, 70 p., 150 F).

Notre unique académicienne sainte-victoirophile s'il en est, a justement écrit *Sur les chemins de Sainte-Victoire* (Julliard, 1987). Nous sommes tentés de rapprocher l'hymne de notre fameuse helléniste du discours de l'écrivain autrichien contemporain Peter Handke, auteur de *la Leçon de la Sainte-Victoire* (Gallimard 1985, traduit de l'allemand, de Georges-Arthur Goldschmidt). Ces deux humanistes, pour exprimer le fort ascendant physique exercé sur eux par cette montagne vivante et, à l'époque, embaumée et heureuse, ont abouti à des textes avant tout cérébraux. Bien construits mais trop cérébraux, nous a-t-il semblé, pour un sujet aussi « charnel ».

Du Stendhal des *Mémoires d'un touriste* au Barrès de *la Colline inspirée*, d'Edmond de Goncourt à Maurras, de Walter Scott à Simone de Beauvoir, les bonnes plumes ne manquent pas à avoir eu Sainte-Victoire pour muse. Zola, même, a situé au pied de la montagne *la Faute de l'abbé Mouret*. Ce bilan est déjà plus qu'honorable, mais un site aussi impérieux pourrait prétendre inspirer toute une œuvre, toute une geste, avoir en littérature ce qu'il a eu en peinture : un Cézanne, un artiste hors pair lui dédiant tout un large pan de son travail.

Le modeste mont Garlaban, au-dessus de Marseille, a bien attiré Pagnol et le plateau du Comtadour, près de Manosque, a su retenir Giono ! Sainte-Victoire, elle, attend encore son maître (1).

Sur un autre plan, elle a peut-être déjà trouvé son chef : au pied du versant sud, dans un repli du terrain où le grand feu de 1989 a épargné pins et platanes et où on peut donc croire un moment que tout est comme avant, depuis 1952 la famille Bergés-Jugy, dans son mas familial, attire discrètement les amateurs d'une gastronomie provençale moderne, *« une cuisine à consonances provençales »* plus précisément.

C'est-à-dire qu'au *Relais Sainte-Victoire* (13 100-Beaurecueil. Tél. : 42-66-94-98), René Bergés ne vous servira pas la cuisine provençale rigoureusement traditionnelle, celle par exemple de *Chez Brun* à Marseille (« le Monde sans visa » du 13 janvier), mais la sienne, libre variation sur la tradition locale, arrosée du fameux Château-Simone. Ce vin est produit à deux pas du *Relais Sainte-Victoire* par la même lignée de viticulteurs depuis deux siècles, détenteurs quasi uniques de la micro-appellation Palette. Encore des miraculés du grand feu, car un peu plus à l'est les vignes même brûlèrent en 1989. ●

(1) C'est dans *Sainte-Victoire* (Robert, Marseille, 1973), modeste brochure de feu Henry Imoucha, fondateur en 1955 de l'association Les Amis de Sainte-Victoire, brochure achetée sur le marché des livres d'occasion à Aix-en-Provence, que nous avons pu trouver le plus de renseignements culturels, écologiques et pratiques sur la montagne Sainte-Victoire.

Sofia plein Ouest

Suite de la page 19

A soixante-douze ans, à la chute de Jivkov l'an dernier, il avait décidé de recommencer à vivre. Maintenant, il doute, et compte sur vous pour lui donner quelques raisons d'espérer. Mais comment rassurer un Bulgare ?

Vous n'avez rien d'autre que votre amitié. Vous l'accorderez dix fois en quelques jours. A Katia, la fille de Helena, qui voudrait bien rester, mais qui partira quand même, simplement parce qu'elle vous fait cadeau de son récit d'un amour brisé par les privations. A Pavel, le peintre, qui vous a conseillé de parler anglais dans un restaurant pour obtenir une table. Lui restant dans votre sillage. Silencieux. Bulgare masqué. Vous avez cet automne plus de droits que lui dans Sofia, puisque Sofia paraît prête à se vendre à qui n'est pas bulgare. *« Dites Sheraton, partout, et je pourrai entrer avec vous. »*

Alors vous vous révoltez encore. Vous exhibez vos dollars, vous dites : *« Sheraton !!! »*, puis vous exigez de payer en leva. Vous vous faites une spécialité du scandale probulgare. Vous provoquez des discussions dans les bars. Vous encouragez un réveil, une réaction. Un jour, lors d'une de ces scènes, vous faites pleurer Tzveta, l'étudiante, avec votre assurance. Un vieil homme se lève de sa table, s'assied à côté de la jeune fille, et doucement, dans un français parfait, lui raconte un passé enfoui.

Sofia, avant Gueorgui Dimitrov, le « libérateur » communiste. La ville, malgré les soubresauts balkaniques, aimait la politesse de la vieille Europe. Au café Bulgaria, remplacé aujourd'hui par l'église russe, on parlait avec passion de démocratie et des modes apportées par l'Orient-Express. *« Nous n'avons pas toujours été comme ça, mais je te conseille tout de même de partir,* dit le vieil homme, *le passé ne reviendra pas. »* Puis, il se retourne vers vous : *« Pour cela, pour l'aider, il lui faut des dollars. L'Europe la rendra plus forte. Après, elle reviendra. »* Et devant le maître d'hôtel, vous tendez vos dollars.

Vous les suivez, lui et Tzveta, sur les pavés jaunâtres du boulevard Rouski, qui faisaient si peur, les jours de pluie, au cher vieil Albert Londres. Après les grandes manifestations de l'hiver et de l'été, le quartier du pouvoir depuis que Sofia est capitale (1878) paraît déserté. Tout ici date du début du siècle. Tout est copie. Néobaroque, néo-austro-hongrois, néobyzantin. La cathédrale comme les églises, le petit palais vert de Boris III comme le Parlement. Les années de plomb ont épargné ce décor d'opérette. En y ajoutant leurs pierres, bien évidemment.

Le nouveau régime a fini par retirer, en juillet, la momie de Dimitrov de son mausolée. Le cube de marbre, frère de celui de Lénine à Moscou, n'a plus de fonction. *« Il gâche la vue »*, lâche Tzveta. Le vieil homme regarde des gamins glisser sur leurs planches à roulettes, devant l'ex-édifice sacré. Il sourit, pour la première fois. Lui-même a été communiste, il y a longtemps, après la guerre, pour épargner sa famille. Dans les vitrines de l'annexe de la nouvelle Chambre des députés, il consulte les listes des rouges (Parti socialiste, ex-PC). Tzveta, celle des bleus (l'Union de l'opposition). Des militants royalistes ont dressé une exposition de photographies jaunies devant le palais.

L'avenir est comme ces affiches. Inquiétant de fixité. Pour Tzveta comme pour le vieil homme, pour Helena comme pour Ivan, *« la politique des petits pas »* a engourdi Sofia. Avec ces mois où si peu de choses se passent, avec le retour de la pénurie alimentaire et des coupons de rationnement, le face-à-face méfiant de la majorité et de l'opposition – onze députés les séparent, – la ville se laisse aller à des vertiges plus primaires.







Ceux qui restent font la queue. Le record, pour l'essence : 7 kilomètres de voitures sagement garées sur une file, serpentant le long des rues. Leurs propriétaires reviendront demain, après-demain. La pompe fonctionnera peut-être. Sofia perd ainsi des heures, chaque jour, à s'absenter de votre environnement de flâneur privilégié.

C'était, avant l'ordre stalinien, une cité partagée. Une porte, disait-on, entre deux mondes. Comme rien ne semble venir du présent, comme la jeunesse songe à passer l'éponge et que l'Europe se cantonne pour l'instant à des symboles vulgaires, l'Orient s'infiltre librement dans les ruelles du quartier macédonien, par-delà le marché. Pacotilles turques, musiques grecques et yougoslaves. Les Sofiotes redécouvrent aussi une attirance pour ces épices, rivaux discrets du rêve occidental.

On est à deux pas du Sheraton et de la statue de Lénine. Déjà ailleurs, dans une ville oscillante, plus méridionale. Tzveta la méconnaît, et refuse de choisir. *« Je voudrais habiter une ville moderne. »* Elle s'excuse, doit nous quitter, appeler Genève. Le vieil homme la regarde partir, puis reprend sa marche le long de maisons anciennes qui paraissent vides. Et demande :

« Vous aimez toujours Sofia ?

– De plus en plus.

– Quand je ne serai plus là, vous serez peut-être le dernier. »

De notre envoyé spécial à Sofia
Philippe Boggio





PHOTOS JOHN DEMOS/VU

Orphelins d'une « révolution de velours » dont ils ne voient pas la fin, les jeunes Bulgares se donnent devant le photographe des airs appliqués d'enfants abandonnés qui se laisseraient volontiers adopter.

Guide

● Inévitable pour vous loger, le Sheraton, généralement considéré comme le meilleur hôtel des anciens pays de l'Est. Inévitable, car tout le centre-ville de Sofia semble tourné vers cet immeuble. L'ancien régime lui a laissé la place d'honneur, entre la mosquée des Bains et Sainte-Nédélia, les boulevards Vitosha et Dimitrov, le siège du parti et la statue de Lénine, apparemment indéboulonnable, mais régulièrement invectivée à la peinture rouge.

L'accueil y est de grande classe, mais soupçonneux à l'égard des Bulgares qui viennent vous voir. Après tout, il appartient aux voyageurs de réconcilier cette institution avec les Sofiotes.

Expliquez aux maîtres d'hôtel des trois restaurants qu'il est du dernier chic de laisser vos invités se ruer plusieurs fois sur le buffet des desserts. Cinq-étoiles. 180 dollars la nuit (tél. : 87-65-41).

D'autres hôtels : le Bulgaria, sur le boulevard Rouski, vieux palace qui a connu Sofia sous la royauté. Un peu usé par les années. Demandez une chambre sur la rue, pour la vue sur le quartier historique. Son salon, au rez-de-chaussée, est le lieu de rendez-vous des Grecs de la capitale (tél. : 87-19-77). L'Hôtel Rodina (tél. : 516-31) et l'Hôtel Hémus (tél. : 66-14-15), très fréquentés sous l'ancien régime, sont aujourd'hui les lieux les moins clandestins de la prostitution sofiote. Leurs bars sont les plus fréquentés de la capitale.

Les meilleurs restaurants sont privés, frères orientaux des clubs anglais. Le Club des journalistes est le plus enfumé, comme il se doit. Ses boulettes sont excellentes, arrosées d'un riesling de Schumen. Certains soirs, presse du parti et presse d'opposition y discutent ferme. Mais, au moins, elles discutent.

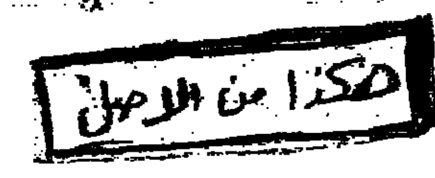
D'autres restaurants sont accessibles, à condition de s'habiller, chaque soir, comme pour un mariage, et d'éviter de parler bulgare. Le plus maniéré, celui du dernier étage du NKD, le palais de la culture. Pour admirer Sofia éclairée par les néons de ses magasins. En déambulant, vous trouverez, dans l'ombre, des bistrots qui vous serviront à manger des merveilles, malgré la crise alimentaire. Leur mérite : si vous plaisez au patron, aucune réservation n'y est exigée.

Pour les bars, privilégiez ceux qu'a adoptés la jeunesse sofiote. Ils n'ont aucun charme, vagues imitations des snacks occidentaux. Mais les rêves y sont tournés vers les quatre points cardinaux. Le Kravaï, au coin des rues Fritjov Nansen et Patriarh Eftimij. Le Magoura lui fait face, de l'autre côté du parc. Et puis, toujours, les cafés de rencontres, turcs, grecs, ou métissés d'Orient et d'Occident. Trois tables carrées sur fond de peinture écaillée. Mais le meilleur rakiia du monde. S'il en reste.

Promenez-vous alternativement sur le boulevard Vitosha, où Sofia cherche son avenir, et dans le quartier historique, tout proche. Rien ne pourra vous échapper, ni les manifestations de rue, si elles renaissent, ni la nostalgie des vieux bâtiments. Les messes de la cathédrale sont probablement les plus ferventes de la religion orthodoxe. Passer chaque matin y allumer des cierges pour Sofia.

A lire

Le guide Actuel de l'Est, édition complète, au Seuil. La littérature bulgare reste à traduire, voire à écrire. A chaque fois que vous rencontrez un romancier, laissez-lui vos devises. ●



هكذا من الاصل

A PARIS



Cent vingt ans et toutes ses plumes, toutes ses paillettes, tous ses strass. Mais très comme il faut, très convenable. Trop. Le Théâtre des Folies-Bergère a perdu l'insolence sur la route du succès. Canaille, plus jamais ?



THIERRY DIWO

Bergères sans folie

ELLES ne sont pas sises rue Bergère, mais rue Richer, en face exactement d'une de ces artères de Paris au nom figuratif et inexplicable, la rue de la Boule-Rouge (mais qui connaît, à Vaugirard, la rue du Sommet-des-Alpes ?) dans ce neuvième arrondissement qu'avait bouleversé le baron Haussmann jusqu'à sa disgrâce, l'année même de leur inauguration, en 1869.

Sont-elles, de fait, comme il est proclamé en lettres de lumière sur leur façade *« le plus grand music-hall du monde »* ? De Paris en tout cas. Les Folies-Bergère demeurent, en leur genre, la plus ancienne salle de spectacles en activité, car il y a bien des lustres que, tour à tour, Mayol, Pacra, l'ABC ou Bobino ont rendu l'âme.

Leur nom est déjà prometteur, même s'il ne désigne, au dix-huitième siècle, qu'un modeste lieu public où l'on danse et où l'on boit. Dans ce Paris encore maraîcher, coulait, modeste affluent de la Seine, la Grange-Batelière irriguant les primeurs. Le Second Empire ne construisit pas seulement le canal de Suez : le magasin de literie Aux Colonnes d'Hercule cède à la vague moderniste et s'invente une nouvelle raison sociale à laquelle l'établissement qui le flanque alors emprunte son nom.

Le Café des sommiers élastique présente saynètes et pantomimes avant que le siège de la capitale ne le transforme en forum où Michelet et Rochefort haranguent le peuple. Mais c'est après la défaite qu'entre en scène le premier grand directeur de la salle, l'annonciateur du mythe inaltérable : Léon Sari, venu des étincelants Délassements-Comiques du Boulevard du Crime, ajoute hall et promenoir aux Folies-Bergère, désormais rivales en faste du fameux Alhambra de Londres.

Les paradis artificiels, le mélange des mondes – le grand et le demi – l'attirance délétère et le détour forcé, le fard et le foutre : les Folies-Bergère fascinent et dégoûtent (qu'ils disent) les naturalistes bourgeois bientôt aux prises avec les tentations fin de siècle : la chair est pour eux tout sauf triste... Manet les peint, ces petites femmes. Chéret les affiche. Edmond de Goncourt et Maupassant les fréquentent.

Huysmans évoque, bouleversé, le spectacle : *« Les danseuses sont inouïes et même sont splendides, lorsque dans l'hémicycle longeant la salle, elles marchent deux à deux poudrées et fardées, l'œil noyé dans une estompe de bleu pâle, les lèvres cerclées d'un rouge fracassant, les seins projetés en avance sur des reins sanglés, soufflant des effluves d'opopanax qu'elles rabattent en s'éventant et auxquels se mêlent le puissant arôme de leurs dessous de bras et le très fin parfum d'une fleur en train d'expirer à leur corsage » (Croquis parisiens).*

On conçoit l'échec des concerts classiques que des Massenet (Jules), Gounod (Charles), Delibes (Léo), Saint-Saëns (Camille) prétendirent un temps imposer en ces lieux !

La première revue digne de ce nom, financée en 1886 par un couple de limonadiers marseillais qui venait de racheter la salle, les Allemand, inaugurait un siècle de tradition sans faille. On comprend Jules Renard le sincère : *« On voudrait être quelque chose dans la vie de ces femmes, celles qui se promènent, toute leur beauté dehors, et celles qui s'agitent sur la scène. »* (*Journal*, février 1899.)

Sur le plateau apparaissent Little Tich, le nain de caoutchouc, le capitaine Costantenus avec ses trois cent trente tatouages d'animaux, Baggessen le jongleur maladroit, mais aussi trois des déesses de la Belle Epoque, l'Andalouse Caroline Otéro, l'ancienne dresseuse de lapins Emilienne d'Alençon et Liane de Pougy, future princesse Ghika. Au firmament, l'étoile qui les fit rêver tous, Jean Lorrain et Montesquiou, entre autres, la grande Loïe Fuller, la « Fée Electricité ».

Vers 1900, le fil de la mémoire n'égrène plus seulement la légende de Fragson ou de Galipaux, grands fantaisistes dont il ne reste que le visage sur un programme violet et paille, entre la réclame pour les déshabillés d'Emilienne Asselin et la jumelle pliante « la Mignonne », les support-chaussettes Boston-Gartner et les Pilules Orientales pour la poitrine.

Dans la revue annuelle des Folies-Bergère apparaissent, jusqu'à la Grande Guerre, des figures que le cinéma a conservées jusqu'à nous, Sinoël et Marguerite Deval, Maurice Chevalier et Yvonne Printemps, Tramel et Mistinguett (en 1911), Grock et Jane Marnac, Raimu et Musidora, Dorville et Denise Grey (dès 1915...), et en 1909, l'année des débuts rue Richer de Chevalier – *« Qui a engagé ce laborieux et pénible comique ? »* s'insurge Fernand Nozière dans *le Figaro* – le théâtre a accueilli la troupe de Fred Karno, ces mimes anglais au nombre desquels se font remarquer Charles Chaplin et Stan Laurel.

C'est l'époque de l'omnibus hippomobile Madeleine-Bastille, avec ses voyageurs de l'impériale. L'air sent le crottin et la poudre de riz ; aux terrasses des cafés, l'absinthe verte emplit les verres. *« Les Folies-Bergère,* se souvient Maurice Chevalier *(Ma route et mes chansons), étaient le plus important music-hall de Paris. Sa classe était internationale et les étrangers venant visiter la ville s'y faisaient conduire dès le premier soir. »* Et Mistinguett, sa partenaire dans la triomphale *Valse renversante : « Des promenoirs aux coulisses, on respirait un autre air. Pour une fois c'était riche. » (Toute ma vie).* Mais, contrairement à une légende souvent rapportée, Colette ne parut jamais sur la scène de la rue Richer.

Vint le règne d'Alexis Pitrond d'Obigny de Ferrières. Sous le pseudonyme de Paul Derval. L'ancien comédien et organisateur de spectacles devait diriger l'entreprise pendant un demi-siècle, marqué par sa rivalité avec Léon Volterra, propriétaire du Casino de Paris. La trentaine de revues qu'il a montées comportent toutes le mot *« Folie »* et ne présentèrent pas seulement des fantaisistes comme Bach, Florelle, Alibert, Jean Sablon, Marguerite Pierry, Fernandel, Charles Trenet ou Suzy Prim.

On put y applaudir des comédiens d'habitude moins enlevés. Harry Baur, Constant Rémy, Balpêtré. Et si Josephine Baker s'était révélée en 1925 aux Parisiens dans la *Revue nègre* du Théâtre des Champs-Elysées, c'est bel et bien aux Folies-Bergère qu'elle inaugura l'année suivante la célèbre ceinture de bananes pour *La Folie du jour*. Paul Derval entreprit une réfection complète de la salle et des coulisses et confia au sculpteur Pico le beau motif arts-déco qui orne encore la façade.

Et quand survint la guerre, le music-hall qui avait offert une nouvelle revue dès juillet 1940, connut une activité frénétique: l'occupant aimait Paris et l'un de ses symboles, si aimablement livré.

Depuis quarante-cinq ans, Michel Gyarmathy a mis en scène tous les spectacles, dont l'actuel prix de revient, vingt millions de francs, exige une rentabilisation sur cinq ans. La nature des revues et le goût du public ont évolué : plus de vedettes sur scène, des numéros presque exclusivement chantés et dansés, très peu d'attractions, dîner sur place avant un spectacle qui exige le concours de deux cents personnes.

Si le nom même du lieu conserve en province et à l'étranger une magie certaine, vérifiée tous les soirs par la diversité de la clientèle, ce qu'il offre à ses yeux *« ne ferait pas rougir une chaisière »*, selon l'administrateur, un Gascon venu de la décentralisation et ancien régisseur des tournées de Planchon et Chéreau. Strass et paillettes certes, mais selon un rituel bon enfant dépourvu des fragrances musquées, des frôlements enjôleurs d'autrefois.

C'est le principal regret qu'on éprouve dans cette salle à l'italienne qui a reçu quelque cinquante-trois millions de spectateurs en cent vingt ans et demeure le plus gros théâtre privé de France. L'insolence s'est muée en conformisme et le *Vent de Folie*, nom de l'actuel spectacle, tient plus de l'aimable brise que de l'ouragan dévastateur. A vrai dire, les Folies auraient besoin d'une relance novatrice pour retrouver leur attrait canaille, avec des tableaux véritablement chorégraphiés. Que n'imagineraient un Savary, un Pintilie, un Arias, un Penchenat pour la belle machine à rêves, installée rue Richer pour l'éternité ?

Olivier Barrot

Aux armes !



« ARMES INSOLITES » - MUSÉE DE L'ARMÉE

Armures miniatures pour la joute. Travail allemand du début du seizième siècle. Poids : 275 grammes

CHARLES QUINT enfant s'exerçait déjà au métier des armes et l'on a conservé l'armure forgée à la taille du futur empereur. Sabre et goupillon, ces deux emblèmes de la conquête des âmes et des corps, ont pu, parfois, être réunis dans un même objet : le crucifix-poignard espagnol polychrome à tête de mort dont on peut se demander s'il servait aux ecclésiastiques en déplacement (défensif) ou à quelque « guerre sainte » (offensive).

Ces curiosités, parmi une centaine d'objets « insolites », sont présentées dans l'exposition qui vient d'ouvrir au Musée de l'armée, à l'hôtel des Invalides à Paris.

Vienne, Madrid, Paris. La collection française est la troisième au monde mais l'origine des œuvres présentées, du seizième au dix-huitième siècle, est largement européenne et reflète, à sa manière, une histoire de la mode et du goût, une sorte d'histoire de l'art combattant.

Dans la première moitié du seizième siècle, les armuriers milanais sont les plus influents : leur prédilection pour l'imitation des formes antiques s'exprime par exemple dans le décor d'un plastron en fer. Mais le maniérisme les tente déjà et triomphe dans la saisissante « Bourguignotte au griffon », casque fermé choisi comme affiche de l'exposition.

Protecteur bien évidemment, ce heaume est aussi un masque, une image qui veut forcer le respect, susciter l'effroi, intriguer par son étrangeté, appeler en renfort les mythes et les monstres, et susciter l'incontrôlable effroi qui affaiblirait l'adversaire.

Les ateliers allemands, à partir de 1550, se distinguent avec la production d'objets très sophistiqués, des armes « à système », comme ces armes blanches avec mécanisme de mise à feu. Ou l'épieu de Nicolas de Lorraine, gravé d'un décor d'entrelacs dû aux artistes d'Augsbourg.

Les Français ne sont pas absents : d'une masse d'armes en bronze du seizième siècle à ce fusil à silex de la fin du dix-huitième siècle, spécialité nationale depuis la fin du règne de Henri IV.

Enfin, ce qui semblera une étrangeté et pourtant témoigne de la présence des « armes » dans la vie civile : les masques de dérision, ces masques de fer caricaturant d'un gros nez ou d'une bouche énorme un péché – l'ivrognerie, la médisance – et qui, telles des prisons portatives et voyantes, étaient imposés au fautif pour lui en passer le goût.

L'exotisme des mœurs de contrées lointaines a aussi sa place aux Invalides : un grand bouclier en cuir de rhinocéros provenant de Zanzibar, qui ne protégerait sans doute pas de l'attaque des guerriers sikhs qui, au seizième siècle, aimaient se servir de cakras, disques en acier tranchant qui ont laissé d'inoubliables souvenirs aux voyageurs français de l'époque qui en sont revenus.

L. L.

▶ Armes insolites. Exposition au Musée de l'armée, hôtel national des Invalides, 75007 Paris. Salle de l'Arsenal. Tous les jours de 10 h à 17 heures. Jusqu'au 31 décembre. Sous le même titre, un livre de Jean-Pierre Reverseau, édité par la Réunion des Musées nationaux. Cent illustrations, 250 F.

Guide

Spectacle

Théâtre des Folies-Bergère, 32, rue Richer, 75 009 Paris. Tél. 42-46-77-11. Représentations tous les soirs à 21 h 30 sauf lundi : « Vent de Folie ». Prix des places assises : de 93 F à 378 F. Promenoir, debout : 76 F. Dîner à 19 h 30 : 570 F et 654 F, spectacle compris.

Monument

L'architecture des théâtres privés de Paris intéresse au plus haut point le ministère de la culture : la direction régionale Ile-de-France a donc commandé à Jean-Paul Midant, historien d'art, une étude archéologique de vingt-deux salles de spectacle dont la protection (inscription ou classement parmi les monuments historiques) pourrait être proposée à la commission supérieure, en plus des vingt-quatre théâtres, notamment les établissements subventionnés, qui sont déjà placés à l'abri des convoitises et des changements intempestifs par la loi de 1913.

Le Gymnase et la porte Saint-Martin, Daunou, les Mathurins, et la Madeleine, salles datant des années 20, figurent dans cette étude. Les anciens panoramas, comme Renaud-Barrault et Marigny ; les cabarets, comme les Deux-Anes et la Comédie de Paris ; les salles de music-hall comme le Bataclan, Mogador ou le Casino de Paris, et bien sûr, les Folies-Bergère.

Seront inscrits à l'inventaire la salle, le promenoir et la façade arts déco, due aux architectes Piollenc et Morice, qui, à la fin de 1926, mirent au goût du jour l'établissement fondé en 1869.

Le décorateur Maurice Pico à qui l'on devait la salle des fêtes du Palais des beaux-arts de Charleroi, en Belgique, est l'auteur de la fresque de la façade (qui représente, non pas Joséphine Baker, mais une autre danseuse, Anita Barka) et de l'aménagement intérieur qui a été peu modifié depuis 1927 : du gris d'origine on est passé au « bleu Line Renaud » mais le décor du promenoir et du grand plafond sont toujours présents sous les rajouts successifs.



DR

Façade du théâtre des Folies-Bergère

Le dossier administratif est prêt et sera soumis prochainement à la signature du ministre.

Une restauration de la façade pourrait ensuite être envisagée.

Renseignements : Direction régionale des affaires culturelles, Grand-Palais, Porte C, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris. Tél : 42-25-03-20. ●

JEUX

Bridge

nº 1405

TOP A BUDAPEST

Grâce à une entame favorable et à une manœuvre technique classique, l'Autrichien Fritz Babsch, ancien champion du monde par paires, a pu faire le top en réalisant trois levées de mieux dans un festival à Budapest.

♠ A V 7 6 3
♡ 5 2
◇ 8 7 5
♣ D 5 4

♠ D 10 8 5 4 2
♡ 7
◇ V 10 6 2
♣ 9 8

♠ R 9
♡ V 9
◇ A D 9 4 3
♣ R 6 3 2

♠ – – –
♡ A R D 10 8 6 4 3
◇ R
♣ A V 10 7

Ann : E. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	–	1 ◇	4 ♡
passe	passe	passe	

Ouest ayant cru bon d'entamer le 9 de Trèfle (doubleton), *comment Babsch, en Sud, a-t-il gagné QUATRE CŒURS avec trois levées de mieux* (grand chelem) contre toute défense ?

RÉPONSE

Le déclarant fournit la Dame de Trèfle couverte par le Roi et l'As. Le déclarant comprit que, si Ouest avait un seul atout, il arriverait à ne perdre aucun Trèfle *en en coupant un*, tout en profitant de la rentrée au mort de la coupe à Pique pour défausser son Roi de Carreau sec sur l'As de Pique.

Voici le déroulement du coup : Babsch a fourni *la Dame de Trèfle* que Est a intérêt à couvrir. Alors As de Trèfle, As de Cœur, Valet de Trèfle, 7 de Pique coupé, As de Pique (défausse Roi de Carreau) et atout.

Si Est ne couvre pas la Dame de Trèfle, le déclarant tire l'As de Pique, fait l'impasse au Roi de Trèfle, donne un seul coup d'atout, tire l'As de Trèfle et coupe son dernier Trèfle avec le dernier atout du mort...

UNE FIN SUPERBE

Les premières Olympiades par paires, qui avaient eu lieu à Cannes en 1962, avaient vu la victoire des Français Jaïs et Trézel devant les Anglais Reese et Schapiro. Mais la plus belle donne du championnat avait été jouée par Parienté et Roudinesco. C'est un beau problème que l'on peut résoudre à la table si on arrive à reconstituer les mains adverses.

♠ – – –
♡ 9 8 3 2
◇ – – –
♣ R D 9 8 7 6 4 3 2

♠ R D 8 4 3 2
♡ – – –
◇ 9 4 3 2
♣ V 10 5

♠ A V 10 9
♡ D 6 5 4
◇ D V 10 5
♣ A

♠ 7 6 5
♡ A R V 10 7
◇ A R 8 7 6
♣ – – –

Ann : S. don.

Sud Roudi.	Ouest Filarski	Nord Parienté	Est Kramer
1 ♡	1 ♠	2 ♡	4 ♠
5 ♣	passe	5 ♡	contre
passe	5 ♠	6 ♡	contre...

Ouest entame le Roi de Pique coupé du mort, ensuite Roi de Trèfle pour l'As d'Est. Sud coupe et joue le 6 de Carreau coupé du mort, puis Dame de Trèfle coupée par Est avec le 4 de Cœur et surcoupée du 10. *Comment Sud doit-il jouer la fin du coup* pour réussir le PETIT CHELEM A CŒUR quelle que soit la défense ?

Note sur les enchères

Les enchères de « 2 Cœurs » et de « 5 Trèfles » sont assez originales, mais logiques. Avec son fit à Cœur, Nord camoufle ses Trèfles car il sait que les annonces ne vont pas en rester là. De son côté, Sud déclare « 5 Trèfles » sur « 4 Piques » pour indiquer le contrôle de cette couleur et, par inférence, une entame si Ouest finit par jouer « 6 Piques ».

COURRIER DES LECTEURS

Définition du HUM

« Que signifie HUM ? » demande un lecteur.

HUM sont les initiales de ce que la Fédération mondiale a désigné sous l'appellation *Highly Unusual Methods*, c'est-à-dire systèmes hautement inhabituels ou, si vous préférez, méthodes d'enchères artificielles très anormales dont le but principal est de déstabiliser l'adversaire. Un exemple est celui qui oblige à ouvrir avec des mains très faibles et à passer avec des mains fortes. Comme il est trop difficile de trouver instantanément les bonnes parades contre ces systèmes sans une mise au point des joueurs qui jouent contre eux, ils sont interdits dans les tournois par paires et dans les matches de moins de 56 donnes.

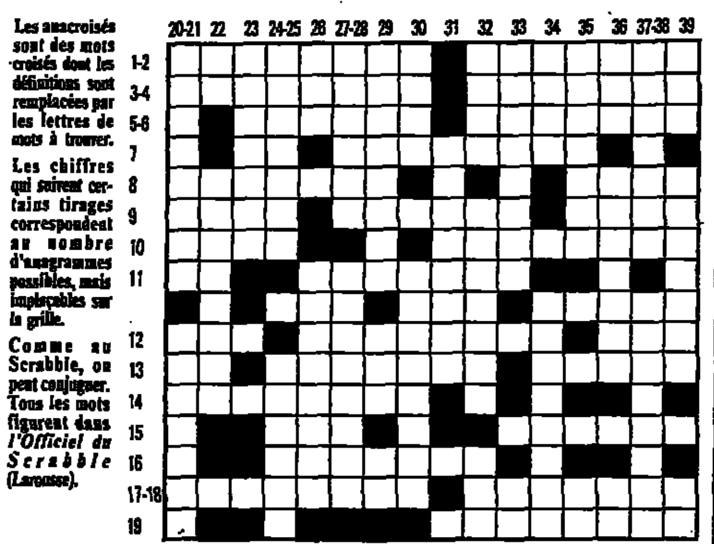
La première apparition du HUM date de... quarante ans avec le système italien Marmic dont l'efficacité a été de courte durée quand on a su se défendre contre lui.

Philippe Brugnon

Anacroisés (R)

nº 636

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais [illegible] sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).



HORIZONTALEMENT

1. CEIIORTV. – 2. AAEFFLR. – 3. EELNORRU (+ 1). – 4. ACEILOS (+ 1). – 5. AINOPS (+ 2). – 6. DEERSSU (+ 1). – 7. AEEEGNRT (+ 2). – 8. EEGLORT. – 9. EOPPST. – 10. EELOPTTU. – 11. EMORUVX. – 12. AEORSSTT (+ 1). – 13. AAGINRU (+ 1). – 14. AADEIIPR. – 15. ACEEGP. – 16. DENNOST (+ 1). – 17. AABCENST (+ 1). – 18. AKLNOSX. – 19. AEIISSSS.

VERTICALEMENT

20. EEGGNORV. – 21. ACDDKOP. – 22. AEEERSSY (+ 1). – 23. ACEGINR (+ 1). – 24. ELOPSST. – 25. AEGTTZ. – 26. EEEMRSSU (+ 2). – 27. EILOST (+ 2). – 28. AEINOPTT (+ 2). – 29. EEENRRTT (+ 1). – 30. AEINORSV (+ 6). – 31. AENNOPPR. – 32. FIOPSSU. – 33. EFGOUUUX. – 34. AEEFIMRS. – 35. AEEELRT (+ 3). – 36. ADENTTU. – 37. AEORSST (+ 4). – 38. AAGNORSU. – 39. DEOSTTU.

SOLUTION DU Nº 635

1. VOLUPTES. – 2. COSTAUD. – 3. RIPUAIRE. – 4. UROLOGIE. – 5. LENITIF. – 6. CROTALES (SCROTALE RECOLTAS). – 7. OLIPHANT. – 8. AISEMENT (STAMINEE...). – 9. EMERIS (MERISE...). – 10. SUIFERA, enduira de suif (FAISEUR FUSERAI REFUSAI). – 11. ARENEUX. – 12. LEUCINE. – 13. REGOLITES (SORTILEGE). – 14. INOCYBE. – 15. TERNAIRE (AIRERENT...). – 16. SEPTIMO (IMPOSTE). – 17. OURDIRA. – 18. VETUSTES. – 19. NILGAUT (LANGUIT LIGUANT). – 20. EXERESE. – 21. EPARTS, barres fermant une porte (PATERS...). – 22. VOUSOYE, vouvoyé. – 23. ABRICOTE (BORACITE). – 24. LEMURIEN. – 25. LEONINE. – 26. ESGOURDE (DROGUEES). – 27. PROCHAINE (CHOPINERA EPANCHOIR). – 28. LYSINE. – 29. TIGRAIS (GRISAIT). – 30. IBERIS. – 31. EPIONS (ESPION OPINES). – 32. TEPALE (PLATEE PETALE EPELAT). – 33. SUETTES, maladie fébrile. – 34. FESTIVAL. – 35. CILLEES (ICELLES). – 36. CAROTTE. – 37. SENSITIF. – 38. FIANÇAIS (FASCINAI). – 39. ARTICLES (CLAIRETS RECITALS CARLISTE). – 40. CREENT (CENTRE TENREC RECENT). – 41. DIFFERAT. – 42. LIESSES (LISSEES SESSILE).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Dames

nº 391

Championnat des Pays-Bas, 1990
Blancs : Goedemoed
Noirs : Pippel
Ouverture : Raphaël.
Début : hollandais

1.	32-28	18-22	26.	24x13	8x50!!(n)
2.	37-32	12-18	27.	41-37	2-8
3.	41-37	7-12	28.	48-43(o)	50-11
4.	46-41(a)	1-7	29.	43-38	8-12
5.	34-29(b)	19-23	30.	37-32(p)	11-2(q)
6.	28x19	14x34	31.	32-28	14-19(r)
7.	40x29	10-14	32.	29-23	19-24
8.	35-30	20-25	33.	36-31	6-11!
9.	30-24	14-20	34.	31-27	11-16!
10.	32-28	16-21(c)	35.	28-22	24-29!
11.	31-26(d)	11-16	36.	23x34	16-21
12.	37-32(e)	21-27	37.	26x8	2x21
13.	32x21	16x27	38.	47-42	21-12
14.	45-40(f)	5-10	39.	42-38	12-26
15.	50-45	9-14	40.	45-40(s)	3-8
16.	38-32	27x38	41.	38-32	26-12
17.	43x32	4-9(g)	42.	40-35	12-1
18.	42-38(h)	22-27 !(i)	43.	32-27	1-6
19.	32x21	25-30	44.	22-18	6-1
20.	24x35	18-23 !	45.	27-22	1-34(t)
21.	29x18(j)	12x34	46.	22-17(u)	34-39
22.	21x1(k)	20x25	47.	35-30	39x11
23.	40x29	25-30!	48.	30-24	11-33
24.	35x24	13-18	Abandon		
25.	1x23	15-20!(m)			

NOTES

a) Des nouveaux damistes perdent parfois le pion en différant trop longtemps un échange libérateur. Il en est ainsi pour les Noirs dans le début classique d'enchaînement du centre droit : 4. 32-27 (1–7) ; 5. 37-32 (20-24) [Ce coup est faible et doit entraîner la perte du pion] ; 6. 34-30 ! (15-20) ; 7. 30-25 ! (10-15) ; 8. 46-41 ! (4-10) ; 9. 41-37 et les Noirs sont contraints au sacrifice d'un pion. Un début à connaître par cœur.

b) C'est la variante dite « 66 » qui est pratiquée dans ce début hollandais.

c) 10.(22-27) ; 11. 31x22 (18x27)... n'est pas, contrairement aux apparences, un échange offensif, mais défensif, car les Blancs peuvent prendre le contrôle de la case 27 par 38-32 et dominer ainsi tout le centre.

d) Si les Noirs s'emparaient de la case 26, ils immobiliseraient l'aile gauche des Blancs.

e) Toujours les coups de la variante « 66 ».

f) 14. 41-37 livre le coup de dame en six temps : 14... (27-32) ; 15. 38x27 (22x31) ; 16. 36x27 (17x22) ; 17. 28x17 (12x41) ; 18. 47x36 (18-23) ; 19. 29x18 (20x47) !, N+.

Le coup du texte 14. 45-40 marque la rupture avec la variante dite « 66 », qui s'achève ainsi : 14. 44-40 (5-10) ; 15. 42-37 (27-32) ; 16. 38x27 (22x42) ; 17. 47x38.

g) Les Noirs tentent d'exécuter un coup de dame de haute lignée par son mécanisme et par le nombre de temps.

h) Les Blancs n'ont pas poussé assez loin leur analyse et livrent le coup de dame en... neuf temps.

i) Le premier temps de la combinaison–grosse cylindrée.

j) Si 21. 28x19 (14x32), N+1.

k) Les Noirs se procurent, d'une manière originale, un temps de repos après cet envoi à dame.

l) Autre pointe très cachée de ce mécanisme de très haute technicité.

m) Admirable profondeur de vision réhaussée par ce sacrifice de trois pions.

n) Dame.

o) Menaçant de prendre la dame par 49-44 (50x31) ; 36x27, B+1 et + probable à terme.

p) Menaçant de prendre la dame par 32-28, etc., B+1 et + probable.

q) Mettant la dame à l'abri avant de la doter de menaces à distance.

r) Crée un danger potentiel par (19-23).

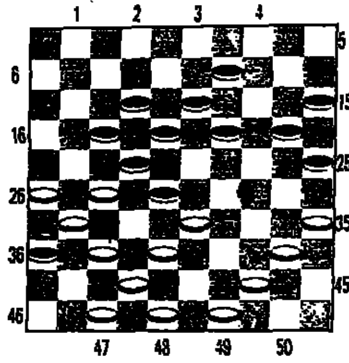
s) 40. 22-18 n'est pas jouable car 40. ... (3-8) et ensuite attaque à distance par (26-31), qui assure le gain.

t) Pour contrôler la diagonale 25 à 48 et contenir les deux pions à 35 et 49.

u) Si 46. 49-44 (8-12) et les Blancs sont mat.

v) Très entreprenante fut la dame.

PROBLÈME
P. GARLOPEAU
(Tonnay-Charente)
1990



Les Blancs jouent et gagnent en quinze temps.

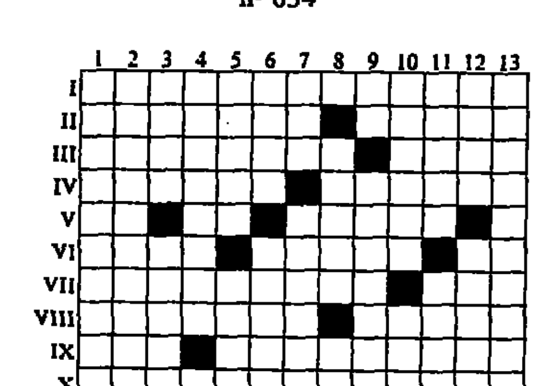
Le maître problémiste P. GARLOPEAU m'a dédié ce problème qu'il a composé pour les lecteurs du MONDE. Collage, temps de repos, envois à dame, enchaînement de rafles, une seule case d'arrêt pour la dame blanche avant le final caractérisent ce problème - grosse cylindrée par la combinaison en dix temps.

• SOLUTION : 26-21!! (28x50) [dame noire] 40-34! [temps de repos] (17x26) 37-32 (26x28) 35-30! [second temps de repos] (22x31) 42-37 (31x33) 47-41 (36x47) [deuxième dame noire] 48-42 (47x38) 49-44 (50x39) 34x3! [les Blancs raflent, entre autres, les deux dames noires sur une application du thème, imagé, du coup du talon] (25x34) 3x24! [la seule case d'arrêt pour le gain] (18-22) [forcé] 24-38 (22-28) 38-29... (28-32) 29-42 (15-20) 42x15 (32-37) 15-47,+.

Jean Chaze

Mots croisés

nº 634



HORIZONTALEMENT

I. Fautes de temps. – II. Supprimai le problème. On ne le prêtera pas pour ne pas se retrouver dessus. – III. Du Sud-Ouest. Son endroit plut à Jupiter. – IV. S'enflamme parfois, malheureusement. Un peu folle. – V. En partie. Dit la même chose. Prête à cuire. – VI. Sur la Méditerranée. Adresse. Note. – VII. Vont en trio. Portion du Laos. – VIII. Au courant. Elle s'en croit, vraiment. – IX. Fait partir. Ce n'est plus elle ! – X. Etats d'âme.

VERTICALEMENT

1. Après le dépaysement. – 2. N'a pas pensé à tout. – 3. C'est par là que le bât blesse. Il ne s'aimait pas et n'a pas dû beaucoup se regretter. – 4. Va ou vous invitent. – 5. Orfraie. Soulagea. – 6. Sur la tête ou dans l'assiette. Ne se quittent plus. – 7. Pronom en désordre. Font bel effet. – 8. Change l'ambiance. Apostrophe. – 9. Naturellement droit. Rare. – 10. A l'est. Dans les O.N.G. en début de siècle. – 11. Malin. Vous protège. – 12. Père des Romains. Elle apprend vite. – 13. N'apprendront plus jamais rien.

SOLUTION DU Nº 633

Horizontalement

I. Nations unies. – II. Emane. Evincé. – III. Gordien. Vaud. – IV. Outillage. Ei. – V. Creg. Etalait. – VI. Ip. Névé. Elli. – VII. Armateur. Osé. – VIII. Toise. Rôle. – IX. Ipa. Te. Sises. – X. Orogenèse. Te. – XI. Neutralisées.

Verticalement

1. Négociation. – 2. Amour-propre. – 3. Tarte. Miaou. – 4. Indignas. Gt. – 5. Œil. Etêter. – 6. Elève. ENA. – 7. Sénateur. El. – 8. Uv. Ga. Rossi. – 9. Nivelé. Liés. – 10. INA. Aloès. – 11. Ecueils. Eté. – 12. Séditieuses.

François Dorlet

Echecs

nº 1407

Deuxième partie du match de championnat du monde, New-York, octobre 1990.
Blancs : G. Kasparov.
Noirs : A. Karpov.
Partie espagnole.
Système fermé.

1.	é4 (a)	é5	23.	Dç1! (l)	ç6 (m)
2.	Cf3	Cç6	24.	Cg4!	Cg8 (n)
3.	Fb5	a6	25.	Fxh6! (o)	Fxh6 (p)
4.	Fa4	Cf6	26.	Cxh6	Cxh6
5.	O-O	Fé7	27.	Cxd6	Db6
6.	Té1	b5	28.	Cxé8	Dxd4+
7.	Fb3	d6	29.	Rh1	Dd8 (q)
8.	ç3	O-O	30.	Td1	Dxé8
9.	h3	Fb7 (b)	31.	Dg5!	Ta7
10.	d4	Té8	32.	Td8	Dé6
11.	Cb-d2 (ç)	Ff8	33.	f4	Fa6 (r)
12.	a4	h6	34.	f5! (s)	Dé7
13.	Fç2	éxd4 (d)	35.	Dd2	Dé5 (t)
14.	çxd4 (é)	Cb4	36.	Df2! (u)	Dé7
15.	Fb1	bxa4 (f)	37.	Dd4! (v)	Cg8
16.	Txa4	a5	38.	é5	Cd5
17.	Ta3!	Ta6! (g)	39.	fxg6+	fxg6
18.	Ch2 (h)	g6	40.	Txç6 (w)	Dxd8
19.	Ff3! (i)	Dd7 (j)	41.	Dxa7+	Cd-é7
20.	Cç4	Db5	42.	Txa6	Dd1+
21.	Tç3	Fç8	43.	Dg1	Dd2
22.	Fé3 (k)	Rh7	44.	Df1	Aband.(x)

NOTES

a) En ouvrant du pion -R, le champion du monde sait déjà qu'il se battra contre une « sicilienne » ou contre une « espagnole », armes favorites de son adversaire.

b) La variante Flohr-Zaitzev, chère au challenger depuis de nombreuses années.

ç) Un terrain bien connu, fouillé dès le premier match pour le titre (11. a4, h6 ; 12. Cb-d2, éxd4 ; 13. éxd4, Cb4 ; 14. Dé2), aussi lors du deuxième match (11. Cb-d2, Ff8 ; 12. a4, Dd7 et 11. Cb-d2, Ff8 ; 12. a4, h6 ; 13. Fç2, Cb8) et encore lors du troisième match de 1986 (11. Cb-d2, Ff8 ; 12. a4, h6 ; 13. Fç2). Nos deux combattants ont écrit sur ce thème de copieuses analyses.

d) Karpov a tenté aussi 13..., Tb8, contre Timman (Tilburg, 1986) et contre Hjatarson (Dubaï, 1986).

é) Après 14. Cxd4, les Blancs ne peuvent espérer obtenir un avantage, même minime, au centre.

f) 15..., ç5 a été longtemps joué avec la suite 16. d5, Cd7 ; 17. Ta3, ç4 ; 18. axb5, axb5 ; 19. Cd4 ou 18. Cd4, notamment entre Kasparov et Karpov (14e et 16e du match de 1986). Karpov a expérimenté également 15..., g6 et 15..., Dd7. Quant à la suite aujourd'hui à la mode, 15..., bxa4 ; 16. Txa4, a5 ; 17. Ta3! on la trouve, en 1982, dans les parties Kasparov-Beliavsky et Sax-Beliavsky.

g) Une trouvaille prophylactique de Karpov contre Baalachov en 1983.

h) Dans la première partie du match Timman-Karpov (Kuala-Lumpur, avril 1990), les Blancs essayèrent 18. Ch4, idée qui avait déjà été réfutée par une analyse de Karpov : 18..., Cxé4! ; 19. Cxé4, Fxé4 ; 20. Fxé4, d5! ; 21. Ta-é3, Ta-é6! Une autre possibilité à considérer est, selon Karpov, 18. Ta-é3.

i) Une nouveauté bien préparée. Après 19. Cg4, Cxg4 ; 20. Dxg4, ç5 ; 21. dxç5, dxç5 ; 22. é5, Dd4! les Blancs n'obtinrent rien : 23. Dg3, Ta-é6 ; 24. Ta-é3, ç4 ; 25. Ff5, Cd3 ; 26. Fxd3, çxd3 ; 27. Txd3, Té5! (Hjatarson-Karpov, Seattle, 1989). Les Noirs doivent maintenant envisager la menace 20. Cç4 et 21. Cxa5.

j) D'où cette parade qui défend *via* b5 le pion a5 mais qui ne semble pas économiquement satisfaisante.

k) Menace 23. Ca3 et 24. Dç1.

l) Menace 24. Ca3.

m) 23..., Db8 semble supérieur à cette avance du pion ç qui affaiblit le pion d6 et coupe la T-D de ses objectifs initiaux.

n) Après 24..., Cxg4 ; 25. hxg4 les Blancs gagneraient le pion h6 par Rf2 et Th1.

o) Une combinaison qui intervient au bon moment (sinon, les Noirs joueront 25..., Db8).

p) Si 25..., Cxh6? ; 26. Cf6+ et 27. Cxé8.

q) Une imprécision grave selon certains commentateurs, 29..., Dé5 regagnant le Cé8 sans permettre le gain de temps 30. Td1 ; cependant, après 29..., Dé5 ; 30. Td1, Dxé8 ; 31. Dg5!, quoi de changé ?

r) Si 33..., Td7 ; 34. Txd7, Fxd7 ; 35. Dxa5.

s) Si 34. Dxa5, Fd3!

t) Si 35..., Cd5 ; 36. fxg6+, fxg6 ; 37. éxd5, Dxd8 ; 38. Fxg6+!

u) Surprenant et fort, les Noirs n'ayant plus que quatre minutes pour les cinq derniers coups dans cette position tendue où surgissent quelques menaces comme 37. Dxa7 et 37. Tç5.

v) Menace mat en h8.

w) L'écroulement : les pions d6 et ç6 sont tombés (depuis 23..., ç6?).

x) Deux pions de moins et une position perdue. Une défaite éprouvante pour Karpov, sur son terrain.

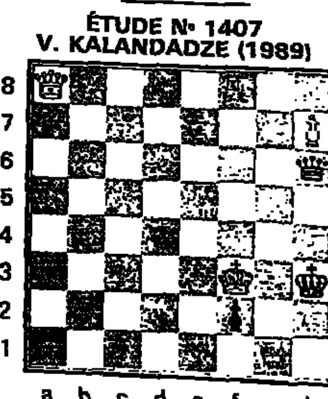
SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1406
S. NOCEK (1985)

(Blancs : Ré2, Tf2, Cç4. Noirs : Rb1, Fç1, Pb3 et a3.)

1. Rd1 !, a2 ; 2. Tb2+!, Fxb2 ; 3. Cd2+, Ra1 ; 4. Cxb3+, Rb1 ; 5. Cd2+, Ra1 ; 6. Rç2 et 7. Cb3 mat.

Ou 1. Rd1!, Ra1 ; 2. Tf3!, Ra2 ; 3. Rxç1, b2+ ; 4. Rd2!, b1=D ; 5. Txa3 mat.

ÉTUDE Nº 1407
V. KALANDADZE (1989)



Blancs (3) : Rf3, Da8, Ph7.
Noirs (3) : Rh3, Dh6, Pf2.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

Bonnes vacances ?

C'est déjà un peu loin, les vacances, mais quelquefois les souvenirs restent vifs. En bien ou en mal. La Reynière nous offre ici son courrier gourmand de l'été.



UN courrier abondant de lecteurs auquel s'ajoutent quelques expériences personnelles, voilà qui autorise un bilan gourmand des vacances. L'hôtellerie d'abord. Ne parlons point des palaces, aux prestations généralement de qualité quoique souvent impersonnelles. Ne parlons pas des petites auberges villageoises qui, en principe, sont de ton « bon enfant » avec un service irrégulier mais des petits déjeuners confortables : mention « Veut bien faire » ! Ce sont les établissements moyens qui laissent le plus à désirer. Notamment en ce qui concerne les réservations. C'est ainsi que, après réservation confirmée à une lectrice, cette dernière s'est vu répondre à l'arrivée qu'il y avait une erreur, et qu'on lui avait réservé une chambre ailleurs. Mais cet « ailleurs » n'avait pas même réputation et ne correspondait pas à son désir !

Un autre problème est la climatisation (nécessaire quoique redoutée de bien des personnes). En fait, elle n'est pas toujours au point, ou trop bruyante, et l'on ne peut pas toujours la couper.

Enfin, la fiche de commande des petits déjeuners me désole toujours. Et même dans les meilleures maisons ! Comment ? On prend soin d'écrire, de cocher, ce que l'on désire, et une fois sur deux au mieux le plateau ne correspond pas à la commande ! Savent-ils lire à l'office ?

La cuisine enfin : *« Sur le port de Nice*, m'écrit un correspondant, *on m'a servi des calamars qui n'étaient pas frais... »* Parbleu ! Jamais les inspecteurs du service des fraudes n'ont eu, autant que cette année, à s'intéresser aux fraudeurs multiformes. Mais ils ne peuvent être partout.

A la radio, le ministre concerné a expliqué, satisfait, que de grosses condamnations avaient été prononcées, par exemple contre un négociant vendant de la blanquette de Limoux pour du champagne et contre un autre vendant, sous l'étiquette bordeaux, des vins venus d'ailleurs. Soit ! Mais nulle part nous n'avons lu le nom de ces fraudeurs (des escrocs, n'ayons pas peur des mots !) qui proposent, par exemple, sur leur carte, des escargots de Bourgogne qui ne sont qu'imitation venue de Chine. Ou qui annoncent « volaille de Bresse » et servent du poulet de batterie, ou qui baptisent « foies gras du Périgord » ceux venus d'ailleurs et « magrets » des maigres de canards de basse-cour.

Que le familier de l'auberge des vacances ou le client du supermarché sache, une fois pour toutes, que sous telle étiquette sur telle boîte se cache une fausse origine, une trahison, une insulte à la vraie cuisine française, celle qui ne doit rien à l'agroalimentaire mais tout au labeur difficile du paysan, au travail artisanal du cuisinier !

Il a fallu que ce soit un Belge, mon ami Robert Goffard (dans le *Guide des connaisseurs*), qui s'indigne d'une manifestation de vignerons du Beaujolais réclamant le droit de chaptaliser leur moût de raisin de 3 degrés, c'est-à-dire apportant 54 grammes de sucre au litre ! Et quel sucre ! Là encore la chimie vient à la rescousse des profanateurs du sain et du bon. Ce n'est pas que l'on mange de plus en plus mal, comme dirait M. Ferniot, car nos chefs savent de mieux en mieux camoufler le banal, mais on mange de plus en plus malsainement. Ce serait le rôle de la législation d'élever barrière contre cette « mal-bouffe » qui est, aussi, mal-vivre. Le consommateur est en droit d'attendre du législateur autre chose que des paroles et que la création d'un risible Conseil national des arts culinaires !

On a vu, cet été, les patrons anonymes du *Prunier-Madeleine* (une enseigne plus que centenaire, un symbole !) mettre subrepticement les clés sous la porte. Sans doute, depuis des années, la vieille enseigne fluctuait, et l'on ne savait même pas à qui adresser des reproches. Il existe un syndicat des restaurateurs. Qu'a-t-il fait ? Rien ! Ne devrait-il pas exiger que l'ouverture d'un restaurant, ou son achat, ne soit plus anonyme ? Il existe un CAP chez les coiffeurs, une pharmacie ne peut ouvrir sans le diplôme de son patron. Pourquoi ne pas exiger un CAP en restauration ?

La cuisine, c'est l'affaire des femmes, disait-on autrefois. La ménagère en tenait le secret de sa mère, de sa grand-mère, encore attachées aux traditions du terroir. Le cuisinier, le vrai, savait enjoliver les recettes traditionnelles. Avec ferveur, avec respect, en bon artisan. Qui a changé tout cela ? Le goût de la facilité et le manque de temps dans les ménages ? L'esprit de lucre chez le commerçant ? En tout cas, pour devenir vedettes, les toques blanches rivalisent de douteuses fantaisies et deviennent des Eddy Barclay de la sale bouffe. Même les plus sages sont emportés dans cette course au trésor. Une chaîne pourtant sérieuse, celle des Relais et châteaux, n'annonce-t-elle pas qu'elle va adopter une *« politique de sponsoring »* !... M. Régis Bulot, son président, explique que la petite hôtellerie familiale doit disparaître. Ça l'amuse, semble-t-il. Soit ! Mais sponsoriser quoi ? Une course à la voile, un festival artistique ? Le client réglant sa haute addition aimerait peut-être mieux qu'elle soit moins élevée ? Et puis, tant qu'à sponsoriser (on ne désespère pas de voir une équipe des Relais et châteaux dans le Tour de France, avec escale à *la Bastide de Tourtour* et course contre la montre *Relais de Mougins - Château Saint-Martin* !), pourquoi plutôt ne pas dépenser l'argent du client en encourageant un producteur d'introuvables pommes calvilles par exemple. Ou en récompensant ceux qui font des camemberts au lait cru ? Ou en subventionnant la culture oubliée du cardon, la production des pêches blanches, etc. ?

Et en obligeant ses membres à s'engager à ne servir ni conserve, ni surgelé, ni sous-vide !

On ne mange tout de même pas mal, chez nous !

Le bilan de la saison, à en croire le lecteur, se révèle positif – à l'exception de celui qui s'est vu refuser la terrasse du *Mas des sources* (à Malataverne, deux toques rouges – de confusion ? – au Gault-Millau) parce que son invité, un Anglo-Saxon distingué mais accablé de chaleur, portait un ensemble « safari » (culotte courte).

Voici au hasard des routes beaucoup de compliments de lecteurs.

– Pour l'*Auberge de Trahume* (à Montpeyroux, 63114 ; tél. : 73-96-60-09) que j'ai, il y a quelques années, signalée, à la fois étonnante de décor et satisfaisante de cuisine (signée du patron, M. Palardy). Et quel village étonnant que Montpeyroux !

– Compliments aussi pour la cuisine et l'accueil de *Christian Mabeau* (à Odenas, en Beaujolais, tél. : 74-03-41-79), pour *le Gastiller*, restaurant de l'Hôtel La Setaz (à Valloire, 73450 ; tél. : 79-59-01-03), pour *le Bistrot* (qui a remplacé à Chambéry le célèbre *Roubatcheff*, 6, rue du Théâtre ; tél. : 79-75-10-78), pour *la Vieille Auberge* de Port-de-Lanne (place de l'Eglise ; tél. : 58-89-16-29), pour son cadre du dix-huitième siècle et sa cuisine bien sûr, mais aussi pour le petit musée d'histoire locale du patron ; pour encore *le Jardin du dolmen* (rue de la Gare, à Plouharnel, 56720 ; tél. : 97-52-33-40).

Et encore j'ai plaisir à retrouver dans ces satisfecit *les Chenets* (à Passy, proche du Fayet, 74190 ; tél. : 50-58-82-48), dont les rillettes de lapereau au chignin savoyard sont une merveille entre autres ; *le Castel Hôtel* (rue de la Gare, à Saint-Gervais-d'Auvergne ; tél. : 73-85-70-42), depuis bientôt un siècle dans la famille ; *le Mistou* (à Pontempeyrat ; tél. : 77-50-62-46), où la cuisine du terroir est sagement interprétée par Bernard Roux, apôtre du sucré-salé ; pour *Alcide* (place Courtonne, à Caen ; tél. : 31-44-18-06), que seul cite le Michelin, tout comme le Guide rouge est seul à citer *le Baladin* (9, rue de l'Armorique, à Cléder, 29221 ; tél. : 98-69-42-48).

Au cours d'un long circuit de vacances, un fidèle correspondant s'est enchanté de *l'Hostellerie de Plaisance* à Saint-Emilion, de *Maxime* à Poitiers, de *Hiély-Lucullus* en Avignon, de *Charlou Reynal (la Crémaillère*, à Brive), toutes maisons certes renommées. Mais j'apprécie surtout qu'il s'élève contre l'abus du micro-ondes en restauration : *« Les assiettes sont froides, les aliments chauds en surface restent froids au cœur, en une minute, et le temps de goûter au plat, tout est froid ! »*

Merci à ce lecteur qui, à propos de mon « article » sur les profiterolles, me signale celles qui l'ont régalé au *Village suisse* (52, avenue Saint-Jean, au Touquet ; tél. : 21-05-69-93).

Et saluons « l'actualité » des gourmands lecteurs qui, avant le chroniqueur, fût-il « gastronomade » en diable, m'ont signalé que *le Cabanon* (à Tournefeuille, 31170 ; tél. : 61-07-52-52), qui vient de rouvrir après un long temps d'oubli, est de bon accueil et de bonne cuisine ; qu'en Avignon *le Grandgousier* (17, rue Galande ; tél. : 90-85-08-85) vient d'être heureusement repris par un spécialiste du poisson : Philippe Buisson ; tandis qu'en Avignon également, dans l'île de la Barthelasse, un nouvel hôtel, *la Ferme* (tél. : 90-82-57-53), est aussi doté d'un cuisinier (fils des patrons) de qualité ; qu'enfin le successeur de Guy Girard à *l'Auberge de La Fontaine* (10, rue des Filoirs, à Château-Thierry ; tél. : 23-83-63-89) se révèle excellent. Notez son nom : Eugène Corbin.

La Reynière

P.S. – Dernière lettre, bien triste celle-ci, de la charmante Christine Wluka, pour annoncer la fermeture du *Vieux Berlin* (et de sa boutique). Lauréate du prix Marco-Polo-Casanova, cette ambassade de la cuisine allemande, avenue George-V, était un très intéressant restaurant de qualité.

Semaine gourmande

Le Jardin de la Villa Maillot

Pour les vieux Parisiens, l'avenue Malakoff, ce n'est pas le souvenir de Mac Mahon au siège de Sébastopol *(« J'y suis, j'y reste ! »)*, ce sont les déjeuners de Florence Gould (quel bain de jouvence à relire Léautaud !) puis, au coin de la rue Pergolèse, *la Tour Malakoff* devenu, un peu avant-guerre, le *Berlioz*, restaurant bon chic bon genre (aujourd'hui un chinois !). Ce sera, désormais, avec la *Villa Maillot* (résidence luxueuse et paisible), un charmant restaurant mi-salle mi-serre : *le Jardin*.

Alors que *le Pergolèse* vient d'être vendu, que *le Petit Bedon* sombre dans le banal, voilà peut-être mieux qu'une table de la semaine : la table de l'année !

M. Beherec, directeur, jeune de métier mais avisé, a su s'entourer. Bruno, le chef, pur Breton, aime évidemment le poisson, mais, qui mieux est, a fait ses classes et suit toujours les conseils du Méditerranéen Loulou (ex-*la Réserve* à Cagnes-sur-Mer). C'est dire la qualité et la fraîcheur du produit, qui peut être, selon votre choix, préparé en papillotte, grillé ou à la vapeur d'algues. Ainsi, après la soupe de poissons de roche, le mesclun au foie gras, le jambon de Parme aux figues fraîches ou le panaché de poissons crus, et, outre le filet de bœuf moutarde, le foie de veau au vinaigre de xérès et le carré d'agneau de Sisteron au jus de truffes, tout ce qui vient de la mer est ici « gourmand » (du turbot gros sel à la daurade en croûte de sel). Fromages corrects et bons desserts. Carte des vins honnête et service empressé sous la direction de Nadine. Compter 300-400 F.

► Le Jardin de la Villa Maillot, 143, avenue Malakoff, 75016 Paris. Tél. : 45-00-67-61. Fermé samedi et dimanche. Parking : Maillot. CB-AE-DC.

Régence Plaza

Le merveilleux restaurant (avec patio) du *Plazza-Athénée* est connu. Saluons, sur la carte, un chapitre nouveau : « Aux grands chefs d'une lointaine cuisine ». C'est un joli pied de nez à la nouvelle cuisine que le chef Claude Barnier (un de la Croisière France) réalise ici, de l'omelette aux épices de Pierre de Lune à la sole sauce aux rois de Vincent La Chapelle, du foie de veau fricassé aux petits oignons confits de La Varenne aux culs d'artichauts à la moelle du Sieur Rolland, officier de bouche, et jusqu'au baba Stanislas de Menon. Cela n'empêche point la carte traditionnelle du *Régence*, les desserts incomparables, la cave séduisante, le service impeccable, mais ajoute un plus à la grande maison de l'avenue Montaigne.

► Régence Plaza, 25, avenue Montaigne, 75008 Paris. Tél. : 47-23-78-33. Tous les jours. Parking : voiturier et François-Iᵉʳ. CB-AE-DC.

Yves Quintard

Petit restaurant (mais non bistrot !) de quartier, dont le chef-patron aime satisfaire ses gourmands clients, du parfait de gambas au sésame à la terrine de foie gras fine champagne, du dos de saumon crème de safran au filet de bœuf sauce Noilly, aux desserts (crème brûlée au parfum de violette, par exemple). C'est net, bon, sans chichis et l'accueil de la patronne, Corinne, aussi délicieux que les plats. Un menu à 135 F ; à la carte, compter 200-300 F.

► Yves Quintard, 99, rue Blomet, 75015 Paris. Tél. : 42-50-22-27. Fermé samedi midi et dimanche. Parking : mairie du 15ᵉ. Carte bleue.

Pierre Alain

Pierre, c'est Pierre Darrieumerlou (que les gourmets ont connu à *l'Isard*, rue Saint-Augustin, avant qu'il ne quitte et que, mal « drivée », la maison ferme ses portes), et Alain Robinet, un homme de cuisine.

Avec l'aide du chef, J.-P. Bernoin, ils ont repris cette agréable maison style bistrot-brasserie, restaurant de copains, qui battait de l'aile à l'enseigne du *Chien qui fume*. Déjà tout le Sud-Ouest du rugby et le Paris du show-biz en ont trouvé le chemin. Un menu comme on les doit aimer. D'abord les huîtres bien fraîches, puis un choix d'entrées (l'œuf glacé niçoise, mollet sur fond de ratatouille), suivi du marché du jour « chez le boucher » et des petits plats canailles (tête de veau, gras-double, langue sauce piquante, pied de porc désossé avec sa galette de choux, etc.).

Avec aussi l'ardoise du jour (une dizaine de plats dont les poissons) et des desserts agréables. Carte des vins courte mais de prix honnêtes (dix-huit à moins de 100 francs). Un cadre à l'image de Darrieumerlou, accueillant et sincère. Des additions entre 150 et 200 F.

► Pierre Alain, 68, avenue des Ternes, 75017 Paris. Tél. : 45-74-03-07 (t. l. j.). Salons de 15 et 50 couverts. Parking : Ternes. CB.

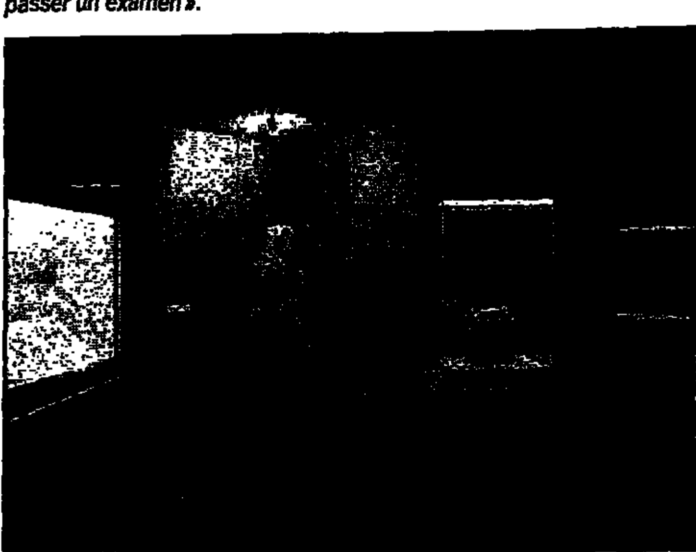
Le collectionneur de musées

Ils sont de plus en plus nombreux à nous entraîner dans l'Histoire, dans leurs histoires, pour nous parler de nous-mêmes, les musées. Aide-mémoire aux reflets parfois trompeurs qui voudraient nous faire plus beaux que nous sommes, si l'on en croit l'homme qui a mis en fiches l'ensemble des musées du monde : Kenneth Hudson, muséologue anglais, directeur du Prix du musée européen de l'année.

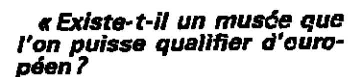


SPADEM

Le Musée David d'Angers (1), à Angers, *« baigne dans une lumière intense, a adopté une mise en scène extrêmement théâtrale de l'œuvre du sculpteur, et s'adresse plus aux sens qu'à l'intellect. Les gens ordinaires s'y sentent en sécurité, et n'ont pas le sentiment de passer un examen ».*



LUIS PAVAO/MNA-IPCC



« Existe-t-il un musée que l'on puisse qualifier d'européen ?

– **Kenneth Hudson** : S'il a existé, c'est pour de bien mauvaises raisons. Lorsque les armées napoléoniennes rapportent à Paris les œuvres d'art volées, l'empereur organise au Musée Napoléon l'exposition de ce butin. Peut-être était-ce là le premier musée européen. On ne connaissait pas alors d'exposition internationale de peinture, si l'on excepte les collections privées des rois et des grands de ce monde. Aujourd'hui, les grands musées sont des musées mondiaux, qui baignent encore dans l'héritage colonial. Au Louvre ou au British Museum, on ne se sent pas Européen mais citoyen du monde.

» Pour trouver l'Europe, il faut aller chercher des musées plus petits, consacrés à un unique sujet dont l'influence rayonne bien au-delà du pays. Ainsi, le Musée Leonardo, à Vinci, où IBM a financé la construction des maquettes tirées des dessins de Vinci. Leonardo était plus grand que l'Italie. Voilà un musée que j'appellerais européen. A Salzbourg, chez Mozart, j'ai le même sentiment : son influence dépasse l'Autriche. A Dublin, au Musée Joyce, je ne me sens pas en Irlande, même si Joyce était terriblement irlandais. L'Europe a désespérément besoin de ses petits musées, comme de ses petits magasins ou de ses petits restaurants.

– Et chez les généralistes ?

– Orsay est étroitement lié aux traditions et à la culture françaises, mais, quand j'y suis, j'en vois d'abord la voûte, et la voûte, c'est l'Europe. Orsay est pour moi un monument aux chemins de fer européens. La machine à vapeur a transformé toute l'Europe en même temps. Les trains sont encore présents à Orsay où ce ne sont ni les peintures, ni les sculptures, mais le bâtiment qui gagne la bataille.

» Les musées apparaissent de plus en plus comme les révélateurs de certaines carences de l'enseignement, communes en Europe. Les enfants italiens n'apprennent plus le latin. Ainsi, au musée archéologique de Brindisi, c'est le conservateur qui doit se substituer au professeur pour traduire les textes gravés sur les stèles. Autrefois, l'école était le chien et le musée la queue, maintenant, c'est le contraire.

» En Grande-Bretagne, l'Histoire est considérée comme élitiste, on ne l'apprend plus à l'école et le musée devient le seul lieu où les enfants peuvent la découvrir. C'est sur ces absences que se construit Eurodisneyland. C'est une création artificielle, un accident, une enclave étrangère en France. La seule culture que l'Europe des gens simples ait en commun, c'est la culture américaine : ils se sentent français ou anglais et sont américains dans le même temps. Eurodisneyland accroîtra ce sentiment d'appartenance à la culture américaine. Il faut pouvoir faire le partage entre le Nouveau et l'Ancien Monde pour comprendre ce que l'Europe veut dire.

– Les musées servent à montrer ou à cacher ?

– Waterloo est une date essentielle de l'histoire européenne. Le musée installé près du champ de bataille est très objectif, très complet. C'est probablement le plus européen des musées que nous puissions rencontrer. Si vous visitez le Musée de l'armée, à Paris, vous ne trouverez rien sur 1815. La bataille de Waterloo a tout simplement disparu. On m'a rétorqué qu'elle n'avait pas sa place dans un musée à la gloire de la gloire. De même, à Moscou, au Musée Lénine, Trotski, le fondateur de l'armée rouge, a été soigneusement gommé de la galerie qui lui est consacrée. L'on évoquera à ce propos la logique communiste, mais peut-on parler de logique française pour le Musée de l'armée ?

– Nous manque-t-il un musée ?

– Il devrait y avoir un musée du national-socialisme. Cela n'existe pas. Sur ses crimes, ses significations. Nous en avons besoin, l'Europe en a besoin. Il pourrait être à Munich ou à Berlin. Cela serait un vrai musée européen. Il devrait aussi y avoir un musée de l'émigration. Plus personne ne peut croire que les Suédois ou les Suisses étaient pauvres avant 1945 et qu'ils émigraient en Amérique ou en Australie. Même les Italiens n'ont pas de musée de l'émigration ! Et que dire d'un musée du mouvement syndical ? Quelle invention plus pleinement européenne que celle des syndicats ? Cela n'existe pas non plus. L'Europe n'est pas dans ce que nous avons, mais dans ce que nous n'avons pas : les musées pour enfants sont idylliques. Qui leur dira comment ils sont sortis de l'exploitation au siècle dernier, et quels sont les pays qui ont fait les premiers pas ?

– Dans quel pays mettre ces musées européens ?

– Voyez le Musée de la Croix-Rouge, à Genève, qui est d'ailleurs un très mauvais musée : rien sur la corruption, sur les échecs, sur l'utilisation de l'institution pendant la guerre. Pour être objectif, il devrait être hors de Suisse. Ce n'est pas un pays neutre culturellement.

– Mais peut-on vraiment exporter un musée ?

– Il y a quinze ans, un Américain a créé un Musée de la pomme de terre à Bruxelles. Ce jeune homme était dévoué corps et âme à la pomme de terre. Lui-même était devenu à 80 % pomme de terre. Un jour, il a décidé de quitter la ville et de transférer son musée. Logique avec l'objet de sa passion, il voulait l'installer à Limerick, en Irlande. Mais, une fois là, il n'a pas pu obtenir les appuis nécessaires pour y rester. Alors, il est rentré à Washington, toujours avec son musée. Aujourd'hui, tous deux sont en Virginie, dans l'espoir de visiteurs plus nombreux. Son musée, on l'imagine, est très personnel, très intéressant.

– Pourrait-on franchiser des musées ?

– A la fin des années 70, un Français, M. Grégoire, haut fonctionnaire de Bruxelles, avait lancé l'idée d'une « salle européenne » dans les musées de la Communauté. A titre d'essai on a alors commencé d'installer une pièce au château de Norwich. Puis le conservateur a disparu, et l'idée, pourtant bonne, avec.

– Quels sont les grands absents des musées ?

– Il y a un Musée du ski à Oslo, près du tremplin de saut des Jeux olympiques. Doublement logique, puisqu'on peut considérer que la chose a été inventée en Norvège. C'est un phénomène européen, très important. Mais il n'y a rien sur le ski comme industrie. Rien sur les équipements, les hôtels, les remonte-pentes. L'argent n'apparaît pas. Et puis, il manque les accidents. Même chose au Musée national de l'automobile à Beaulieu, en Grande-Bretagne : rien sur les routes, sur l'environnement, et évidemment rien sur les accidents. « *Le public*, me dit le conservateur, *n'aimerait pas cela, il vient pour le plaisir. Et puis, Ford, qui finance, n'accepterait jamais.* »

– Quels sont les plus représentatifs de l'identité nationale ?

– Pour la France, le Musée Napoléon d'Ajaccio, qui est d'ailleurs à la fois national et corse, ou celui du champagne, à Epernay. En Grande-Bretagne, ce sera le Musée du fer, à Ironbridge, qui fut le premier centre métallurgique au monde, avec le premier pont en fer. En Italie, ce sera évidemment le Musée de la pâte d'Imperia.

– Quel est le rôle du conservateur ?

– Chaque pays d'Europe a son musée du costume. Les conservateurs en sont toujours des femmes. L'ordonnancement a de nombreux points communs. J'ai fait une petite enquête au Musée de Bath : les visiteurs hommes ne s'intéressaient qu'au prix des robes, au nombre de fois qu'elles avaient été portées. Si le conservateur avait été un homme, il est clair qu'il ne se serait pas intéressé seulement au design, à la confection. Parler d'argent demeure le grand interdit de nos musées.

» De même, imaginez combien serait différent un musée militaire dirigé par une femme ! Aucune des questions que les femmes posent à la guerre n'apparaissent. Ce sont les plus arriérés des musées européens. Rien n'y a changé depuis des années. Au reste, ils s'apparentent à des clubs de nostalgiques, dans lesquels les hommes viennent se soulager du passé.

Ces vétérans ont le sentiment de se retrouver chez eux dans les musées des autres pays : leur langage de camaraderie, de sacrifice et de gloire est commun. Nous avons, non loin de Bath, un Musée du tank, près d'un camp d'entraînement de l'armée. J'ai demandé : « *Pourquoi n'exposez-vous pas un tank qu'un obus a fait exploser afin que les visiteurs puissent voir la structure métallique à l'intérieur ?* »

– Il y a tout de même des différences nationales ?

– Le poids énorme de l'archéologie en Grèce ou de l'art en Italie empêche ces nations de s'approprier le reste de leur passé. De plus, les Grecs ne sont absolument pas intéressés par l'environnement. Les Portugais, eux, parviennent avec des moyens réduits à créer des choses passionnantes. Les Suédois sont à l'avant-garde de la muséologie, privilégiant l'impressionnisme contre le didactisme, mais ce sont les Norvégiens qui ont su le mieux impliquer leur communauté dans les musées, qui y ont le plus fort sentiment d'appartenance, qui y retrouvent leurs racines. Les musées publics italiens sont les pires pour le confort annexe : café, restaurant, librairie, qui sont un point fort en Allemagne et au Royaume-Uni. Les Danois savent avoir du charme et c'est en fin de compte sans doute la chose la plus importante.

– Le nombre de musées s'accroît en moyenne de 5 % par an en Europe. En avons-nous vraiment besoin ?

– Il y a un aspect mathématique et un aspect biologique : si, effectivement, de nouveaux musées naissent chaque jour, il y en a tout autant qui sont mourants. Les musées naissent, mais ne meurent jamais. C'est une situation biologiquement absurde.

– Peut-on vivre sans musées ?

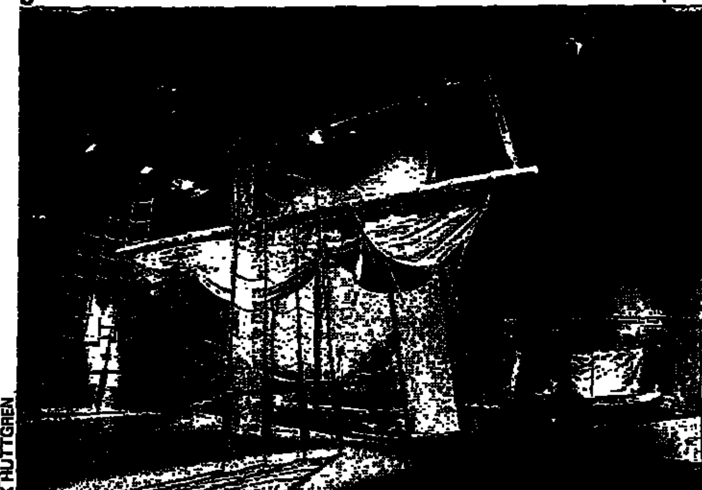
– Qui peut prétendre vivre sans passé ? Il y a des sourds et muets au passé, des déficients à l'Histoire, que l'on retrouve plutôt dans les professions industrielles et commerciales. Ce sont malheureusement souvent ces individus sans points de repère historiques qui contrôlent de vieux bâtiments, des machines anciennes, tout un patrimoine auquel ils ne s'intéressent pas.

» Les gens se sentent abandonnés s'ils n'ont pas de passé, s'ils n'ont pas le sentiment du passé. L'éducation actuelle est cruelle à cet égard. Une enquête récente en Grande-Bretagne faisait ressortir que 80% de la classe des dix-huit ans ignorait le métier pratiqué par leurs grands-pères, et aucun ne pouvait dire ce que faisaient ses arrière-grands-pères. Ils n'ont pas de photos de leurs grands-parents. Et pourtant, plus que jamais, les gens ont besoin d'amis : c'est pourquoi il y a, il y aura de plus en plus de musées.

Propos recueillis par notre envoyé spécial à Bath
Jean-Louis Perrier

▶ **Kenneth Hudson est notamment l'auteur de *Museums for the 1980's* et de *Museums of Influence* (Cambridge Press).**

▶ **Le Prix du musée européen de l'année a été décerné, samedi 13 octobre à Bologne, au Musée de Fourmies (Nord). Le jury a estimé qu'il témoignait d'une nouvelle génération dans les écomusées, présentant avec réalisme et humour ce qui est sans doute la plus importante collection mondiale de machines à textile.**



HENRIK RUTTGREN

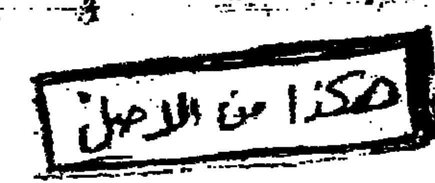
Le Musée d'archéologie de Lisbonne (2) *« tire le meilleur parti de moyens limités en s'engageant pleinement dans le jeu de la couleur et en concevant de courts textes d'accompagnement très écrits. »*

Le Musée médiéval de Stockholm (3) *« donne l'exemple de nouvelles techniques impressionnistes qui jouent sur l'émotion. Ce sont les authentiques murailles anciennes qui courent à travers l'espace souterrain. L'ensemble permet de percevoir la brutalité de la période. »*

Le Musée d'Heidenheim (4), en Allemagne, *« montre combien un scénographe inventif peut donner d'un musée une image forte. C'est une petite révolution dans la manière de présenter les moyens de transports anciens, en jouant la qualité discrète contre la quantité bruyante. »*



LAHOTI



BILLET

Discrimination positive ?

L'histoire pourrait se suffire à elle-même. *« Dans un premier temps »*, la direction de l'usine Bull d'Angers (Maine-et-Loire) renonce à employer des femmes sur la ligne de production de cartes électroniques qu'elle mettra en service le 5 novembre prochain. Dans ce groupe qui a perdu 2 milliards de francs au premier semestre, cette unité doit fonctionner vingt-quatre heures sur vingt-quatre et aurait dû occuper une centaine de salariés, dont la moitié de femmes. Elle utilisera exclusivement des hommes dans ses équipes de nuit.

Les syndicats crient victoire. FO proclame que *« les salariés ont imposé un recul à la direction »*. La fédération CGT de la métallurgie déclare que *« les salariés de Bull Angers ont mis en échec le processus de flexibilité et de précarité »*. Quant à la CFDT, qui avait un moment envisagé de signer l'accord, elle dégage en touche.

Dans de nombreuses entreprises, notamment celles qui se sont spécialisées dans les produits de haute technologie, et qui sont soumises à la concurrence internationale, l'interdiction du travail de nuit des femmes, en application de la convention 89 de l'OIT (Organisation internationale du travail) datant de 1948, constituait une gêne. On a vu des employeurs devoir licencier des femmes pour rester dans la légalité.

Ces dernières années, des tentatives ont eu lieu pour tenir compte de l'évolution et de ses conséquences absurdes pour l'emploi féminin. M. Philippe Séguin ouvrit une possibilité, par la loi de 1987. Deux accords de 1989, l'un sur les conditions de travail, l'autre sur l'égalité professionnelle, élargirent la brèche, sous certaines conditions. De nouvelles normes ont été adoptées par l'OIT en juin 1990 qui devraient permettre une révision.

Tout cela n'empêche pas que, sur le terrain, les résistances demeurent. Pour protéger les femmes, certains souhaitaient qu'elles fassent l'objet de *« discriminations positives »*. Il arrive, comme à Angers, que celles-ci tournent à l'avantage des hommes.

A. Le.

Baisse du dollar et de la livre, détérioration de la conjoncture dans l'automobile

Après 2,3 milliards de francs de pertes en 1990 Michelin annonce un plan de redressement

A l'occasion de la première conférence de presse du genre qu'il a tenue, jeudi 18 octobre, à Clermont-Ferrand, M. François Michelin, président du groupe Michelin, a annoncé pour 1990 des pertes de 2,3 milliards de francs. Il a simultanément présenté *les grandes lignes d'un plan de redressement qui devrait* permettre au numéro un mondial du pneumatique de redevenir bénéficiaire dès le second semestre 1991.

CLERMONT-FERRAND

de notre envoyé spécial

Le groupe Michelin, numéro un mondial du pneumatique devant l'américain Goodyear et le japonais Bridgestone, va enregistrer une perte de 2,3 milliards de francs en 1990, au lieu d'un bénéfice de 2,2 milliards de francs en 1989. Il va prendre toute une série de mesures qui devraient, théoriquement, le rendre à nouveau bénéficiaire au cours du second semestre 1991. Telles ont été les informations fournies jeudi 18 octobre aux analystes financiers et à la presse au cours de la première réunion de ce genre qu'aient jamais tenue les dirigeants du groupe. Un véritable événement !

Loin de s'en prendre aux analystes financiers, accusés à l'assemblée générale des actionnaires du 22 juin de donner le pas à la finance sur les hommes et de ne prendre en compte que des données à court terme, le PDG, M. François Michelin, et ses collaborateurs ont entrepris d'exposer les difficultés auxquelles leur groupe doit faire face. Ils se sont voulus rassurants sur le long terme, grâce aux innovations développées dans les laboratoires du groupe, qui devraient conférer à Bibendum des avantages techniques et financiers incontestables.

Nouveaux produits

L'ampleur de la perte a fait l'effet d'une douche froide, notamment en Bourse, où le cours de l'action, qui avait remonté ces jours derniers, a reperdu 10 % d'un coup. Certes, les milieux économiques et financiers s'attendaient à de mauvais résultats depuis cette même assemblée générale du 22 juin 1990 où M. Michelin avait annoncé que les deux ou trois années à venir seraient *« difficiles »* et n'excluait pas le *« retour de pertes »*.

Le 21 septembre dernier, le groupe faisait, effectivement, état d'une perte de 363 millions de francs pour le premier semestre 1990 au lieu d'un bénéfice de 1,46 milliard de francs au 30 juin 1989. Certains analystes prévoyaient 1 milliard de déficit sur l'année : l'estimation est plus que doublée, à 2,3 milliards, avant charges exceptionnelles s'entend.

Sans doute, la barque a visiblement été chargée : mieux vaut annoncer le pire tout d'un coup que de distiller les mauvaises nouvelles au long des mois. Mais la dégradation des résultats est réelle. Pour l'essentiel, elle est due aux baisses du dollar et de la livre sterling, qui affectent les comptes des filiales anglo-saxonnes. S'ajoutent une forte diminution des résultats d'exploitation par suite de l'augmentation des coûts d'une production visiblement ralentie pour éviter l'augmentation des stocks, l'aggravation de la conjoncture de l'automobile mondiale, une concurrence très vive qui a provoqué une ravageuse guerre des prix, une sensible déception sur les pneus neige et une chute des ventes aux poids lourds.

Les frais financiers ont enfin fortement augmenté sur un endettement porté de 22 milliards de francs en 1989 à près de 31 milliards de francs après rachat, pour 715 millions de dollars (4 milliards de francs) de la firme américaine Uniroyal-Goodrich. Face à cette situation qui rappelle la période noire de 1982-1984 (7 milliards de francs de pertes cumulées), le groupe Michelin a entrepris de réduire ses frais d'exploitation, par contraction des capacités de production et diminution des effectifs, déjà annoncées à Clermont-Ferrand. Les investissements, très importants ces dernières années, seront réduits de 60 % à 3 milliards de francs et les stocks seront ramenés à 25 % du chiffre d'affaires, en attendant 20 %.

Surtout M. Michelin a insisté sur les progrès techniques réalisés. L'an prochain, un nouveau pneumatique, étudié depuis sept ans, permettra une économie d'énergie de 3 % par diminution de la résistance à l'avancement. Dans trois ans, de nouvelles machines, moins chères que les machines anciennes et construites par Michelin, permettront d'obtenir une très grande souplesse de fabrication dans le domaine du changement de dimension des pneus, une diminution des prix de revient et un accroissement des capacités de production.

De quoi mener la vie dure aux concurrents, dont certains disparaîtront, selon M. Michelin. Aucune précision n'a été fournie sur ces nouvelles machines, leurs caractéristiques et leur prix. Au royaume du secret, Bibendum est roi. Il veut bien se dégonfler d'un bon paquet d'informations financières, histoire de préparer l'avenir, en même temps qu'un appel aux actionnaires lorsque le cours de l'action aura remonté. Mais pour les secrets techniques, jamais, pas plus que ses concurrents d'ailleurs, qu'ils soient japonais ou américains.

FRANÇOIS RENARD

En compétition avec Volkswagen

Renault et Volvo proposent de racheter 40 % de Skoda

Qui de Volkswagen ou du couple Renault-Volvo reprendra le constructeur automobile tchécoslovaque Skoda ? La réponse qui sera donnée par le gouvernement de Prague, sans doute dans la première quinzaine de novembre, servira de test pour savoir si la suprématie industrielle allemande en Europe de l'Est sera entière ou quelque peu partagée avec les autres européens.

Pour les entreprises françaises, obtenir une entrée en Tchécoslovaquie – le pays de l'Est qui a la plus forte tradition industrielle – est en tout cas essentiel, comme l'a souligné autant M. Mitterrand lors de son voyage à Prague le mois dernier que plus récemment M. Perigot du CNPF (*le Monde* daté 14-15 octobre).

C'est sans doute pourquoi Renault, associé à son partenaire suédois Volvo, vient d'élever son offre à 13 milliards de francs pour la rendre équivalente à celle de Volkswagen. Le constructeur allemand propose d'investir 5 milliards de marks (16 milliards de francs), selon la presse allemande, pour porter la production de Skoda à 400 000 véhicules par an (des Golf) et prendre 50 % du capital (*le Monde* du 3 octobre).

M. Louis Schweitzer, directeur général adjoint de Renault, est allé mercredi à Prague et a rendu public le contenu de la proposition franco-suédoise. Renault et Volvo pourraient prendre directement une part de 40 % du capital, mais Skoda resterait une compagnie indépendante. Aucune option sur une majorité des parts n'est demandée. Les investissements de 13 milliards prévus durant les années 90 comprennent un ensemble de 8,5 milliards pour moderniser les usines. Dans un premier temps, l'établissement de Mlada Boleslav verrait sa capacité portée de 180 000 véhicules par an à 250 000. Puis une seconde étape la monterait dans le milieu de la décennie à 400 000 voitures, chiffre évoqué pour VW.

Un véritable partenariat

Renault et Volvo proposent en fait un véritable partenariat à la Tchécoslovaquie qui inclurait les équipements et les camions. Dans ce dernier domaine, Renault a déjà un accord avec le fabricant Avia portant sur un financement français de 500 millions de francs pour la production d'un véhicule de 7-8 tonnes et sa vente conjointe à l'Est et dans les pays du tiers monde. Mais la proposition serait d'élargir la coopération aux autres constructeurs Tatra (gros camions) et Liaz (en Slovaquie).

Dans le domaine de la voiture, le projet du groupe français est de faire de Skoda non pas un sous-traitant ou une simple filiale mais le partenaire d'une alliance à trois : Volvo dans le haut de gamme, Renault dans le milieu et Skoda dans le bas. La marque Skoda serait conservée à l'Est, mais à l'Ouest les futures voitures (on parle de la R 19 pour remplacer à terme la Favorit) pourraient s'appeler Renault. VW aurait, dit-on, la préférence des cadres techniques de Skoda – jusqu'ici – tandis que le gouvernement hésiterait. En tout cas, M. Levy, le PDG de la Régie, souhaite « mettre le paquet » à l'Est.

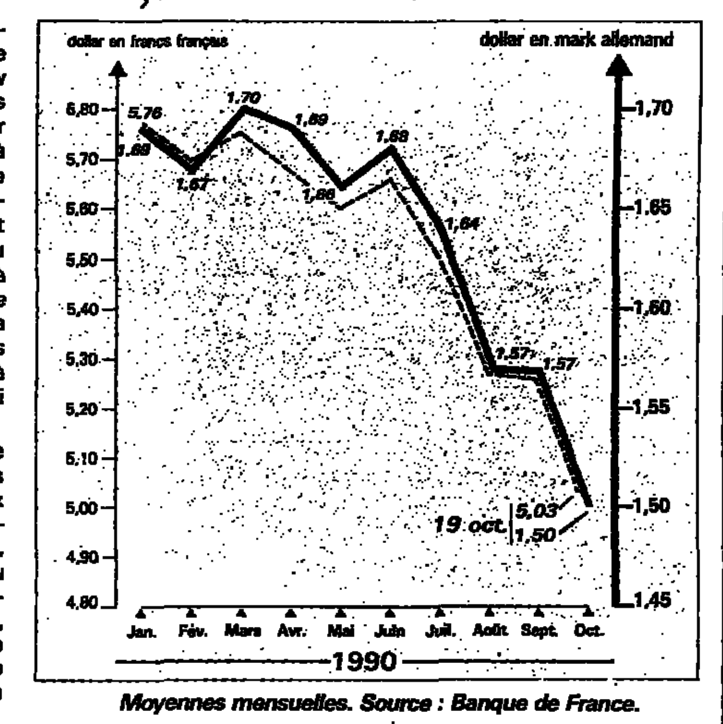
E. L. B.

□ **Volkswagen lance sa propre carte de crédit.** – Le constructeur automobile allemand Volkswagen a annoncé, mercredi 17 octobre, qu'il allait lancer prochainement sa propre carte de crédit associant des services bancaires et d'assurances. Le client, à condition de virer chaque mois son salaire sur son compte de la Banque VAG (groupe Volkswagen-Audi), disposera de deux cartes de crédit (Visa et Eurocard) et verra ses dépôts rémunérés à 4,4 % et ses découverts facturés à 12,68 %. Le taux de rémunération est très supérieur à celui habituellement pratiqué par les banques allemandes. – *(AFP.)*

Le billet vert tombe à 1,50 mark et frôle les 5 francs

Alors que la bourse de New-York enregistrait jeudi 18 octobre une très forte hausse, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles gagnant 64,85 points, le dollar poursuivait sa glissade. Poussé à la baisse par l'annonce d'une hausse des prix à la consommation de 0,8 % en septembre, et d'une reprise de l'augmentation du déficit du commerce extérieur, à 9,3 milliards de dollars en août *(lire page 28)*, la monnaie américaine a franchi des seuils psychologiques importants. Elle s'échangeait à 1,50 DM et 5,03 francs vendredi 19 octobre au matin.

Il faut remonter au début de 1981 pour retrouver des cours aussi bas. De l'avis de nombreux opérateurs, la période d'affaiblissement du dollar, entamée fin juillet, après une relative stabilité au cours des premiers mois de l'année, n'est pas encore achevée, compte tenu de l'actuel équilibre des taux d'intérêt dans le monde et du net ralentissement de la croissance aux Etats-Unis.



Moyennes mensuelles. Source : Banque de France.

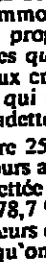
Une enquête de l'Observatoire de l'endettement

Plus les ménages ont d'enfants plus ils recourent au crédit

Plus d'un ménage français sur deux (52,8 %) est endetté, mais cette proportion croît avec la taille de la famille. A partir de trois enfants à charge, 87 % des ménages sont endettés, contre seulement 42 % pour les ménages sans enfant, selon l'enquête SOFRES menée en décembre 1989, à la demande de l'Observatoire de l'endettement des ménages (1).

Sur cent ménages endettés, 39,2 % ont un crédit immobilier, 36,4 % ont un crédit de trésorerie et 24,4 % cumulent les deux. Cette deuxième enquête fait apparaître peu de variations par rapport à la première, qui remonte à juin 1989 : la proportion des ménages endettés est constante, avec une légère baisse de l'endettement uniquement immobilier (– 1,3 %) et une légère progression (+ 0,6 %) des ménages qui ont recours uniquement aux crédits de trésorerie et de ceux qui cumulent les deux formes d'endettement (+ 0,7 %).

C'est entre 25 et 54 ans qu'on a le plus recours au crédit, la tranche la plus endettée se situant entre 35 et 44 ans (78,7 % des ménages ont un ou plusieurs crédits). C'est aussi à cet âge qu'on s'endette le plus pour l'immobilier : 56,4 % contre 33,6 % en moyenne générale. Les 25-34 ans font plus appel aux crédits de trésorerie (49,8 % des ménages), tandis que les moins de 25 ans s'adonnent au découvert bancaire (48,6 % des ménages).



Enfin, la proportion de ménages endettés est d'autant plus forte que le revenu est élevé : avec des ressources mensuelles de 5 000 francs nets, 31 % des ménages sont endettés, mais cette proportion atteint 67,4 % chez ceux qui disposent de 25 000 à 30 000 francs.

Au-delà de ces constatations, l'Observatoire commence à dresser une typologie des ménages endettés et isole deux catégories de ménages *« susceptibles d'être confrontés à une situation financière difficile »*. La première (7,9 % des ménages endettés) regroupe ceux qui n'ont pas de crédit immobilier, mais ajoutent à des crédits de trésorerie un appel fréquent au découvert bancaire ; ils ont moins de 35 ans, pas d'enfants et des revenus peu élevés.

La seconde (presque 10 % des ménages endettés) comprend des ménages qui accèdent à la propriété de leur résidence principale et qui, en outre, font appel à des crédits de trésorerie, soit pour des raisons familiales (divorce ou plus de quatre enfants à charge), soit à cause de la nouvelle résidence principale (équipement ménager du logement, ou achat d'une voiture pour se rendre au travail), soit parce que les revenus courants sont insuffisants. Il s'agit là de *« mal endettés »*, que l'Observatoire distingue des *« surendettés »*, car cette notion *« tient compte non seulement des charges de remboursement mais aussi, le cas échéant, du loyer supporté par le locataire »*, le tout rapporté aux revenus du ménage, et en fonction de la taille de la famille. La grande majorité de ces ménages a un revenu inférieur à 50 000 francs annuels par unité de consommation.

JOSÉE DOYÈRE

(1) L'Observatoire de l'endettement des ménages a été créé au début de 1989 par les principaux établissements de crédit et la Banque de France. Ses travaux sont pilotés par un comité scientifique consultatif de vingt-quatre membres, présidé par M. Pierre Cortesse, conseiller-maître à la Cour des comptes.

ÉCONOMIE

SOCIAL

Retraités : la fin d'un tabou

Suite de la page 27

Ils ne participent pas au régime d'assurance-chômage et leur cotisation d'assurance-maladie (1,4 % sur la retraite de la Sécurité sociale, 2,4 % sur les retraites complémentaires,soit environ 1,7 % en moyenne pondérée) est très inférieure à celle des actifs (5,9 %).

La création de la CSG tend à réduire quelque peu cet écart. Plus largement, cette contribution – qui sera aussi prélevée sur les indemnités-chômage les plus élevées et d'autres revenus de remplacement – entend prendre acte de l'impact croissant des prestations sociales sur le revenu des ménages. Une philosophie exprimée sans ambiguïté par M. Michel Rocard le 5 octobre, lors du vingtième anniversaire de l'Union nationale des associations de soins et services à domicile.

« Il n'y a pas d'un côté le revenu des inactifs, intouchable même quand il est élevé et, de l'autre, le revenu des actifs, taxable à l'infini, même quand il est modeste ou simplement moyen », a déclaré le premier ministre.

« Corvéables à merci »

A l'image traditionnelle de la *« retraite des vieux »* a succédé *« l'âge d'or des retraités »*, même si le minimum vieillesse (1), bien qu'il soit en repli, concerne encore 1,3 million de personnes. Aujourd'hui, les ressources des retraités sont, en moyenne, comparables à celles des actifs (sans compter les revenus du patrimoine). Depuis vingt ans, cette catégorie sociale a totalement changé de visage, et les neuf millions de Français de plus de soixante ans reçoivent un peu plus de 11 % de la richesse nationale (sécurité sociale, retraites complémentaires, régimes spéciaux et professionnels).

En 1988, les retraités ayant effectué une carrière complète (près des trois quarts des hommes mais un tiers seulement des femmes) percevaient une retraite de 6 500 francs par mois en moyenne, selon le ministère de la solidarité. Pour cette même année, les anciens salariés recevaient des pensions égales à 75 % de leur dernière rémunération d'activité pour les hommes et à 65 % pour les femmes.

Dès 1984, la situation moyenne des retraités, calculée par unité de consommation, était comparable à celle de l'ensemble des ménages de salariés et supérieure à celle des ménages d'actifs disposant d'un seul salaire et ayant charge de famille.

Alors qu'en 1962 le revenu disponible des ménages d'inactifs de plus de soixante ans était à peine égal à la moitié du revenu moyen des Français, la retraite moyenne a progressé de 36 % en francs constants de 1975 à 1986, selon l'INSEE. Cette évolution correspond à l'arrivée à maturité du régime d'assurance-vieillesse : les nouveaux retraités sont de plus en plus souvent des anciens cadres, ils ont travaillé plus longtemps et cotisé davantage que leurs prédécesseurs car ils ont pu pleinement bénéficier de la croissance des « trente glorieuses ».

Pourtant, si tous les retraités ne sont pas hostiles à la CSG, nombre d'entre eux la perçoivent comme une injustice. *« Nous sommes d'anciens salariés qui, toute leur vie durant, ont acquitté leurs cotisations sociales. Aujourd'hui, nous payons une cotisation maladie qui n'existait pas il y a dix ans. L'image des retraités nantis va-t-elle durer longtemps ? Les retraités seraient-ils taillables et corvéables à merci ? »* a écrit M. Jules Broutin, soixante-cinq ans, ancien professeur de l'enseignement privé, à une douzaine de députés. Selon lui, la CSG *« ne serait supportable que si son taux était progressif en fonction des revenus* (2) *»*.

Certes, on peut comprendre le désappointement de ceux qui, durant toute leur vie professionnelle, ont assuré le financement des régimes sociaux. Toutefois, cotiser n'est pas épargner car le régime d'assurance-vieillesse de la Sécurité sociale, comme les régimes complémentaires, fonctionne selon la technique de la répartition.

Solidarité inter-générations

Il en résulte que si les cotisations constituent la base du calcul des droits futurs, elles servent d'abord à payer les pensions des retraités du moment. La répartition – comme la capitalisation – constitue donc un pari sur l'avenir : le respect du *« contrat »* conclu avec les cotisants dépend essentiellement du rapport actifs/inactifs qui prévaut lorsqu'ils quittent la vie active. Dans ce contexte, ne pas étendre les efforts de solidarité à certaines pensions ne présente-t-il pas le risque de voir, demain, les actifs refuser de consacrer une part croissante de leurs revenus pour assurer celui des inactifs ?

Par contre, les retraités peuvent à juste titre faire valoir que, ces dernières années, le mode de revalorisation des pensions de la Sécurité sociale ne leur a pas permis de profiter pleinement de la croissance économique. En principe, les pensions doivent suivre l'augmentation moyenne des salaires bruts. Or, depuis 1986, un amendement gouvernemental introduit chaque automne une indexation en fonction des prix. Sur la période 1986-1989, le dernier rapport du Centre d'étude des revenus et des coûts (CERC) conclue à un quasi-maintien du pouvoir d'achat des retraites mais force est de constater l'existence d'un manque à gagner puisque les salaires bruts ont progressé plus vite que les prix (l'écart devrait être particulièrement net en 1990).

Très prochainement, une discussion très serrée devrait s'engager à ce sujet entre les députés socialistes et le gouvernement. Une indexation légèrement supérieure aux prix pourrait peut-être faire office de compromis. D'autre part, les engagements préélectoraux concernant le relèvement des pensions de reversion sont, pour l'instant, restés sans suite.

Pourtant, s'ils sont affectés par un mode de revalorisation moins favorable qu'il pourrait l'être, les retraités ne constituent plus dans leur ensemble une catégorie sociale défavorisée. Dès lors, la solidarité actifs-inactifs doit jouer dans les deux sens.

C'est d'ailleurs ce que pratiquent régulièrement patronat et syndicats, gestionnaires des régimes de retraite complémentaires, lorsqu'ils réajustent la valeur du point (qui pèse sur la hausse des pensions) et le taux d'appel des cotisations (qui pèse sur les futurs bénéficiaires).

Dans les prochaines années, ce partage des efforts entre générations promet de prendre une acuité croissante. C'est en fonction de celui-ci que seront déterminées les difficiles mesures qui permettront de faire face au déficit croissant des régimes d'assurance-vieillesse. Mais il faudra également que cette répartition soit abordée sous un angle nouveau.

En effet, avec le vieillissement de la population et l'allongement de la durée de vie, le problème de la dépendance des personnes les plus âgées va devenir essentiel. Comment financera-t-on les dépenses de santé supplémentaires qui en résulteront ? Quelles structures d'accueil, à l'intérieur comme à l'extérieur de la famille, faudra-t-il mettre en place ? Au-delà du seul critère de l'activité, la solidarité devra aussi s'appliquer en fonction du critère de l'âge. Et, fort heureusement, tous les retraités ne sont plus des *« vieux »*.

JEAN-MICHEL NORMAND

(1) Le niveau des ressources pour percevoir le minimum vieillesse est de 2 893 francs par mois pour une personne seule.

(2) Non déductible du revenu imposable, la CSG est, *de facto*, légèrement progressive.

La CSG provoque des remous au Conseil économique et social

M. Paul Marchelli, président de la CFE-CGC, a démissionné jeudi 18 octobre de son poste de rapporteur de l'avis sur la conjoncture que le Conseil économique et social (CES) doit rendre la semaine prochaine. Cette décision fait suite à l'adoption, par la section des problèmes économiques généraux, d'un amendement déposé par la CFDT et voté par la CFTC ainsi que plusieurs personnalités qualifiées.

Le texte rappelait que le CES s'était déja exprimé en faveur d'un élargissement du financement de la sécurité sociale et que le principe de la contribution sociale généralisée *« va dans le sens préconisé par le Conseil »* même s'il *« ne règle pas tous les problèmes »*. CGT, FO, CFE-CGC et l'UNAF (associations familiales) ont voté contre. M. Jean Brunet (CGPME), président de la section, doit désormais tenter de mener à bien le projet d'avis et de le faire adopter en séance pléinière.

Légère hausse du chômage dans la CEE

Le taux de chômage dans la Communauté économique européenne a légèrement augmenté au mois d'août, en s'élevant à 8,4 % de la population active au lieu de 8,3 % en juillet, selon les dernières statistiques diffusées par Eurostat. Cette progression reflète, selon les auteurs de l'enquête, l'arrivée sur le marché du travail d'un grand nombre de jeunes en fin de scolarité. A la fin du mois de juillet, la CEE comptait 13,8 millions de chômeurs en données brutes.

Outre l'Italie qui a connu, en août, la plus forte augmentation de son taux de chômage (+ 0,4 %), les taux du Danemark et du Royaume-Uni ont également progressé (+ 0,1 %) alors que celui des autres pays de la CEE est demeuré stable.

Hors la Grèce dont les données ne sont pas communiquées et les Pays-Bas qui les présente avec un mois de retard, les taux de chômage sont les suivants : Irlande, 16,7 %; Espagne, 15,5 %; Italie, 10,4 %; France, 9 %; Danemark, 8,4 %; Belgique, 8,2 %; Royaume-Uni, 6,4 %; République fédérale allemande, 5,2 %; Portugal, 5 %; Luxembourg, 1,6 %.

□ **Le RPR et la loi « anti-ghetto ».** – Le prochain dépôt d'un projet de loi « anti-ghetto », annoncé dimanche 15 octobre par M. Michel Delebarre, ministre de l'équipement et du logement, *« témoigne de la faillite de la gestion socialiste depuis dix ans »* et *« fait fi des principes mêmes de la décentralisation »*, selon un communiqué du délégué national au logement du RPR, Mme Martine Daugreilh.

CONJONCTURE

La production industrielle a recommencé à croître depuis mars mais aurait baissé en septembre

Durant les mois d'été, la production industrielle française a vivement augmenté. Après correction des variations saisonnières, l'indice mensuel calculé par l'INSEE sur la base 100 en 1985 s'est inscrit à 115,4 en juillet-août contre 113 en juin, soit une augmentation de 2,2 %. Par rapport à la même période de l'année dernière, la progression est de 2,3 %. Les seules industries manufacturières (excluant l'énergie) augmentent de 2,4 % en un mois et du même pourcentage en un an.

Ces résultats surprennent puisque les enquêtes effectuées auprès des chefs d'entreprises – par l'INSEE notamment – laissaient penser à une poursuite du ralentissement observé à la fin de l'année dernière et au début de cette année. Si l'on en croit l'indice mensuel de l'Institut, c'est le contraire qui est en train de se produire : la production a redemarré dès le mois de mars et de façon relativement rapide. Par rapport à avril, la croissance est de 2,8 % . Il faudra attendre les résultats de la rentrée pour savoir si ce mouvement de reprise se poursuit. La Banque de France estime dans son enquête mensuelle de conjoncture, effectuée en septembre auprès des chefs d'entreprise, que la production industrielle *« s'est légèrement repliée par rapport au niveau atteint à la fin du premier trimestre »*.

On sait que la progression de la production industrielle soulignée par l'INSEE aura été tirée par la très bonne tenue des industries produisant des biens d'équipement, celles-ci ayant progressé de 4,7 % entre juillet-août 1989 et juillet-août 1990.

Faut-il voir là les premiers effets de la réunification allemande et des énormes besoins industriels qu'elle suscite ? Toujours est-il que le déficit commercial mensuel de l'année dernière, qui avait atteint 4,9 milliards de francs en moyenne entre la France et l'Allemagne, n'est depuis le début de l'année que de 4 milliards de francs, soit une amélioration de plus de 18 %...

Conséquences de la crise du Golfe

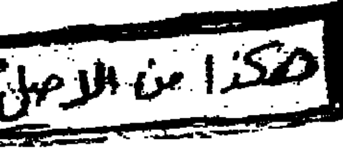
L'inflation et le déficit commercial s'aggravent aux Etats-Unis

Les résultats du renchérissement des prix pétroliers sont inscrits dans les chiffres publiés jeudi 18 octobre par les pouvoirs publics américains : les prix de détail ont progressé de 0,8 % en septembre (après 0,8 % en août) et le déficit commercial a légèrement augmenté en août pour atteindre 9,3 milliards de dollars (environ 46,7 milliards de francs) contre 9,1 milliards en juillet (chiffre révisé).

Selon le département du travail, les prix de l'énergie ont bondi de 5,6 %, leur plus forte hausse mensuelle depuis L'établissement de statistiques relatives à ce secteur en 1957. Les prix de l'essence, du fioul, du gaz naturel et de l'électricité ont fortement augmenté, alors que les prix hors énergie progressaient de 0,4 %, comme en août. L'augmentation cumulée des prix de détail dans les neuf premiers mois de 1990 a atteint 6,6 %, contre 4,6 % pour toute l'année 1989. Si la hausse des prix se poursuit au même rythme jusqu'à la fin de l'année, l'inflation pourrait atteindre 9,5 %.

De son côté, le département du commerce note que le déficit commercial du mois d'août (9,3 milliards) est le plus élevé depuis janvier dernier (10,2 milliards). Sans le renchérissement des prix pétroliers, toutefois, le résultat aurait été beaucoup plus favorable : si les exportations ont augmenté de 500 millions de dollars (2,52 milliards de francs) pour atteindre 32,6 milliards de dollars, et les importations de 700 millions à 42 milliards, ces dernières auraient en fait diminué de 100 millions hors « effet Golfe ».

□ **Premier vol régulier de Kuwait Airways depuis l'invasion de l'émirat.** – La compagnie aérienne koweïtienne Kuwait Airways a effectué jeudi 18 octobre sa première liaison régulière depuis l'invasion de l'émirat par les troupes irakiennes le 2 août dernier, a-t-on appris au siège de la compagnie, transféré provisoirement au Caire. Un Boeing 727 de la compagnie aux couleurs bleu et blanc a quitté Le Caire pour Djeddah (Arabie saoudite), Bahrein et Dubaï avec trente-cinq passagers à bord. Un deuxième vol reliera vendredi Le Caire à Bahrein.



ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Regroupement dans la distribution de carburants

Elf négocie le rachat de Bianco et de Tardy

Le groupe Elf négocie le rachat de la totalité du capital de la société Bianco, deuxième distributeur français indépendant de produits pétroliers, sous la marque Avia. Elf avait déja acquis il y a deux ans 20 % du capital de cette société familiale qui, avec 122 points de vente, est très bien implantée dans le Sud-Est, notamment en Savoie, berceau de la société, en Isère, sur la Côte d'Azur, ainsi que dans les pays de Loire.

Bianco, l'un des derniers «grands» indépendants français avec 400 salariés et plus de 6 milliards de francs de chiffre d'affaires, distribue environ 2 millions de tonnes par an de produits pétroliers, soit directement grâce à un réseau de stations-service et de revendeurs affiliés à l'association Avia France, soit en tant qu'intermédiaire grossiste. Il détient environ 2,5 % du marché français du fioul domestique et 3 % du marché des carburants. Les négociations engagées entre le groupe Elf et la société présidée par M. René Bianco sont apparemment très avancées. Elles ont été précipitées par la hausse des cours du pétrole qui revalorise considérablement les stocks et donc la valeur de l'entreprise, qui comme toutes les société de la branche a un prix de cession sans rapport avec la rentabilité.

Parallèlement, Elf Aquitaine a engagé des discussions – en vue d'une prise de controle – avec un autre distributeur très important de produits pétroliers, le groupe nantais Tardy, qui lui-même avait racheté en 1988 les activités de distribution de combustibles de Montenay. Lorsque Elf aura parachevé ces négociations avec Bianco et Tardy, il contrôlera quelque 20 % du marché de la distribution de carburant automobile en France.

Après de multiples péripéties juridiques

La Cour d'appel de Paris confie le parc Mirapolis au Crédit national

La Cour d'appel de Paris vient de confier le parc Mirapolis, près de Cergy-Pontoise, en règlement judiciaire, et ses 47 hectares de terrains à la société Cergy-Parc formée par le Crédit national, principal créancier du parc (pour 108 millions de francs) avec le Crédit d'équipement des PME et le Comptoir des entrepreneurs, pour 115 millions de francs, dont 27 millions comptant. Celle-ci va signer un contrat de location-gérance pour 1991 et 1992 avec les forains qui assurent l'animation du parc depuis 1989 et y ont déjà investi 30 millions de francs.

Le parc Mirapolis, ouvert en mai 1987, avait déposé son bilan le 22 janvier dernier, malgré divers efforts, par suite d'une fréquentation inférieure aux prévisions et à des frais financiers élevés. Le 26 avril, le tribunal de commerce de Paris avait confié le parc au groupe Campion-Concorde, composé à 75 % du GIE Mira-Fête formé par les forains et à 25 % du groupe Concorde de l'homme d'affaires saoudien Gaith Pharaon. Parallèlement, une société immobilière (67 % Gaith Pharaon, forains 17,5 %, GOBTP 15 %) devait prendre en charge le développement touristique des 32 hectares environnant le parc et placés en option (*le Monde* du 11 mai).

Mais le parquet avait fait appel de la décision, estimant que le groupe Pharaon, déjà principal actionnaire (à 32,29 %) de l'ancienne société Paris-Parc, ne pouvait présenter de plan de reprise et que le jugement n'avait pas prévu le sort des réserves de terrain. Le groupe Pharaon avait fini par se désister, l'établissement public d'aménagement de Cergy ayant déclaré inconstructibles ces réserves. Le groupe Cergy-Parc va étudier avec les collectivités locales les possibilités de resserrer la superficie du parc et d'installer des aménagements de loisirs sur les terrains libérés, comme le prévoyait le groupe Campion-Concorde.

La grève des camionneurs à la frontière franco-espagnole

Circulation rétablie au Perthus et bloquée au Pays basque

Les négociations se poursuivent à Madrid entre le ministère des transports et les routiers (un document préparatoire devait être soumis vendredi 19 octobre au matin aux grévistes), les piquets de grève ont été levés et la situation est redevenue normale dans les Pyrénées Orientales, à la frontière du Perthus.

Au Pays basque, en revanche, du côté français, la circulation, tant routière que ferroviaire, a été totalement bloquée jeudi après-midi, les camionneurs protestant contre le transport par rail de chargements habituellement convoyés par la route et contre l'interpellation de l'un d'eux, qui a blessé un automobiliste espagnol. Quatre cents voyageurs de la SNCF ont dû, jeudi en fin d'après-midi, descendre du train Paris-Lisbonne et franchir à pied le « *vieux pont* » sur la Bidassoa qui conduit en Espagne.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations octobre 1986 à taux variable

Les intérêts courus du 20 octobre 1989 au 19 octobre 1990 seront payables à partir du 20 octobre 1990 à 400 francs par titre de 5 000 francs après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 44,45 francs (montant brut : 444,45 francs).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 22,20 francs auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 8,88 francs, faisant ressortir un net de 368,92 francs. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 14,20 % octobre 1983

Les intérêts courus du 16 novembre 1989 au 15 novembre 1990 seront payables à partir du 16 novembre 1990 à 639 francs par titre de 5 000 francs après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 71 francs (montant brut : 710 francs).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 35,46 francs auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 14,20 francs, faisant ressortir un net de 589,34 francs. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations à taux révisable octobre 1983

Les intérêts courus du 16 novembre 1989 au 15 novembre 1990 seront payables à partir du 16 novembre 1990 à 390,14 francs par titre de 5 000 francs après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 43,35 francs (montant brut : 433,50 francs).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 21,65 francs auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 8,66 francs, faisant ressortir un net de 359,84 francs. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 9,20 % novembre 1989

Les intérêts courus du 27 novembre 1989 au 26 novembre 1990 seront payables à partir du 27 novembre 1990 à 460 francs par titre de 5 000 francs.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera de 69 francs auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 9,20 francs, faisant ressortir un net de 381,80 francs. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 9,20 % septembre 1990
assimilables à novembre 1989

Les intérêts courus du 8 octobre au 26 novembre 1990 seront payables à partir du 27 novembre 1990 à 63 francs par titre de 5 000 francs.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera de 9,45 francs auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 1,26 francs, faisant ressortir un net de 52,29 francs. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE
Obligations à taux variable 1987/1996 (tranche B)

Les intérêts courus du 25 octobre 1989 au 24 octobre 1990 seront payables à partir du 25 octobre 1990 à 524,34 francs par titre de 5 000 francs.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera de 78,65 francs auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 10,48 francs, faisant ressortir un net de 435,21 francs. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE
Obligations à taux variable 1987/1998 (tranche C)

Les intérêts courus du 26 octobre 1989 au 25 octobre 1990 seront payables à partir du 26 octobre 1990 à 524,34 francs par titre de 5 000 francs.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera de 78,65 francs auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 10,48 francs, faisant ressortir un net de 435,21 francs. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE
Obligations à taux variable 1987/1997 (tranche D)

Les intérêts courus du 31 octobre 1989 au 30 octobre 1990 seront payables à partir du 31 octobre 1990 à 526,84 francs par titre de 5 000 francs.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera de 79,02 francs auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 10,52 francs, faisant ressortir un net de 437,30 francs. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE
Obligations 12,50 % octobre 1984

Les intérêts courus du 5 novembre 1989 au 4 novembre 1990 seront payables à partir du 5 novembre 1990 à 562,50 francs par titre de 5 000 francs après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 62,50 francs (montant brut : 625 F).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 31,21 francs auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 12,50 francs, faisant ressortir un net de 518,79 francs. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE
Obligations à taux variable octobre 1984

Les intérêts courus du 5 novembre 1989 au 4 novembre 1990 seront payables à partir du 5 novembre 1990 à 400 francs par titre de 5 000 francs après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 44,45 francs (montant brut : 444,45 F).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 22,20 francs auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 8,88 francs, faisant ressortir un net de 368,92 francs. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

SAPAR FINANCE
Obligations à taux révisable trimestriel
octobre 1989

Les intérêts courus du 13 août 1990 au 12 novembre 1990 seront payables à partir du 13 novembre 1990 à 128,10 francs par titre de 5 000 francs.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera de 19,21 francs auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 2,56 francs, faisant ressortir un net de 106,33 francs. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

Tous ces titres ne sont pas créés (article 94-2 de la loi du 30 décembre 1981), le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 16,30 % octobre 1982

Les intérêts courus du 8 novembre 1989 au 7 novembre 1990 seront payables à partir du 8 novembre 1990 à 733,50 francs par titre de 5 000 francs après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 81,50 francs (montant brut : 815 francs).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 40,70 francs auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 16,30 francs, faisant ressortir un net de 676,50 francs. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués chez tout intermédiaire habilité.

ÉCONOMIE

ÉNERGIE

La stabilisation des prix de l'or noir

Les installations pétrolières dans le Golfe sont inégalement vulnérables

Après plusieurs semaines de vives tensions, le marché pétrolier s'est quelque peu calmé. Les cours du brut, qui avaient dépassé 40 dollars, sont retombés aux alentours de 37 dollars par baril depuis une semaine sur les marchés de New-York et de Londres.

Ce repli à des niveaux encore très élevés s'explique avant tout par l'apaisement des tensions politiques dans le Golfe. La recherche de solutions diplomatiques semblant éloigner le spectre d'une guerre, les opérateurs se sont quelque peu rassurés.

L'envolée des prix depuis deux mois est en effet liée pour l'essentiel à la crainte d'une déflagration militaire. Jusqu'ici, le marché pétrolier mondial s'équilibre à peu près en dépit des effets du blocus de l'Irak et du Koweït, mais il ne dispose plus d'aucune marge de sécurité.

Cette situation impose une « prime de risque » qui varie avec l'appréciation portée par les marchés sur l'ampleur du risque. Il est évident qu'un conflit militaire constitue le risque principal, dans la mesure où il peut endommager non seulement les champs koweïtiens et irakiens mais aussi ceux de l'Arabie saoudite, qui fournit actuellement plus du tiers des exportations mondiales.

Depuis le 2 août, l'Irak est maître des champs pétrolifères koweïtiens (1). S'il est contraint de se retirer de ce pactole, ne cherchera-t-il pas, avant de partir, à détruire les installations de sa « neuvième province » ? De plus, qu'elles soient obligées de reculer ou qu'elles puissent se maintenir au Koweït, les armées de Saddam Hussein ont, de toute façon, l'ensemble du pétrole du Golfe à portée d'avion : de Bassorah, la grande ville du sud de l'Irak, il n'y a que 500 à 800 kilomètres à faire pour survoler les champs saoudiens les plus proches, et environ 1 000 kilomètres pour être à la verticale des gisements des Emirats arabes unis les plus éloignés. Sans parler des champs iraniens, dont certains sont proches de la frontière irakienne.

Des bombardements aériens peuvent-ils détruire les installations pétrolières ? Oui et non. Les puits et pipe-lines terrestres sont trop petits pour être de « bonnes » cibles. En revanche, les raffineries, les centrales électriques et les réservoirs de stockage sont suffisamment grands pour être des objectifs potentiels. Les plates-formes et postes de chargement offshore sont, eux, des cibles très difficiles à mettre hors d'usage pour longtemps, comme l'a montré la guerre Iran-Irak.

En revanche, les actions de sabotage sont sûrement plus efficaces, même si les installations pétrolières n'y sont pas toutes également vulnérables. Au tout premier rang de la vulnérabilité, viennent les grosses machines tournantes de grande capacité, que celles-ci soient des compresseurs, des pompes, des turbines ou des alternateurs. Tous ces matériels, en effet, sont fabriqués uniquement à la demande. Pour les remplacer – et ceci vaut, bien sûr, pour les destructions par attaque aérienne, – il faut donc les commander, les faire fabriquer, les importer et enfin les mettre en place. Ce qui demande forcément beaucoup de temps. Sont donc particulièrement vulnérables les centrales électriques, les stations de pompage et les raffineries.

Sont tout aussi vulnérables les unités de séparation et de traitement (où le pétrole brut est débarrassé de son gaz « fatal », ou le gaz naturel de ses condensats) qui comprennent beaucoup de vannes et d'appareils électriques et électroniques de contrôle, longs à refaire et à remettre en place.

Les tuyaux – essentiellement les oléoducs et les postes de chargement – peuvent être facilement détruits ou coupés. Mais leur réparation est un travail courant et rapide dès que l'on a assez de tubes et de soudeurs.

Puits éruptifs ou non

Le problème des puits est beaucoup plus délicat. Mais il faut distinguer plusieurs situations, d'une part selon que les puits sont éruptifs (le pétrole monte spontanément jusqu'à la surface) ou non (le pétrole doit être pompé pour monter jusqu'à la surface), d'autre part selon que leur équipement interne comprend ou non des vannes de sécurité. Celles-ci sont installées en haut de la couche productrice, c'est-à-dire à une profondeur allant de 1 500 à 3 000 mètres dans la région du Golfe.

Supposons que l'on mette le feu à un puits non éruptif. Le pompage s'arrêtera immédiatement puisque l'incendie détruira la tête de puits et ses équipements annexes. Le pétrole redescendra de lui-même dans le puits. Il sera donc très vite hors de portée des flammes et l'incendie s'arrêtera très rapidement.

Si le puits est éruptif – ce qui est très fréquent au Proche-Orient, – le pétrole jaillira spontanément en surface et alimentera donc l'incendie pendant des semaines ou des mois. A moins que le puits ne soit équipé de vannes internes de sécurité. Ce qui est toujours la règle pour les puits offshore, mais ce qui ne l'est pas pour les puits terrestres anciens de la région. Dans ce cas, l'éruption produit dans le puits un débit tel que les vannes se ferment automatiquement. Si l'on veut saboter « efficacement » un puits éruptif équipé de vannes internes, il faut donc d'abord retirer ces vannes, ce qui nécessite d'apporter sur place un treuil à câble et de « travailler » plus ou moins longtemps sur chaque puits.

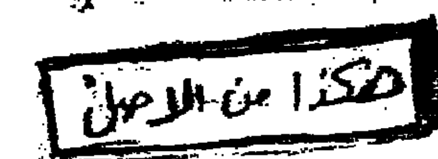
Bien évidemment, l'incendie d'un puits – et encore plus l'incendie de plusieurs – dégage une chaleur énorme et interdit toute approche de la zone en feu. Sauf par les rares spécialistes qui éteignent d'abord l'incendie et ensuite reprennent le contrôle du ou des puits en éruption, soit en réussissant à remettre une tête de puits, soit en forant à proximité un puits dévié qui rejoindra la couche productrice dans les environs immédiats du puits en éruption pour y injecter des boues spéciales de façon à colmater ce dernier. Ces opérations de forage de puits dévié sont classiques mais elles durent toujours des semaines ou des mois.

Sans mettre le feu, on peut aussi saboter des puits en y injectant du ciment. La remise en production d'un champ ainsi saboté peut nécessiter le forage de nouveaux puits. Ce qui est forcément très long. Il faut, en effet, remplacer tous les puits cimentés par des puits « neufs » ; or, sur les très gros champs de la région, les puits se comptent par centaines, voire par milliers. Maigre consolation : le pétrole des puits cimentés reste « en conserve » au lieu de partir en fumée...

YVONNE REBEYROL

(1) En 1989, l'Irak a produit 138,6 millions de tonnes de pétrole et le Koweït 79,4 millions de tonnes. Rappelons que la production mondiale a été, l'an dernier, de 3 090 millions de tonnes, dont 256,5 millions de tonnes par l'Arabie saoudite, 142 millions de tonnes par l'Iran. Quant aux réserves estimées à la fin de 1989 à 136,8 milliards de tonnes pour le monde entier, l'Arabie saoudite occupe le premier rang avec 34,7 milliards de tonnes, l'Irak le deuxième avec 13,4 milliards de tonnes, le Koweït le troisième avec 13 milliards de tonnes et l'Iran le quatrième avec 12,7 milliards de tonnes.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Le Monde des Cadres

OFFRES D'EMPLOIS

Paris-1er
Société de crédit cherche correspondants (tes) Paris, province. Ecr. SMO, 219, rue St-Honoré, 75001 Paris.

IMPORTANTE STÉ RÉGIONALE DE T.P.

RECHERCHE pour le Gard
• 2 jeunes ingénieurs technico-commerciaux au sein des divisions chargées de travaux de V.R.D. et construction réseau eau et assainissement pour les collectivités locales seront responsables de la communication et du suivi de la réalisation des chantiers.
Si vous avez 25-30 ans, un diplôme d'études supérieures, le sens des responsabilités, le goût du contact et de la négociation.
Nous vous assurons la formation regroupant les aspects commerciaux et techniques de notre métier.
– Plan de carrière
– Gérant de la division

Envoyer C.V. + photo à Havas Régies Alès nº 69531 qui transmettra.

AGENCE DE VOYAGES INCENTIVE PARIS cherche commercial expérimenté(e) pour vente produits de stimulation et tourisme d'affaires
CV + photo : AIRCOM 93, rue de Monceau Paris-8e

secrétaires

Association recherche :

SECRÉTAIRE

mi-temps
Adresser c.v. et prétentions à : COTRAVAUX 11, rue de Clichy 75009 Paris.

appartements achats

Très urgent pour banque recherche appt standing 3 réceptions + 3 à 5 chbres 16e N, 8e, 7e, 5e, 17e.
46-22-03-80
43-59-68-04 p. 22

RECH. URGENT 110 à 140 m² PARIS, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e. PAIE COMPTANT. TÉL : (1) 48-73-35-43.

CABINET KESSLER
78, Champs-Elysées, 8e
recherche de toute urgence
BEAUX APPTS DE STANDING
petites et grandes surfaces
EVALUATION GRATUITE
sur demande
46-22-03-80
43-59-68-04 poste 22

EMBASSY SERVICE
rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPARTS à PARIS de 200 à 450 m². 40 000 F à 90 000 F le m².

EMBASSY BROKER
rech. pour INVESTISSEURS ÉTRANGERS et INSTITUTIONNELS IMMEUBLES en totalité Paris-province commerciaux et habitations.
TÉL. : (1) 45-62-16-40
ou FAX : 42-89-21-54.

immobilier information

PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER
L'annuaire des propriétaires des immeubles recense 38 000 propriétaires de 30 000 immeubles.
SEESAM : 46-22-99-33.

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

3e arrdt

Mº Arts-et-Métiers calme, baigné de soleil, en duplex, gd living dble + 1 chbre + s.d.b.
46-22-03-80
43-59-68-04 p. 22

4e arrdt

PLACE DES VOSGES
Imm. luxueux, appt. env. 100 m², ent., living + 2 chbres, 2 s.d.b., park. 46-22-03-80
43-59-68-04 p. 22

5e arrdt

RARE
Près Maubert, neuf, jms habité. Ancien imm. XVIIe réhabilité. Appt ht de gamme, env. 115 m², living 50 m² + 2 chbres, s.d.b., s. d'eau.
46-22-03-80
43-59-68-04 p. 22

6e arrdt

Mº MONTPARNASSE
Imm. pierre de t., 42 m², 3 p., cuis., bains, à rénover.
139, r. de Vaugirard, samedi-dimanche 14 h-17 h.

8e arrdt

CHAMPS-ÉLYSÉES (proche) Idéal prof. lib. 210 m² env. Bcp de charme. Ent., dble living + burx + 3 chbres, 2 bains. Travaux à prévoir.
46-22-03-80
43-59-68-04 p. 22

9e arrdt

Mº TRINITÉ
Bon imm., asc., 2e, soleil, gd living, cuis., 2 chbres, bains, 99 m², s. rue, park.
24, rue d'Athènes, samedi-dimanche 14 h-17 h.

11e arrdt

Mº ST-AMBROISE
Imm. pierre de t., 2e ét. s. r., 2 p., entrée, cuis., bains, w.-c., ref. à neuf. Pptaire.
8, rue Pasteur, samedi-dimanche 14 h-17 h.

12e arrdt

Sur avenue Daumesnil, 3 p., 1er ét., clair.
Tél. : 37-31-80-38 le soir.

16e arrdt

Mº KLEBER
Imm. pierre de t., soleil, 4e, asc., 204 m² + service, dble récept., 4 chbres, 2 bains, chff. cent indiv., possible, boxe.
25, r. Lauriston, samedi-dimanche 14 h-17 h.

17e arrdt

PLACE PEREIRE (près)
Appt env. 125 m², récept. 40 m² + 3 chambres, 1 s.d.bs, 1 s. douche.
5 250 000 F.
46-22-03-80
43-59-68-04 p. 22

Place des Ternes (pche)
Luxueux atelier d'artiste, 80 m² env., aménagement de grande qualité.
3 000 000 F. 46-22-03-80
43-59-68-04 p. 22

Proche Neuilly ou pte Maillot, clair, aéré, 5e étage, appt. env. 133 m², living dble 45 m² + 2 chbres, cuisine, s.d.b., chbre serv., asc. Très bon plan.
46-22-03-80
43-59-68-04 p. 22

19e arrdt

PROX. B. CHAUMONT
« LES PRINCES »
Résidence grand standing
Construction récente
studios, 2, 3, 4, 5 p., park.
Libre de suite ou loués avec baux expirant dès 1991.
Sur place du mardi au dimanche inclus.
11 h-15 h/16 h 30-19 h
20, bd de La Villette.
Tél. : 42-41-20-21.

93 Seine-Saint-Denis

Part. vend, 10 mn métro St-Denis-Basilique, appt., séjour, 2 chbres, gde cuisine équipée, entrée, loggia, 70 m², asc., cave, parking couvert.
700 000 F
Tél. : 48-29-32-94 (après 19 h).

locations non meublées offres

Paris

SANS COMMISSION Résid.
MANIN-CHANTECOQ
139, rue Manin, 19e. NEUF, libre de suite, 2 p., 50 m², loyer 4 360 F PLUS charges 455 F : 3 p., 68 m² + balcon 10 m², loyer 5 880 F + charges 612 F, cave + box inclus. Chauff. individuel électriq. Appartement témoin ouvert : lundi, mercredi, samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Rens. : 45-65-37-02 h. de b.

locations non meublées demandes

Paris

Collaborateur permanent journal rech. 2/3 p. Paris, proche banlieue ouest, revenus annuels 180 KF, aval possible.
Tél. : h. b. 45-53-31-70 Mlle Chehu

hôtels particuliers

17e PÉREIRE (proche)
H. part. R + 3, petit jardin, terrasse, possibilité prof. libérale, surf. env. 350 m², 3 récept. + 8/9 chbres. 20 M.
46-22-03-80
43-59-68-04 p. 22

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitution de sociétés et tous services. 43-55-17-50.

GROUPE ASPAC
1er RÉSEAU NATIONAL DE CENTRES D'AFFAIRES propose : BUREAUX ÉQUIPÉS et salles de réunions, minibar, services complets, domiciliations, SIÈGES SOCIAUX, démarches, formalités et CRÉATION immédiates de ttes ENTREPRISES. Fax, permanence, tél., secrét., TTX, assurance, imprimerie, financements... et tous services personnalisés.
ETOILE 16e 47-23-61-61
GRENELLE 15e 47-23-61-58
ST-LAZARE 8e 42-93-50-54
LA FAYETTE 9e 47-23-61-61
BOULOGNE 92 46-20-22-25
+ 25 centres en France.
Prix compét., délais rapides.
Depuis 1978 à votre service.

pavillons

A VENDRE
MORSANG-S.-ORGE (91)
PAVILLON RUSTIQUE ANNÉE 77. Terrain 400 m², garage, chauf. gaz, proxim. transports et commerces, 120 m² au sol : cuis. équipée rustique, salle séjour avec poutres et cheminée, 2 chbres, salle bains, w.-c., 120 m² s.-sol : 2 chbres, buanderie, chaufferie, cellier + combles aménageables (murs soutiers).
PRIX 1 350 000 F. Tél. : 69-04-78-00 p. 277
69-04-60-65 apr. 18 h.

BRIE-COMTE-ROBERT (77)
Pavillon F5 de 101 m², jardin clos 260 m² mitoyen 1 côté dans lotissement de 19 pavillons, séj. dble 38 m², cuis. chêne, toilette r. de chaussée, au 1er étage 3 gdes chbres, s. de bns, w.-c., dble vitrage, alarme, tout électrique, garage, terrasse. Année 84, parfait état. Libre de suite.
Prix 810 000 F. Tél. H.B. : (16) 64-44-72-93.

10' du RER BRY-S.-MARNE
Pav. séj. dble, 3 ch., cuis., bns. État except. s/terrain 380 m². 1 400 000 F.
AG. RÉGNIER 94
LE PERREUX 43-24-17-63

LE PERREUX. Bord de Marne. Résident. PAV. 4 P., cuis., wc, bns. Refait nf. Garage. Jdin. 995 000 F. Crédit. 43-70-04-64

maisons individuelles

L'HAY-LES-ROSES
s/1 100 m², belle maison, 2 logements 150 m² habitables chaque, gar.
3 950 000 F. 46-61-80-25

ARCUEIL Mº LAPLACE
MAISON 3 P.
2 niveaux, 60 m² habitable s/110 m². Cuis. éq., sal. de bains. Plein sud. Calme.
700 000. 45-66-43-43

EXCEPTIONNEL
L'HAY-LES-ROSES
MAISON 5 P.
1 230 000 F
110 m² S/250 m². Cuis. éq.. Véranda. Garage. Beau jard. clos. 45-66-43-43

propriétés

FORGES-LES-EAUX
110 km de Paris sur 6 000 m² (3 000 pays., 3 000 constructibles), maison contemporaine, env. 500 m² (10 p.) sur 4 niv., 160 m² env. au sol, séj. cathédrale 60 m² av. chem., cuis. av. barbecue, 6 chbres, 6 s.d.b., 4 w.-c., 2 cuis., 1 ter. 65 m² env., gar. 3 voit., 2 caves dont 1 cellier.
(16) 35-94-39-07 le soir.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

J. F. 30 ans. – Formation ISIT et comm. intern., trilingue anglais, allemand, 5 ans d'expérience marketing communication dans organisme international, très bonne connaissance envir. affaires internationales, culture cosmopolite.

RECHERCHE : poste cadre export, chef de zone dans sté à vocation internationale. (Section BCO/HP 1817.)

J. F. – Bac + 3 expérience assistante audiovisuel/relations publiques, anglais bilingue, espagnol courant, capacités d'adaptation, esprit d'analyse, sens des responsabilités, motivée.

RECHERCHE : poste d'assistante secteur culturel, audiovisuel, communication. (Section BCO/CR 1818.)

DIPLOME ÉCOLE DE COMMUNICATION. – Maîtrise d'italien et licence de sciences de l'éducation.

SOUHAITE collaborer aux actions de communication interne d'une entreprise dynamique, parfaite maîtrise de l'oral et de l'écrit, sens des contacts, écoute et organisation sont les points dont nous pourrons parler lors d'un entretien. (Section BCO/Cadres IV 1819.)

CADRE 56 ans. – Licence économique.
RECHERCHE : à seconder employeur filière achats, publicité ou services généraux, 32 ans, références de ces fonctions dans agroalimentaire.

SOUHAITE R.P. préférence 92, 78, 75, possibilité contrat retour à l'emploi. (Section BCO/DDS 1820.)

CADRE DIRECTION GÉNÉRALE et/ou direction commerciale, 49 ans, expérience pays de la CEE et USA, parfaitement trilingue français, anglais, espagnol.

PROPOSE son expérience à toute PME ou PMI à vocation internationale. (Section BCO/CR 1821.)

JEUNE CADRE. – Maîtrise Dauphine : contrôle de gestion + finance, ingénieur commercial en informatique, expérience réussie de la vente, dynamique et motivé, goût des négociations.

RECHERCHE poste technico-commercial dans sté informatique pouvant déboucher à terme sur des responsabilités au sein d'une filiale en Afrique. (Section BCO/JV 1822.)

ANPE

ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

Jeune diplômée, 24 ans, Bac + 5 DESS PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL, recherche poste Ressources Humaines, rég. parisienne. Écr. V. BORDAS 78, r. de l'Ouest, 7514 Paris Tél. : 43-21-85-76

J.F., 23 ans, maîtrise commerce intern., trilingue angl., allem., formation inform. et gestion, rech. poste gestion import-export de préfér. Tél. : 48-89-98-92

J.F. 23 ans, cherche place standardiste ou hôtesse d'accueil. 3 ans exp. Niveau BEP. Libre de suite. Tél. : 43-32-14-12

J.F. 27 ans, BTS secrétariat bureautique, 2 ans exp., cherche poste assistante dans société importante. Maîtrise TTX (World 4, Textor). Disponible immédiatement. Ouverte à toutes propositions sérieuses. Tél. : 47-36-56-33

Franco-allemand, 30 a., exp. enseignement, ch. poste professeur d'allemand. Tél.46-83-10-92.

J.F. trilingue, diplômée de l'ENC, BTS de commerce international, DEUG de langues étrangères appliquées au commerce, deux diplômes d'études européennes, cherche emploi Paris ou région parisienne. Disponible immédiatement. Tél. : 60-20-16-28

L'AGENDA

Cours

Recherche prof. logique épistémologique pour enseign. suivi. Tél. : (16) 23-96-10-73.

Garde d'enfants

PARIS-15e - quart. Beaugrenelle. Rech. (à part. du déb. nov.) j. f. sérieuse, non fumeuse, pr garder à domicile, apr. l'école, de 16 h 30 à 19 h, mon fils âgé de 5 ans (goûter, jeux, lect., bain). Ts les lun. et mar., sf vac. scol. Tél. : 45-79-19-16 (le soir).

Meubles

Pour son ouverture,
UNIC AMEUBLEMENT
vous offre des prix sacrifiés sur un grand choix de salons. 33, rue du Fg-St-Antoine, 75011 Paris. Tél. : 43-07-42-52.

Peinture

Cherche peinture de W. Lucas, J. Kröger, Erlenweg 12, 4790 Paderborn, Allemagne. Tél. : (19-49) 52151/35716.

Thérapie

Assoc. pluridisciplinaire de sexologues, cliniciens, consultations, cothérapies. Tél. : 46-42-80-00.

Vidéo

A VENDRE URGENT cause double emploi
LECTEUR VIDÉO DISC PAL
3 mois, état neuf, 3 000 F. Laisser message sur répond. : 46-24-05-81.

V.O. ONLY
Spécialiste du vidéo disc en v.o. en Europe (Pal NTSC). Plus de 1 200 titres disponibles immédiatement. Ouvert 7 jours sur 7. 25, bd de la Somme, 75017. Mº Porte-de-Champerret. Tél. : 42-67-76-17 ou 42-67-76-27

Particuliers (offres)

Particulier vend mobil home type anglais, 8 m × 3 m, bon état, 35 000 F. Transport à charge du preneur. Chailly-en-Brie (77) (près Coulommiers). Tél. : 42-52-88-52 (répondeur).

Vacances Tourisme Loisirs

Home d'enfants à la montagne (Jura 900 m alt. près frontière suisse).
TOUSSAINT-NOEL
Agrément jeunesse et sports. Yves et Liliane accueillent vos enfants dans ancienne ferme XVIIe siècle confortablement rénovée, chbres 2 ou 3 avec s. de bns, w.-c. Située au milieu des pâturages et forêts. Accueil volont. limité à 15 enfants, idéal en cas 1re séparation. Ambiance familiale et chaleureuse. Activités : VTT, jeux collectifs, peinture sur bois, natat. échecs, fabrication du pain. 1 800 F sem./enft. Tél. : (16) 81-38-12-51.

POUR VOTRE SÉJOUR À NICE louez votre appart. aux CITADINES BACCARAT ttes durées. (16) 93-56-32-77.

automobiles

ventes

de 8 à 11 CV

Collaborateur Peugeot vend 405 GRD Turbo, mod. avril 90, gris magnum, vitres teintées, système électrique, pour ouverture et fermeture des vitres et portes, rétro ext. droit, aileron arrière, 7 000 km, 98 000 F. Bur. 42-40-61-42 Dom. 43-63-88-38

propositions diverses

Duo vocal féminin cherche imprésario. (19) 4121331265.

ASSOCIATIONS

Session et Stages

HÉBREU עברית
Initiation sérieuse, profs univers., 1er cours : 23/10/90. INSTITUT MEGUILA Tél. : (1) 42-62-26-91

Français : stage 29/30 oct. 9 h/12 h, conjugaisons, orth., grammaire. Tél. : 47-88-73-08.

JAPONAIS INTENSIF
par la suggestopédie.
12 nov./7 déc. Matsumoto
43-35-24-59 - 43-22-35-13.

Session et Appel

Mardi 23. Rose-Croix-d'Or. Alchimie et transfiguration Aquarus, 54, r. Ste-Croix de la Bretonnerie, Paris-4e. 20 h 30, entrée libre et gratuite.

- Prix de la ligne 47 F TTC (25 signes, lettres ou espaces).
- Joindre une photocopie de déclaration au *J.O.*
- Chèque libellé à l'ordre du *Monde Publicité*, et adressé au plus tard le mercredi avant 11 heures pour parution du vendredi daté samedi au *Monde Publicité*, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

La rubrique Associations paraît tous les vendredis, sous le titre Agenda, dans les pages annonces classées.

AGENDA IMMOBILIER



MARCHÉS FINANCIERS

M. Jimmy Goldsmith se met au vert

LONDRES

de notre correspondant

A cinquante-sept ans, qui n'est pourtant pas normalement l'âge de la retraite, M. Jimmy Goldsmith a décidé de se retirer du monde de la finance internationale pour se consacrer à la défense de l'environnement. *« Je ne veux plus m'occuper activement d'affaires. Ce chapitre de ma vie est terminé »,* a-t-il déclaré. Par le biais de la Fondation Goldsmith, à but non lucratif, il va désormais faire campagne contre l'énergie nucléaire et les pluies acides, militer pour la protection de la couche d'ozone, des forêts équatoriales et autres causes semblables. Il a pour cela annoncé, le 16 octobre, qu'il vendait à Lord Hanson, patron du conglomérat anglo-américain du même nom, ses forêts nord-américaines en échange des mines d'or que ce dernier possède aux Etats-Unis à travers la société Newmont.

L'échange porte sur 511 millions de livres (environ 5,1 milliards de francs). L'industrie du bois demande une gestion suivie alors qu'il suffit apparemment de recueillir les dividendes de ces mines d'or nord-américaines. M. Goldsmith ne s'occupera pas directement de leur exploitation, gardera comme capital ce fonds de père de famille et ne dépensera que les bénéfices pour ses besoins personnels et ceux de la cause qu'il a désormais embrassée à temps complet.

DOMINIQUE DHOMBRES

Accusé de corruption

L'ancien président de la Bourse de Hongkong est condamné à quatre ans de prison

TOKYO

de notre correspondant

C'est l'une des figures du monde des affaires de Hongkong et ancien président de la Bourse de l'archipel que le jury de la Haute cour de justice vient de reconnaître coupable des deux chefs d'accusation pour lesquels il avait été arrêté en 1988. M. Ronald Li était accusé d'avoir accepté, en 1986 et 1987, 500 000 actions de Cathay Pacific Airways et 300 000 de Novel Enterprise Ltd, une firme textile, afin de favoriser l'entrée à la Bourse de Hongkong de ces deux sociétés. M. Li a été condamné jeudi 18 octobre à deux ans de prison pour chaque affaire. Il risquait une peine de sept ans, mais il a bénéficié de la clémence du jury en raison de ses *« contributions passées »*.

Au cours des vingt dernières années, M. Li fut le grand patron d'une sorte de club de financiers dominant la colonie. Avec un sens certain des affaires, il avait fondé en 1969 le Far East Stock Exchange. Il fut surtout l'artisan, au milieu de la décennie écoulée, de la fusion des quatre Bourses de Hongkong en une seule entité qui n'allait pas tarder à devenir l'une des places boursières les plus dynamiques du monde.

C'est en homme à poigne que M. Li mena la Bourse de Hongkong. Au début du krash d'octobre 1987, il décida de suspendre les transations pour quatre jours, provoquant un tollé de protestations. Cette fermeture allait conduire à une réforme du fonctionnement du marché des actions de la colonie, dont la réputation avait été fortement endommagée. M. Li n'est apparemment pas au bout de ses peines : il devra en effet faire face en février prochain à d'autres chefs d'accusation avec sept membres de la direction de la Bourse.

Ph. P.

Craintes de dévaluation de la couronne

La Banque nationale suédoise relève de nouveau le taux directeur

STOCKHOLM

de notre correspondante

La Banque nationale suédoise, qui avait, vendredi 12 octobre, déjà relevé son taux directeur de 2 %, a décidé, jeudi 18 octobre, de rajouter 3 %, ce qui porte ce taux à 17 %. Pour calmer les rumeurs de plus en plus persistantes de dévaluation de la couronne suédoise et pour endiguer la fuite des devises qui en une semaine se chiffre à 12 milliards de couronnes (10,8 milliards de francs), la Banque a voulu frapper fort. Dans une conférence de presse convoquée à la hâte, le premier ministre, M. Ingvar Carlsson, a annoncé qu'il n'y aurait pas de dévaluation et que le gouvernement avait décidé de ne pas attendre à janvier, comme il l'avait prévu, pour prendre de nouvelles mesures d'austérité. Il en donnera le détail dans les prochaines semaines après concertation avec l'opposition.

Ces mesures pourraient porter pour commencer sur une réduction des dépenses publiques de l'ordre de 10 à 15 milliards de couronnes et sur une stabilisation des salaires pour freiner la poussée inflationniste. Le premier ministre a promis qu'il n'y aurait aucune augmentation des impôts.

F. N

□ **Dévaluation de la monnaie roumaine.** – Le lei roumain sera dévalué de 75 % le 1er novembre. Le nouveau cours sera de 35 lei pour 1 dollar au lieu de 20 actuellement (et 100 au marché noir). Cette mesure, annoncée officiellement mardi 16 octobre, fait partie du plan de passage à l'économie de marché que le premier ministre, M. Petre Roman, doit présenter jeudi 18 octobre au Parlement. Le gouvernement compte parvenir à la convertibilité du lei d'ici à six mois.

NEW-YORK, 18 octobre ↑

Vigoureuse reprise

Wall Street s'est rapidement remis de son dernier malaise. Jeudi, un vigoureux mouvement de reprise s'est développé et l'indice Dow Jones, sans finir à ses plus hauts niveaux de la journée, s'inscrivait à la clôture à 2 452,72, avec une avance de 64,85 points (+ 2,7 %). Un instant, il avait atteint la côte 2 461,63.

Le bilan de la journée a été tout aussi éloquent, puisque sur 1 972 valeurs traitées, 1 114 ont monté, 441 seulement ont baissé et 417 n'ont pas varié.

Facteur-clé de cette reprise : la baisse assez rapide des prix du pétrole brut sur le marché libre en liaison avec l'offre du président irakien Saddam Hussein de vendre son brut à 21 dollars.
Deuxième élément de satisfaction : la détente sur le front des taux d'intérêt enregistrée sur le marché obligataire. Enfin, les investisseurs ont accueilli avec une certaine satisfaction les dernières statistiques sur la situation économique américaine

L'activité, déjà accrue la veille, a encore un peu augmenté avec 204,12 millions de titres échangés contre 199,59 millions.

VALEURS	Cours du 17 octobre	Cours du 18 octobre
Alcoa	52 5/8	54
ATT	30 7/8	32
Boeing	46	48 1/4
Chase Manhattan Bank	12 1/2	12 1/2
Du Pont de Nemours	31 1/2	32 3/8
Eastman Kodak	37 1/4	38
Exxon	48 1/2	48 1/2
Ford	30 5/8	30 1/2
General Electric	52 5/8	54 1/2
General Motors	35 1/2	38 3/8
Goodyear	16 1/8	16 1/8
IBM	100 3/4	105 1/8
ITT	41 1/8	42 7/8
Mobil Oil	57 1/8	58 3/4
Pfizer	74 1/8	77
Schlumberger	55 1/4	55 1/2
Texaco	56 3/4	57 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	89 3/4	94 3/4
Union Carbide	14 5/8	15 1/8
USX	30 3/4	30 7/8
Westinghouse	26 1/2	26 1/8
Xerox Corp.	30 3/4	31 3/4

LONDRES, 18 octobre ↑

Reprise

Les cours des valeurs ont bondi en fin de séance pour terminer en nette hausse jeudi au Stock Exchange. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné 14,6 points, à 2 082,6, soit un progrès de 0,7 % par rapport à la veille.

La baisse des cours du pétrole et les perspectives d'un accord sur le budget américain ont encouragé la place londonienne. L'annonce d'une hausse moins importante que prévu du chômage en septembre en Grande-Bretagne n'a pas eu d'incidence sur les cours et les investisseurs se sont maintenus à distance avant le discours jeudi soir devant les banquiers de la City du Chancelier de l'Echiquier M. John Major. Le volume des transactions est resté étroit avec seulement 347,5 millions d'actions échangés contre 644,4 millions mercredi.

De nombreux secteurs se sont améliorés, notamment les brasseries, les alimentaires et les internationales, soutenues par le repli du sterling. Le groupe de traitement des déchets Caird s'est replié à la suite de craintes d'un abandon de l'OPA lancée le 21 septembre dernier par la compagnie d'eau Severn Trent.

PARIS, 19 octobre ↑

Michelin pèse sur la cote

Pour la sixième séance consécutive, la Bourse de Paris s'était apprêtée vendredi à franchir une nouvelle étape de hausse. Mais le plongeon de Michelin (– 12 % peu après l'ouverture matinale) en liaison avec l'annonce par le groupe d'un déficit d'au moins 2,3 milliards de francs en 1990), a donné une bonne petite claque aux différents indices. En progression de 0,18 %, à l'ouverture, puis de 0,61 % quelques instants après, le CAC 40 reperdait ensuite toute son avance et repassait même dans le rouge. En début d'après-midi, il s'inscrivait à 0,20 % en dessous de son niveau précédent. Plus tard dans la soirée, la Bourse parvenait néanmoins à combler son retard et à remonter sensiblement (+ 0,60 %) et à finir ainsi la semaine en beauté avec une hausse hebdomadaire de 5 % environ.

Mais elle aurait pu faire beaucoup mieux sans le coup de Michelin. L'action de la firme de Clermont-Ferrand fait partie des quarante valeurs composant l'indice CAC 40 et à lui seul pèse pour 1 % dans ses décalages. Prévisible cette chute de Bibendum ? La veille dans l'après-midi, M. François Michelin avait annoncé devant la presse que son groupe enregistrerait pour 1990 un déficit d'au moins 2,3 milliards de francs. L'information avait produit l'effet de la foudre quand les analystes ne comptaient, au plus, que sur une perte de 1,5 milliard. Le moment choisi pour faire cette révélation n'a pas été du goût de tout le monde, puisque la Bourse n'eut connaissance de l'information que plusieurs heures après l'ouverture des cotations.

Bref, le marché a lourdement pâti de ce « couac », sans profiter vraiment de l'impulsion qu'avait commencé à lui donner Wall Street dopé la veille par des statistiques économiques moins mauvaises que prévu. Autre valeur mise au piquet : Dassault électronique après l'annonce d'une chute de 73 % de ses résultats pour le premier semestre.

TOKYO, 19 octobre ↑

La hausse continue

La Bourse de Tokyo a terminé la journée de vendredi en hausse pour la cinquième séance consécutive. L'indice Nikkei affichait en clôture un gain de 114,41 points à 24 481,49 points, soit une avance de 0,47 %. La progression avait toutefois été beaucoup plus forte dans la matinée, le Nikkei ayant terminé la mi-séance en hausse de 2 %, après avoir ouvert sur une avancée de 0,9 %. Jeudi le Nikkei avait gagné 507,72 points. Dans un marché animé, près de 500 millions de titres avaient changé de mains durant la matinée, contre 280 millions jeudi matin et 700 millions pour l'ensemble de la journée. Le dollar, qui se maintient sous la barre des 125 yens, et la fermeté des obligations attirent davantage d'investisseurs, ont indiqué les opérateurs.

VALEURS	Cours du 18 octobre	Cours du 19 octobre
Akai	545	579
Bridgestone	1 160	1 170
Canon	1 380	1 420
Fuji Bank	1 990	2 100
Honda Motors	1 420	1 430
Matsushita Electric	1 790	1 810
Mitsubishi Heavy	783	783
Sony Corp.	6 450	6 500
Toyota Motors	1 870	1 880

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Baisse de 61 % des résultats de Finacor.** – Le bénéfice consolidé avant impôt (part du groupe) de Finacor a chuté de 61 % au premier semestre, tombant à 20,2 millions de francs contre 52,3 millions au 30 juin 1989. Le chiffre d'affaires consolidé de ce courtier sur les marchés monétaires et financiers est demeuré stable avec 284,5 millions de francs contre 282,4 pour la période équivalente de 1989. Deux secteurs sont à l'origine de l'érosion des résultats : Finacor Espagne et Finacor Bourse. Cette dernière, *« reprise en 1988, bien qu'en progression notable dans un marché lui-même déprimé, n'est pas encore à son seuil de rentabilité ».* Ce seuil, grâce à un renforcement des équipes et l'augmentation à 51 % de la participation de Batif Banque (groupe Altus Finance), doit être dépassé au cours du prochain exercice.

□ **Précision concernant la société de Bourse Girardet reprise par le Crédit national.** – La société L. Finance, à l'origine de l'essentiel du trou de 200 millions de francs découvert à la société de Bourse lyonnaise Girardet, n'est pas une filiale de cette dernière (*le Monde* du 19 octobre). Elle n'a pas de lien de capital. Elle est présidée par M. Daniel Benoist d'Anthenay, mari de Mme Sylvie Girardet, la responsable de la société de Bourse. Le directeur général de L. Finance, M. Delaruelle, était quant à lui jusqu'en février dernier l'actuaire et le gérant des fonds communs de la société de Bourse.

□ **Création de Barclays Puget-Mahé Gestion, société regroupant les produits de gestion collectifs de ce groupe.** – Deux firmes françaises du groupe britannique Barclays, Barclays Bank et la société de Bourse Puget-Mahé, viennent de regrouper leurs produits de gestion collectifs et leurs équipes de gestion au sein d'une filiale commune appelée Barclays Puget-Mahé Gestion. Dirigée par M. Louis de Rohan-Chabot, cette firme dispose de 10 SICAV et de 23 FCP ayant un total d'encours de 10 milliards de francs. L'objectif est de doubler ce montant d'ici 5 à 7 ans, *« si le marché le permet »*, en s'adressant aux institutionnels et aux industriels de taille moyenne.

□ **Dow Chemical : chute de 52,1 % des bénéfices.** – Deuxième groupe chimique des Etats-Unis, Dow Chemical annonce pour le troisième trimestre une chute de 52,1 % de son bénéfice, dont le montant revient à 282 millions de dollars, pour un chiffre d'affaires malgré tout en hausse de 15,8 % à 4,92 milliards de dollars. Pour les neuf premiers mois, le résultat net de Dow dépasse tout juste 1 milliard de dollars (1,11 milliard), en baisse de 46,1 % par rapport à celui dégagé l'an dernier à pareille époque. La direction du groupe attribue ces très mauvais résultats notamment à la flambée des cours du pétrole, qui constitue pour lui à la fois une matière première et une source d'énergie.

□ **Chiffre d'affaires en hausse, résultat en baisse pour Origny-Desvroise.** – Le groupe Origny-Desvroise a annoncé une hausse de son chiffre d'affaires consolidé à 1,07 milliard de francs pour le premier semestre 1990, contre 938 millions de francs à semestre comparable en 1989, soit une progression de 10 % à périmètre constant et de 14 % à périmètre actualisé, le groupe ayant en effet acquis les sociétés Coudeville-Alfroid Gaye dans la distribution de matériaux, Comaloc, Rentamat et Mateloc dans la location de materiel, ainsi que la société Mauer dans le secteur des enduits. Le résultat net avant impôt et amortissement des survaleurs s'élève pour sa part à 46,7 millions de francs, contre 54,7 millions de francs pour la même période de l'exercice précédent.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	399	395	Idianova	132	132
Asystel	105	....	I.M.S.	943	944
B.A.C.	190	190	IN2	280	.
B.I.C.M.	860	858	I.P.B.M.	114	114
Boiron (Ly)	400	400	Loca investis.	313	...
Boisset (Lyon)	210	....	Locamic	88	86
Câbles de Lyon	3170	3169	Matra Comm.	133	131
C.A.L-de-Fr. (C.C.L.)	1078	1071	Molex	180	....
Calberson	398 30	390	Olivetti Logabax	590	599
Cardif	427	427 10	Presbourg	90	90
C.E.G.E.P.	205 60	210	Publ.Filipacchi	401 70	401
C.F.P.I.	252	252	Razel	605	610
Ciments d'Origny	490	481	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	301	301
C.N.I.M.	900	905	St-H. Matignon	202	203
Codetour	280	275 50	Select Invest (Ly)	90	91
Comareg	277	280	Serbo	420	420
Conforama	772	776	S.M.T. Goupil	187	180 20
Creeks	322 30	325	Sopra	179 90	174 50
Dauphin	394	398	Supra	139	143
Delmas	590	586	Thermador H. (Ly)	238	...
Demachy Worms Cie	641	....	Unilog	148	148
Desquenne et Giral	246	246	Union Fin. de Fr.	380	380
Devanlay	780	783	Viel et Cie	114	...
Deville	465 60	460	Y. St-Laurent Groupe	820	820
Dolisos	185	185			
Editions Belfond	222 50	229			
Europ. Propulsion	410	406			
Finacor	125	....			
GFF (group.fon.f.)	350	380			
Grand Livre	427	428			
Gravograph	169 30	176			
Guintoli	810	....			
I.C.C.	236 80	....			
IDIA	309 10	310			

Marché des options négociables le 18 oct. 1990

Nombre de contrats : 35 624

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Bouygues	480	12,50	–	–	–
CGE	520	57	–	11	–
Elf-Aquitaine	600	58	–	10,30	20
Eurotunnel SA-PLC	40	6,60	–	1,70	3,50
Euro Disneyland SC	90	6,20	9	4	5,60
Havas	480	55,50	–	–	–
Lafarge-Coppée	340	19,50	–	17	–
Michelin	70	6	9	7	–
Midi	880	–	63	45	63
Paribas	480	27	–	–	–
Pernod-Ricard	1 280	12,70	–	–	–
Peugeot SA	520	48	70	28	–
Rhône-Poulenc CI	260	11	23	–	–
Saint-Gobain	380	36	55	12	–
Source Perrier	1 280	–	90	–	–
Société générale	440	9	28	–	–
Suez Financière	280	45,20	55	4,65	–
Thomson-CSF	120	1,50	4,60	–	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 18 oct. 1990

Nombre de contrats : 58 791

COURS	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91	ÉCHÉANCES Juin 91
Dernier	98,40	98,32	98,32
Précédent	97,98	97,92	97,78

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS D'ACHAT Mars 91	OPTIONS DE VENTE Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Mars 91
98	1,19	1,79	0,78	1.65

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,0515 F ↓

Le dollar s'inscrivait en nette baisse vendredi 19 octobre, après avoir franchi pendant de longues minutes la barre psychologique de 1,50 DM et frôlé celle des 5 F. La monnaie américaine gagnait cependant un peu de terrain contre le yen. A Paris, la devise américaine s'échangeait à 5,0515 F contre 5,0640 F jeudi à la cotation officielle.

FRANCFORT	18 oct.	19 oct.
Dollar (en DM)	1,5110	1,5048

TOKYO	18 oct.	19 oct.
Dollar (en yens)	124,40	125,25

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (19 octobre) ...... 9 9/16 - 11/16 %
New-York (18 octobre) ...... 8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	17 oct.	18 oct.
Valeurs françaises	75,60	77
Valeurs étrangères	77.10	77.80
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	431.10	432.81
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 616	1 644,07

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	17 oct.	18 oct.
Industrielles	2 387,87	2 452,72

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	17 oct.	18 oct.
Industrielles	1 600,80	1 618,10
Mines d'or	163,90	168,80
Fonds d'Etat	79,76	79,43

TOKYO

	18 oct.	19 oct.
Nikkei Dow Jones	24 367,08	24 481,49
Indice général	1 783,53	1 816,29

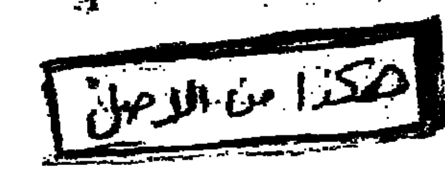
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,0375	5,0395	+ 70	+ 80	+ 145	+ 165	+ 460	+ 520
$ can.	4,2982	4,3036	– 119	– 78	– 212	– 159	– 471	– 386
Yen (100)	4,0681	4,0720	+ 63	+ 88	+ 124	+ 160	+ 345	+ 420
DM	3,3512	3,3541	+ 35	+ 53	+ 79	+ 103	+ 194	+ 256
Florin	2,9720	2,9749	+ 36	+ 47	+ 73	+ 94	+ 187	+ 236
FB (100)	16,2605	16,2775	+ 92	+ 206	+ 232	+ 401	+ 852	+ 1282
FS	3,9933	3,9980	+ 59	+ 76	+ 121	+ 150	+ 333	+ 419
L (1 000)	4,4688	4,4746	– 67	– 18	– 99	– 52	– 301	– 172
£	9,9037	9,9127	– 367	– 307	– 685	– 611	– 1648	– 1482

TAUX DES EUROMONNAIES

$E.-U.	7 15/16	8 3/16	8	8 1/8	8	8 1/8	8 1/16	8 3/16
Yen	7 9/16	7 13/16	7 13/16	7 15/16	7 7/8	8	8 1/4	8 3/8
DM	7 15/16	8 3/16	8 1/8	8 1/4	8 1/4	8 3/8	8 11/16	8 13/16
Florin	7 11/16	7 15/16	8 1/8	8 1/4	8 1/4	8 3/8	8 5/8	8 3/4
F.B.(100)	8 13/16	9 1/16	8 3/4	9	8 13/16	9 1/16	8 15/16	9 1/16
F.S.	7 3/8	7 5/8	7 11/16	7 13/16	7 3/4	7 7/8	8 1/8	8 1/4
L(1000)	9 1/4	10 1/4	10 7/8	11 3/8	10 7/8	11 3/8	11 1/8	11 5/8
£	13 13/16	14 1/16	13 15/16	14 1/16	13 7/8	14	13 5/8	13 3/4
Franç.	9 9/16	9 13/16	9 11/16	9 13/16	9 3/4	9 7/8	10	10 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 19 OCTOBRE

Cours relevés à 14 h 28

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3740	C.N.E 3%	3765	3785	3781	+0 42
980	B.N.P. T.P.	950	950	950	....
1130	C.C.F. T.P.	1135	1136	1180	+3 96
1090	Cr.Lyon. T.P.	1080	1080	1077	-0 28
1580	Renault T.P.	1416	1447	1425	+0 64
1650	Rhone Poul. T.P.	1500	1500	1452	-3 20
1083	Saint Gobain T.P.	1101	1101	1101	....
1135	Thomson T.P.	946	945	950	+0 42
685	ACCOR	770	774	772	+0 26
610	Air Liquide	667	667	675	+1 20
1340	Als.Superm.	1568	1535	1550	-1 15
360	A L S P I	364	362	364	....
1570	Arjom. Prioux	1880	1888	1879	-0 05
960	AGF Sté Centrale	879	879	871	-0 91
820	Aux. Entrepr.	825	825	830	+0 61
240	Avenir H. Média	260	270	266	+2 31
163	Axa Midi Ass.	198	209	214 50	+8 33
247	Bafip	226 10	226	227	+0 40
190	Bail-Equipem.	170	171 90	174	+2 36
765	Bail Investiss.	757	765	765	+1 06
380	Bancaire	432 50	436	442	+2 20
565	Bazar H.-V.	600	597	597	-0 50
795	Beghin-Say	734	740	738	+0 54
1120	Berger (M)	1119	1110	1110	-0 80
540	Bic	541	542	525	-2 96
740	B.I.P.	880	880	879	-0 11
315	BIS	350	350	350	....
310	B N P (CI)	258	258	256	-0 78
910	Bollore Tech.	800	790	795	-0 63
2830	Bongrain	2309	2305	2310	+0 04
645	Bon-Marché	681	680	667	-2 06
425	Bouygues	436 80	435	441 90	+1 17
113	BP France	109 40	110	108	-1 28
735	B S N	780	778	778	-0 26
890	Canal Plus	957	950	958	+0 10
395	Cap Gem.S.	375	378	373	-0 53
3220	Carrefour	3550	3520	3554	+0 11
123	Casino	133 60	131 80	135	+1 06
98	Casino ADP	98 10	97 60	99	+0 92
940	Castorama D.I.	925	921	921	-0 43
160	C.C.F.	151 40	152 30	154	+1 72
65	CCMC Ly.	60	60	61	+1 67
335	C.D.M.E.	347 50	348	343 50	-1 15
425	C.E.G.I.D.	475	475 20	475 30	+0 06
230	Centrest (Ny)	240	240	238	-0 83
475	C.E.P. Comm.	535	538	525	-1 87
181	Cerus	165	166	163 90	-0 67
340	Cetelem	430	425	433	+0 70
380	C F A O	400	395	394	-1 50
360	CF Inc	380	380	383 10	+0 82
490	C G E	560	565	571	+1 96
280	CGI Info	334 80	336	328	-2 03
925	C G I P	902	903	906	+0 44
500	CGP	505	500	495	-1 98
780	Chargeurs S A	723	726	739	+2 21
585	C I C A (M)	585	585	560	-4 27
1140	Ciments franc.	1070	1050	1055	-1 40
405	Club Méditer.	420	428	436 90	+4 02
120	CMB Packa.	119 80	120	119 80	....
104	Codetel	95	95 50	95	....
475	Coles	465	457	464	-0 22

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
250	Cpt. Entrep.	262	262	257	-1 91
995	Compt Mod.	1144	1139	1120	-2 10
147	Concept S.A.	133 50	135	136	+1 12
370	CPR (Paris Rée.)	306	306	301 10	-1 60
860	Créd. Foncier	855	865	900	+5 26
630	Cr Lyon (CI)	570	575	578	+1 40
1060	Credit Nat.	891	898	890	-0 11
215	CSEE	202 60	208	205	+1 18
2260	Damart	2150	2170	2170	+0 93
485	Dassault Aviation	460	460	455	-1 09
270	Dassault Electr.	204	199 50	174 80	-14 3
1400	De Dietrich	1248	1251	1250	+0 16
200	Dév.P.d.C.(Li)	198	198	198	....
255	Dév.R.Sud-Est	280	284	280	....
380	D M C	382	380	384	+0 55
3110	Docks France	3587	3595	3610	+0 64
600	Dumez	629	630	639	+1 59
2070	Eaux (Gle)	2312	2330	2332	+0 87
320	Ecco	311 10	313	313	+0 61
695	Elf Aquitaine	633	636	639	+0 95
490	- (Certific.)	467	467	466 10	-0 19
895	Epeda B.-F.	1003	992	990	-1 30
365	Essilor	275	275 20	270	-1 82
190	Essil.Int.(DP)	180	174	170	-5 56
730	Esso	659	658	659	....
1400	Eurafrance	1405	1420	1390	-1 07
1510	Eurocom	1658	1620	1620	-2 29
81	Eurodisneyland	92 40	92 50	92 40	....
3020	Euromarché	3089	3001	3070	-0 62
930	Europe 1	1036	1036	1041	+0 48
40	Eurotunnel	44 70	45	44 90	+0 45
1360	Exor	1400	1400	1390	-0 71
1220	Facom	1240	1270	1260	+1 61
135	Finextel	132 10	132	130 20	-1 44
225	Fives Lille	233 50	236	232 50	-0 43
1820	Fromager. Bel	1695	1675	1695	....
1750	Gal.Lafayette	1750	1768	1751	+0 06
1780	G.A.N.	1836	1802	1800	-1 91
320	Gascogne (B)	388	385	380	-1 64
1220	Gaz et Eaux	1139	1095	1080	-5 18
1410	Geophysique	1045	1005	1035	-0 96
400	Gerland Ly.	396	396	386	-2 53
695	Groupe Cité	650	659	649	-0 15
1340	GTM-Entrep.	352 10	358	350	-0 60
920	Guyenne-Gas.	1029	1030	1011	-1 75
188	Hachette	177	180 50	184	+3 95
485	Havas	533	536	538	+0 94
490	Hénin (La)	545	540	534	-2 02
710	Hutchinson	927	935	950	+2 48
230	Imétal	227	228	222	-2 20
90	Immob. Phénix	106 10	106 50	105 20	-0 85
94	Ingénico	77 50	77	74	-4 52
2910	Inst. Mérieux	3020	2981	2981	-1 29
370	Interbail	390 50	385	390	-0 13
1000	Intertechnique	1090	1076	1085	-0 46
655	J. Lefebvre	649	650	685	+5 55
785	Labinal	780	799	785	+0 64
2280	Lab. Bellon	2830	....	....	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
345	Lafarge	340	339 20	346	+1 76
1041	Lebon	340	341	341	+0 29
3300	Legrand	3410	3410	3438	+0 82
1810	Legrand (DP)	1900	1900	1890	-0 53
526	Legris Industries	532	535	541	+1 69
700	Locabail Imm.	750	750	750	....
405	Locafrance	418	420	413	-1 20
620	Locindus	623	630	626	+0 48
380	Luchaire	347	337	348	+0 29
3320	L.V.M.H.	3794	3795	3795	+0 03
470	Lyonn. Eaux	470	471	478	+1 70
220	Majorette Ly.	210 10	214	210 10	....
310	Mar. Wendel	304	299	295	-2 96
230	Matra	228	228	227	-0 44
490	Merlin-Gerin	483	486	500	+3 52
92	Metaleurop	91	89	89 05	-2 14
120	Métrologie In.	114 80	115	112	-2 44
65	Michelin	68	62	61 10	-10 1
860	Midi (Cie)	889	870	885	-0 45
95	Midl. Bk Sa *	90	88	85	-5 56
340	Min. Salsig (Ny)	350	349	345	-1 43
102	MMB	96	93 60	95	-1 04
80	Moulinex	78 60	79	80	+1 78
1390	Navig. Mixte	1330	1334	1330	....
132	Nord-Est	131	133 10	132	+0 76
450	Nordon (Ny)	460	460	458	-0 43
560	Nouv Galeries	561	586	583	+3 92
545	Occid. (Gle)	584	585	585	+0 17
1330	Omn. f. Paris	1419	1430	1415	-0 28
310	Olipar	309	305	303	-1 94
480	Oréal	510	512	522	+2 35
485	Paribas	480	490	487 80	+1 63
1390	Pechelbronn	1330	1330	1315	-1 13
107	Pechiney Int.	135 30	134 70	134 30	-0 74
250	Pechiney (CIP)	274	271	268	-2 19
450	Penhoet	460	464 50	464 50	+0 98
1020	Pernod Ricard	1005	1001	1019	+1 39
530	Peugeot	529	528	534	+0 95
430	Pinault	337	337 50	331	-1 78
270	Plastic-Omn.	270	274 50	271 30	+0 48
390	Poliet	476	479	478	+0 42
865	Présbail-Sic.	968	965	962	-0 62
600	Primagaz	620	610	625	+0 81
420	Printemps	501	500	496	-1 00
1850	Promodès	1870	1888	1882	+0 64
410	Radiotechn.	358	350	335	-6 42
300	Raff. D.Total	300	300	300	....
2300	Redoute (La)	2750	2750	2755	+0 18
245	Rémy et Associés	280	282	277 70	-0 82
215	R. Poulenc CIP	249	251 60	242 10	-2 77
325	Robur Financ.	338	332	335	-0 89
47	Rochette(La)	54	54	53 30	-1 30
1870	Roussel Uclaf	1735	1720	1710	-1 44
2850	R. Impé.Ly *	2980	3045	3000	+0 67
183	Sade (Ny)	183	181	181	-1 09
1450	Sagem	1450	1411	1410	-2 76
365	Saint Gobain	407 50	408	410	+0 61
1130	Saint Louis	1330	1340	1349	+1 43

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1250	Salomon Ly.	1115	1115	1135	+1 79
410	Salvepar (Ny)	400	405	405	+1 25
715	Sanofi	775	802	802	+3 48
1720	S A T	1665	1665	1681	+0 96
245	Saul. Chât.	252	250	250	-0 79
1080	Saupiquet (Ns)	1270	1252	1271	+0 08
765	Schneider	662	661	670	+1 21
16	SCOA	16 70	16 60	16 65	-0 30
1000	S.E.B.	1178	1159	1154	-2 04
430	Sefimeg	446	447	443	-0 45
525	Sextant A.	614	614	603	-1 79
1100	S F I M	1075	1070	1070	-0 47
172	S.G.E.	177	175 40	170 40	-3 73
550	Simco	573	580	560	-2 27
920	Sk. Rossignol	896	890	876	-2 23
900	Sligos	835	850	836	+0 12
435	Société Géné.	397 50	400	408 90	+2 87
115	Sodecco(B)	122 10	125	125	+2 38
150	Sodero(Ns)	151	151	151	....
395	Sodexho	500	506	507	+1 40
86	Sogenal(Ny)	80 50	81	80 50	....
410	Sogerap	405	409	409	+0 99
1120	Som-Allib.	1320	1320	1319	-0 08
1190	Source Perrier	1190	1180	1164	-2 18
470	Sovac	558	543	553	-0 90
430	SPEP	445	450	455	+2 25
465	Spie-Batignol.	467	479 50	461 10	-1 26
980	Strafor	980	998	1005	+2 55
300	Suez	320	321	318	-0 63
480	Synthélabo	635	645	665	+4 72
90	Thomson	101	101 90	101	....
690	Total	670	655	673	+0 45
120	- (certif.)	116 60	117	116 10	-0 43
270	Truffaut Fin.	235	234	222 10	-5 49
490	U.A.P.	523	529	528	+0 96
210	U F B Locab.	216	222	225	+4 17
900	U I C	877	900	894	+1 94
575	U I F	559	564	552	-1 25
745	U I S	770	751	760	-1 30
730	Usibail	743	745	740	-0 40
156	U.C.B.	163	165	156 50	-3 99
305	Valéo	356 50	348 50	344 10	-3 48
285	Vallourec	269	266	262	-2 60
385	Via Banque	366 50	365	361 50	-1 36
945	Zodiac	955	950	955	....
1890	Elf Gabon	1617	1601	1602	-0 93
138	Amax	97	98 80	98 80	+1 86
119	Amer. Express	93	93 40	93 40	+0 43
160	A.T.T.	163	163 50	163 50	+0 31
124	Anglo Amer.C.	120 50	121 80	121 90	+1 16
415	Amgold	392	390	390	-0 51
200	Banco Santander	230	231	231	+0 43
710	B.A.S.F.	694	693	695	+0 14
725	Bayer	725	733	733	+1 10
77	Buffelsfont.	73 20	73	72 50	-0 96
74	Chase Manh.	63	63	63	....
93	De Beers	84	84 70	84 70	+0 83
2080	Deutsche Bank	2084	2089	2100	+0 77

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1290	Dresdner Bank	1270	1273	1275	+0 39
61	Driefontein	54 30	54 10	54 20	-0 18
183	Du Pont-Nem.	161 60	164 50	164 50	+1 86
220	Eastman Kodak	191	191	191	....
21	East Rand	21 95	22	21 95	....
86	Echo Bay	55	55 70	55 70	+1 27
150	Electrolux	133	134 50	134 50	+1 13
980	Ericsson	187 90	191 50	191 50	+1 97
270	Exxon Corp.	246 80	243 50	243 50	-1 34
181	Ford Motor	154 80	154 80	154 80	....
48	Freegold	45 50	45 90	45 90	+0 88
11	Gencor	11	11 25	11 25	+2 27
295	Gén. Elect.	272	276 50	276 50	+1 65
194	Gén. Motors	181 50	183 50	183 50	+1 10
365	Gén. Belgique	316	318	318	+0 63
54	Gd. Métropol.	56 60	57	57	+0 71
88	Guinness	70	70	70	....
18	Hanson PLC	18 50	18 90	18 90	+2 16
42	Harmony Gold	40 30	40 05	40 05	-0 62
174	Hewlett Packard	141 50	147 90	147 90	+4 52
45	Hitachi	47 30	48 40	48 40	+2 33
710	Hoechst	663	663	663	....
105	Homestake	87 95	92 50	91 50	+4 04
82	Imp. Chemical	79 80	80	80	+0 25
570	I.B.M.	523	530	530	+1 34
265	I.T.T.	211	216	216	+2 37
118	Ito Yokado	145	143 80	143 80	-0 83
81	Matsushita	72 30	72 30	72 10	-0 28
16 50	Maxwell	14 80	15 10	15 10	+2 03
136	Mc Donald's	136	137 90	137 90	+1 40
405	Merck	405	404 10	404 10	-0 22
415	Minnesota M.	383	387	387	+1 04
350	Mobil corp.	287	287	287	....
173	Morgan J.P.	176 50	184	184	+4 25
29200	Nestlé	30100	30400	30400	+1 00
890	Nixdorf	945	951	951	+0 63
210	Norsk Hydro	179 40	180	180	+0 33
113	OFSI	105 60	105 20	105 20	-0 28
1680	Pétrofina	1650	1674	1674	+1 45
240	Philip Morris	234 50	236 50	236 20	+0 72
69	Philips	62	63 10	63 10	+1 77
89	Placer Dome	77 25	77 40	77 40	+0 19
260	Quilmès	247	250	250	+1 21
24	Randfontein	23 30	24 20	24 20	+3 86
430	Royal Dutch	394 50	395	394	-0 13
40	R T Z	41	41	41	....
3 60	Saat.& Saatchi	3 65	3 59	3 61	-1 10
49	St Helena	44 10	43	43 05	-2 38
365	Schlumberger	281	280 80	280 80	-0 07
48	Shell transp.	45 50	45	45	-1 10
1850	Siemens	1943	1955	1970	+1 39
260	Sony	262 80	259 50	259 30	-1 33
66	Sumitomo Bank	67	68	67 60	+0 90
190	T.D.K.	202 20	200 50	200 50	-0 84
44	Telefonica	41 50	42	42	+1 20
32	Toshiba	32 15	32 15	32 15	....
415	Unilever	425	431	431	+1 41
250	Unit.Techn.	239	244	244	+2 09
375	Vaal Reefs	351	344 50	344 50	-1 85
280	Volvo	252	253 50	253 50	+0 60
175	West. Deep.	166 90	160 90	160 90	-3 59
205	Xerox Corp.	155 80	161	160 90	+3 27
97	Yamanouchi	112	110 50	110 50	-1 34
1 77	Zambia Cop.	1 79	1 83	1 83	+2 23

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	118 50	3 59
Emp.Etat 9,8%78	99 30	2 65
10,80% 79/94	100 90	1 33
Emp.Etat 13,25%80	100	13 17
Emp.Etat 16%82	100 01	15 95
Emp Etat 14,6% 83.	101 34	9 60
Emp.Etat 13,4%83	108 45	11 08
Emp.Etat 12,2% 84.	103 65	0 36
Emp.Etat 11% 85	104 65	7 23
10,26% mars 86	100 10	6 21
OAT 10% 5/2000	99 15	3 97
OAT 9,9% 12/1997	99 67	8 40
OAT 9,8% 1/1996	98 87	7 03
PTT 11,2% 85	102 40	9 05
CFF 10,30% 86	96	6 90
CNB Bques 5000F	100 30	2 91
CNB Paribas 5000F	102 25	2 91
CNB Suez 5000F	100 25	2 91
CNE 11,5% 85	101 60	3 91
CNI 1/82 5000F	100 30	2 91
CNT 9 % 85	91 70	4 32
CRH 10,90% déc.85	101	7 87
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1035	....
Cerus	....	....
CGE 6 janv. 89/99	571	....
Drouot Ass.8%86cv	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	892	880
Applications Hydr.	1334	1387 d
Arbel	830	829
Astorg	269	270
Bains C.Monaco	959	957
B.Hypoth.Europ.	352 70	352 30
B.N.P. Intercont.	247	....
Beghin-Say (C I)	600	....
Bénédictine	3650	3800
Blanzy Ouest	2912	3028
B T P	76	76 20
Cambodge	689	689
Carbone Lorraine	794	794
Case Poclain	14 90	15
C.E.G.F (Frigor.)	390	389 90
Centenaire Blanzy	510	525
Carabati	100	100
Champex Ny	138	133
CIC (CIP)	166	170 90
C.I.M.	790	810
C.I.T.R.A.M. (B)	2400	....
Clause	406	438
Cofimeg	256	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cofradel	1131	....
Cogifi	399	397
Comiphos	498	509
Cie Industrielle	4200	4300
Cpt Lyon Alemand	418	405 50
Concorde	715	715
Constr.Mét.Prov.	29	33 d
Crédit Gén.Ind.	380	384 90o
Cr Universel (Cie)	588	580
Crédital	121	121
Darblay	670	670
Degremont	1410	1390
Delalande	1800	1800
Delmas Vieljeux	3690	3700
Didot Bottin	1031	1072
Eaux Bassin Vichy	2060	....
Eaux Vittel	959	987
Ecia	190	191
Electro-Financ.	774	....
Electro-Banque	320	320
E.L.M. Leblanc	730	730
Enelli Bretagne	528	507
Ent.Mag. Paris	4080	4100
Etex (ex. Eternit)	1680	1670
Europ Soudres Ind.	25	....
Finalens	240	....
F.I.P.P.	168 50	168 60
F.N.A.C.	1980	....
Foncière (Cie)	675	680
Fonc.Lyonnaise	715	724
Foncina	498	....
Fougerolle	735	715
France I.A.R.D.	790	790
France SA (La)	1370	1380
From. Paul-Renard	2520	....
Gaumont	968	969
Genefim	255 10	260
Gévelot	499	....
G.F.C.	381	385
G.F.I.I.	289	289
Grds Moulins Paris	1490	....
Groupe Victoire	1380	1360
G.T.I (Transport)	498	499
Immobail	350	350
Immobanque	671	685
Im.Marseillaise	5940	5930
Imm. Plaine-Monceau	412	410
Immofice	430	430
Invest.(Ste Cie.)	3060	3060
Jaeger	68	63 10
Lambert Frères	260	284 d
Lille Bonnières	1680	1655
Loca-Expansion	300 60	305
Locafinancière	495	....
Locatel	298	....
Louis Vuitton	555	577
Louvre	3670	3650
Lucia	1770	1750
Machines Bull	41	40 50
Mag.Uniprix	150	147
Magnant	728	693

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Métal Déployé	500	520
Mors	143 60	143 20
Navigation (Nle)	234	....
Optorg	344	335
Oréal (CI)	220	....
Origny-Desvroise	1239	1200
Palais Nouveauté	973	990
Paluel Marmont	650	650
Parfinance	199 60	199 60
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	214 10	....
Paris Orléans	241	241 60
Parthena Invest.	310	315
Pathé Cinéma	1014	....
Piper Heidsieck	2050	1990
PLM	309	300
Porcher	651	670
Promodès (CI)	1075	1078
Publicis	714	718
Rochefortaise	120	120
Rosario	240 20	249 60
Rougier	412	406
S.A.C.E.R.	391	390
S.A.F.A.A.	452	406 o
S.A.F.I.C Alcan	280	....
SAFT	1245	1232
Saga	262	260
Saint Dominique (F.)	....	....
Salins du Midi	600	590
Satam	92 50	92 50
Savoisienne M.	159 50	....
S.C.A.C.	770	770
Senelle Maubeuge	425	....
S.Eud.Part. (M)	147	....
Silic	615	625
Sinvim	303	315
S.I.P.H.	304 40	327
Sofal	623	605
Soffo	534	....
Sofical	1104	1100
Soficomi	540	540
S O F I P (M)	445	450
Sofragi	1445	1441
Sophia-Bail	395 50	391
Sopagri	170 50	170
Soudure Autogène	850	870
Sovabail	395	....
Stemi	725	....
Suez (CIP)	254	254
Taittinger	3515	3500
Télémécanique Elect.	4200	4280
Testut-Aequitas	826	826
Tour Eiffel	280	....
Ufiner	1020	990
U.T.A.	2650	2417 o
Vicat	383	379
Viniprix	1900	1915
Virax	151	....
Maroc Sté Brasserie	250	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	798	780
Akzo Nv Sico	232	....
Alcan Aluminium	91	96 30
American Brands	360	350
Arbed	472	483
Asturienne Mines	161	....
Banco Popular Espa.	470	470
Banque Ottomane	1890	1892
B.Reglements Int.	27500	27500
Can.Pacifique	79 90	80 10
Chrysler Corp.	53 10	....
C I R	13	13 30
Commerzbank	798	747
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	201 10	....
GBL (Brux Lamb.)	520	515
Gevaert	1130	....
Glaxo Holdings Ltd.	71 60	75
Goodyear Tire	85	84 90
Grace and Co (WR)	94 50	98
GTE Corp.	142 10	....
Honeywell Inc.	388	385
Johannesburg	1445	....
Kubota	26	....
Latonia	310	310
Midland Bank	19	....
Noranda Mines	69	68
Olivetti priv.	11 70	....
pakhoed hold.	550	580
Pfizer Inc	385 10	385
Procter Gamble	395 90	396 10
Ricoh	28 50	....
Robeco	253 40	255
Rodamco NV	180 40	180 70
Rolinco	239 10	242
Saipem	6 60	7 40
Sema Group	52 70	52 70
SKF Aktiebolaget	80	....
Tenneco Inc.	217 50	237
Thorn Electrical	50 50	60 80
Toray Ind.	23 50	25 10
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	1330	1330
West Rand Cons.	12 76	12 46

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	280	....
Buitoni	615	....
Calciphos	162	161
C G H Cogedor	84	85
C. Occid. Forestière	180	....
Chambourcy (M)	978	....
Cochery Bourdin	380	....
Copenex	715	695
Drouot Assurances	203 20	300 d
Elf Antargaz	1910	....
Europ. Accum.	68	....
Gachot S.A.	83 90	90 d
Groupe Expansion	200	....
Guy Degrenne	406	....
Haribo Ricqlès Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Lecteurs du Monde	340	320
Merlin Imm.	240	....
Nicolas	960	925
Paternelle RD	848	1150 d
Particip. Poclain	398	398
Rorento N.V.	177 90	177 40
St-Gobain-Emballage	2165	2298
Sama Mass.	258	....
S.E.P.R.	1560	1600
S.P.R. act. B	323	....
Ufinex	380	....
Waterman	1600	....
Whitman Corp.	89	....
Wonder	968	755 o

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/10	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 061	5 051	5 040	5 490
Ecu	6 928	6 931	....	....
Allemagne (100 dm)	335 090	335 020	324 500	345 500
Belgique (100 F)	16 273	16 267	15 750	16 850
Pays-Bas (100 fl)	297 270	297 280	286 500	306 500
Italie (1000 lires)	4 472	4 470	4 250	4 750
Danemark (100 krd)	87 840	87 830	84	92
Gde.Bretagne (1 L)	9 910	9 882	9 350	10 150
Grèce (100 drachmes)	3 324	3 328	4 050	4 050
Suisse (100 f)	398 390	397 590	391	416
Suède (100 krs)	90 290	90 180	87	95
Norvège (100 k)	86 200	86 180	82 500	90 500
Autriche (100 sch)	47 634	47 638	46 050	49 150
Espagne (100 pes)	5 343	5 334	5 100	5 650
Portugal (100 esc)	3 799	3 798	3 500	4 300
Canada (1 $ can)	4 320	4 322	4 360	4 760
Japon (100 yens)	4 051	3 980	3 660	3 880

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/10
Or fin (kilo en barre)	60400	60700
Or fin (en lingot)	60900	61200
Napoléon (20f)	393	395
Pièce Fr (10 f)	440	.....
Pièce Suisse (20 f)	432	433
Pièce Latine (20 f)	348	353
Souverain	460	470
Pièce 20 dollars	2200	2200
Pièce 10 dollars	1150	1160
Pièce 5 dollars	850	.....
Pièce 50 pesos	2330	2315
Pièce 10 florins	385	367

SICAV (sélection) 18/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	984 48	940 98
Acifion	193 76	188 57
Agepargne	716 71	684 69
Agéplacement	7005 29	7005 29
Agéprenière	106 90	106 58
AGF Actions et CIP	991 44	967 26
A.G.F. 5000	579 61	565 47
AGF ECU	1009 78	999 78
AGF Foncier	109 90	107 22
AGF Invest Sicav	102 09	99 60
AGF Interfonds	408 65	398 63
AGF Oblig.	1072 94	1067 60
AGF Sécurité Sicav	10976,55	10976 55
A.G.F.I.M.O.	601 81	587 13
AMERI-GAN	5484 90	5273 85
Amplitude	574 30	557 57
Arbitrages Court.T.	6200 43	6188 04
Associc	1127 94	1127 94
Atout Futur	335 78	327 59
Aurecic	1083 94	1062 37
Avenir Alizes	1544 18	1513 91
Avenir CIC	100 98	98 04
Axa Capital	141 64	135 54
Axa Europe	116 81	111 78
Axa Investments	107 64	103
Axa NPI	97 27	93 08
Axa Valeurs PER	113 86	108 77
Capimonétaire	5480 66	5475 18
Capioblig.	5588 09	5505 51
Capiacic	1115 99	1098 50
Capital-Monde	343 63	335 25
Casden Pierre	28 84	28 14
Cosmis	1137 28	1109 54
Compavalor	6081 06	6051 96
Convertimmo	381 82	347 90
Credinter	451 01	437 87
Crédit Mutuel Capital	1108 71	1096 97
C.T.A. Plus	5011 60	5011 60 •
Dieze	1123 57	1096 17
Drouot France	757 45	724 83
Drouot Investiss.	888 45	850 19
Drouot Sécurité	229 87	219 97
Drouot Sélection	136 76	130 87
Ecuic	1052 42	1036 87 •
Ecuper	119 61	114 46
Ecureuil Capitalisation	2188 43	2184 78
Ecureuil Invest.	364 18	353 57
Ecureuil Monépremière	57628 78	57628 78
Ecureuil Monétaire	33965 62	33965 62
Ecureuil Trésorerie	2108 99	2108 99
Ecureuil Trimestr.	1987 85	1948 17
Elicash	398168 40	398168 40
Energie	262 07	250 19
Epacic	3098 76	3098 76
Epacourt-Sicav	4321 10	4310 32
Epargne Associat.	25083 35	25045 78
Epargne Capital	9000 47	8917 36
Epargne Court Terme	584 89	584 89
Epargne Croissance	1463 89	1424 71
Epargne Industrie	84 94	82 57
Epargne J.	60309 75	60309 75
Epargne Long Terme	184 59	179 85
Epargne Monde	1098 61	1069 21
Epargne Obligat.	185 57	180 60
Epargne Premiere	12556 25	12462 78
Epargne Centre	1082 16	1053 20
Epargne-Unie	1200 37	1171 09
Epargne Valeurs	408 39	397 46
Epsilon	1147 22	1135 86
Eufinvest	591 44	584 50 •
Eurocic Leaders	945 64	918 10
Eurodyn	1073 36	1047 18
Euro Gan	6479 21	6230 01
Euronatif	26 65	26 26
Fonsicav	12354 64	12354 64
FRANCE-GAN	8742 46	8408 21
France Garantie	262 34	261 82
France Index Sicav	96 92	94 08
France Investiss.	439 69	428 97 •
France Oblig.	455 48	450 97
Francic	403 37	391 62
Francic Pierre	104 60	101 55
Francic-Regions	1164 97	1131 04

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Association	30 79	30 79
Fructi-Capi	35 40	34 88
Fructi Court	122570 04	122570 04
Fructidor	231 42	228
Fructi-Ecu	550	541 87 •
Fructi-Epargne	28 74	28 04
Fructifrance	774 90	756
Fructissimo	27 86	27 18
Fructi-Premiere	10354 17	10201 15
Fructivar	4702 65	4690 92
Futuroblig	1210 38	1180 86
Gestilion	12612 69	12581 24
Gest.Associations	147 88	144 63
Gest. F. Sécur.	10811 33	10296 50
Horizon	1092 19	1060 38
Interépar.	100336 07	97413 66
Interoblig.	11870 59	11414 03
Intersélection Fce	496 36	491 90
Japacic	149 16	144 82
Jeunepargne	248 32	244 65 •
Laffitte Amérique	175 15	168 01
Laffitte Europe	237 75	228 06
Laffitte Expan.	236 47	226 83
Laffitte France	299 92	287 69
Laffitte Immobil.	228 94	219 61
Laffitte Japon	393 86	377 80
Laffitte Oblig.	135 13	129 62
Laffitte Rendement	177 23	170
Laffitte Tokyo	340 21	326 34
Latitude	5858 22	5849 45
Leumi C.T.	10919 43	10919 43
Leumi L.T.	5938 71	5763 80
Lion Association	11425 15	11425 15 •
Lion Institution	24973 26	24910 98
Lionplus	833 53	817 19
Lion Trésor	2109 36	2088 48
Lion 20 000	22860 01	22860 01
Livret Bourse Inv.	489 28	476 03
Livret Portefeuil.	626 32	608 08
Méditerranée	167 72	160 50
Mensuel CIC	10089 94	9989 04
Mondial Investissem.	380 22	362 98
Monecic	5430 88	5430 98
Monédan	58301 66	58301 66
Mone.J.	62930 71	62930 71
Monévalor	70778 36	70778 35
Mutualité dépôts	11668 66	11645 37
Mutuelle Unie Sél.	139 62	133 61
Natio Court Terme	244528 00	244528
Natio-Epargne	15108	14958 42
Natio-Ep. Ret.	113 93	110 78
Natio Eparg.Trésor	6687 94	6674 59
Natio-Imm.	1139 05	1106 56
Natio-Inter	1161 89	1130 79
Natio-Monétaire	22035 72	22035 72
Natio Obligations	503 54	490 06
Natio-Patrimoine	1345 62	1309 61
Natio-Placements	65847 31	65847 31
Natio-Revenu	997 85	987 97
Natio Sécurité	12238 90	12238 90
Natio-Valeurs	763 51	743 08
Nippon-Gan	5776 97	5554 78
Nord Sud Dévelop.	1284 53	1281 97 •
Obli-Associations	125 13	123 89
Oblicic-Mondial	2303 66	2269 81
Oblicic-Régions	1009 46	993 56
Oblig. tres capi.	153 50	151 23
Oblifon	1132 67	1121 46
Oblisécurité	11103 65	11103 65
Optimex	31751 68	30826 85
Oraction	961 38	937 93
Orvalor	5348 27	5154 96
Paribas Capitalisation	1216 18	1198 21
Paribas Epargne	17914 79	17879 03
Paribas Opportunités	110 86	106 34
Paribas Patrimoine	506 28	485 82
Paribas Revenus	87 86	86 98
Patrimoine Retraite	190 88	187 14
Pervalor	613 74	595 86
Phenix Placement	286 68	278 33
Pierre Investissements	707 47	690 21
Placement A.	1199 20	1174 71
Placements C.T.	7735 96	7720 52

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Placement J.	6236 76	6223 31
Placement Premier	5879 77	5868 43
Pléiade	116 29	113 18
Poste Gestion	56611 65	56611 65
Première Oblig.	10862 21	10841 37
Prév. Ecureuil	107 36	106 29
Prévassociation	25417 56	25417 56
Proficia	1059 54	1033 70
Quartz	116 51	113 67
Réalvalor	826 61	802 53
Rentacic	158 30	155 96
Revenus Trimestr.	5272 15	5219 95
Revenu-Vert	1140 03	1123 18
St Honoré Bio-Alim.	841 58	803 43
St Honoré Global	233 31	222 73
St Honoré Mat Plac.	194 71	185 88
St Honoré Pacifique	545 71	520 96
St Honoré PME	479 90	458 14
St Honoré Réel	12956 54	12904 92
St Honoré Services	465 37	449 43
St Honoré Techno	895 35	863 82
Sécuricic	1518 64	1518 64
Sécuri-Gan	13178 95	12920 54
Sécuri-Taux	1207 37	1207 37
Sicasden	691 90	681 67
Sicav Associations	1605 65	1603 25
S.F.I. fr. et étr.	604 59	586 98
Sicav 5.000	383 72	373 45
S.I. Est	1299 55	1243 59
Silvafrance	621 94	605 29
Silvam	386 48	376 14
Silvarente	204 96	200 94
Silvinter	394 08	383 53
S.N.I.	1057 31	1026 51
Sogépargne	305 80	294 76
Sogéroc	53209 53	51659 74
Sogevar	974 37	930 19
Soginter	1164 96	1112 13
Soleil Investissements	491 96	473 04
Solstice	2081 52	2076 33
Stratégie Actions	810	778 85
Stratégie Rendements	1209 98	1171 89
Technocic	956 48	926 62
Techno-Gan	5542 87	5329 68
Thesora	560 33	554 78
Transplaty	132 34	126 64
Trésor Avenir	105 18	104 14
Trésor Plus	1103 11	1092 19
Trésor Réel	12406 13	12406 13
Trésoricic	111379 66	111379 66
Trilion	5047 48	4997 49
U.A.P.Investiss.	408 86	394 10
U.A.P. Act. F.	532 93	513 67
U.A.P. Act. Sél.	577 89	557
U.A.P. Aedifi	594 76	573 26
U.A.P. Altefi	199 70	192 48
U.A.P. Alto	163 66	157 74
UAP Moyen Terme	118 86	114 58
Uni-Associations	118 16	118 15
Uni-Foncier	1284	1252 68
Unifrance	529 43	516 52
Uni-Garantie	1321 10	1297 74
Uni Régions	1366 09	1352 28
Unirente	2429 76	2370 49
Univar	207 21	207 21
Univers Actions	1163 72	1135 34
Univers-Obligation	1616 05	1576 63
Valorem	492 25	480 24
Valorg	1799 20	1797 40
Valrail	46118 45	46096 40
Vauban	25024 47	24999 45

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

Le Monde

URSS

Le Parlement soviétique approuve le plan économique de M. Gorbatchev

Le Soviet suprême de l'URSS a approuvé, vendredi matin 19 octobre, par 356 voix contre 12 et 26 abstentions, le programme de M. Mikhaïl Gorbatchev sur le passage à l'économie de marché. Ce premier vote, comme il est d'usage au Soviet suprême, concernait l'adoption du plan *« comme base de discussions »*, des amendements pouvant être adoptés avant que le programme ne devienne une loi. M. Gorbatchev avait auparavant pris la parole pendant trois quarts d'heure devant les députés soviétiques.

Il a critiqué le président de la Russie, M. Boris Eltsine, qui avait accusé mardi M. Gorbatchev de vouloir *« saboter les réformes russes »*. *« On ne peut pas laisser passer des propos pareils, ni par leur ton ni par leur contenu »*, a lancé le président Gorbatchev. *« Malheureusement, son intervention était motivée par la confrontation »* et non par un choix économique, a-t-il ajouté.

M. Gorbatchev a en outre reproché à M. Eltsine de ne pas avoir consulté son propre Parlement de Russie avant de faire sa déclaration. Le président soviétique a toutefois lancé un appel à l'union et à la coopération avec les autorités gouvernementales de la Fédération de Russie.

Les députés semblaient vouloir éviter de longs débats sur le plan de *« synthèse »* défendu par M. Gorbatchev, dont les partisans soulignaient qu'il était suffisamment général et souple pour permettre aux différentes Républiques d'URSS de l'appliquer selon leurs propres besoins. – *(AFP, Reuter.)*

Le conflit du Golfe

Washington demandera au FMI des crédits accrus pour les pays de l'Est affectés par le conflit

Le président George Bush a promis jeudi 18 octobre au premier ministre hongrois, M. Jozsef Antall, en visite officielle à Washington, que les Etats-Unis pousseraient les organisations financières internationales à aider les pays d'Europe de l'Est affectés par la crise du Golfe.

M. Bush a indiqué que Washington demanderait au Fonds monétaire international (FMI) une augmentation de 5 milliards de dollars de ses crédits aux pays de cette région, et un assouplissement des conditions de ses crédits. Il a également annoncé qu'il demanderait à la Banque mondiale d'accélérer un programme de 9 milliards de dollars d'aide aux pays d'Europe de l'Est en matière énergétique.

Avant la crise du Golfe, la Hongrie, comme les autres pays d'Europe de l'Est, comptait se procurer du pétrole irakien pour faire face à la réduction des livraisons de pétrole soviétique. L'Irak devait rembourser en pétrole des dettes contractées auprès de ces pays.

M. Bush a enfin annoncé que les Etats-Unis fourniraient à la Hongrie de nouveaux crédits, à hauteur de 47,5 millions de dollars, pour l'achat de produits alimentaires. – *(AFP.)*

SUR LE VIF

CLAUDE SARRAUTE

Déjeuner d'enfer

VOUS ne devinerez jamais ce que j'ai fait hier : un déjeuner d'affaires. Avec la meilleure spécialiste de la question, Sophie de Menthon, une copine. Elle vient de sortir un bouquin marrant, *Business oblige*, et elle voulait s'assurer que je l'avais bien lu. Rendez-vous pris et confirmé par son secrétariat. A 13 h 15, je me pointe dans un bistro du quartier, celui du journal. C'est à la puissance invitante de se déplacer. Elle est déjà là, la puissance invitante, assise sur une chaise devant une banquette vide. Furibarde :

– T'as un quart d'heure de retard. T'avais droit qu'à dix minutes.

– Dis donc, c'est pas terrible ici, pourquoi tu m'as pas invitée chez Edgar ? Paraît que c'est plein de gens connus.

– Parce que toi, tu connais personne et que moi, je ne peux pas aller serrer les mains de table en table. Ça risquerait de t'humilier. Bon, qu'est-ce que tu prends ?

– Un kir royal.

– Pas question. Impasse obligée sur les apéritifs. C'est ringard. Et arrête d'étudier la carte, c'est pas un Chaix. Tu dois me demander ce que je te conseille. Alors pas de homard, c'est trop cher, donc vulgaire. Pas de soufflé, c'est trop long à préparer, donc perte de temps. Pas de sauce à l'ail, mauvaise haleine. Et mauvaises manières : c'est pas à toi d'appeler le maître d'hôtel.

– Ben, qu'est-ce que t'attends ?

– Que tu me dises que t'as un rendez-vous urgent pour m'inciter à la faire. Je te signale que t'as le choix entre une entrée, une salade ou un dessert.

– Pourquoi pas les trois ?

– Tu devrais le savoir. S'agit pas d'un réveillon de Noël mais d'une rencontre d'ordre professionnel. Garçon, une Badoit !

– Et pour moi, une bouteille de saint-estèphe.

– Non, mais où tu vas, là ? Tu t'alignes sur ton hôte et tu dis : moi non plus, pas de vin à déjeuner.

– Franchement, il est pas rigolo, ton manuel de savoir-vivre au boulot.

– Tu te tais ! On attaque pas le véritable objet d'un déjeuner d'affaires avant le plat principal... Bon, alors, deux hors-d'œuvre variés, deux fromages et deux cafés.

Le nom du garde des sceaux cité dans un procès-verbal du dossier des fausses factures

Le défi imprudent de M. Nallet

Le 17 octobre, devant l'Assemblée nationale, lors de la séance des questions au gouvernement, M. Henri Nallet avait solennellement affirmé que son nom ne figurait pas, *« ne serait-ce qu'une fois »*, dans la procédure de l'affaire de la SAE-SORMAE, dossier de fausses factures au détour duquel le financement du Parti socialiste est mis en cause. En réalité, le garde des sceaux est au moins cité une fois en tant que trésorier de la campagne présidentielle de M. Mitterrand par l'un des inculpés, M. Gérard Monate, PDG des bureaux d'études socialistes Urba et Gracco, dans un procès-verbal d'interrogatoire du 20 octobre 1989.

Mercredi, dans l'hémicycle, le nouveau garde des sceaux affronte l'opposition qui, dans les travées, brandit le livre de l'inspecteur de police Antoine Gaudino, *l'Enquête impossible*. Et M. Nallet se fâche : *« Dans les faits dont il s'agit, je n'ai jamais joué aucun rôle, et affirmer, comme le font un peu légèrement certains d'entre vous, que je pourrais, dans cette affaire, être juge et partie ne repose sur rien. Je mets au défi quiconque de prouver que mon nom a été cité ne serait-ce qu'une fois dans un des documents ou des pièces qui figurent à cette procédure ! Mon nom, j'en suis certain, n'y figure pas ! »*

M. Nallet, malheureusement, se trompe. Il existe au moins une pièce de cette procédure où figure son nom et « quiconque » pouvait, en une matinée, trouver matière à relever ce défi. Ce qui n'a rien de surprenant : puisque certaines des questions de M. Pierre Culié, chargé d'instruire le dossier des fausses factures de la SAE-SORMAE, concernaient le financement de la campagne de M. Mitterrand, il était logique que certains inculpés mentionnent, au détour de leurs réponses, le nom de celui qui en était le trésorier. C'est ce qui s'est passé, le 20 octobre 1989, lors de l'interrogatoire de M. Gérard Monate, PDG d'Urbatechnic et Gracco. Le magistrat l'interroge sur le contenu du scellé 48, c'est-à-dire les fameux cahiers manuscrits de M. Joseph Delcroix où les rouages financiers du PS sont décrits par le menu : *« On trouve au scellé 48, livre 4 :* « liste des entreprises auprès desquelles on pourrait soutirer argent présidentielles ». *Est-ce vous qui avez demandé cette liste auprès de vos délégués régionaux ? »*

Une situation paradoxale

Réponse de M. Monate : *« Oui, c'est exact ; je fais une réserve sur l'expression* « soutirer ». *A la suite de la loi Chirac du 11 mars 1987, M. Nallet, trésorier de la campagne de M. Mitterrand, m'a demandé de faire appel à mes délégués régionaux pour collecter des dons dans le cadre de cette nouvelle réglementation. Au cours de la réunion du 26 octobre 1987, j'ai donc demandé aux délégués régionaux de solliciter les entreprises avec lesquelles ils étaient habituellement en relation. »*

Interrogé sur cette contradiction, M. Nallet nous a répondu : *« J'ai dit, devant l'Assemblée nationale, que mon nom n'était pas cité dans cette procédure, car je sais que je ne peux pas y être mis en cause. Vous m'apprenez que mon nom est mentionné dans une déclaration de M. Monate, que je n'ai jamais rencontré et avec qui je n'ai jamais eu le moindre contact. Cela ne constitue en aucune manière une mise en cause. Je le répète, car c'est la vérité : mes activités de trésorier de la campagne de François Mitterrand, qui ont commencé le 23 mars 1988, n'ont rien à voir avec cette affaire. »*

Fût-elle de bonne foi, l'erreur de M. Nallet n'en met pas moins en évidence sa situation paradoxale face à ce dossier : un jour prochain, M. Monate, qui n'a pas bénéficié de l'amnistie, sera jugé ; il fera alors face au ministère public, dont le responsable, en dernière instance, sera M. Nallet...

EDWY PLENEL

(Lire page 11 un entretien avec le garde des sceaux)

Retour à la normale sur le réseau des bus de la RATP

Selon la direction de la RATP, le trafic était redevenu normal, le vendredi 19 octobre, sur le réseau de bus de Paris et de la banlieue. Le mouvement de grève déclenché spontanément après une agression commise, le 13 octobre, contre un conducteur de bus à Villeneuve-la-Garenne (Hauts-de-Seine) a progressivement pris fin au cours de la journée de jeudi. La reprise a seulement été retardée par deux nouvelles agressions commises, la veille, contre des machinistes qui ont déclenché de nouveaux débrayages dans les dépôts de Gonesse et des Lilas.

Le géant suisse de l'horlogerie SMH rachète l'allemand Porta

Le géant suisse SMH, numéro un mondial de l'industrie horlogère, avec un chiffre d'affaires de 8,8 milliards de francs français, vient de racheter la plus grande partie de la firme allemande PUW Forzheim Uhren AG, un des derniers grands fabricants de mouvements outre-Rhin. Cette opération, qui est soumise à l'accord du Bundelskartelamt allemand, permettra à la SMH de renforcer sa première place au classement de l'horlogerie mondial.

□ **Enquête de la COB sur Michelin.** – Le président de la Commission des opérations de Bourse (COB), M. Jean Saint-Geours, a décidé, le 18 octobre, une enquête sur les conditions de diffusion de l'information financière concernant la société Michelin, ainsi que sur les mouvements qui ont affecté ces titres, indique un communiqué de la COB rendu public le 19 octobre. En effet, peu de temps avant l'annonce, jeudi 18, en début d'après-midi, par M. François Michelin d'une perte prévisionnelle de 2,3 milliards de francs *(voir page 27)*, d'importants mouvements sur les actions du manufacturier de Clermont-Ferrand ont été observés entraînant une chute des cours.

PÉROU

Démission du ministre de l'agriculture

La première « tête » du gouvernement de M. Fujimori est tombée moins de trois mois après son arrivée au pouvoir. Il s'agit du ministre de l'agriculture, M. Carlos Amat y Leon, l'un des deux technocrates « prêtés » par le très modéré Parti socialiste révolutionnaire à un cabinet qui se voulait d'*« unité nationale »* : il a démissionné jeudi 18 octobre, après être entré en conflit avec le premier ministre libéral, M. Juan Carlos Hurtado Miller. Il demandait des crédits et ils lui ont été refusés.

A la suite de la dramatique sécheresse qui a sévi sur l'Altiplano cette année, les paysans andins sont ruinés et les semailles paraissent compromises. Le ministre sollicitait 300 millions de dollars pour sauver les prochaines récoltes. – *(Corresp.)*

EN BREF

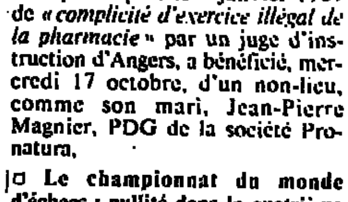
□ **IRAK : rationnement de l'essence.** – Le ministre irakien du pétrole a annoncé, vendredi 19 octobre, que l'essence et l'huile moteur seraient rationnées en Irak à partir de mardi prochain. M. Issam Abdoul-Rahim Al Chalabi a déclaré à la presse que des tickets de rationnement seraient distribués aux propriétaires de tous les véhicules dès samedi. Des quotas seront fixés pendant le week-end. – *(Reuter.)*

□ **Austrian Airlines commande vingt-six Airbus.** – Comme il était prévisible en raison de ses liens avec Swissair, qui a acheté cinquante deux Airbus, le 3 octobre, la compagnie autrichienne Austrian Airlines (AUA) a commandé vingt-six Airbus de la série A 320 et A 321, a annoncé un porte-parole de l'AUA, le 19 octobre, à Vienne. Treize appareils ont fait l'objet d'une commande ferme et treize d'options. Cet investissement représente une somme de 23 milliards de schillings (11,5 milliards de francs). Cette commande place Airbus en bonne position pour vendre plus de cent appareils au scandinave SAS qui fait partie de la même association commerciale et technique que Swissair et Austrian Airlines.

□ **Départs au *Nouvel Observateur*.** – Il n'y aura, au moins provisoirement, plus de dessins dans le sommaire du *Nouvel Observateur*. Georges Wolinski, dessinateur de l'hebdomadaire depuis 1984, rejoint en effet *Paris-Match*. Une autre plume du *Nouvel Observateur*, Alain Schifres, entre pour sa part à *l'Express*. Les deux journalistes étaient, semble-t-il, en désaccord avec la réforme du service Notre époque

□ **Naufrage du « Herald-of-Free-Enterprise » : les responsables de la compagnie acquittés.** – Les dirigeants de la compagnie P et O European Ferries et les officiers du *Herald-of-Free-Enterprise* poursuivis pour homicide involontaire à la suite du naufrage du navire le 6 mars 1987, qui avait fait cent quatre-vingt-treize morts, ont été acquittés vendredi 19 octobre par un tribunal de Londres.

□ **Non-lieu pour Rika Zaraï, inculpée d'exercice illégal de la pharmacie.** – La chanteuse Rika Zaraï, inculpée depuis le 9 janvier 1989 de *« complicité d'exercice illégal de la pharmacie »* par un juge d'instruction d'Angers, a bénéficié, mercredi 17 octobre, d'un non-lieu, comme son mari, Jean-Pierre Magnier, PDG de la société Pronatura,



□ **Le championnat du monde d'échecs : nullité dans la quatrième partie.** – Comme prévu *(le Monde* du 19 octobre), la quatrième partie du championnat du monde d'échecs s'est conclue par la nullité, sans reprise de jeu. C'est Karpov qui a offert la nulle, jeudi 18 octobre, par note écrite à Kasparov. Le champion du monde mène 2,5 à 1,5 avant la cinquième partie, qui devait se jouer vendredi.

M. Jacques Calvet invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Jacques Calvet, président de PSA (Peugeot, Citroën) sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*Le Monde* » du 21 octobre, de 18 h 30 à 19 h 30.

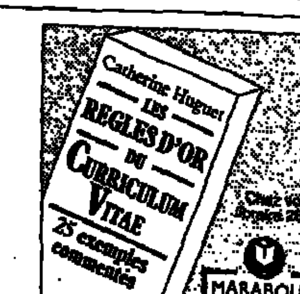
Le président de Peugeot et de Citroën répondra aux questions de Claude Lamotte et d'Eric Le Boucher, du *Monde* et de Janine Perrimond et de Catherine Mangin, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

L'ESSENTIEL

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 19 octobre 1990 a été tiré à 537 913 exemplaires.





مكرر من الاصل